



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

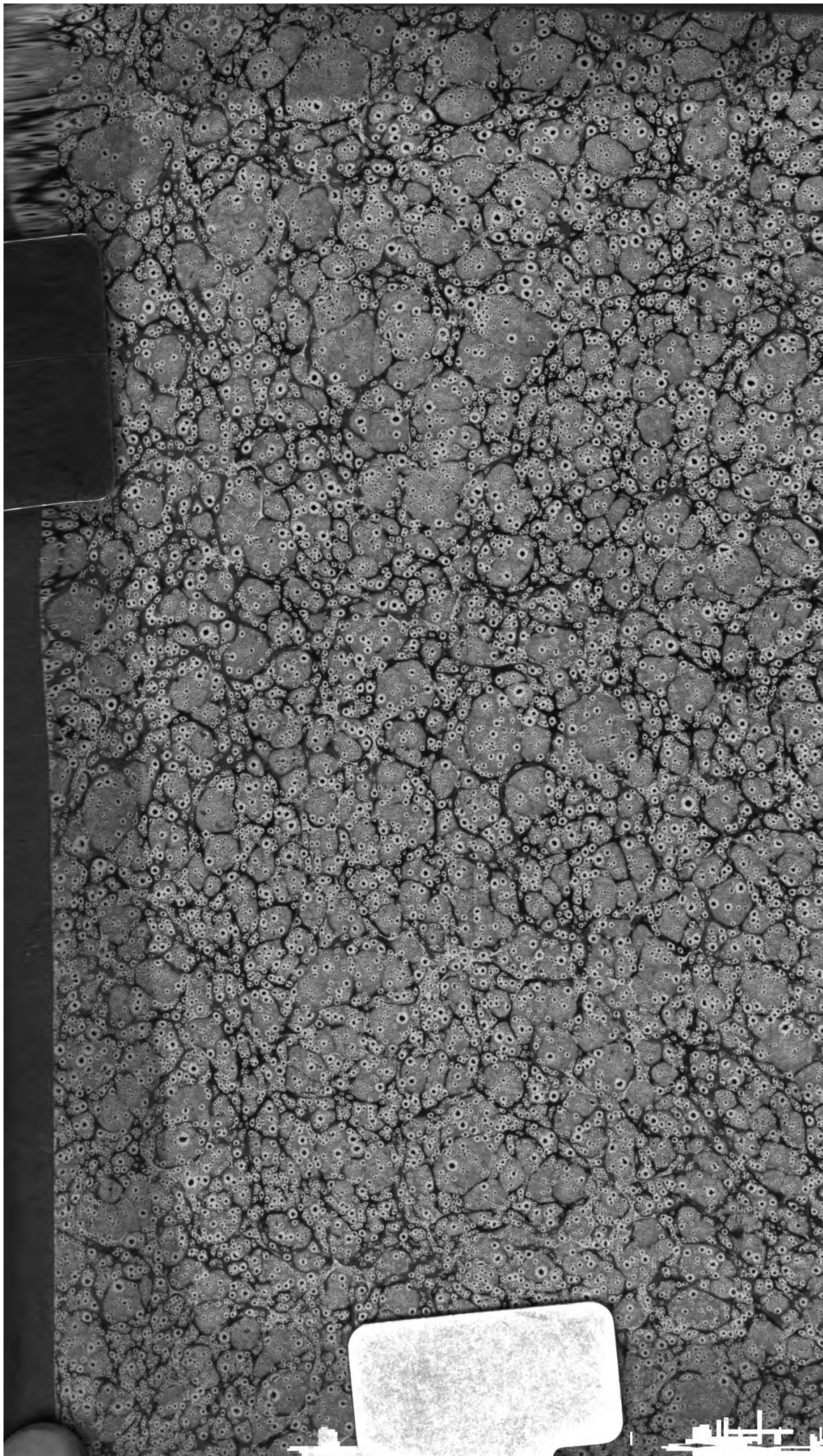
For more information see:

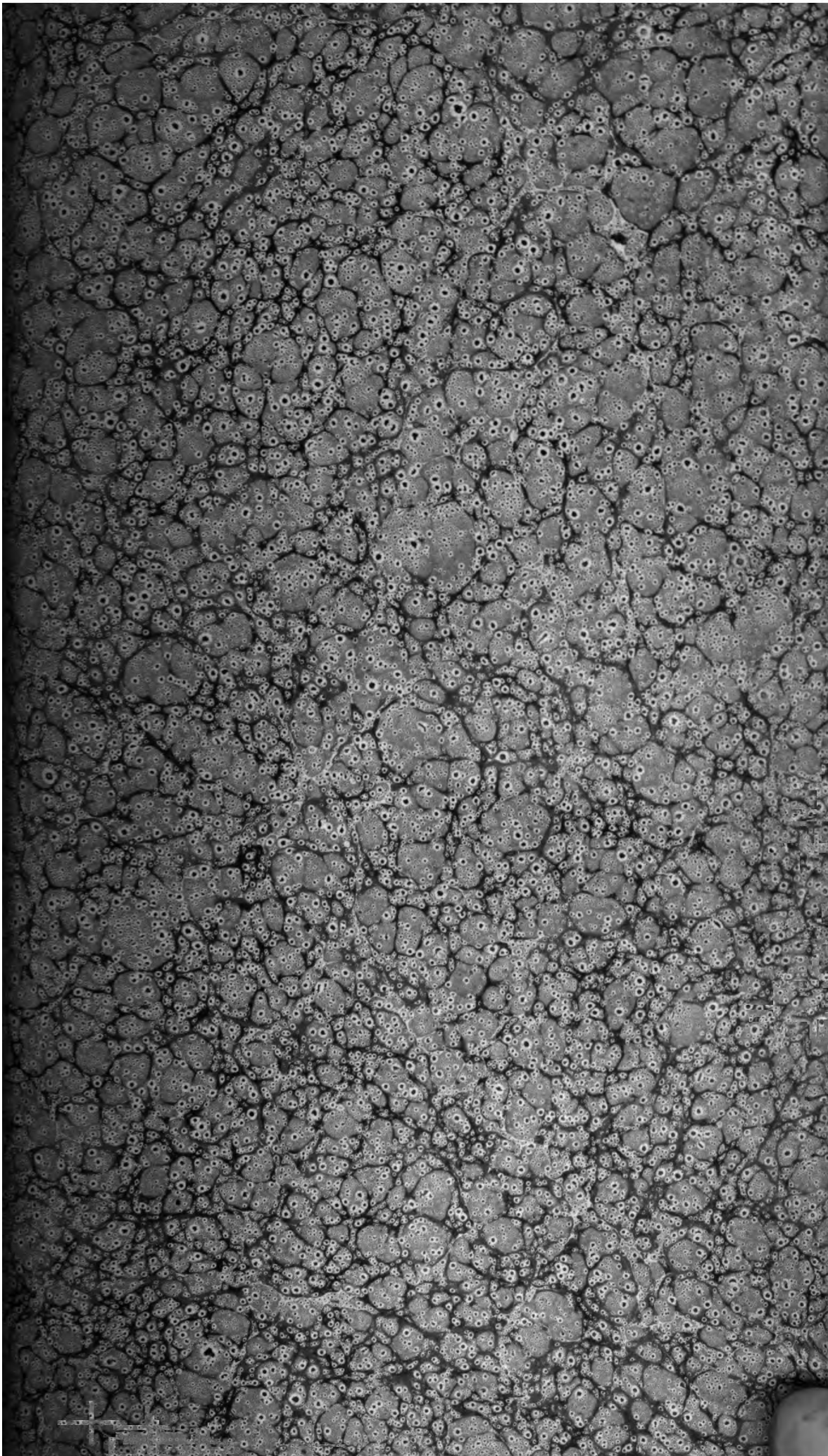
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.







1320 e. 108

ESSAI
SUR
L'ÉLOQUENCE
DE LA CHAIRE.

II.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNOIE, N° 12,
Près la rue des Lombards et la place du Châtelet.

ESSAI
SUR
L'ÉLOQUENCE
DE LA CHAIRE,
PANÉGYRIQUES, ÉLOGE ET DISCOURS,

PAR LE CARDINAL
JEAN SIFREIN MAURY.

Nouvelle Edition

PUBLIÉE

SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE L'AUTEUR,

PAR LOUIS SIFREIN MAURY, SON NEVEU.

TOME SECOND.



A PARIS,
CHEZ P.-J. GAYET, LIBRAIRE,
RUE DAUPHINE, N° 20.

1827.

BODL. LIBR.
14 DEC. 1916
OXFORD

ESSAI
SUR
L'ÉLOQUENCE
DE LA CHAIRE.

LVIII.

De Massillon.

MASSILLON, le plus digne rival de Bourdaloue dans l'ensemble des stations soutenues et complètes de la chaire, est toujours intéressant, quoiqu'il ait rarement des traits sublimes. Mais, s'il paroît trop souvent inférieur à sa renommée comme orateur, il est du moins incontestablement au premier rang comme écrivain; et nul de nos auteurs les plus célèbres n'a porté l'élégance et la beauté continues du style à un plus haut degré de perfection.

Je ne m'arrêterai point à motiver l'admiration profonde que m'inspirent, dans les discours de ce grand homme, la fécondité de son imagination et les développements de son éloquence; sa manière inimitable d'amener et d'exposer la matière qu'il veut traiter, dès la conception de

l'exorde, qui doit *sortir* naturellement *du sujet*, selon la doctrine de Cicéron, *comme une fleur de sa tige* (1); sa connoissance et ses peintures du cœur humain; ses tableaux des mœurs et du monde; la richesse, l'éclat, la mesure et la variété de ses pinceaux; le juste et merveilleux emploi qu'il fait habituellement de l'Écriture sainte, qui est l'histoire de la Providence, et ses citations toujours heureuses, mais trop rares peut-être, des pères de l'Église; la chaleur de ses mouvements oratoires; la piété de ses pathétiques accents et les épanchements de sa sensibilité; ses traits frappants et même quelquefois sublimes; enfin la progression graduée et toujours croissante de son onction, et la verve de son talent, qui, dans ses plus longs sermons, ne laissent jamais ni refroidir l'intérêt ni apercevoir la moindre longueur (2). Ces rares et divers

(1) *Effloruisse penitus videatur ex re de quâ agitur.*
Orator. 27.

(2) On demandoit un jour à Rivarol son avis sur deux vers qu'on venoit de lire en sa présence : il répondit qu'il trouvoit *des longueurs dans ce distique*. Ce mot plaisant n'est pas de lui, mais du poëte Martial; et il est cité par Boileau dans sa lettre à Brossette du 8 avril 1703, où il dit : « Ce ne sont pas huit bons vers qui sont longs, « ce sont deux méchants vers qui sont quelquefois longs « à outrance. *Sed tu disticha longa facis*, dit Martial. »

talents de Massillon, envisagé comme orateur, sont au-dessus de tous les éloges; mais c'est uniquement dans la beauté et dans les secrets de son style que je veux chercher ici des leçons.

Pour bien apprécier tous les trésors de ce style enchanteur, il faut d'abord savoir gré à Massillon d'en avoir exclu tous les défauts brillants qu'ambitionne le mauvais goût. Ce ne sont point en effet ici de ces phrases coupées à chaque instant, décousues, épigrammatiques, sautillantes ou antithétiques, et aussi fatigantes à lire que faciles à combiner; ce ne sont point de ces oppositions recherchées, qui ne tendent qu'à faire briller l'esprit en excitant la surprise; de ces efforts d'énergie qui rendent la diction bizarre, enflée, tendue et monotone; de ces métaphores outrées qui tourmentent la langue; de ces sentences métaphysiques, obscures, entortillées ou paradoxales, qui donnent au discours le ton et la couleur les plus contraires à l'éloquence. Mais c'est le tissu égal et soutenu d'une élocution riche et variée, avec l'élégance la plus naturelle et la plus brillante dans sa simplicité; d'une élocution où tous les mots se correspondent et se soutiennent par leur circuit et leur arrondissement. Disons plus: c'est ce beau cours d'idées que Cicéron paroît suivre dans ses compositions, quand il le dirige, et qu'il désigne si bien par

une métaphore qui abrège la comparaison en suppléant aux mots, quand il le représente sous l'image d'un fleuve qui roule des eaux limpides dans un lit profond, *flumen orationis*.

En effet, la pensée de Massillon ne jaillit point des profondeurs de son génie, comme on voit les flots d'une source abondante s'élaner avec cette impétueuse majesté qui frappe dans Bossuet. Il ne jette jamais sa phrase; il la combine, il l'arrondit toujours; il en soigne l'élégance, la couleur, la noblesse, la pompe et l'harmonie, avec un goût pur, ennemi de toute affectation, sans en briser brusquement la mesure, et surtout sans aspirer jamais à réveiller l'oreille par aucun écart imprévu ou par aucune chute précipitée. Les membres variés de sa période sont disposés avec un tel goût, que leur brièveté n'en atténue nullement la consistance, et que leur développement oratoire n'en ralentit jamais le mouvement. Il cache le travail de son style avec un art infini, en ne se permettant ni la moindre recherche d'expression, ni la plus simple prétention à l'esprit ou à la finesse, ni le plus léger nuage qu'élève souvent autour de la pensée cette ambition si commune et si malheureuse qui ne trouve que des ténèbres en cherchant la profondeur. Ce qui distingue surtout sa manière d'écrire, c'est que la répétition même de ses idées

n'entraîne aucune diffusion dans son style; de sorte que ces variantes, où chaque phrase a sa plénitude, offrent quelque vide dans les perceptions de son esprit, sans montrer aucune prolixité dans ses périodes, qui surprennent également par leur abondance et par leur brièveté, selon le vœu de Quintilien, *tùm copiâ, tùm brevitate mirabilis*. Il aime mieux, dans le choix des mots, rester en deçà que d'aller au-delà de ce qu'il veut dire. Il semble, en écrivant, avoir sans cesse présente à son esprit la maxime de goût enseignée aux orateurs par Cicéron, qu'en fait de diction l'excès blesse plus que le défaut. *Magis offendit nimium quàm parùm* (1). Il ne hasarde rien en écrivant; et plus il s'occupe de son élocution, plus il se montre naturel dans son langage et dans ses tournures.

Massillon cite très rarement les écrivains profanes dans ses discours. Son *Petit Carême* en fournit un seul exemple dans le premier sermon sur *les Exemples des Grands*, où il rappelle cette belle idée de Salluste : *In maximâ fortunâ minima licentia est* : c'est-à-dire que *plus l'élévation semble donner de licence par l'autorité qu'elle procure, plus elle en ôte par les bienséances qu'elle impose*. Mais l'évêque de Clermont fait

(1) *De oratore*. 39.

mieux encore que de citer les anciens, il les imite ; il enrichit la prose françoise d'une multitude de constructions, souvent même de tours de période qu'il emprunte du latin, et qui s'adaptent très heureusement à la clarté ainsi qu'au génie de notre langue. Un orateur, qui voudra se dévouer à de grandes études, trouvera qu'il reste encore à faire en ce genre des conquêtes légitimes autant que précieuses, dans Cicéron, Tite-Live, Tacite, Salluste et Cornelius Nepos. Massillon nous en a ouvert la route. On reconnoît aisément sa belle manière à la contexture et à l'ensemble de ses alinéa, qu'il restreint au développement d'une seule pensée enrichie par l'inépuisable fécondité de son imagination.

Le mouvement du style de Massillon, toujours combiné avec la marche de son discours, est facile et continu. Ses hardiesses sont voilées par des expressions communes qui se rapprocheroient plutôt d'une espèce de négligence que d'aucune affectation ; et l'on ne démêle quelquefois l'élan de sa pensée ou l'audace de son langage, que par je ne sais quel courage apostolique d'une familière simplicité. Cette élocution ravissante nous rappelle celle de Cicéron dans toute sa magnificence, en nous offrant l'accord le plus parfait du jugement, de l'imagination et du goût. La lecture de ses ouvrages

est proprement un charme (1) : elle produit une telle impression de bonheur sur mon esprit, que lorsque je veux chercher quelquefois dans ses sermons l'un de ces beaux traits dont je me souviens d'avoir été plus vivement frappé, je ne puis plus quitter le discours et souvent le volume, qu'après l'avoir relu de suite en entier. L'analyse approfondie de ce style est toujours pour moi une continuité de découvertes dont je jouis avec d'autant plus de délices, qu'elles m'enchantent en même temps qu'elles m'instruisent ; et Massillon a renouvelé souvent en moi la décourageante admiration que Boileau éprouvoit en lisant Démosthène, quand il disoit, comme je l'ai déjà rappelé : *Il me fait tomber la plume des mains.*

L'élite de notre littérature fut étonnée, à la lecture de son discours de réception à l'Académie, d'y trouver *dans un homme de communauté*, selon le jugement de madame de Tencin, *un bon goût, un bon ton et une bonne grâce, dont n'approche point le style des grands seigneurs les plus distingués par leur esprit dans les sociétés de la cour.*

Mais la meilleure et même la seule véritable manière de louer le style de Massillon, doit con-

(1) La Fontaine.

sister surtout à citer quelques exemples de la perfection de son goût dans l'art d'écrire. Or ces exemples, je ne veux pas les choisir dans son Grand Carême, son Avent et ses Conférences, qu'il faudroit copier presque entièrement : je les tirerai donc uniquement de ceux de ses discours qu'on ne lit plus guère, dont on ne parle jamais, et qui se trouvent, pour ainsi dire, perdus dans sa renommée. Un trait d'une seule ligne suffit très souvent pour déceler en lui un grand écrivain ; ainsi, dans son oraison funèbre du dauphin, il excuse habilement la dissipation et les écarts de la jeunesse du prince : « Qu'offriroit notre vie au public, si elle étoit en spectacle comme celle des princes ? Moins exposés qu'eux, sommes-nous plus fidèles ? *Nos chutes se cachent dans l'obscurité de nos destinées.* » Je n'ai pas besoin de relever la hardiesse et le coloris d'un pareil langage, pour faire sentir la beauté de ce dernier coup de pinceau.

Voici comment parloit Massillon dans une obscure assemblée de charité, en adressant à une réunion de pieuses femmes quelques instructions sur les *œuvres de miséricorde*. Cette exhortation est en quelque sorte cachée dans le volume des *mystères*.

« Ce qu'il y a de plus déplorable, dit-il, c'est

« que des mœurs qui nous paroîtroient dan-
« gereuses, si elles n'étoient accompagnées de
« quelque office de piété, perdent à nos yeux
« tout ce qu'elles ont de douteux, dès que ces
« œuvres extérieures les soutiennent. Et si quel-
« quefois les vérités du salut entendues, ou la
« grâce plus forte, troublent cette fausse paix
« et jettent des terreurs dans la conscience : ah !
« la nudité couverte, la faim rassasiée, la mi-
« sère secourue, l'innocence protégée, s'offrent
« à l'instant à notre esprit, et calment cet heu-
« reux orage. Ce sont des signes de paix qui
« dissipent aussitôt nos alarmes. C'est cet arc
« trompeur dont parle le prophète Osée, *arcus*
« *dolosus* (1), lequel, au milieu des nuages et
« des tempêtes que le doigt de Dieu commen-
« çoit à exciter dans le cœur, vient nous pro-
« mettre une fausse sérénité, et divertit notre
« esprit de l'image présente du danger. *On s'en-*
« *dort sur ces tristes débris de religion, comme*
« *s'ils pouvoient nous sauver du naufrage ; et*
« des œuvres chrétiennes qui devoient être le
« prix de notre salut, deviennent l'occasion de
« notre perte éternelle. »

La finesse d'observation et la justesse d'esprit
qui distinguent ce tableau, ne sont pas moins

(1) *Osee. cap. 7, vers. 16.*

remarquables que le mouvement et la vivacité du style. Ce langage d'une riche poésie est le véritable idiome de la chaire. Le trait souligné paroît simple au premier coup d'œil ; mais quand on l'analyse, on y trouve, sous des expressions communes, une hardiesse d'éloquence et de simplicité que l'imagination de Massillon pousse jusqu'à l'audace, et que son excellent goût sait voiler sous le ton familier d'une élocution ordinaire.

Voulez-vous voir comment Massillon sait allier le naturel du style à la majesté de la pompe oratoire ? lisez ce passage du discours qu'il prononça pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat : « Hélas ! que sont les hommes sur la terre ? Une fatale révolution, une rapidité que rien n'arrête, entraîne tout dans les abîmes de l'éternité. Les siècles, les générations, les empires, tout va se perdre dans ce gouffre : tout y entre et rien n'en sort. Nos ancêtres nous en ont tracé le chemin, et nous allons le frayer dans un moment à ceux qui viennent après nous. Ainsi les âges se renouvellent : ainsi la figure du monde change sans cesse : ainsi les morts et les vivants se succèdent et se remplacent continuellement. Rien ne demeure, tout s'use, tout s'éteint. Dieu seul est toujours le même, et

« ses années ne finissent point. Le torrent des
« âges et des siècles coule devant ses yeux, et
« il voit de foibles mortels, dans le temps même
« qu'ils sont entraînés par le cours fatal, l'in-
« sulter en passant, profiter de ce seul mo-
« ment pour déshonorer son nom, et tomber
« au sortir de là entre les mains éternelles de
« sa justice. »

Ce contraste du rapide instant de notre vie avec l'éternité de Dieu, rend plus frappante la démence des hommes; et au moment même où nous sommes entraînés par le cours fatal, le délire de *l'insulter en passant* devient un trait sublime. Je ne puis transcrire ici tout ce qui mérite un tribut particulier d'admiration dans le style d'un si grand écrivain. Mais j'y renvoie le lecteur avec confiance, et je veux signaler du moins à sa pieuse curiosité le commencement de la seconde réflexion du quatrième discours pour une profession religieuse : il y verra un double tableau de la société et de *cette solitude* que madame de Maintenon trouvoit *si bonne*, disoit-elle, *quand on n'est pas mauvais soi-même*, aussi remarquable par la peinture des mœurs et la beauté du style que par la connaissance du monde et du cœur humain.

Massillon est assez grand et assez assuré de son immortalité, comme du rang éminent qu'il

occupe à juste titre parmi nos orateurs classiques, pour que l'on puisse avouer, sans inquiétude pour sa gloire, les négligences et les fautes de ses compositions. Je conviens donc qu'il abuse quelquefois de sa facilité pour répéter les mêmes idées. Il les présente sous des formes variées qui les énervent à force de les reproduire. En voici un exemple que je tire à dessein de son *Petit Carême*, où ce défaut est beaucoup plus sensible que dans ses autres sermons.

Au milieu de son discours sur le respect que les grands doivent à la religion, Massillon emprunte de David un passage très heureusement imité ou amplifié par Racine (1), et auquel on ne peut rien comparer dans l'antiquité profane (2). C'est le 35^e verset du 36^e psaume :

(1) Voici la traduction de Racine, que l'on peut citer comme un modèle de poésie, mais non pas de précision, quand on la compare au texte :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;
 Pareil au cèdre, il cachoit dans les cieus
 Son front audacieux ;
 Il sembloit à son gré gouverner le tonnerre,
 Fouloit aux pieds ses ennemis vaincus :
 Je n'ai fait que passer, il n'étoit déjà plus.

(2) Les livres saints nous fournissent un digne objet de comparaison avec ce trait sublime de David, dans le

Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani; et transivi, et ecce non erat. J'ai vu l'impie SUREXALTÉ et élevé comme les cèdres du Liban; j'ai passé, il n'étoit plus. Massillon a voulu paraphraser aussi à sa manière ce même passage, dans lequel la concision du texte sacré fait fuir l'image avec autant de rapidité que l'objet qu'on voit disparoître comme l'éclair. L'orateur y ajoute un bel accessoire : *il semble insulter le ciel par sa gloire orgueilleuse*; mais il n'en énerve pas moins l'original par six variantes qui expriment toutes la même idée. Il délaie sa pensée; il détrempe dans un flux de paroles un trait qui tire sa sublimité de sa précision, et dont le roi-prophète avoit consacré l'énergie, en le lançant avec plus de force par le ressort poétique d'un si petit nombre de mots. Écoutons Massillon :

« Je sais, dit-il, que l'impie prospère quelquefois, qu'il paroît élevé comme le cèdre du Liban, et qu'il semble insulter le ciel par une gloire orgueilleuse qu'il ne croit tenir

vingt-sixième verset du trente-deuxième chapitre du Deutéronome. Moïse y fait dire à Dieu, dont une seule parole a suffi pour faire disparoître ses ennemis et abolir à jamais leur mémoire sur la terre : J'ai parlé : où sont-ils ? *Dixi : ubinam sunt ?*

« que de lui-même. Mais attendez, son élé-
 « tion va lui creuser elle-même son précipice :
 « la main du Seigneur l'arrachera bientôt de
 « dessus la terre. La fin de l'impie est presque
 « toujours sans honneur. Tôt ou tard, il faut
 « enfin que cet édifice d'orgueil et d'injustice
 « s'écroule : la honte et les malheurs vont *suc-*
 « *céder* ici-bas à la gloire de ses *succès* : on le
 « verra peut-être traîner une vieillese triste et
 « déshonorée ; il finira par l'ignominie : Dieu
 « aura son tour, et la gloire de l'homme in-
 « juste ne descendra pas avec lui dans le même
 « tombeau. »

Cet alinéa ne me paroît qu'une languissante amplification de la première pensée. Voilà un exemple frappant de ces répétitions que j'ai cru pouvoir reprocher à Massillon. Une si facile méthode, qui n'exige point assurément une imagination bien vive et encore moins féconde, pour exprimer la même idée en d'autres mots, a séduit trop souvent son talent ou son goût, principalement dans le *Petit Carême*. Cet écueil avoit été signalé long-temps auparavant dans la carrière de l'éloquence, par les justes reproches que s'étoit attirés Fléchier, si peu digne d'avoir un tel imitateur, quand avec sa *faconde* ordinaire il *faisoit*, selon le langage du collège, *son thème en deux façons*.

La même prolixité d'amplification se retrouve quelquefois aussi, mais beaucoup plus rarement, dans le Grand Carême de Massillon. Je ne veux en citer qu'un seul exemple, pour justifier le reproche que je lui fais de ne s'être pas assez prémuni contre ce ton de déclamation. On trouve l'une de ces variantes de mots vers le milieu de la seconde partie de son homélie sur *la Samaritaine*. « En mettant des bornes à nos penchants, Dieu en a donc mis à nos peines : en nous marquant nos devoirs, il nous a donc montré nos remèdes : en ne nous laissant point à nous-mêmes et entre les mains de nos passions, il nous a donc empêchés d'être nos propres tyrans : en nous assujettissant à sa loi, il n'a pas voulu tyranniser notre cœur, mais en fixer les inquiétudes (1). »

(1) Je ne puis tolérer, je l'avoue, l'étrange système de l'abbé Batteux sur cette abondance de paroles qu'il ose trouver oratoire. Cet académicien, dont la doctrine littéraire est ordinairement foible et commune, mais saine au moins, n'a pas craint de faire d'une si lâche diffusion un mérite et, pour ainsi dire, un précepte de goût en éloquence. Après avoir analysé dans le plus grand détail, à la fin du chapitre IX, tome 4, de ses *Principes de littérature*, l'oraison funèbre de Turenne, Batteux croit bonnement louer Fléchier, en ajoutant que *les idées de ce discours sont oratoires*,

Mais au moment où je relève ces fastidieuses redites dans les compositions de Massillon, je me plais à lui rendre un juste hommage de l'heureuse précision qui fortifie souvent son éloquence. Je trouve, avec toute la perfection de son style, un modèle frappant des tournures très serrées et très oratoires dont il a enrichi notre langue, dans son homélie déjà citée sur *la Samaritaine*, vers la sixième page du premier point. C'est un très beau moule de phrase que je ne me souviens d'avoir vu dans aucun autre de nos écrivains. Un orateur ordinaire auroit employé quatre fois plus d'espace pour présenter les mêmes pensées groupées par Massillon avec tant de concision et de clarté, que sans réfuter par la moindre discussion les prétentions des pécheurs, auxquels il ne veut laisser aucune excuse, il lui suffit de les exposer ou

PARCE QUE *les mêmes idées y sont développées, amplifiées et présentées plusieurs fois sous des faces différentes.* Certes, le commentaire me scandalise encore plus que l'assertion. C'est précisément le contraire de cette méthode qui est une règle de l'art oratoire, et un principe fondamental du goût. Batteux confond ici le rhéteur, ou plutôt le déclamateur, avec l'orateur, quoique l'amplification et l'éloquence n'aient pas plus d'analogie entr'elles que les jeux de l'escrime ne ressemblent à la vigueur du pugilat.

plutôt de les indiquer simplement pour les confondre avec tout l'ascendant de l'évidence et le triomphe de l'ironie : il n'a pas besoin de vous écouter, en vous accablant de questions auxquelles votre conscience répond en secret malgré vous : il vous force de vous juger vous-même, et l'énonciation rapide de tous vos prétextes vous en découvre aussitôt l'inconséquence et l'absurdité. Voici ce tour neuf et remarquable, que Démosthène et Cicéron eussent admiré :

« Quand vous nous dites que vous êtes du
« monde, que prétendez-vous dire ? Que vous
« êtes dispensés de faire pénitence ? Mais si le
« monde est le séjour de l'innocence, l'asile
« de toutes les vertus, le protecteur fidèle de
« la pudeur, de la sainteté, de la tempérance ;
« vous avez raison. Que la prière vous est moins
« nécessaire ? Mais si dans le monde les périls
« sont moins fréquents que dans les solitudes,
« les pièges moins à craindre, les séductions
« moins ordinaires, les chutes plus rares, et
« qu'il faille moins de grâce pour s'y soutenir ;
« je suis pour vous. Que la retraite n'y sauroit
« être un devoir ? Mais si les entretiens y sont
« plus saints, les assemblées plus innocentes ;
« si tout ce qu'on y voit, qu'on y entend, élève
« à Dieu, nourrit la foi, réveille la piété, sert

« de soutien à la grâce ; je le veux. Qu'il en
« doit moins coûter pour se sauver ? Mais si vous
« y avez moins de passions à combattre , moins
« d'obstacles à surmonter ; si le monde vous fa-
« cilité tous les devoirs de l'Évangile , l'humi-
« lité , l'oubli des injures , le mépris des gran-
« deurs humaines , la joie dans les afflictions ,
« l'usage chrétien des richesses ; vous dites
« vrai , et on vous l'accorde. O hommes ! tel
« est votre aveuglement , de compter vos mal-
« heurs parmi vos privilèges ; de vous persua-
« der que ce qui multiplie vos chaînes aug-
« mente votre liberté , et de faire votre sûreté
« de vos périls mêmes. »

Les variantes qui déguisent mal la répétition et le vide des idées , ne sont cependant pas le seul reproche que l'on puisse faire à Massillon. Tous ou presque tous ses plans sont les mêmes. Outre cette uniformité dont on est plus frappé quand on lit ses sermons de suite , il se borne ordinairement dans ses divisions à combattre les prétextes des passions ou de la foiblesse humaine , et n'entre peut-être pas assez avant dans le fond de ses sujets. Massillon étoit né avec de très grands talents pour l'éloquence ; mais il n'étoit pas assez laborieux dans sa jeunesse : il se hâtoit trop peut-être en traitant un grand nombre de sujets , sans les avoir assez creusés :

il abusoit de sa facilité ; et j'oserois lui appliquer le jugement que l'orateur romain portoit de Pison , qu'il a perdu pour sa gloire tout ce qu'il a refusé au travail (1). On peut le soupçonner avec regret , malgré toute sa réputation , de n'avoir pas tiré de son génie tous les trésors qu'il pouvoit lui fournir. C'est en lui décernant l'hommage de mon admiration la plus vive et la plus sincère , c'est en applaudissant de cœur et d'âme à l'opinion qui le proclame l'un de nos plus grands écrivains , c'est en le lisant sans cesse et en le relisant toujours avec amour , qu'il doit être permis à mon enthousiasme pour son talent et à mon zèle pour la perfection de l'art , de lui adresser le même reproche que fait le cardinal de Retz au grand Condé , quand il l'accuse de n'avoir pas rempli tout son mérite (2).

Eh ! combien en effet Massillon ne seroit-il pas au-dessus même de sa renommée , si on n'avoit pas à regretter quelquefois qu'il n'ait pas donné plus de temps ou de travail à la composition de tous ses ouvrages. Trompé par sa fécondité , ce grand écrivain ne nourrit point

(1) *Quantum detraxit ex studio tantum amisit è gloria.* Brutus. 236.

(2) Mémoires. tome. 1. Lettre sur l'éloquence. (1)

assez de pensées son style enchanteur ; et il perdrait beaucoup sans doute, s'il étoit jugé sur cette maxime de Fénelon (1) : *Un bon discours est celui où l'on ne peut rien retrancher sans couper dans le vif*. Quelquefois enfin ses raisonnements trop peu réfléchis sont dénués de la justesse, de la force, peut-être même de la gravité qu'il étoit si digne de leur donner. Croiroit-on, par exemple, que dans son sermon sur *la certitude d'un avenir*, qui est rempli d'ailleurs de beautés mâles et énergiques, Massillon réfute sérieusement, et plus d'une fois, l'objection frivole qui se fonde sur l'impossibilité de croire à une autre vie, par la raison que personne n'en est revenu ?

L'orateur françois par excellence, Bossuet, a daigné confondre aussi cette prétention des pécheurs, qui voudroient être favorisés d'apparitions miraculeuses, pour déterminer leur conversion. Une phrase lui suffit, en finissant l'oraison funèbre de madame Henriette, le plus touchant de tous ses discours, pour étouffer cette demande par un trait sublime. Plût à Dieu que Massillon eût souvent imité cette hardiesse de pinceau ! « Attendons-nous, s'écrie « l'évêque de Meaux, que Dieu ressuscite les

(1) Lettre sur l'éloquence.

« morts pour nous instruire? Il n'est point
« nécessaire que les morts reviennent, ni que
« quelqu'un sorte du tombeau : ce qui entre
« aujourd'hui dans le tombeau, doit suffire
« pour nous convertir. »

LIX.

Des talents oratoires de Fénelon.

S'il n'est pas nécessaire, pour être placé au plus haut rang parmi les orateurs, d'avoir composé un grand nombre de chefs-d'œuvre; s'il suffit pour fonder en ce genre une renommée éclatante, d'avoir illustré son talent par un ou deux discours du premier ordre, ou même simplement d'une imposante célébrité, comme Pline en composant le panégyrique de Trajan, et peut-être Fléchier en prononçant l'oraison funèbre de Turenne, infiniment supérieure à tous ses autres ouvrages; si une pareille distinction suffit enfin pour consacrer une grande réputation oratoire, et même pour partager la gloire de ces génies plus féconds qui jouissent des honneurs de la primauté dans la carrière de l'éloquence; on peut ajouter avec confiance à la liste de nos plus célèbres orateurs sacrés, sur laquelle l'opinion publique n'inscrit encore que Bossuet, Bourdaloue et Massillon, le nom

d'un écrivain supérieur en goût comme en talent aux deux panégyristes de Trajan et de Turenne, je veux dire, le nom chéri de Fénelon, qui s'est associé à la prééminence de nos trois immortels prédicateurs, et marche leur égal, sans avoir besoin d'autres titres que deux discours qui lui en assurent le droit aux yeux de la postérité.

C'est louer beaucoup, je le sens : c'est exalter surtout fort tard, après plus d'un siècle révolu, l'éloquence de Fénelon, que de l'assimiler à de tels rivaux dans le genre de la chaire. Mais, outre que l'enthousiasme seroit sans doute excusable, en réclamant contre un déni de justice, mon admiration ne demande nullement à être crue sur parole. Je produirai dans un instant les preuves qui la motivent; et je reconnaitrai que j'ai tort, si les citations les plus triomphantes ne servent pas de fondement à mes éloges.

L'un des titres oratoires sur lesquels je fonde mon opinion, est le sublime et pathétique discours que Fénelon prononça dans l'église collégiale de Lille, en 1708, quand il fit la consécration du prince de Bavière, archevêque-électeur de Cologne. C'est une pièce d'éloquence du premier ordre. J'ai suffisamment manifesté, et le jugement des gens de lettres a pleinement

confirmé la haute admiration dont m'avoit transporté la lecture de ce bel ouvrage, lorsque j'élevai le premier ma foible voix pour l'exalter comme un chef-d'œuvre digne de Bossuet, dans un temps où il étoit entièrement oublié ou plutôt généralement inconnu.

Le second sermon sur lequel j'appelle l'attention publique fut prêché une seule fois, aux missions étrangères, le jour de l'Épiphanie, en 1685 (1), par l'abbé de Fénélon, qui étoit alors âgé de trente-quatre ans, et dont le goût et le talent étoient par conséquent déjà parvenus à toute leur maturité. Dans le premier enthousiasme que m'inspira, il y a long-temps, la découverte de ce nouveau titre de gloire qui doit tant illustrer l'éloquence de l'archevêque de Cambrai, j'invitai plusieurs gens de lettres à entendre un très beau sermon de Bossuet, qui n'étoit encore connu de personne; ils furent tous ravis d'admiration, et s'écrièrent unanimement que *l'aigle brillant de Meaux étoit seul*

(1) Cette date est certaine. Fénélon étoit né en 1651. La seconde ambassade de Siam, qui étoit à Paris, selon le témoignage formel de Fénélon dans ce même discours, au moment où il fut prononcé, se trouva sur le passage du roi, dans la galerie de Versailles, le 27 novembre 1684. Le roi de Siam avoit envoyé à Paris, en 1680, d'autres ambassadeurs qui périrent en mer.

capable de s'élever à une si grande hauteur. On croyoit y voir , tantôt le génie et le pathétique de saint Jean Chrysostôme, souvent les élans et l'élévation de Bossuet, mais toujours une pureté unique de goût et une perfection inimitable de style qu'on ne pouvoit assez admirer. Après avoir bien joui de l'ivresse et de l'enthousiasme de nos académiciens, j'excitai encore plus de surprise en montrant que l'ouvrage étoit de Fénélon. Le discours ne leur en paroissoit que plus beau. On se demandoit avec étonnement quel fond on pouvoit faire sur les succès en littérature, quand on voyoit une aussi grande renommée que celle de Fénélon, insuffisante depuis plus d'un siècle pour sauver de l'oubli un chef-d'œuvre d'un tel écrivain, dont la gloire inspire tant d'intérêt à la nation.

Fénélon divise son sermon en deux parties, les motifs de joie et les motifs de crainte que doit inspirer aux chrétiens la vocation des gentils.

A la suite d'une allégorie où il déploie toute la magnificence de la poésie, en peignant l'Église sous l'image de Jérusalem, et après un sublime tableau de la propagation de l'Évangile, qu'on trouve au commencement du premier point, Fénélon nous montre, dès l'origine du christianisme, « l'Église déjà plus étendue

« que cet empire qui se vançoit d'être lui seul
« tout l'univers. Les régions sauvages et inac-
« cessibles du Nord, que le soleil éclaire à peine
« de ses rayons, ont vu la lumière céleste. Les
« plages brûlantes de l'Afrique ont été inondées
« des torrents de la grâce. » Voici comment il
retrace aussitôt l'invasion de Rome et la con-
version de ses farouches vainqueurs : « Regar-
« dez ces peuples barbares qui firent tomber
« l'empire romain. Dieu les a tenus en réserve
« sous un ciel glacé, pour punir Rome païenne
« et enivrée du sang des martyrs : il leur lâche
« la bride, et le monde en est inondé. Mais en
« renversant cet empire, ils se soumettent à
« celui du Sauveur. Tout ensemble ministres
« des vengeances, et objets des miséricordes
« sans le savoir, ils sont menés comme par la
« main au devant de l'Évangile ; et c'est d'eux
« qu'on peut dire à la lettre qu'ils ont trouvé
« le Dieu qu'ils ne cherchoient pas. »

L'orateur parcourt l'Europe et le globe en-
tier, avec l'essor d'un génie prophétique et avec
l'impétuosité des mouvements les plus soute-
nus, les plus entraînants et les plus variés, pour
mieux célébrer les conquêtes de la croix dans
les missions de l'Orient. « Que reste-t-il ? Peu-
« ples de l'extrémité de l'Orient, votre heure
« est venue. Alexandre, ce conquérant rapide

« que Daniel dépeint comme ne touchant pas
« la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de
« subjuguier le monde entier, s'arrêta bien loin
« en deçà de vous; mais la charité va plus loin
« que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les
« déserts, ni les montagnes, ni la distance des
« lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant
« de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu
« fatal de la ligne où l'on découvre un ciel nou-
« veau, ni les flottes ennemies, ni les côtes bar-
« bares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu en-
« voie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les
« nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que
« le midi, que l'orient, que les îles inconnues
« les attendent et les regardent en silence ve-
« nir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces
« hommes qu'on voit arriver du haut des mon-
« tagnes, apporter la paix, annoncer les biens
« éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion !
« ton Dieu régnera sur toi ! Les voici ces nou-
« veaux conquérants qui viennent sans armes,
« excepté la croix du Sauveur. Ils viennent non
« pour enlever les richesses et répandre le sang
« des vaincus, mais pour offrir leur propre sang
« et communiquer le trésor céleste. Peuples qui
« les vîtes venir, quelle fut d'abord votre sur-
« prise, et qui peut la représenter ! Des hom-
« mes qui viennent à vous, sans être attirés par

« aucun motif, ni de commerce, ni d'ambition,
« ni de curiosité; des hommes qui sans vous
« avoir jamais vus, sans savoir même où vous
« êtes, quittent tout pour vous, et vous cher-
« chent à travers toutes les mers avec tant de
« fatigues et de périls, pour vous faire part de
« la vie éternelle qu'ils ont découverte! Nations
« ensevelies dans l'ombre de la mort, quelle
« lumière sur vos têtes! »

Fénélon vous transporte avec lui dans le royaume de Siam et dans le Japon. Cette sage sobriété d'imagination, sans laquelle il n'existe point de goût, lui permet de coordonner ses tableaux avec tant de mesure et d'art, qu'ils ont toujours de l'effet et de l'éclat, sans qu'on y trouve jamais ni effort ni enluminure. Il invite les ministres de la religion à se dévouer à ce ministère apostolique dans l'Orient. Tout à coup, il ne craint pas de se faire une objection aussi frappante qu'imprévue : il se cite lui-même au tribunal de son auditoire : il ose se demander pourquoi il ne marche pas en personne à la tête des missionnaires dont il enflamme le zèle, et pourquoi il se borne à exciter de loin ses frères en exaltant une œuvre si méritoire, au lieu de leur en donner l'exemple? A la surprise qu'excite cette courageuse franchise, succèdent l'émotion plus vive encore et le pieux

attendrissement qu'inspire l'humilité sublime avec laquelle il répond aussitôt :

« Que ne puis - je aujourd'hui, mes frères,
 « m'écrier comme Moïse aux portes du camp
 « d'Israël : *Si quelqu'un est au Seigneur, qu'il*
 « *se joigne à moi!* Dieu m'en est témoin, Dieu
 « devant qui je parle, Dieu à la face duquel je
 « sers chaque jour, Dieu qui lit dans les cœurs
 « et sonde les reins; Seigneur! vous le savez,
 « que c'est avec confusion et douleur qu'en ad-
 « mirant votre œuvre, je ne me sens ni les for-
 « ces ni le courage d'aller l'accomplir. Heureux
 « ceux à qui vous donnez de s'y dévouer! Heu-
 « reux moi-même, malgré ma foiblesse et mon
 « indignité, si mes paroles peuvent allumer dans
 « le cœur de quelque saint prêtre, cette flam-
 « me céleste dont un pécheur comme moi ne
 « mérite pas de brûler! »

L'inépuisable imagination de l'archevêque de Cambrai ne cesse, dans toute la suite de ce discours, de nous présenter des tableaux qui se succèdent sans se ressembler jamais, et croissent toujours de splendeur et d'intérêt. Un si heureux essai doit faire amèrement regretter à notre admiration qu'en prêchant habituellement dans son diocèse, d'abondance de cœur, il n'ait pas écrit un plus grand nombre de sermons, qui eussent mis son talent oratoire dans un si beau

jour, et lui auroient assuré dans la carrière de l'éloquence le même rang que lui garantit le Télémaque dans notre littérature.

En transportant ses auditeurs dans ces régions lointaines, où il se plaît à découvrir les consolations et les triomphes de nos missionnaires, Fénelon nous peint la ferveur et la piété des peuples orientaux, avec beaucoup plus d'intérêt et de verve, et néanmoins avec autant de naturel et de vérité, que l'abbé Fleury quand il retrace les mœurs des premiers chrétiens. « Là, dit-il, on n'ose montrer à ces fidèles enflammés nos tièdes chrétiens d'Europe, de peur que cet exemple contagieux ne leur apprenne à aimer la vie, et à ouvrir leurs cœurs aux joies empoisonnées du siècle. L'Évangile dans son intégrité fait encore sur eux toute son impression naturelle. Il forme des pauvres bienheureux, des affligés qui trouvent le bonheur dans les larmes, et des riches qui craignent d'avoir leur consolation dans ce monde. Tout milieu entre le siècle et Jésus-Christ est ignoré. Ils ne savent que prier, se cacher, souffrir, espérer. O aimable simplicité ! O foi vierge ! O joie pure des enfants de Dieu ! O beauté des anciens jours que Dieu ramène sur la terre, et dont il ne reste plus parmi nous qu'un triste et honteux souvenir ! »

Au commencement de la seconde partie, Fénelon retrace avec la plus mâle et la plus riche éloquence la proscription des juifs et la défection de la croyance catholique dans ces vastes régions du Levant, « d'où la foi, dit-il, s'est
« levée sur nos têtes comme le soleil. Que sont
« devenues ces fameuses églises-mères d'Alexan-
« drie, d'Antioche, de Jérusalem, de Cons-
« tantinople, qui en avoient d'innombrables
« sous elles? C'est là que les conciles ont pro-
« noncé ces oracles qui vivront éternellement.
« Cette terre étoit arrosée du sang des martyrs :
« le désert même y florissoit par ses solitaires.
« Mais tout est ravagé sur ces montagnes autre-
« fois décollantes de lait et de miel, et qui
« sont maintenant les cavernes inaccessibles des
« serpents et des basilics. Que reste-t-il sur les
« côtes d'Afrique, où les assemblées d'évêques
« étoient aussi nombreuses que les conciles uni-
« versels, et où la loi de Dieu attendoit son
« explication de la bouche d'Augustin? Je n'y
« vois plus qu'une terre encore fumante de la
« foudre que Dieu y a lancée. »

Rien n'est au-dessus de ce dernier trait, qu'enverrait à Fénelon la verve la plus poétique. Je me trompe : on va voir un autre mouvement oratoire d'une impétuosité encore plus véhémence, et une peinture de mœurs tracée

avec un burin beaucoup plus profond et plus énergique. C'est cet entassement d'idées, d'un effet toujours croissant, dont les grands orateurs déployent quelquefois la puissance pour subjuguier et entraîner leur auditoire, par le développement du lieu commun que les Latins appeloient *conglobata*, en précipitant, avec la rapide accélération d'un grand fleuve qui roule ses eaux à pleins bords, une éloquence impétueuse dont le mouvement continu entraîne tout ce qu'elle rencontre dans son cours.

« Que feroit, poursuit Fénelon, que feroit
« plus long-temps la foi parmi nous, chez des
« peuples corrompus jusqu'à la racine, qui ne
« portent encore le nom de fidèles que pour le
« flétrir et le profaner? Lâches et indignes chré-
« tiens! par vous le christianisme est méconnu
« et avili; par vous le nom de Dieu est blas-
« phémé parmi les gentils; vous n'êtes plus
« qu'une pierre de scandale à la porte de la
« maison de Dieu, pour faire tomber ceux qui
« viennent y chercher Jésus-Christ... La mode
« est une loi tyrannique à laquelle on sacrifie
« toutes les autres. Le dernier devoir est celui
« de payer ses dettes. Les prédicateurs n'osent
« plus parler pour les pauvres, à la vue d'une
« foule de créanciers dont les clameurs montent
« jusqu'au ciel. Ainsi la justice fait taire la cha-

« rité, et la justice elle-même n'est plus écou-
« tée. Sous prétexte de se polir, on s'est amolli
« pour la volupté et endurci contre la vertu.
« On invente chaque jour à l'infini de nouvelles
« nécessités pour autoriser les passions les plus
« odieuses. Ce qui étoit d'un faste scandaleux
« dans les conditions les plus élevées, il y a
« quarante ans, est devenu une bienséance pour
« les plus médiocres. Détestable raffinement de
« nos jours ! la misère et le luxe augmentent
« comme de concert : on est prodigue de son
« bien et avide de celui des autres. Les hommes
« tombent dans les langueurs mortelles de l'en-
« nui, dès qu'ils ne sont plus animés par la fu-
« reur de quelque passion. Est-ce donc là être
« chrétien ? Allons, allons dans d'autres terres
« où nous ne soyons plus réduits à voir de tels
« disciples de Jésus-Christ. O foi chrétienne !
« vengez-vous. Laissez une éternelle nuit sur
« la face de cette terre couverte d'un déluge
« d'iniquités. O Dieu ! que vois-je ? où sommes-
« nous ? le jour de la ruine approche, et les
« temps se hâtent d'arriver. Que vous dirai-je,
« Seigneur ? souvenez-vous de notre misère et
« de votre miséricorde. »

Est-ce le *cygne de Cambrai*, ou saint Jean Chrysostôme devenu moins diffus dans la pompe de son style, ou l'évêque de Meaux, que l'on

croit entendre, quand la religion et la vertu éplorées réunissent ainsi les accents les plus sublimes de l'éloquence dans ces épanchements de douleur, de consternation et de pitié? N'est-ce même pas ici le ton et la véhémence de l'*Hercule orateur*, selon l'expression de Cicéron (1), en parlant de Démosthène? Je ne puis m'arrêter aux beautés de détail, à l'énergie et à l'élégance d'élocution qui me frappent dans ce morceau, et qu'il me seroit si doux de pouvoir analyser. Mais à la vue de ces tableaux si riches et si variés, hésiterons-nous, un seul instant, d'appeler par acclamation l'immortel archevêque de Cambrai au premier rang de nos orateurs? Ce n'est pas la multitude, c'est l'importance des titres qui fixe les places dans le temple de la gloire. Or, j'avoue que je ne connois dans l'éloquence sacrée aucun chef-d'œuvre à côté duquel on ne puisse placer avec honneur un discours si propre à inspirer et à justifier l'admiration des connoisseurs. La meilleure et même la seule bonne manière de louer le génie oratoire sera toujours de le soumettre à la plus concluante de toutes les épreuves, en citant ainsi, non pas un beau trait isolé qu'on pourroit découvrir par hasard dans un mauvais ouvrage,

(1) *Quasi Herculem oratorem senties. Brutus. 57.*

mais plusieurs de ces morceaux soutenus qui caractérisent les talents du premier ordre, et que la médiocrité n'atteint jamais.

L'archevêque de Cambrai, environné de tout l'éclat de sa renommée, fit imprimer lui-même ce discours sous son nom, en 1706, dans son *Recueil de sermons choisis sur différents sujets, à Paris, chez Cusson*, vol. in-12 de 314 pages, d'une très belle édition. On le trouve aussi à la page 139 du 7^e tome in-4^o des œuvres de Fénelon, magnifiquement imprimées par M. Pierre Didot l'aîné, en 1791. Quand je le lus pour la première fois, quelque vive et profonde que fût mon admiration pour son illustre auteur, je ne pus me défendre d'un mouvement de surprise, en voyant à quelle haute région de l'éloquence s'élevoit la souplesse de ce talent si varié qui savoit prendre tous les tons, et qui, en traitant toute espèce de sujets, paroissoit toujours se retrouver dans son véritable genre. Il me sembloit que dans les écrits de ce grand homme je n'avois pas joui jusqu'alors d'un style si nerveux et si robuste, soutenu par des nombres forts et vigoureux, mais toujours naturels et libres. Je croyois y reconnoître à chaque page, selon l'image de Denys d'Halicarnasse, ces mots saillants, ces figures détachées, ces idées plus apparentes, enfin ces traits de génie qui domi-

ment dans une composition oratoire, *comme on découvre à l'horizon les pointes de rochers qui s'élèvent par-dessus les montagnes.*

Je fus tellement frappé des beautés sublimes dont ce sermon est rempli d'un bout à l'autre, et si étonné de n'en avoir jamais entendu parler, que ne pouvant m'expliquer à moi-même ce scandaleux oubli ou cette inconcevable injustice, je voulus savoir si, au moment où il fut imprimé pour la première fois, les contemporains de Fénelon l'avoient mieux apprécié que la postérité. L'époque de sa publication ne pouvoit être ni plus défavorable ni plus malheureuse. Cette même année 1706 mit le comble aux revers de la France en Espagne, en Italie et en Allemagne. On ne s'occupoit guère d'éloquence à Paris, au milieu des désastres de Ramillies et de Turin. Le recueil de ces discours publiés par l'archevêque de Cambrai disparut tristement alors dans nos calamités publiques.

Je découvris néanmoins l'annonce et le jugement de cet ouvrage dans le Journal des Savants, du 14 juin 1706. Voici les propres termes du compte qu'on en rendit au public : « On remarque dans ce sermon un tour singulier, « des expressions vives et brillantes, un feu et « une énergie qu'on ne trouveroit pas aisément « ailleurs. L'orateur fait paroître une imagina-

« tion si riche et en même temps si rapide dans
« ses mouvements, qu'on craint d'abord qu'il
« ne soit, comme la plupart des autres person-
« nes de ce caractère, sujet à manquer contre
« la justesse ; mais on se rassure aisément, dès
« qu'on examine l'ordre qu'il suit, les raison-
« nements qu'il fait, et le rapport naturel qui
« lie ses pensées les unes avec les autres. »

Il faut regretter pour la gloire de Massillon, qui jouissoit à cette époque de toute l'autorité de sa renommée dans la carrière de l'éloquence, et qui étoit alors, comme l'auteur immortel du *Télémaque*, sinon en disgrâce, du moins écarté de la cour (1), qu'il n'ait pas eu le courage si digne de lui d'exercer un noble droit d'initiative, pour rendre hautement justice à Fénélon. Oh ! combien j'en aimerois plus encore l'auteur du *Petit Carême* ! Un orateur dont le jugement étoit d'un si grand poids se seroit honoré lui-même, s'il eût saisi l'à-propos, et signalé l'appa-

(1) Massillon prêcha en 1704, avec le plus grand succès, son dernier Carême dans la chapelle du roi. Louis XIV ne crut pas pouvoir mieux lui témoigner sa satisfaction, qu'en lui disant, au milieu de sa cour, qu'il vouloit l'entendre désormais tous les deux ans. L'intrigue effrayée manœuvra si bien que Massillon ne reparut plus dans la chaire de Versailles, durant tout le reste du règne.

rition d'un pareil chef-d'œuvre, en avertissant et en consacrant par son suffrage l'admiration publique. Il s'en faut de beaucoup que le Journal des Savants l'ait dignement apprécié; mais cet éloge, quelque insuffisant qu'on le trouve, a été jusqu'à présent le plus honorable, ou plutôt l'unique tribut d'estime que ce discours ait attiré à l'éloquence de Fénelon.

Les critiques et les biographes qui ont parlé ensuite de ce recueil sans daigner faire jamais aucune mention du beau sermon pour l'Épiphanie, c'est-à-dire, sans l'avoir lu, tels que l'abbé Goujet dans sa Bibliothèque Française, l'abbé Albert dans son Dictionnaire des Prédicateurs, les rédacteurs des Dictionnaires historiques, tous les compilateurs qui les ont suivis, en se copiant les uns les autres, ainsi que les journalistes qui ont rendu compte dans ces derniers temps des collections où un ouvrage si remarquable se trouve réimprimé, supposent sans aucun fondement que ces discours furent les *productions précoces de la jeunesse du prélat; qu'ils semblent avoir été faits sans préparation!* qu'on y trouve les fleurs, mais non pas encore les fruits de son génie; et que nous n'avons rien de Fénelon dans le genre de l'éloquence sacrée, *qu'on puisse placer au premier ni même au second rang.* Je ne rapporte ici de

si étranges jugements que pour en faire expier enfin l'injustice et la honte à leurs auteurs.

LX.

Des prédicateurs françois du second rang.

Quand j'inscris le nom de Fénelon sur la plus glorieuse liste des orateurs françois, je dois relever encore un hommage si juste et si bien motivé, en observant que nos prédicateurs de la deuxième classe, où les relègue le génie dominant de nos éternels modèles, formeroient incontestablement la première chez toutes les autres nations de l'Europe; et qu'il n'en est même aucune chez laquelle les ministres de la parole égalent en éloquence les nombreux sermonnaires; que la supériorité de nos grands maîtres nous oblige de présenter en seconde ligne.

La collection d'un si grand nombre de discours très estimables est devenue tellement volumineuse, que la lecture entière en est réservée à un petit nombre de personnes pieuses, ou plutôt aux seuls écrivains du même genre. C'est dans ces sermons que les jeunes candidats de la chaire, dépourvus de talent, se permettent quelquefois des plagiats ignorés; car on ne vole guère impunément en littérature que les pauvres ou les riches obscurs. Les larcins de cette es-

pèce qu'on tenteroit de s'approprier dans les discours des orateurs les plus célèbres, seroient promptement dénoncés au public. La plupart des ecclésiastiques, et surtout les prédicateurs qui composent ce qu'ils débitent, lisent communément la totalité, et habituellement ensuite quelques-uns de ces chefs-d'œuvre dont les principales beautés leur sont très familières.

Il ne faut rien retrancher des recueils sacrés de Bourdaloue et de Massillon ; mais un zèle éclairé pour la gloire de Bossuet pourroit faire peut-être dans les ébauches de ses prédications, publiées avec trop peu de discernement et de goût, un choix commandé par le respect dû à une si grande renommée. Je me souviens que, durant le cours de mes études oratoires, l'admiration dont j'étois frappé à la lecture de plusieurs discours oubliés dans les collections inférieures de la chaire, me suggéroit souvent le désir de les voir revivre dans un répertoire des plus beaux sermons composés par nos orateurs du second rang. Ce seroit le plus sûr moyen d'étendre leur réputation et de perpétuer leur mémoire. L'effrayante multiplicité des livres, depuis la découverte de l'imprimerie, présage infailliblement qu'en tout genre, une réduction sévère des écrivains à ce qu'ils auront fait d'excellent, pourra seule conserver les produc-

tions qui ne sont pas consacrées par une réputation éclatante, ou qui, étant même empreintes du sceau du génie, se trouveront étouffées sous un amas d'ouvrages médiocres. Les deux chefs-d'œuvre que j'ai cités de Fénelon appartiennent éminemment à la première classe du genre ; mais l'impossibilité de donner à quelques feuilles éparses la consistance tutélaire d'un volume (1), obligerait de les placer à la tête de nos sermons choisis parmi les plus beaux du second ordre. Ces orateurs sauvés de l'oubli s'enorgueilliroient, au fond de la tombe, de se voir rapprochés de lui par une si glorieuse société. Le grand nom de l'archevêque de Cambrai deviendrait le plus bel ornement d'une collection si désirable. On ne sauroit donner un plus majestueux péristyle à ce nouveau temple de l'éloquence.

Des extraits traduits de Lingendes, quelques discours de Fléchier, en laissant à part les oraisons funèbres que celle de Turenne conserve et ternit, Cheminai, Fromentière, La Parisière, Mascaron, Bretonneau, Lejeune, Larue, Griffet, Pérusseau, Ségaud, Le Chapelain, Neuville, Molinier, La Boissière, les Terrasson,

(1) On le pourroit, en ajoutant à ces deux discours de Fénelon, ses Dialogues et sa Lettre sur l'éloquence.

l'abbé Poulle, le père Élisée carme déchaussé, Beauvais, évêque de Senez, l'abbé Cambacérès, l'abbé de Boismont, etc., etc., offriraient aux choix du goût plusieurs éloquents sermons, qu'on liroit avec beaucoup d'intérêt et de fruit. Ce recueil ne devrait guère excéder les limites dans lesquelles Massillon et Bourdaloue ont renfermé leurs compositions, c'est-à-dire, tout au plus vingt volumes, en y comprenant plusieurs oraisons funèbres dignes d'être conservées, et quelques panégyriques signalés par les suffrages du public.

Plusieurs de nos orateurs de la seconde classe ne fourniroient peut-être qu'un ou deux discours à ce répertoire, comme, par exemple, le père La Boissière oratorien, son beau sermon sur les grandeurs de Jésus-Christ; Mascaron, son oraison funèbre de Turenne; un anonyme, l'oraison funèbre très remarquable de Charles Emmanuel III, roi de Sardaigne, imprimée à Paris en 1773, sous le nom d'un vicaire de Chambéry; l'abbé de Boismont, ses oraisons funèbres du dauphin et de Louis XV, avec son sermon sur la fondation d'un hospice pour les militaires et les prêtres infirmes, discours par lequel il termina sa carrière, et dont la seconde partie fut le plus glorieux triomphe de son talent; l'abbé Ségui, son panégyrique de saint

Louis, et peut-être, à cause du début qui fit beaucoup d'effet, son oraison funèbre du maréchal de Villars; l'abbé Couturier, son panegyrique de saint Louis, etc., etc., etc. Le succès d'une telle réunion de sermons choisis eût été infaillible dans le temps où un nombreux clergé séculier et régulier, et une multitude de fidèles ou d'amateurs, recherchoient avidement toutes les productions de la chaire.

LXI.

D'un discours du père Guénard, jésuite.

Je proposerois volontiers d'ajouter à ce recueil un bel ouvrage qui semble étranger à l'éloquence sacrée, mais qui s'y rallie naturellement par son objet le plus important, et par les excellents principes dont s'y embellit encore le rare talent de l'orateur. On pourroit ne pas trouver partout, sous sa main, deux feuilles volantes, précieuses à conserver, et qui ne sauroient être placées plus convenablement dans aucun autre dépôt littéraire; c'est l'éloquent discours du père Guénard, jésuite, sur cette question : *En quoi consiste l'esprit philosophique? Les caractères qui le distinguent et les bornes qu'il ne doit jamais franchir, conformément à ces paroles de saint Paul : NON PLUS SAPERE QUAM OPORTET SAPERE.* Cet

écrit, dont le succès eut le plus grand éclat, remporta le prix au jugement de l'Académie Française, en 1755. Il précéda, par conséquent, de quatre années, l'éloge du maréchal de Saxe, premier essai de ce genre publié par Thomas. J'invite les admirateurs de ce dernier écrivain, qui lui attribuent la gloire d'avoir introduit l'éloquence dans les concours académiques, à lire avec attention cette production de l'un de ses prédécesseurs dans la même lice; ils y trouveront des beautés oratoires du premier ordre, que rien n'éclipse assurément dans les éloges couronnés depuis par l'Académie.

Le jeune père Guénard avoit incomparablement plus de talent pour l'éloquence que tous ses émules et confrères jésuites, Millot, Courtois et Cérutti, qui remportoient à cette époque des prix d'éloquence dans nos sociétés littéraires. On admira, en lisant son unique ouvrage imprimé, une grande étendue et une égale justesse d'esprit, réunies à une métaphysique neuve et profonde qui n'attiédit jamais la chaleur dont sa composition est susceptible. Mais on eut lieu de regretter que l'écrivain, beaucoup trop resserré, par l'inexcusable programme de l'Académie, dans les bornes d'une demi-heure de lecture sur une si vaste matière, ne les eût pas franchies, au lieu de sacrifier son sujet à cette loi du con-

cours, et qu'il se fût réduit à une ébauche, en appliquant uniquement les rapports de l'esprit philosophique à la religion, à l'éloquence et à la poésie, tandis qu'il auroit dû en étendre les effets à l'agriculture, aux beaux-arts, à l'administration, à la société, enfin à tous les autres objets scientifiques, moraux, politiques, législatifs, littéraires, mécaniques, etc., etc., sur lesquels s'exerce visiblement son influence. L'auteur lui-même se plaint avec raison, et à plusieurs reprises, *de ne pouvoir, dit-il, qu'indiquer en courant une foule de choses qu'il faudroit approfondir, et de jeter à l'écart la plus grande partie de son sujet.* Cet écrit a donc le singulier défaut, ou, si l'on veut, le rare mérite d'être évidemment trop court. C'est l'unique reproche qu'on puisse faire à l'orateur ou plutôt à ses juges, auxquels il auroit dû désobéir par un chef-d'œuvre, en traitant complètement la question proposée, au lieu de restreindre son travail à une simple mais sublime esquisse.

Je vais en extraire quatre ou cinq passages de quelque étendue et d'une différente couleur, soit pour mettre le lecteur à portée de juger lui-même du mérite de l'écrivain, soit pour justifier la haute estime avec laquelle j'en parle, soit enfin parce que ce discours se trouve relégué dans le seul recueil de l'Académie, qui n'a

que peu de lecteurs. A l'époque où il parut, son auteur, si digne d'inspirer de justes regrets aux amis des lettres, le père Guénard, s'annonçoit dans la carrière de l'éloquence par le plus grand talent qu'il y eût parmi les jésuites, et même dans toute la jeune littérature. Il n'est cependant guère connu aujourd'hui que des gens de lettres dont j'ai peut-être éveillé l'admiration, par le zèle avec lequel j'ai dès long-temps rappelé une si belle composition oratoire, dont on n'osoit, pour ainsi dire, parler pendant la vie de Thomas, soit par une prudente réticence d'esprit de parti, soit même de peur de déprimer peut-être ce respectable académicien, par le souvenir d'une rivalité si redoutable. On ne conceit pas qu'un écrivain dont le début autorisoit de si hautes espérances, et proclamoit un orateur qui sembloit consacré à la chaire où alors il n'eût point trouvé de rivaux, ne se soit plus ensuite signalé par de nouveaux succès, ni dans le même genre ni dans aucun autre (1). C'est

(1) Guénard étoit né en 1730 dans un village près de Nancy. Dès l'âge de seize ans il entra chez les jésuites, après avoir fait son cours d'études avec le succès le plus brillant dans leur collège de Pont-à-Mousson. Ses instituteurs l'affilièrent à leur province de Champagne. Il étoit d'une foible complexion, et il eut toujours une

une vraie calamité pour notre littérature qu'il ait vécu entièrement ignoré dans sa retraite en Lorraine, pendant quarante années; et c'est aussi une étrange fatalité qu'il soit mort dans l'obscurité la plus profonde, après avoir illustré sa jeunesse par un triomphe si mémorable. Le temps manqua sans doute aux jésuites pour déployer, en faveur du père Guénard, l'esprit de corps, ou plutôt de famille, qu'on leur attribuoit à un si rare degré, et leur ardente sollicitude à développer par la plus habile destination, comme à prôner avec le zèle le plus officieux, tous les talents dignes de rehausser l'éclat de leur compagnie.

Eh! quel lustre ne devoit pas attendre en effet

mauvaise santé. Durant les orages de la révolution, ce vertueux écrivain se crut malheureusement obligé, pour conserver sa vie, de brûler, sous le régime de la terreur, l'unique manuscrit d'un grand ouvrage sur la religion, auquel il travailloit depuis vingt-cinq ans : c'est une perte irréparable. On exaltoit depuis plusieurs années cette *Apologie du christianisme*, comme l'un des chefs-d'œuvre du siècle. Je le crois aisément sur la foi d'un si beau talent et des dernières pages de son discours, où il traite le même sujet d'une manière neuve, avec une dialectique et une éloquence qui rappellent les écrits polémiques de Bossuet. On assure que Guénard est mort en Lorraine au commencement de l'année 1795.

d'un tel disciple cette fameuse société, le seul corps, dit l'abbé Raynal, qui ait jamais aimé la gloire? Voici d'abord sous quelles couleurs le père Guénard a su peindre Descartes, qui, par les deux nouvelles et sublimes conceptions d'appliquer l'algèbre à la géométrie, et d'expliquer tous les phénomènes de la nature en les soumettant aux règles de la mécanique, se montra le premier homme d'un génie créateur, dont la France pût s'honorer depuis la renaissance des lettres.

« L'esprit humain, après s'être traîné deux
 « mille ans sur les vestiges d'Aristote, se trou-
 « voit encore aussi loin de la vérité. Enfin pa-
 « rut en France un génie puissant et hardi qui
 « entreprit de secouer le joug du prince de l'é-
 « cole. Cet homme nouveau vint dire aux au-
 « tres hommes, que, pour être philosophe, il
 « ne suffisoit pas de croire, mais qu'il falloit
 « penser. A cette parole toutes les écoles se
 « troublèrent (1). Une vieille maxime régnoit
 « encore : Le maître l'a dit, *ipse dixit*. Cette
 « maxime d'esclave irrita tous les esprits foibles
 « contre le père de la philosophie pensante : elle

(1) C'est une imitation heureuse de cette phrase de Fléchier dans l'exorde de l'oraison funèbre de Turenne : *A ces cris le Jourdain se troubla, etc.*

« le persécuta comme novateur et comme im-
« pie, le chassa de royaume en royaume; et l'on
« vit Descartes s'enfuir, emportant avec lui la
« vérité, qui malheureusement ne pouvoit pas
« être ancienne tout en naissant. Cependant,
« malgré les cris et la fureur de l'ignorance, il
« refusa toujours de jurer que les anciens fus-
« sent la raison souveraine; il prouva même
« que ses persécuteurs ne savoient rien, et qu'ils
« devoient désapprendre tout ce qu'ils croyoient
« savoir. Disciple de la lumière, au lieu d'in-
« terroger les morts et les dieux de l'école, il
« ne consulta que les idées claires et distinctes,
« la nature et l'évidence. Par ses méditations
« profondes, il tira presque toutes les sciences
« du chaos; *et, par un coup de génie plus grand*
« *encore, il montra le secours mutuel qu'elles*
« *devoient se prêter, les enchaîna toutes ensem-*
« *ble, les éleva les unes sur les autres; et se*
« *plaçant ensuite sur cette hauteur, il marchoit,*
« *avec toutes les forces de l'esprit humain ainsi*
« *rassemblées, à la découverte de ces grandes*
« *vérités que des génies plus heureux sont ve-*
« *nus enlever après lui, mais en suivant les sen-*
« *tiers de lumière que Descartes avoit tracés. Ce*
« fut donc le courage et la fierté d'esprit d'un
« seul homme, qui causèrent dans les sciences
« cette heureuse et mémorable révolution dont

« nous goûtons aujourd'hui les avantages avec
« une superbe ingratitude. Il falloit aux scien-
« ces un homme de ce caractère, un homme
« qui osât conjurer tout seul avec son génie
« contre les anciens tyrans de la raison, qui osât
« fouler aux pieds ces idoles que tant de siècles
« avoient adorées. Descartes se trouvoit enfer-
« mé dans le labyrinthe avec tous les autres
« philosophes; *mais il se fit lui-même des ailes*
« *et s'envola, frayant ainsi de nouvelles routes*
« *à la raison-captive.* »

J'ai souligné entre tant de beautés du premier ordre, qui font ressortir dans ce mémorable portrait le génie créateur et en action de Descartes, quelques aperçus plus frappants par la nouveauté, la profondeur et la vérité des pensées, et en même temps les images les plus remarquables par la sublimité du style. C'est l'imagination du Pline françois que le père Guénard va nous retracer, mais, si j'ose le dire, sans aucun de ses systèmes romanesques, et même avec plus de verve oratoire que n'en avoit montré le philosophe de Montbard, au moment où le jeune candidat célèbre, en l'expliquant avec toute la perspicacité et la compréhension du génie, le talent, éminemment propre à l'esprit philosophique, d'appeler l'esprit humain vers les affinités secrètes des grandes idées, et de les

enchaîner toutes par l'attraction et la force des analogies. Je ne transcris point ici ces trois pages également étonnantes par l'élocution, par les mouvements et par les traits brillants de lumière dont elles étincellent ; je me borne à les indiquer à l'admiration des connoisseurs. Assigner à un athlète qui entre dans la lice de l'éloquence un tel rival dans l'art d'écrire, c'est élever bien haut, je l'avoue, mes objets de comparaison. Mais il est à désirer, ce me semble, pour la gloire du père Guénard, que l'on confronte la théorie profonde et vraiment oratoire de ce tableau tracé par son imagination, aux morceaux de ce genre que notre historien de la nature a écrits avec le plus d'éclat et de sagacité, et précisément sur la même matière ; par exemple, dans le discours de réception de Buffon, dont j'ai déjà rappelé les principes et les vues sur le style. J'oserai donc soumettre avec confiance l'esquisse couronnée par l'Académie à l'épreuve d'un si honorable parallèle. Le nouvel orateur se distingue déjà par ce grand caractère du véritable talent, qui consiste à dire toujours assez dans chaque phrase, et à n'y dire jamais rien de trop. Ses expressions ont de la hardiesse et de la pompe, mais sans enflure et sans déclamation ; et il enchaîne ses idées avec cet ordre et cette progression qui dénotent la

sagesse de l'esprit, la fécondité de la pensée et la maturité du goût.

Je veux me renfermer dans les rapports ou du moins dans les analogies de la chaire. Voici donc le superbe aspect sous lequel le scrutateur éloquent de l'esprit philosophique en présente l'alliance avec le génie des lettres et des arts dans les productions du goût :

« Par rapport aux ouvrages de goût, pour-
« suit le père Guénard, si j'osois dire que le
« génie des beaux-arts est tellement ennemi de
« l'esprit philosophique, qu'il ne peut jamais
« se réconcilier avec lui, combien d'ouvrages
« immortels où brille une savante raison, parée
« de mille attrait enchanteurs, élèveroient ici
« la voix de concert, et pousseroient un cri
« contre moi ! Je l'avouerai donc : les grâces
« accompagnent quelquefois la philosophie, et
« répandent sur ses traces les fleurs à pleines
« mains. Mais qu'il me soit permis de répéter
« une parole de la sagesse au philosophe su-
« blime qui possède l'un et l'autre talent : crai-
« gnez d'être trop sage : craignez que l'esprit
« philosophique n'éteigne, ou du moins n'amor-
« tisse en vous le feu sacré du génie. Sans cesse
« il vient accuser de témérité, et lier par de ti-
« mides conseils la noble hardiesse du pinceau
« créateur : naturellement scrupuleux, il pèse

« et mesure toutes ses pensées, et les attache les
« unes aux autres par un fil grossier qu'il veut
« toujours avoir à la main : il voudroit ne vivre
« que de réflexions, ne se nourrir que d'évi-
« dence; il abattroit, comme ce tyran de Rome,
« la tête des fleurs qui s'élèvent au-dessus des
« autres : observateur éternel, il vous montrera
« tout autour de lui des vérités, mais des vé-
« rités sans corps, pour ainsi dire, qui sont
« uniquement pour la raison, et qui n'intéres-
« seroient ni les sens, ni le cœur humain. Re-
« jetez donc ces idées, ou changez-les en
« images; donnez-leur une teinte plus vive :
« libre des opinions vulgaires, et pensant d'une
« manière qui n'appartient qu'à lui seul, il
« parle un langage, vrai dans le fond, mais
« nouveau et singulier, qui blesseroit l'oreille
« des autres hommes : vaste et profond dans
« ses vues, et s'élevant toujours par ses no-
« tions abstraites et générales qui sont pour lui
« comme des livres abrégés, il échappe à tout
« moment aux regards de la foule, et s'en-
« vole fièrement dans les régions supérieures.
« Profitez de ces idées originales et hardies,
« c'est la source du grand et du sublime; mais
« donnez du corps à ces pensées trop subtiles;
« adoucissez par le sentiment la fierté de ces
« traits; abaissez tout cela jusqu'à la portée de

« nos sens. Nous voulons que les objets viennent
« se mettre sous nos yeux : nous voulons un
« vrai qui nous saisisse d'abord, et qui rem-
« plisse notre âme de lumière et de chaleur. Il
« faut que la philosophie, quand elle veut nous
« plaire dans un ouvrage de goût, emprunte
« le coloris de l'imagination, la voix de l'har-
« monie, la vivacité de la passion. Les beaux-
« arts, enfants et pères du plaisir, ne deman-
« dent que la fleur et la plus douce substance
« de votre sagesse. »

Ne reconnoît-on pas le langage et l'inspiration d'un talent du premier ordre, sous le pin-
ceau d'un écrivain qui sait exalter avec tant de
raison, d'enthousiasme et de goût, les triomphes
du génie et de la vérité ? On put croire, en
admirant un pareil style, entendre, durant plu-
sieurs pages de ce discours, les sublimes accents
de Jean-Jacques Rousseau, toutes les fois qu'il
ne prostitue point son éminent mérite oratoire
à la versatilité du paradoxe, dans son éloquent
plaidoyer contre les sciences et les lettres,
couronné cinq ans auparavant par l'académie
de Dijon. C'est le même charme en effet, c'est
la même puissance de raison et de sentiment
que déploie le père Guénard, quand il déve-
loppe la funeste influence de l'esprit philoso-
phique, si naturellement enclin à la sécheresse

et aux abstractions métaphysiques , sur le style des écrivains et même des prédicateurs qui avoient alors le plus de vogue et de célébrité. Je dois ici faire jouir mes lecteurs d'une tirade si judicieuse et si véhémence, d'autant mieux placée dans cet *Essai*, qu'elle y devient une excellente leçon de goût, parfaitement assortie à l'objet de mon ouvrage.

« Je pourrois, dit-il, en parcourant tous les
« genres, montrer partout les beaux-arts en
« proie à l'esprit philosophique; mais il faut se
« borner. Plaignons cependant ici la triste des-
« tinée de l'éloquence, qui dégénère et périt
« tous les jours, à mesure que la philosophie
« s'avance à la perfection. Il est vrai que la pas-
« sion des faux brillants et de la vaine parure a
« flétri sa beauté naturelle à force de la farder :
« il est vrai que le bel-esprit a ravagé presque
« toutes les parties de l'empire littéraire; mais
« voici un autre fléau bien plus terrible encore :
« c'est la raison elle-même; je dis cette raison
« géométrique qui dessèche, qui brûle, pour
« ainsi dire, tout ce qu'elle ose toucher. Elle
« renouvelle aujourd'hui la tyrannie de ce faux
« atticisme qui calomnioit autrefois l'orateur
« romain, et dont la lime sévère persécutoit
« l'éloquence, déchirant tous ses ornements, et
« ne lui laissant qu'un corps décharné, sans

« coloris, sans grâces, et presque sans vie. Une
« justesse superstitieuse qui s'examine sans
« cesse, et compose toutes ses démarches : une
« fière précision qui se hâte d'exposer froide-
« ment ses vérités, et ne laisse sortir de l'âme
« aucun sentiment, parce que les sentiments ne
« sont pas des raisons : l'art de poser des prin-
« cipes, et d'en exprimer une longue suite de
« conséquences également claires et glaçantes :
« des idées neuves et profondes qui n'ont rien
« de sensible et de vivant, mais qu'on emporte
« avec soi pour les méditer à loisir : voilà l'élo-
« quence de nos orateurs formés à l'école de la
« philosophie. D'où vient encore cette méta-
« physique distillée, que la multitude dévore,
« sans pouvoir se nourrir d'une substance si dé-
« liée, et qui devient pour les lecteurs les plus
« intelligents eux-mêmes un exercice labo-
« rieux, où l'esprit se fatigue à courir après des
« pensées qui ne laissent aucune prise à l'ima-
« gination ? Tous ces discours pleins, si l'on
« veut, d'une sublime raison, mais où l'on ne
« trouve point cette chaleur et ce mouvement
« qui vient de l'âme, ne sortent-ils point ma-
« nifestement de ce génie de discussion et d'a-
« nalyse accoutumé à tout décomposer et à tout
« réduire en abstractions idéales, à dépouiller
« les objets de leurs qualités particulières, pour

« ne leur laisser que des qualités vagues et gé-
« nérales qui ne sont rien pour le cœur hu-
« main ? Je le dirai : ce n'est pas corrompre
« l'éloquence, comme a fait le bel-esprit, c'est
« lui arracher le principe même de sa force et
« de sa beauté. Ne sait-on pas qu'elle est pres-
« que tout entière dans le cœur et l'imagina-
« tion, et que c'est là qu'elle va prendre ses
« charmes, sa foudre même et son tonnerre ?
« Lisons les anciens : nous y trouverons des
« peintures vives et frappantes qui semblent
« faire entrer les objets eux-mêmes dans l'es-
« prit ; des tours hardis et véhéments qui don-
« nent aux pensées des ailes de feu, et les jet-
« tent comme des traits brûlants dans l'âme du
« lecteur ; une expression touchante des senti-
« ments et des mœurs, qui se répand dans tout
« le discours comme le sang dans les veines, et
« lui communique, avec une chaleur douce et
« continue, un air naturel et toujours animé ;
« une variété charmante de couleurs et de tons,
« qui représentent les nuances et les divers
« changements du sujet. Or, tous ces grands ca-
« ractères de l'antique éloquence, pourroit-on
« les retrouver aujourd'hui dans les discours si
« pensés, si méthodiques, si bien raisonnés,
« dont l'esprit philosophique est le père et l'ad-
« mirateur ? Défendons-lui donc de sortir de

« la sphère des sciences, de porter dans les arts
 « de goût sa tristesse et son austérité naturelle,
 « son style aride et *affamé* (1). »

Bossuet auroit estimé un tableau ainsi tracé et colorié; il auroit surtout applaudi à la magnificence de style que fait briller l'apologiste des vrais principes littéraires, dans ce morceau plein de raison et d'intérêt. Quoique l'orateur comptât Fontenelle parmi ses juges, il n'en défendit pas avec moins de franchise et de force

(1) Il est non-seulement permis, mais encore honorable d'emprunter et même de s'approprier avec discernement les belles expressions qu'on trouve dans les anciens. Le père Guénard imite ici ou plutôt traduit littéralement une métaphore remarquable de Quintilien, dans le huitième chapitre du livre second de ses Institutions oratoires. C'est l'épithète figurée *jejunus*, à jeun ou affamé. *Aridum atque JEJUNUM non alemus neque vestiemus? Qu'un écrivain ait un style sec et AFFAMÉ, ne lui donnerons-nous ni nourriture ni ornements? Cicéron avoit dit avant lui, dans le sens littéral, *jejuna plebecula*, populace affamée. Pour nous, la signification littérale de l'adjectif *jejunus* seroit infiniment plus hardie dans l'acception morale en style oratoire, que le sens figuré dans lequel l'emploie ici l'orateur de l'Académie. Nous pouvons dire en effet une élocution *sèche, peu nourrie, maigre* ou même *affamée*. Mais un style à jeun seroit dans notre langue une expression barbare.*

la cause du talent et du goût contre les invasions et les ravages du bel-esprit, en présence de l'auteur ingénieux de la *Pluralité des Mondes*. Après l'avoir peint au milieu de ce tableau, où l'adresse et la circonspection des égards n'altèrent jamais la vérité de la ressemblance, il venge courageusement l'éloquence et la poésie, de la sécheresse que les froids calculs de la philosophie voudroient substituer, dans ces deux riches domaines, aux mouvements de l'âme et aux élans de l'imagination. « Vous n'apportez, « dit-il, dans l'empire du goût, que des véri- « tés tranquilles, un tissu de réflexions inani- « mées : cela peut éclairer l'esprit ; mais le « cœur qui veut être remué, l'imagination qui « veut être échauffée, restent dans une triste « et fatigante inaction. *Une poésie morte et des « discours glacés, voilà ce que l'esprit philoso- « phique pourra tirer de lui-même : il enfante, « et ne peut donner la vie. Quel est donc ce « philosophe téméraire (Houdard de La Motte) « qui ose toucher avec le compas d'Euclide la « lyre délicate et sublime de Pindare et d'Ho- « race ? Blessée par une main barbare, cette « lyre divine, qui renfermoit autrefois dans son « sein une si ravissante harmonie, ne rend plus « que des sons aigres et sévères. Je vois naître « des poèmes géométriquement raisonnés, et*

« j'entends une pesante sagesse chanter en cal-
« culant tous ses tons. Nouveau délire de la
« philosophie ! elle chausse le brodequin, et,
« montant sur un théâtre consacré à la joie, où
« Molière instruisoit autrefois toute la France
« en riant, elle y va porter de savantes ana-
« lyses du cœur humain, des sentences profon-
« dément réfléchies, un traité de morale en
« dialogue. »

On reconnoît tristement la légèreté ordinaire de la foule des lecteurs, envers les écrivains qui, après s'être illustrés par un bel ouvrage, négligent d'alimenter leur réputation en publiant de nouveaux écrits, quand on voit qu'avec ce talent, ce style et ce goût, le père Guénard a inspiré si peu d'intérêt à la renommée, disons tout, en a obtenu si peu d'attention, qu'aucun dictionnaire historique, aucun nécrologe littéraire, que je sache, n'indiquent ni le lieu de sa naissance, ni les emplois de sa vie, ni l'année de sa mort, et ne rappellent même pas son succès ou son nom (1).

(1) Le Journal de l'Empire du 22 février 1806, est le seul ouvrage périodique dans lequel cette mort ait été annoncée en ces termes : « Antoine Guénard, jésuite, « né à Damblin, village du département des Vosges, « près Bourmont, vient de terminer sa carrière dans

Après avoir analysé l'esprit philosophique ,
et en avoir exposé le caractère et les propriétés,

« sa quatre-vingtième année. Il étoit né le 15 décem-
« bre 1726; c'est lui qui a remporté le prix d'éloquence
« à l'Académie Française en 1755; et c'est son discours
« que La Harpe, dans son Cours de littérature, cite
« comme un chef-d'œuvre, en regrettant qu'un aussi
« beau génie ait depuis gardé le silence le plus absolu.
« Il ignoroit que M. l'abbé Guénard, chapelain du châ-
« teau de Fléville près Nancy, passoit sa vie au milieu
« d'une belle bibliothèque qu'il tenoit de madame de
« Beauvau Désarmoises, et que tous les jours il don-
« noit plusieurs heures à une réfutation des articles de
« l'Encyclopédie, qui tendoient à miner la religion. Cet
« ouvrage volumineux joignoit la solidité au style brû-
« lant et vraiment sublime du discours couronné par
« l'Académie. Il venoit d'y mettre la dernière main,
« quand, en 1793, frappé de la même terreur qui planoit
« alors sur la France entière, il brûla son manuscrit. Il
« ne répondoit depuis à la demande qu'on lui faisoit de
« la communication de quelques articles, *que par une*
« *larme et un soupir*. Sa piété, sa modestie, son désin-
« téressement, son aménité, le faisoient chérir et révé-
« rer. Il aimoit la retraite; mais un beau visage tou-
« jours serein, l'abandon et la vivacité dans la conver-
« sation, prouvoient que l'étude seule, dont il faisoit
« ses délices, l'enlevoit à la société. Il laisse autant d'a-
« mis que de personnes qui ont eu l'occasion de le con-
« noître. Il a conservé toute sa tête, toute son énergie
« et toutes ses vertus, jusqu'au dernier moment. »

savoir, l'esprit de réflexion et le génie d'observation, qu'il appelle *les racines du talent de penser librement et en grand, en remontant aux principes les plus généraux et les plus féconds de la vérité*, le père Guénard dévoile les abus, et assigne les limites de ces puissantes facultés de la pensée, dans les ouvrages de goût, ainsi que dans les matières de religion. Rien peut-être, en fait d'éloquence de raisonnement, n'est supérieur au tableau dans lequel il expose la témérité et les écarts de la raison, sur les objets sacrés de la foi. La contexture du passage et la beauté de la citation ne me permettent d'y faire aucun retranchement. J'ose me flatter que non-seulement on m'en pardonnera l'étendue, mais encore qu'elle augmentera dans l'esprit de tous mes lecteurs leur admiration pour le singulier talent du père Guénard, et y fera naître le plus impatient désir de connoître son discours tout entier. Loin donc de vouloir excuser une transcription de six pages, *je n'ai regret*, puis-je répéter ici en empruntant les paroles du sublime évêque de Meaux, dont on va reconnoître le disciple et la doctrine, *je n'ai regret qu'à ce que je laisse.*

« C'est dans la religion surtout que cette
« parole de saint Paul, *non plus sapere quam*
« *oportet*, doit servir de frein à la raison ; et

« tracer autour d'elle un cercle étroit d'où le
« philosophe ne s'échappe jamais.

« Il est vrai que la sagesse incarnée n'est pas
« venue défendre à l'homme de penser, et
« qu'elle n'ordonne point à ses disciples de s'a-
« veugler eux-mêmes. Aussi réprouvons-nous
« ce zèle amer et ignorant qui crie d'abord à
« l'impiété, et qui se hâte toujours d'appeler
« la foudre et l'anathème, quand un esprit
« éclairé, séparant les opinions humaines des
« vérités sacrées de la religion, refuse de se
« prosterner devant les fantômes sortis d'une
« imagination foible et timide à l'excès, qui
« veut tout adorer, et, comme dit un ancien,
« mettre Dieu dans les moindres bagatelles.
« Croire tout sans discernement, c'est donc
« stupidité, je l'avoue; mais un autre excès
« plus dangereux encore, c'est l'audace effré-
« née de la raison, c'est cette curiosité inquiète
« et hardie, qui n'attend pas, comme la cré-
« dulité stupide, que l'erreur vienne la saisir,
« mais qui s'empresse d'aller au devant des pé-
« rils, qui se plaît à rassembler des nuages, à
« courir sur le bord des précipices, à se jeter
« dans les filets que la justice divine a tendus,
« pour ainsi dire, de toutes parts, aux esprits
« téméraires. Là vient ordinairement se perdre
« l'esprit philosophique.

« Libre et hardi dans les choses naturelles ,
« et pensant toujours d'après lui-même , flatté
« depuis long - temps par le plaisir délicat de
« goûter des vérités claires et lumineuses , qu'il
« voyoit sortir , comme autant de rayons , de sa
« propre substance , ce roi des sciences hu-
« maines se révolte aisément contre cette auto-
« rité , qui veut captiver toute intelligence sous
« le joug de la foi , et qui ordonne aux philo-
« sophes mêmes , à bien des égards , de rede-
« venir enfants ; il voudroit porter dans un
« nouvel ordre d'objets sa manière de penser
« ordinaire ; il voudroit encore ici marcher de
« principe en principe , et former , de toute
« la religion , une chaîne d'idées générales et
« précises que l'on pût saisir d'un coup d'œil ;
« il voudroit trouver , en réfléchissant , en
« creusant en lui-même , en interrogeant la
« nature , des vérités que la raison ne sauroit
« révéler , et que Dieu a cachées dans les abî-
« mes de sa sagesse ; il voudroit même ôter ,
« pour ainsi dire , aux événements leur propre
« nature ; et que des choses dont l'histoire seule
« et la tradition peuvent être les garants , fus-
« sent revêtues d'une espèce d'évidence dont
« elles ne sont point susceptibles , de cette évi-
« dence toute rayonnante de lumière qui brille
« à l'aspect d'une idée , pénètre tout d'un coup

« l'esprit et l'enlève rapidement. Quelle absur-
« dité ! quel délire ! Mais c'est une raison ivre
« d'orgueil qui s'évanouit dans ses pensées , et
« que Dieu livre à ses illusions. Craignons une
« intempérance si funeste , et retenons dans une
« exacte sobriété cette raison qui ne connoît
« plus de retour , quand une fois elle a franchi
« les bornes.

« Quelles sont donc , en matière de religion,
« les bornes où doit se renfermer l'esprit phi-
« losophique ? Il est aisé de le dire : la nature
« elle-même l'avertit à tout moment de sa foi-
« blesse , et lui marque en ce genre les étroites
« limites de son intelligence. Ne sent-il pas à
« chaque instant , quand il veut avancer trop
« avant , ses yeux s'obscurcir et son flambeau
« s'éteindre ? C'est là qu'il faut s'arrêter. La foi
« lui laisse tout ce qu'il peut comprendre : elle
« ne lui ôte que les mystères et les objets im-
« pénétrables. Ce partage doit-il irriter la rai-
« son ? Les chaînes qu'on lui donne ici sont
« aisées à porter , et ne doivent paroître trop
« pesantes qu'aux esprits vains et légers. Je
« dirai donc aux philosophes : Ne vous agitez
« point contre ces mystères que la raison ne
« sauroit percer : attachez-vous à l'examen de
« ces vérités qui se laissent approcher , qui se
« laissent en quelque sorte toucher et manier,

« et qui vous répondent de toutes les autres.
« Ces vérités sont des faits éclatants et sensi-
« bles, dont la religion s'est comme enveloppée
« tout entière, afin de frapper également les
« esprits grossiers et subtils. On livre ces faits
« à votre curiosité : voilà les fondements de la
« religion. Creusez donc autour de ces fonde-
« ments, essayez de les ébranler ; descendez
« avec le flambeau de la philosophie jusqu'à
« cette pierre antique, tant de fois rejetée par
« les incrédules, et qui les a tous écrasés ; mais
« lorsqu'arrivés à une certaine profondeur,
« vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant
« qui soutient, depuis l'origine du monde, ce
« grand et majestueux édifice toujours affermi
« par les orages mêmes et le torrent des années,
« arrêtez-vous enfin et ne creusez pas jusqu'aux
« enfers ! La philosophie ne sauroit vous me-
« ner plus loin sans vous égarer : vous entrez
« dans les abîmes de l'infini : elle doit ici se
« voiler les yeux comme le peuple, adorer sans
« voir, et remettre l'homme avec confiance
« entre les mains de la foi. La religion res-
« semble à cette nuée miraculeuse qui servoit
« de guide aux enfants d'Israël dans le désert ;
« le jour est d'un côté, et la nuit de l'autre.
« Si tout étoit ténèbres, la raison, qui ne verroit
« rien, s'enfuiroit avec horreur loin de cet af-

« freux objet; mais on vous donne assez de lu-
« mière pour satisfaire un œil qui n'est pas cu-
« rieux à l'excès. Laissez donc à Dieu cette nuit
« profonde où il lui plaît de se retirer avec sa
« foudre et ses mystères. Mais vous direz peut-
« être : Je veux entrer avec lui dans la nue, je
« veux le suivre dans les profondeurs où il se
« cache : je veux déchirer ce voile qui me fa-
« tigue les yeux, et regarder de plus près ces
« objets mystérieux qu'on écarte avec tant de
« soin. C'est ici que votre sagesse est convaincue
« de folie, et qu'à force d'être philosophe, vous
« cessez d'être raisonnable. Téméraire philo-
« sophie, pourquoi vouloir atteindre à des ob-
« jets plus élevés au-dessus de toi que le ciel
« ne l'est au-dessus de la terre ? Pourquoi ce
« chagrin superbe de ne pouvoir comprendre
« l'infini ? Ce grain de sable que je foule aux
« pieds, est un abîme que tu ne peux sonder ;
« et tu voudrais mesurer la hauteur et la pro-
« fondeur de la sagesse éternelle ! Et tu vou-
« drois forcer l'être qui renferme tous les êtres,
« à se faire assez petit pour se laisser embrasser
« tout entier par cette pensée, trop étroite pour
« embrasser un atome ! La simplicité crédule
« du vulgaire ignorant fut-elle jamais aussi dé-
« raisonnable que cette orgueilleuse raison qui
« veut s'élever contre la science de Dieu ? Tel

« est cependant le génie des sages de notre
« siècle. Plus fière et plus indocile que jamais,
« la philosophie, autrefois vaincue par la foi,
« semble vouloir se venger aujourd'hui et triom-
« pher d'elle à son tour. Hélas ! ses tristes vic-
« toires ne sont que trop rapides. Oserai-je
« le dire ? elle traite aujourd'hui Jésus - Christ
« et sa doctrine avec la même hauteur qu'elle
« a traité les anciens philosophes et leurs sys-
« tèmes. Elle s'érige en juge souverain ; et
« citant à son tribunal Dieu même et toutes ces
« vérités adorables qui furent apportées du
« ciel, elle entreprend, comme dit l'apôtre,
« avec les principes et les éléments grossiers du
« siècle présent, de juger les objets invisibles
« et surnaturels du siècle à venir. Il faudroit,
« pour se conformer à son goût, que Dieu eût
« soumis tous ses mystères au calcul, et qu'il
« eût réduit en géométrie une religion tou-
« chante dans ses preuves comme dans sa mo-
« rale, qu'il vouloit, pour ainsi dire, faire en-
« trer dans l'âme par tous les sens. »

Le beau morceau qu'on vient de lire auroit obtenu le plus grand succès, je dis trop peu, un véritable triomphe en chaire : il produisit aussi beaucoup d'effet dans la séance publique de l'Académie. J'aime à croire que Voltaire, absent déjà de Paris en 1755, ne lut pas ce dis-

cours. Je ne saurois imaginer que ses préventions anti-religieuses eussent assez aveuglé la clairvoyance de son goût pour lui faire méconnoître un si heureux talent. Je puis encore moins supposer qu'il eût cet ouvrage en vue, quand il écrivoit, en 1766, à Thomas, pour le féliciter de son éloge de Descartes qui venoit, après de longs débats, de partager à peine le prix de ce concours, malgré son incontestable supériorité sur le discours consacré au même sujet par Gaillard : *Autrefois nous donnions, pour sujet du prix, des textes faits pour le séminaire de Saint-Sulpice : aujourd'hui les sujets sont dignes de vous.* Personne alors ne réclama contre un si étrange oubli du programme publié au nom de l'Académie, et de l'ouvrage couronné onze ans auparavant. On auroit pu appliquer à cette injustice du public envers le père Guénard, durant plus d'un demi-siècle, la mémorable observation de Tacite, quand il dit qu'aux obsèques de Junie, sœur de Brutus et épouse de Cassius, *les images de ces deux grands hommes brilloient par-dessus toutes les autres, précisément parce qu'on ne les y voyoit pas* (1).

L'hommage que je rends au père Guénard

(1) *Sed præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso, quòd effigies eorum non visebantur.* Ann. lib. 3, cap. 76.

me paroît d'autant plus juste, que le portrait sublime de Descartes et les tableaux dont je viens de l'entourer, sont des créations originales du talent de l'orateur, qui, en ralliant si habilement à l'éloquence l'examen approfondi de l'esprit philosophique, sut préserver son ouvrage de toute abstraction et de toute sécheresse. Le sujet bien médité renfermoit sans doute l'idée génératrice de ces beautés oratoires; mais il n'eût offert à une imagination vulgaire qu'une discussion inanimée, dépourvue d'intérêt, concentrée dans la sphère de cette justesse ou de cette finesse d'esprit, également incapables de soupçonner jamais l'alliance intime et féconde de toutes ces richesses accessoires, avec la question proposée par l'Académie. La plupart des juges du concours eux-mêmes ne s'attendoient probablement point à la doctrine fière et courageuse de ce discours, qu'ils ne purent cependant pas s'empêcher de couronner.

LXII.

De Saurin.

Un sujet si philosophique, et qu'on auroit pu croire avec quelque raison étranger au sentiment, qui est l'âme de l'éloquence, étoit suffisant sans doute pour manifester le talent du

père Guénard dans l'art d'écrire ; mais il ne lui fournissoit point les moyens d'en développer toutes les richesses, et de nous en donner la véritable mesure dans le genre oratoire. Son éloquence, alliée à une matière plus analogue au sublime et au pathétique de la morale, eût probablement été plus heureusement encore inspirée. Je demande néanmoins avec confiance si l'auteur du discours dont j'ai extrait de tels passages, ne mérite pas d'être compté avec honneur dans notre littérature parmi nos orateurs les plus célèbres de la deuxième classe, et s'il ne seroit même pas placé chez tous les autres peuples à la tête de la première ? Le ministre protestant Saurin, qui a beaucoup marqué dans la carrière de l'éloquence sacrée, où il s'est plus signalé par son talent que par son goût, en exerçant pendant long-temps le ministère pastoral dans l'église françoise des calvinistes en Hollande, ne peut prétendre, tout au plus, qu'à être placé sur cette ligne de nos meilleurs prédicateurs du second ordre. La première partie de ses sermons n'est jamais qu'un froid et stérile commentaire de son texte. Il me semble que toutes ces discussions critiques sur l'histoire, sur la grammaire ou sur la chronologie, sont infiniment opposées à l'éloquence. D'ailleurs, l'érudition apparente de Saurin, qui en

impose à tant de lecteurs, ne mériterait aucun éloge, quand même tout cet appareil scientifique ne seroit point déplacé dans la chaire évangélique, parce qu'il est trop facile de copier des commentateurs ou de traduire des dissertations. Ne vous arrêtez par conséquent, dans la lecture de ses discours, à aucune de ces longues digressions auxquelles se réduit toujours le premier point de ses sermons : cette officieuse préterition ne retranchera rien de sa gloire, ne vous privera d'aucune instruction désirable, et vous épargnera beaucoup d'ennui.

Saurin est quelquefois très éloquent : il ne se montre presque jamais un grand écrivain. On lui a reproché avec assez de fondement cette manière d'écrire, que l'on appeloit, au commencement du dernier siècle, *le style réfugié*. Il fait usage d'une traduction souvent burlesque de la Bible, qui fut imprimée immédiatement après la séparation des Églises protestantes : ce vieux langage du temps de Marot contraste grotesquement avec notre élocution moderne, en donnant à son style un air sauvage et un ton barbare ; j'en citerois beaucoup d'exemples, si ses sermons étoient moins répandus. Mais Saurin écrit avec chaleur et véhémence ; il ne cherche point à montrer de l'esprit : il ne perd de vue ni son sujet ni son auditoire : il pousse

avec force ses raisonnements : il sait s'arrêter quelquefois et réprimer sa diffusion ordinaire : il est ému, et s'il ne bouleverse pas les consciences, s'il n'échauffe même que rarement les cœurs, il exalte souvent et il peut enflammer les têtes : il a le mérite oratoire que donne la nature, il ne déploie presque jamais le charme que l'art apprend à y ajouter ; et il auroit pu acquérir en ce genre la perfection qui lui manque, s'il eût joint à l'étude des modèles le séjour de Paris, absolument nécessaire à nos écrivains, pour achever de se former le goût dans la société des gens de lettres, dont les entretiens sont encore plus instructifs que leurs ouvrages.

Nul orateur chrétien, après Bossuet (auquel il ne faut rien comparer quand il s'agit de l'éloquence de la chaire), n'a travaillé avec autant d'habileté et de succès les péroraisons de ses discours. Saurin y ramène toujours l'idée de la mort. Cet objet les rend aussi lugubres que touchantes ; elles sont ordinairement en répétitions. Ce retour des mêmes formules serre de plus près la conscience dont elle force les remords ; et cette figure est très propre à généraliser les résultats d'un sermon, pour les appliquer avec plus d'intérêt aux différentes classes des auditeurs. C'est avec cette méthode qu'il récapitule

ses preuves : il montre ensuite le tombeau ouvert, comme si l'assemblée qui l'écoute, prête à y descendre, ne devoit plus entendre désormais aucune autre instruction, ou plutôt comme s'il prêchoit lui-même pour la dernière fois.

Les sermons de Saurin sur *la sagesse de Salomon*, et sur *le discours de saint Paul à Félix et à Drusille*, me paroissent les chefs-d'œuvre de son talent. On croit assez communément, sur parole, qu'il ne s'est jamais permis des déclamations contre l'Église romaine ; mais, au contraire, je n'imagine pas que l'inconséquente contradiction qu'on découvre avec tant de surprise parmi les protestants, quand ils allient trop souvent les principes et le langage de la tolérance avec la conduite et la fureur du fanatisme, puisse éclater avec plus d'emportement et de scandale, que dans ses sermons sur *la consécration du temple de Woorburg*, sur *les malheurs de l'Église*, sur *les profondeurs divines*, sur *le jeûne célébré avant la campagne de 1706*. On y retrouve la violence et la frénésie des premières explosions qui avoient signalé, dans le seizième siècle, l'esprit révolutionnaire de la prétendue réforme.

Saurin se transforme, il s'élève dans quelques moments à la véhémence de Démosthène, quand il parle de l'émigration des protestants,

surtout quand il tonne contre Louis XIV ; il n'est jamais plus éloquent et plus sublime qu'en exhalant sa rage contre ce monarque, dont le nom revient sans cesse dans ses discours, et principalement dans les sermons que je viens de citer. On peut y distinguer cette virulente apostrophe : « Et toi, prince redoutable, que j'honorai jadis comme mon roi, et que je respecte encore comme le fléau du Seigneur, etc. » Saurin termine une diatribe si forcenée en disant qu'il *fait grâce* à Louis XIV ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il cherche à inspirer cette insultante modération aux calvinistes hollandois. Ce fut peut-être dans la chaire de Saurin que se forgèrent les armes dont la coalition de l'Europe fit un si terrible usage contre la France, durant la guerre de la Succession, dans les plaines d'Hochstet, de Malplaquet et de Ramillies, et qu'on vit éclore les premiers germes de cet implacable ressentiment d'une république nouvelle qui, n'étant *pas accoutumée à vaincre*, se rassasia pleinement de la satisfaction d'humilier un grand roi, aux conférences de Gertruidenberg.

Jamais orateur n'a imaginé rien de plus hardi que l'effrayant dialogue établi par Saurin entre Dieu et son auditoire, dans son sermon sur *le jeûne de 1706*. « *Mon peuple*, dit le Très-Haut,

« mon peuple, que t'ai-je fait ? Ah ! Seigneur,
« que de choses tu nous as faites ! Chemins de
« Sion couverts de deuil, etc., etc., etc., ré-
« pondrez, et déposez ici contre l'Éternel. » La
longue énumération des malheurs des protes-
tants, qui précède ces dernières paroles, leur
donne une énergie qui fait frissonner, jusqu'au
moment où Saurin sent lui-même le besoin de
s'arrêter pour justifier la Providence.

Dans son sermon sur *le mépris de la vie*, il
se jette dans une digression qui paroît d'abord
un écart bizarre ; mais qui amène aussitôt un
mouvement sublime. « Un auteur a publié un
« livre dont le titre est bien singulier ; ce titre
« est *Rome souterraine*, titre plein d'instruc-
« tion et de vérité, qui enseigne à cette Rome
« qui frappe les sens, qu'il y a une autre Rome
« de morts, une autre Rome ensevelie, image
« naturelle de ce que Rome vivante doit être
« un jour. Mes frères, je vous présente aujour-
« d'hui un pareil objet ; je vous présente votre
« république, non pas telle que vous la voyez,
« composée de souverains, de généraux, de
« chefs de famille : ce n'est là que la surface
« de votre république. Mais je voudrais tracer
« à vos regards l'intérieur de cette république,
« la république souterraine ; car il y a une au-
« tre république sous vos pieds. Descendons-y,

« parcourons ces tombeaux qui sont dans le sein
 « de la terre. Levons la pierre. Qu'y voyons-
 « nous ? Quels habitans, mon Dieu ! quels ci-
 « toyens ! quelle république ! »

Le même orateur qui a écrit ce morceau plein de verve et d'enthousiasme, laissoit quelquefois refroidir son génie ; et alors il adoptoit, dans les discussions morales de ses monologues oratoires, les formules sèches et abstraites que l'on emploie pour résoudre les problèmes dans la science des nombres. On trouve même dans un de ses discours un assez long calcul d'arithmétique ; c'est, je crois, le seul exemple de ce genre que nous fournisse l'histoire, car je ne veux pas dire l'éloquence de la chaire. Voici donc ce qu'on lit dans son sermon sur *le compte des jours* :

« Je suppose que la dévotion de ce jour a
 « attiré dix-huit cents personnes à cet exercice ;
 « je réduis ces dix-huit cents personnes à six
 « classes :

« La première, des personnes entre dix
 « et vingt ans, composée de cinq cent
 « trente, ci. 530

« La seconde, de celles entre vingt et
 « trente ans, composée de quatre cent
 « quarante, ci. 440

970

« La troisième, de celles de trente à qua-
 « rante ans, composée de trois cent qua-
 « rante-cinq, ci. 345

« La quatrième, de celles de quarante
 « à cinquante ans, composée de deux cent
 « cinquante-cinq, ci. 255

« La cinquième, de celles de cinquante à
 « soixante ans, composée de cent soixante,
 « ci. 160

« Et la sixième, de celles qui sont entre
 « soixante et soixante-dix ans, et au-des-
 « sus, composée de soixante-dix, ci. . . 70

—————
 Total. 1800

« Selon la supputation de ceux qui se sont ap-
 « pliqués à ces sortes de recherches, chacune
 « de ces classes doit fournir à la mort, chaque
 « année, un tribut de dix personnes; et sur ce
 « principe, il doit mourir cette année soixante
 « de mes auditeurs : sur ce même principe,
 « dans dix ans il ne restera plus de ces dix-huit
 « cents personnes, que. 1270
 « dans vingt ans, que. 830
 « dans trente ans, que. 480
 « dans quarante ans, que. 230
 « dans cinquante ans, que. 70

« Ainsi, vous le voyez, mes frères, la société
« est dans une inconstance continuelle. »

Oui, sans doute, je concevrai très aisément cette échelle de mortalité en vérifiant à loisir les calculs de Saurin, sur une feuille de papier où je pourrai les suivre des yeux ; mais comment saisir la justesse de ces opérations arithmétiques, dans une chaire où la rapidité du débit ne permet aucune combinaison abstraite ? Un raisonnement fondé sur cette déduction graduelle ne doit donc pas trouver place dans un sermon destiné uniquement à être prêché dans un temple. D'ailleurs, la force que cet argument paroît offrir au premier coup d'œil, n'est point assez pressante pour intimider les pécheurs endurcis. Saurin avoue que, cinquante ans après le jour où il parle, il restera encore sur la terre soixante-dix de ses auditeurs. Or, pour peu que l'on connoisse les illusions du cœur humain, on sent qu'il n'y avoit peut-être pas dans l'assemblée une seule de ces dix-huit cents personnes qui ne se flattât d'être de ce petit nombre, et qui ne vît par conséquent la mort encore de trop loin pour se croire obligée de hâter sa conversion.

De tous les morceaux de Saurin qu'on pourroit citer, pour fixer la dernière borne de son talent, il n'en est aucun de plus propre à nous

en donner une idée imposante, que la tirade très solide et très ingénieuse dont il enrichit la fin de son sermon sur *le désespoir de Judas*. Saurin y déploie l'éloquence dominante de saint Jean Chrysostôme ; il imite ses belles hypothèses oratoires, surtout son fameux dialogue dramatique du voyageur, qu'il suppose converser par hasard avec saint Pierre sur la route de Jérusalem à Rome, où cet apôtre va sans moyens humains, sans études, sans autres armes qu'une croix, renverser les autels du Capitole, et fonder sur ses débris une religion, dont la morale, sagement sévère, doit reproduire en action la doctrine et les exemples de l'Homme-Dieu. Je ne dis pas que Saurin ait jamais rien composé de comparable en ce genre à une si sublime fiction ; mais c'est le type dont il cherche visiblement à se rapprocher par un heureux mélange d'imagination et de dialectique, en montrant dans les regrets stériles de Judas l'illusion des consciences, et la fausseté des signes de conversion que donnent souvent les pécheurs à l'heure de la mort. C'est un aperçu de génie dans l'explication de l'Évangile.

« Le traître Judas, dit-il, paroît avoir les
« principales marques extérieures de la pénitence, et promettre toutes les autres. Quelles
« sont en effet les marques de la véritable pé-

« nitence? Faut-il confesser son crime? Judas
« confesse le sien. Faut-il le réparer? Judas
« rapporte les trente pièces d'argent. Faut-il
« braver le péril? Judas va, dans le temple mé-
« me, reprocher à ses conseillers iniques leurs
« cruautés et leur perfidie : plus courageux que
« saint Pierre qui sort de la cour de Caïphe,
« plus courageux que tout le collège apostolique.
« Faut-il pour se convertir avoir de ces dou-
« leurs vives, aiguës, accablantes? Judas trou-
« ve dans son crime un venin qui empoisonne
« toute sa vie. Je suppose maintenant, mes frè-
« res, que l'Écriture ne nous eût raconté que
« ces circonstances de la mort de Judas, et
« qu'elle en eût supprimé la dernière, son sui-
« cide : je suppose un de ces directeurs relâ-
« chés, toujours prêts à ouvrir les portes du
« ciel aux premières apparences de conversion.
« Quelle idée se fût-il formée touchant le salut de
« Judas? Ou, pour rapprocher cette question de
« notre dessein, supposez un malade ordinaire
« entre les mains d'un tel directeur, un malade
« qui commence par donner toutes les marques
« extérieures de repentance : le directeur ne
« se précipitera-t-il pas à lui dire que ce sont
« là des caractères infailibles de conversion,
« des effets de ces dons de Dieu, qui sont sans
« retour et sans repentance? Cependant tout

« cela peut se trouver dans un réprouvé; tout
« cela peut se retrouver dans un homme aban-
« donné de Dieu; tout cela peut se trouver dans
« un homme qui va servir dans un instant de
« proie aux flammes éternelles.

« A quoi nous conduit cette réflexion? Nous
« voudrions nous en servir pour autoriser les
« soupçons que nous formons si souvent contre
« votre salut. Quand il s'agit de la perte de vos
« âmes, tout nous épouvante. Le moindre doute
« nous effraie. Laissez-nous donc vous deman-
« der des preuves de votre conversion qui soient
« hors de toute équivoque. Laissez-nous vous
« prescrire les maximes les plus sévères. Lais-
« sez-nous travailler à vous mettre dans un état
« qui vous assure que vous êtes élus, que vo-
« tre salut est hors de toute atteinte, et faire
« de cette certitude un devoir de notre minis-
« tère..... Outrons-nous encore la matière à
« votre avis? Quel est donc le motif qui vous
« rassure? Quoi! ce désir de participer au fruit
« de la mort du Christ, désir où l'on ne veut
« faire entrer pour rien ni amendement ni con-
« version? est-ce là votre pénitence? En cela
« Judas vous a surpassés. Il a cru qu'ayant tant
« de corruption dans le cœur, ce seroit outrer
« la justice, que d'avoir recours à la misé-
« ricorde; et il rend, en cela, à Dieu un plus

« grand hommage que vous, qui, en lui de-
« mandant pardon de ces mêmes péchés dans
« lesquels vous voulez persister, le faites en quel-
« que sorte entrer en communication de cor-
« ruption avec vous, et le rendez complice de
« vos crimes! Quoi! ces aveux de vos fautes,
« cette stérile sincérité qui vous fait reconnoî-
« tre que vous êtes coupables, et qui ne vous
« porte point à devenir innocents? est-ce là ce
« que vous appelez pénitence? En cela Judas
« a fait autant que vous, s'il n'en a fait davan-
« tage. Il n'a point eu honte d'avouer les cri-
« mes que l'on avoue le moins, l'avarice et la
« perfidie : *j'ai péché en trahissant le sang in-*
« *nocent.* Quoi! ces larmes que vous versez
« dans notre sein, ces soupirs?... Je n'ose éten-
« dre plus loin cet odieux parallèle. Connois-
« sons-nous, et corrigeons-nous. »

Voilà certes de la vigueur apostolique et de l'éloquence! Il n'a manqué peut-être à Saurin, je le répète, que l'avantage d'avoir cultivé son talent et exercé son ministère à Paris, où il eût acquis plus de précision, d'énergie et de goût, pour être placé dans le premier rang de nos orateurs; mais le pasteur françois de la Haye est, sans aucune exception, l'homme le plus éloquent dont les protestants aient le droit de se glorifier. Il surpasse manifestement tous les prédicateurs

étrangers à la France ; et l'Angleterre en particulier n'en fournit pas un seul qu'on puisse lui comparer.

LXIII.

De l'éloquence angloise.

Autant en effet Saurin est au-dessous de nos grands maîtres, autant est-il au-dessus de tous les orateurs anglois. Mais avant d'exposer mon opinion sur leurs ouvrages les plus vantés en ce genre, qu'il me soit permis de m'arrêter un moment sur une étonnante assertion de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, qui sembleroit vouloir accorder à cette île fameuse une prééminence absolue de génie dans le dix-septième siècle. Qui croiroit que dans le trente-unième chapitre de la même histoire, où Voltaire se charge de retracer tous les souvenirs qui, à cette époque, ont illustré notre nation, il insinue l'étrange dessein de sacrifier la gloire de la France littéraire à la renommée des écrivains de la Grande-Bretagne ? « Charles II, dit-il, donna des lettres-
« patentes à l'académie naissante d'Angleterre ;
« mais c'est tout ce que le gouvernement don-
« na. La société royale, ou plutôt la société li-
« bre de Londres, travailla pour l'honneur de
« travailler. C'est de son sein que sortirent, de
« nos jours, les découvertes sur la lumière, sur

« le principe de la gravitation , sur l'aberration
« des étoiles fixes , sur la géométrie transcen-
« dante , et cent autres inventions qui pour-
« roient , à cet égard , faire appeler ce siècle le
« siècle des Anglois , aussi bien que celui de
« Louis XIV. »

Eh ! par quelle réunion éclatante de génie et de goût , l'Angleterre auroit-elle donc eu le droit de donner son nom à une époque si mémorable ? Louis XIV et nos plus grands hommes étoient déjà en possession de toute leur renommée : les trois quarts du dix-septième siècle venoient de s'écouler au milieu du plus brillant éclat de la France ; et l'Europe entière , frappée d'admiration , ne connoissoit pas encore le premier ouvrage de Newton , mort ensuite en 1727 .

Le dix-septième siècle étoit par conséquent consacré et signalé par la gloire de la France et de Louis XIV , avant que toutes ces découvertes , *de nos jours* , eussent honoré l'Angleterre , en admettant même très fausement que leur supériorité sur l'ensemble de notre littérature fût reconnue par toutes les nations éclairées . Une rivalité de titres postérieurs , quels qu'on les suppose , ne *pouvoit* donc plus , à cet égard , faire appeler ce siècle le siècle des Anglois , aussi bien que celui de Louis XIV . La restriction à cet égard semble mettre Voltaire

à l'abri de la critique; mais, en restreignant ainsi son assertion, il l'anéantit lui-même.

Des découvertes physiques ou mathématiques n'ont jamais valu, et ne vaudront jamais à aucune nation l'honneur insigne de faire de son propre nom le nom historique d'un grand siècle. Une pareille illustration suppose en effet la réunion de plusieurs, et peut-être même de presque tous les titres de gloire. Or, aucun Anglois n'a encore élevé une si vaste et si haute prétention pour son pays, en ralliant surtout cette prédomination du génie britannique à la fameuse époque du dix-septième siècle. La France avoit produit le père de tous les philosophes modernes, Descartes, sans lequel Newton n'auroit probablement jamais fait une révolution dans les sciences exactes. La France, je me plais à le répéter, avoit signalé d'ailleurs son beau siècle, dans toutes les carrières de la renommée, par une foule d'écrivains et d'autres grands hommes, auxquels les Anglois ne pouvoient point assigner de rivaux dignes de lui disputer une si honorable distinction dans la série des siècles; et il est bien surprenant que dans le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire essaie de détruire lui-même le titre de son ouvrage, en prétendant qu'une seule branche des connoissances humaines, cultivée même plus tard par

le génie dans la Grande-Bretagne, *pourroit, à cet égard, par un effet rétroactif, faire appeler ce siècle le SIÈCLE DES ANGLOIS, aussi bien que celui de Louis XIV.*

Mais la partialité de Voltaire en faveur des Anglois, est bien plus étrange encore et plus insoutenable dans le trente-quatrième chapitre du même ouvrage, où il apprécie les talents de nos grands orateurs. Voici son texte, où le goût trouve à relever tout autre chose que la négligence de style :

« L'éloquence de la chaire, dit-il, qui étoit
 « très grossière à Londres avant Charles II, se
 « *forma tout d'un coup.* L'évêque Burnet avoue
 « dans ses mémoires *que ce fut en imitant les*
 « François. PEUT-ÊTRE ONT-ILS SURPASSÉ LEURS
 « MAÎTRES : leurs sermons sont moins compas-
 « sés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en
 « France. »

Quel singulier *peut-être* ! Et c'est l'éloquent auteur de *Rome sauvée* qui professe une pareille opinion dans le *Siècle même de Louis XIV* ! Voltaire, il est vrai, montre ici la pudeur très prudente de ne pas oser préconiser formellement la prééminence des prédicateurs de Londres, sur tous les grands génies qui ont fait de la chaire, en France, le plus beau trône de l'art oratoire : il se contente de l'insinuer, en se flat-

tant de se soustraire à la responsabilité du paradoxe, par la réserve du doute. Or, ce doute seul est une énorme injustice envers notre nation. En effet, si la postérité reproche à Virgile d'avoir sacrifié aux souvenirs ombrageux d'Auguste la gloire de Cicéron et de Rome elle-même, en décernant le sceptre de l'éloquence aux orateurs de la Grèce, quelle réputation prédominante, quels ouvrages en genre d'éloquence sacrée, composés dans la Grande-Bretagne, peuvent excuser Voltaire d'avoir méconnu à ce point l'immense supériorité de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon, quand il laisse hésiter ainsi entre l'Angleterre et la France, ou plutôt quand il semble faire pencher son admiration du côté de tous ces soporifiques prédicateurs anglois, entièrement dépourvus d'imagination et d'éloquence, parmi lesquels l'auteur de la *Henriade* n'auroit su découvrir, comme le créateur de l'*Énéide* le voyoit chez les Athéniens, un Démosthène digne de balancer son estime et surtout de justifier la préférence?

On se demande avec étonnement ce que veut dire un écrivain si justement renommé par son excellent goût, quand il ajoute que les sermons en Angleterre *sont moins compassés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France?* Est-on *compassé* quand on a de l'ordre, et un plan

énoncé par des divisions dans ses discours ? Ce seroit confondre la méthode d'une marche régulière avec les apprêts d'une composition maniérée. Si l'on adoptoit un pareil système oratoire, on devroit trouver au contraire les prédicateurs anglois beaucoup plus *compassés* que les nôtres. Ils ouvrent leurs instructions comme nous par un texte de l'Écriture : nous divisons nos discours en deux et très rarement en trois parties, tandis que les sermons des orateurs les plus célèbres et les plus récents de l'Angleterre, par exemple, Hugues Blair, nous offrent communément quatre, six et jusqu'à huit points, comme les sections scolastiques de la *Somme* de saint Thomas.

Nos grands orateurs, que l'admiration universelle compte avec justice parmi nos plus grands écrivains, sont-ils donc *compassés, affectés, déclamateurs* ? C'est trahir la gloire de notre nation que de le supposer. Les Anglois ont traité la morale en vers avec beaucoup de génie, d'énergie et de profondeur ; mais la morale attend encore en Angleterre un orateur qui sache l'allier à l'éloquence. Il faudroit pour autoriser l'assertion de Voltaire, *peut-être ont-ils surpassé leurs maîtres*, il faudroit, dis-je, que les prédicateurs de l'Église anglicane eussent dans quelques sujets, si l'on veut même, dans quel-

ques traits, égalé nos grands modèles de la chaire, ou du moins qu'ils s'en fussent assez rapprochés pour faire balancer la prédilection du goût entre des émules à peu près également dignes de son suffrage. L'admiration qui prétendrait les assimiler à de tels hommes, en les plaçant tous au premier rang, ne seroit autorisée à rester indécise dans sa préférence, que dans le cas où l'opinion publique seroit en effet partagée sur la prééminence du génie, au milieu d'une imposante rivalité de gloire. Or, est-ce donc à cette incertitude de supériorité que nous réduisent ici les objets de comparaison ? Entre Bourdaloue et Massillon la différence de talent oratoire est d'autant plus difficile à fixer, et en quelque sorte d'autant plus arbitraire, qu'elle est à peine d'une ligne; entre les plus célèbres prédicateurs anglois, au contraire, et nos incomparables orateurs sacrés, le bon goût aperçoit toute la distance qu'il y a des premiers essais d'un art au plus haut période de sa perfection : ce n'est pas simplement un point qui les sépare, c'est l'infini.

On peut affirmer en effet, sans la moindre exagération, que tous les sermons anglois réunis sont au-dessous de la collection de Saurin, comme je l'ai déjà dit, et qu'ils ne valent même pas le moins beau sermon de Bourdaloue et de

Massillon, où l'on trouve un goût et un talent dont aucun de leurs prédicateurs n'approcha jamais. Non, l'éloquence de la chaire ne s'est encore élevée à aucun chef-d'œuvre dans la Grande-Bretagne. Plusieurs des sermons prêchés à Londres sont bien raisonnés, bien prouvés, mais sans mouvement et sans onction : je n'en connois aucun qui soit vraiment pathétique, aucun qui fasse verser des larmes, aucun qui subjugue et entraîne l'admiration, aucun enfin que le bon goût puisse citer ni comme un modèle de l'art oratoire, ni même comme un bel ouvrage en ce genre. Ce sont généralement des discours froids, frappés d'une sécheresse continue, des dissertations rebutantes et inanimées, sans verve et sans mouvement ; des chapitres de morale d'autant moins propres à ravir notre admiration, qu'ils se trouvent très inférieurs sous ce rapport, je ne dirai pas seulement à nos grands orateurs, mais encore à nos simples moralistes, surtout aux *Essais de Morale*, comme aux quatre excellents volumes des *petits Traités Moraux* de Nicole, et aux observations sur les devoirs des militaires, qu'on lit dans les opuscules de l'abbé Fleury. C'est enfin du raisonnement et du calcul qu'on ne sauroit comparer, en aucune manière, au talent de la haute éloquence. Ils n'ont même à nous oppo-

ser, dans cette carrière, aucun génie brut qu'ils puissent vanter comme original et sublime. Le Bridaine, ou, pour faire mieux entendre ma pensée aux littérateurs de la Grande-Bretagne, le Shakspeare de la chaire n'a jamais existé parmi eux. Lorsque l'évêque Burnet avouoit que les prédicateurs anglois avoient imité les nôtres, il auroit dû ajouter qu'ils n'en avoient encore tiré que de très foibles copies; et, en répétant cette confidence orgueilleusement modeste, Voltaire, si souvent malheureux dans ses jugemens littéraires, oublie à la fois et toute espèce de justice, et le respect qu'il se doit à lui-même, quand il ajoute qu'*ils nous ont peut-être surpassés.*

M. Hume avoue loyalement que l'Angleterre a fait moins de progrès dans le genre de l'éloquence, que dans les autres parties de la littérature (1). En effet, quoique cette nation ardente et sérieuse se soit illustrée par des hommes éloquents, à la tête desquels il faut placer Shakspeare et Richardson, elle n'a pas encore produit un seul véritable orateur qui puisse honorer sa patrie en Europe. On trouve quelquefois chez les habitants de cette île célèbre des mouvemens oratoires, mais ils ne connoissent point

(1) Traité sur l'Éloquence. chap. 7.

l'art proprement dit de l'éloquence ; et il paroît même qu'ils n'en font pas assez de cas , comme nous le verrons bientôt , pour exciter l'émulation des talents à se signaler dans cette carrière. Un discours préparé ne seroit point écouté au parlement. On n'y veut entendre dans les deux chambres que des allocutions improvisées, sinon pour le fond, au moins quant au style, et des discussions solides sans l'apprêt d'aucune diction travaillée. Aussi découvrirez-vous beaucoup plus de vestiges de l'éloquence romaine dans les anciennes diètes de Pologne, que dans toutes les délibérations de Westminster.

Des idées ou des sentiments sublimes peuvent échapper à tout homme passionné. Mais ce n'est jamais l'esprit seul, c'est encore, c'est surtout l'élan rapide et progressif des transports de l'âme (1) ; c'est le talent ravissant de peindre et d'émouvoir avec cette simplicité et ce naturel si propres à faire admirer et aimer le génie de l'orateur ; c'est une élocution noble, soutenue et variée ; c'est un goût pur et sain ; c'est enfin la perfection du langage unie à la beauté des pensées et aux charmes de la sensibilité, qui caractérisent ou plutôt achèvent la vraie et belle éloquence.

(1) *Pectus est quod disertum facit.* Cic.

Le Paysan du Danube ne sera jamais regardé, dans la fable de La Fontaine, comme orateur, quoique son discours soit un modèle de chaleur et de véhémence. Rien n'est plus admirable en ce genre, qu'on peut appeler l'éloquence du trait, que la réponse de Marius fugitif, lorsqu'un licteur armé de son faisceau vint lui ordonner, de la part du préteur romain, de sortir de l'Afrique. Ce grand homme, indigné de se voir méconnu, au dernier terme de l'infortune, par ce magistrat d'une année, sut lui faire sentir toute la bassesse que dévoiloit cet insolent abus d'une autorité précaire. Le vainqueur de Jugurtha, des Cimbres et des Teutons, justement persuadé que c'est surtout dans le malheur qu'il est permis de se souvenir de sa gloire, répondit au satellite chargé de lui intimier cet ordre inhumain : *Rapporte à ton maître que tu as vu Caius Marius banni de son pays, et assis sur les ruines de Carthage* : « comme si, par la comparaison de ses disgrâces personnelles avec la chute du puissant empire des Carthaginois, Marius eût voulu instruire le préteur romain de l'instabilité des plus grandes fortunes (1). »

Les Anglois peuvent se prévaloir de quel-

(1) Révolutions romaines de l'abbé Vertot, liv. 10.

ques - uns de ces traits mémorables, quoique fort inférieurs à la sublime réponse de Marius. Ainsi, lorsque le parlement de la Grande-Bretagne discutoit solennellement un bill qui devoit interdire aux accusés, en matière criminelle, la faculté de se défendre par le ministère d'un avocat, mylord Halifax, qui s'opposoit à cette innovation, entreprit de la combattre ; mais, intimidé par l'assemblée devant laquelle il parloit, il ne put achever une seule phrase. La parole expiroit à chaque instant sur ses lèvres, quand tout à coup, faisant un effort extraordinaire sur lui-même, il s'écria : *Vous voulez donc, messieurs, que les accusés comparoissent isolés et sans appui devant vous pour se défendre ? Mais si votre présence m'intimide au point de lier ma langue et de me glacer d'effroi, comme je viens de l'éprouver, concevez maintenant l'impression qu'elle produiroit sur des malheureux qui verroient en vous des juges prêts à les envoyer à l'échafaud ?* Cette seule observation, plus éloquente sans doute que toutes les raisons qu'auroit pu alléguer mylord Halifax, fit rejeter aussitôt le projet de loi.

Charles Fox, qu'on regardoit comme l'un des hommes les plus éloquents de la Grande-Bretagne, faisoit, dans une de ses motions au parlement, l'éloge du général Montgomery. Un

partisan de la cour l'interrompit en ces termes : *Comment osez-vous louer un rebelle devant les représentants de la nation ? Je ne m'arrêterai point*, répliqua Fox, *à repousser l'outrage qu'on fait ici à la mémoire d'un grand homme. Vous savez tous ce que signifie ce mot de rebelle, dans la bouche de mes adversaires. Si vous aviez quelques doutes sur le véritable sens de cette expression, je vous conjurerois de vous souvenir que c'est à ces prétendues rebellions que nous devons notre constitution actuelle, et le droit de siéger dans cette chambre, pour délibérer sur les intérêts de notre patrie.*

Les discours prononcés dans les débats du parlement d'Angleterre sont si courts, qu'on ne sauroit en citer aucun comme un ouvrage oratoire. Celui où le talent de l'éloquence me semble porté au plus haut degré, fut inspiré à ce même Charles Fox en 1782, dans la chambre des communes, par la capitulation du général Burgoyne, qui venoit de se rendre prisonnier de guerre avec son armée aux Américains à Saratoga. « Je m'attendois, dit alors l'éloquent orateur, à n'entendre ici de la bouche d'un souverain chéri que des paroles dignes de son cœur. Tout me faisoit croire qu'il auroit le courage de confesser une longue erreur, au moment où le peuple anglois l'expie

« si cruellement. Mais qu'ai-je entendu ? Le
« système que nous maudissons depuis dix ans,
« on le reproduit encore ! Nos malheurs, on
« les nie ! Nos dangers, on ne veut pas les
« voir ! Nos affronts, on les supporte avec une
« lâcheté flegmatique ! Celui qui, ne connois-
« sant pas le caractère personnel de notre mo-
« narque, lui attribuerait ce discours et n'y
« verroit pas l'ouvrage de ses ministres, le pren-
« droit pour un despote insensible qui se fait
« une horrible joie de sacrifier la vie et la li-
« berté de ses sujets, et se montre encore altéré
« de vengeance, quand il ne peut plus espé-
« rer la victoire. L'indignation m'emporte sans
« doute. Puis-je la contenir, quand je viens
« d'entendre un orateur nous accuser de l'ori-
« gine et des suites funestes de la guerre d'A-
« mérique, nous qui en avons toujours désa-
« voué l'exécrable principe, et prédit toutes les
« conséquences ? Les discours de l'opposition
« sont à vos yeux la source de nos calamités.
« Eh ! misérables hommes d'État, ne voyez-
« vous pas que vos tardives terreurs sont au-
« jourd'hui l'aveu de votre ineptie ? C'étoit par
« vos mesures qu'il falloit confondre nos sinis-
« tres présages. C'étoit par vos succès qu'il fal-
« loit humilier nos prévoyances. C'étoit par la
« gloire et la prospérité de la nation qu'il falloit

« étouffer nos chagrins. Vos fautes ont fait la
« force de tous nos discours que vous avez mé-
« prisés. C'est vous seuls qui, dans cette cham-
« bre, avez doublé le nombre de nos partisans
« et de nos amis, et qui, dans la nation, avez
« rallié à notre opinion tous les généraux an-
« glois. Grâce au ciel, nous avons acquis de
« vos théories insensées la puissance de vous
« arrêter dans vos funestes mesures. Nous pou-
« vons du moins vous empêcher aujourd'hui
« d'envoyer une troisième armée angloise aux
« fourches caudines. Nous pouvons plus en-
« core, et la pitié ne nous fera pas trahir ce
« devoir, nous devons vous poursuivre devant
« les tribunaux de la justice, faire peser votre
« responsabilité sur vos têtes, et vouer de grands
« coupables à l'échafaud (1). »

(1) La réponse de la cour à cette philippique fut la démission immédiate de tous les ministres, que le gouvernement est toujours obligé de sacrifier à l'opinion publique, dès qu'ils perdent la majorité dans la chambre des communes. On regrette qu'un homme doué d'un pareil talent n'ait composé aucun ouvrage dont l'étendue pût en développer toutes les richesses. On doit regretter surtout, en voyant tant de trésors s'engloutir annuellement dans le gouffre immense des papiers publics qui ne passeront point à la postérité, on doit, dis-je, regretter sans cesse qu'aucun grand écrivain de cette

Voilà des élans ! voilà même des mouvements qui décèlent les essors de l'éloquence ! Cet accent du patriotisme , cette verve du raisonnement, rappellent la logique ardente et serrée de Démosthène. Mais une idée sublime ne forme pas un discours. Un beau trait isolé ne constitue point le talent oratoire ; et c'est jusqu'à présent à ces éclairs ou à ces mouvements instantanés, que se borne l'éloquence des Anglois.

Insulaires fameux ! je cherche un orateur, un véritable orateur parmi vos ministres du culte, vos écrivains, vos membres du parlement les plus célèbres dans la carrière de l'éloquence politique. Or, soit dit sans offenser votre génie et surtout sans oublier votre gloire, je n'en trouve aucun digne de ce nom. *Ce n'est point le génie, c'est le génie oratoire qui vous manque* (1), vous dirai-je, comme autrefois Cicéron à quelques-uns de ses contemporains qui osoient se croire ses rivaux. Le genre humain

illustre nation n'ait encore publié l'histoire littéraire de la Grande-Bretagne, dans tous ses rapports avec l'esprit humain. Un si beau sujet immortaliserait l'auteur qui le traiterait avec autant de lumière que de goût et d'impartialité.

(1) *Illis non ingenium, sed oratorium ingenium defuit.*
Brutus. 110.

doit une reconnaissance immortelle à vos découvertes dans les sciences, et une admiration profonde à quelques ouvrages qui vous placent avec honneur parmi les plus illustres nations littéraires ; mais que votre orgueil ne s'irrite point, si nous contestons hautement la prééminence à vos orateurs. L'éloquence en prose, la compagnie ordinaire de la liberté, la grande éloquence des discours solennels, est encore étrangère à vos contrées. Gardez-vous d'affecter un faux et barbare mépris pour les dons étrangers à votre goût, et que vous a peut-être refusés la nature. Si les préventions de la rivalité aveuglent assez votre jugement pour vous empêcher de confronter avec impartialité les hommes les plus signalés à Londres et à Paris dans cette lice, élevez-vous au-dessus des régions de l'envie, tournez vos regards vers les chefs-d'œuvre oratoires de l'antiquité : voilà nos premiers maîtres ! voilà nos communs modèles, que nos deux nations admirent également ! Jugez-vous et jugez-nous. La comparaison est décisive : les degrés de rapprochement sont faciles à mesurer. Montrez-vous donc, si vous le pouvez, les émules de ces grands hommes, au lieu de méconnoître leurs successeurs. Il est temps de prouver au monde littéraire, qu'à l'exemple de la Grèce et de Rome, vous voulez ajouter à la

gloire des belles actions, la gloire peut-être encore plus rare de savoir dignement les célébrer.

Hâtons-nous de rentrer et de nous renfermer dans la carrière de l'éloquence sacrée, pour en découvrir, s'il est possible, quelques beaux monuments parmi les ministres de l'Église anglicane. Ce n'est point en orateurs, c'est en froids moralistes qu'ils enseignent la religion au peuple. La tribune évangélique, après avoir été long-temps pour eux une chaire de controverse, est devenue une école de morale presque exclusivement destinée à enseigner les devoirs de la vie civile, et d'où les dissertations et l'argumentation bannissent les tableaux et les mouvements oratoires. Voici quel est le plus riche répertoire de leurs productions dans le ministère de la parole.

Robert Boyle, également recommandable par ses études philosophiques et par son attachement à la religion, témoin du penchant vers l'impiété répandu en Angleterre, dit-il dans l'acte de donation, *par la liberté de la presse, la licence des guerres civiles et les sectes nées de l'anarchie*, fonda un prix annuel de cinquante livres sterling, pour encourager la défense du christianisme contre les infidèles et les incrédules. Cette récompense n'est point disputée

dans un concours : elle est même assignée, non pas à un orateur, mais à un théologien chargé de prêcher, durant le cours d'une année, huit sermons apologétiques en faveur de la religion, dans l'église de Londres qui lui sera désignée par l'exécuteur testamentaire du fondateur. Le célèbre Bentley ouvrit le premier cette carrière, où il fut suivi par les évêques et par les docteurs les plus renommés de la Grande-Bretagne, tels que Kidder, Williams, Gastrell, Blachhal, Harris, Stanhope, les deux Clarke, Whiston, Derham, etc.

La réunion de ces ouvrages, connue sous le nom de *Discours pour la fondation de Boyle*, devint bientôt très volumineuse, puisqu'elle devoit fournir huit cents dissertations dans chaque siècle. Le docteur Gilbert Burnet en fut l'abréviateur, et publia six volumes de ce recueil, traduit en françois sous le titre de *Défense de la religion naturelle et révélée*. C'est une espèce d'abrégé justement et généralement estimé, où l'on trouve la réfutation de l'athéisme, et du déisme qui, selon les preuves de l'auteur, devoit conduire à l'athéisme un raisonneur véritablement conséquent, la démonstration du terme fixé à la religion juive, l'apologie de la révélation, l'origine et les causes de l'incrédulité, les preuves de la religion chrétienne,

l'accomplissement des prophéties, les limites de la liberté de penser, etc., etc.

Tous ces discours ont été prononcés dans les chaires de Londres. On y découvre une érudition vaste et solide, des raisonnements pleins de force et des recherches épurées par un excellent esprit de critique. Mais c'est la forme, le style et la sécheresse d'un traité de jurisprudence, où la religion chrétienne, devenue la matière d'une discussion contentieuse, est défendue selon toutes les règles du barreau ; c'est un recueil de dissertations savantes que très peu d'auditeurs seroient à portée d'entendre et surtout de suivre au débit ; ce sont des cours exacts de philosophie sacrée, de théologie dogmatique et de chronologie. Mais je n'aperçois aucune lueur d'éloquence dans cet amas de paragraphes ou de corollaires dont la marche est purement scolastique.

Les auteurs de ces traités, si mal à propos intitulés *Discours*, n'ont jamais songé à se montrer éloquents. On auroit même été scandalisé à Londres d'une pareille mondanité dans un ministre de l'Évangile. « Dans ces extraits ou « abrégés, dit l'avertissement placé à la tête de « cette compilation, on ne doit s'attendre à « trouver ni des exordes, ni des applications, « ni des figures de rhétorique, ni tous ces autres

« ornements que l'on croit essentiels à la chaire.
 « En général, les prédicateurs anglois négligent
 « assez tout cela, parce qu'ils n'ont d'autre but
 « que d'expliquer les mots ou les choses de la
 « sainte Écriture, et que *les peuples de la Grande-*
 « *Bretagne seroient même très peu édifiés d'un*
 « *discours où l'on ne chercheroit à placer que*
 « *de l'esprit et que de l'éloquence.* »

Cette dernière phrase ne me semble pas rendre exactement la véritable pensée, ou du moins toute la pensée de l'auteur. Les Anglois auroient toute raison d'être *peu édifiés d'un discours de ce genre, où l'on ne chercheroit à placer que de l'esprit et que de l'éloquence.* Certes, notre zèle et notre goût ne se montreroient pas plus indulgents envers des prétentions si étranges en chaire, quand elles y deviennent exclusives. Mais ces rigoristes insulaires vont beaucoup plus loin. *Un sermon anglois, dit le docteur Blair (1), est une suite de raisonnements instructifs et sans chaleur : un sermon françois passeroit chez nous pour un discours fleuri, souvent même pour LA HARANGUE D'UN ENTHOUSIASTE.* Je ne sais si je me trompe en supposant que dans les préventions des Anglois contre le genre oratoire, les deux mots *enthousiasme* et

(1) Cours de rhétorique, leçon vingt-neuvième.

délire sont à peu près synonymes. Quoi qu'il en soit, les habitants de la Grande-Bretagne n'aiment à entendre, du moins en chaire, que des raisonnements très secs; et ils seroient scandalisés d'une éloquence plus animée, à laquelle, au reste, leurs prédicateurs, dignes d'inspirer et de partager un pareil goût, ne les ont certainement pas accoutumés. Nous sommes heureusement en France un peu moins scrupuleux, sans être moins délicats, et surtout sans être moins solides.

En effet, quoique les Anglois aient composé de beaux ouvrages pour la défense de l'Évangile, spécialement le chef-d'œuvre dans lequel Ditton, beaucoup trop enclin au néologisme, démontre la certitude de la religion chrétienne par le seul fait de la résurrection de Jésus-Christ, ils n'ont encore dans cette carrière aucun écrivain qu'on puisse comparer à Bossuet ou à Pascal, et qui même, à l'exception de Clarke peut-être, égale nos apologistes plus récents du christianisme, tels qu'Abadie, Houteville, Bergier, Guénée, etc. Grâce à l'institution dont je parle, et dont on regrette de n'avoir vu paroître aucune continuation depuis les six premiers volumes de l'abrégé de Burnet, le ministère seul de la chaire a semblé leur donner, jusqu'à nos jours, quelque avantage sur

nous, sous cet unique rapport des prédications, pour ainsi dire, polémiques ; et encore n'étoit-ce nullement par une véritable supériorité de génie, mais tout au plus par l'ensemble des matières. Ce triomphe apparent va même leur être enlevé. On peut affirmer, avec une évidence incontestable de fait, qu'en ce genre apologétique, où nous possédions déjà plusieurs discours convaincants et sublimes, auxquels les prédicateurs de Londres n'ont rien à comparer, tels, par exemple, qu'un des plus beaux chefs-d'œuvre de Massillon sur la divinité de Jésus-Christ, pour la fête de la Circoncision, mais genre dans lequel une série plus complète de preuves sembloit néanmoins laisser aux Anglois je ne sais quelle prééminence restreinte à cette seule espèce de dissertations débitées en chaire, il s'élève aujourd'hui sous nos yeux un monument qui doit effacer toute la collection de Boyle.

Les conférences annuelles de M. l'abbé Frayssinous sur les mêmes matières déjà discutées dans les prédications dogmatiques dont nous sommes redevables à la fondation de Londres, sont en effet incomparablement mieux adaptées à l'état présent de notre controverse avec les incrédules, par leur extension progressive à toutes les objections renouvelées ou inventées

dans le dix-huitième siècle. Elles ont encore sur le recueil du prix de Boyle un autre avantage incontestable sous tous les rapports du talent. Le fruit de cette institution si heureusement perfectionnée à Paris, se manifeste par le concours immense qu'elle attire dans l'église de Saint-Sulpice. Notre nouvel apologiste de la religion, toujours clair, malgré les abstractions de la métaphysique, la profondeur de l'érudition et l'enchaînement serré de la dialectique, y déploie, avec autant de mesure que de succès, tous les mouvements oratoires qui s'allient naturellement aux sujets qu'il traite. Un pareil mélange de raisonnement et d'éloquence soutient l'attention, ranime l'intérêt, et contribue puissamment au triomphe de la vérité, non-seulement sans ralentir, mais encore en augmentant la force et par là même l'effet des preuves qu'il rend beaucoup plus sensibles.

On suppose communément que l'enseignement public de la religion a toujours été étranger dans la Grande-Bretagne aux mystères de la foi : c'est au contraire le pays de l'Europe où les prédicateurs ont autrefois le plus souvent dirigé leurs instructions vers les objets dogmatiques. Mais ils ont changé de matière dans ces derniers temps, et le plus grand nombre des

ministres anglicans ne traite guère aujourd'hui que des sujets moraux ou même presque entièrement philosophiques.

C'est donc aux compositions de ce genre que je borne mon examen. Je ne parlerai point des prédications volumineuses de Boise, mort en 1728, père du poète de ce nom; elles ne sont que des compilations très peu connues et absolument indignes de l'être. Je ne m'arrêterai pas non plus aux sermons de Clarke, si justement célèbre par sa métaphysique, et qui, selon le témoignage de Voltaire, *semble avoir eu avec Locke les clefs du monde intellectuel*. Mais si nous le considérons comme orateur, dit le docteur Blair, *il lui manque l'art d'intéresser et de toucher le cœur; il montre à l'homme son devoir, il ne l'excite jamais à le remplir: il le traite comme une pure intelligence, sans imagination et sans passions* (1). Les discours, c'est-à-dire les prônes de ce fameux curé de Saint-James, sont raisonnés avec force et médités avec profondeur, mais entièrement dénués des traits et des mouvements, sans lesquels aucune prédication ne peut avoir ni chaleur ni éloquence. On exalte beaucoup l'éloquence de Tillotson, archevêque de Cantorbéry; j'ai lu ses sermons avec la plus

(1) Cours de rhétorique, leçon vingt-neuvième.

sincère impartialité. Malgré l'imposante réputation qu'on lui fait sur parole, je n'en dirai cependant pas avec moins de franchise ce que je pense des ouvrages de ce prélat, qu'on regarde assez généralement comme le premier orateur de l'Angleterre.

LXIV.

De Tillotson.

Lui déférer un pareil titre, c'est trop peu dire encore au gré de ses admirateurs, qui n'ont pas rougi de l'élever au-dessus de nos plus grands orateurs modernes. Tillotson, mort en 1694, eut pour contemporains tous les grands hommes qui signalèrent en France l'éloquence sacrée dans le dix-septième siècle. Voltaire, dont l'excellent goût n'auroit pu soutenir la lecture suivie d'un volume, ni même d'un seul discours composé par cet archevêque, dépourvu de tous les dons du génie, et plus encore de tous les attraits du style, n'en appelle pourtant pas moins Tillotson *le plus sage et le plus éloquent prédicateur de l'Europe* (1). On ne conçoit pas qu'un François, qui avoit lu nos chefs-d'œuvre en ce

(1) OEuvres de Voltaire, tome 30, page 291, édition de Beaumarchais.

genre, qu'un écrivain du premier ordre, que Voltaire enfin ait porté jusqu'à cet excès l'indulgence en faveur d'un verbiageur barbare, l'injustice envers nos plus grands orateurs, et enfin l'oubli du respect qu'il devoit à son propre jugement. J'ai voulu m'expliquer à moi-même une si étrange admiration, en l'attribuant uniquement à son enthousiasme pour la tolérance, quelquefois beaucoup trop peu tolérant. Mais, si l'on bornoit à cette seule considération le parallèle de Tillotson avec nos orateurs, en attendant que je rapporte dans un instant les preuves de la fureur et du délire qui dégradent sa détestable éloquence, j'oserois demander si on le croit plus irréprochable à cet égard que Massillon, dont la collection six fois plus volumineuse ne renferme pas un seul discours, une seule phrase, une seule expression où l'on aperçoive la moindre teinte de fanatisme ?

Tillotson écrit avec une basse prolixité, qui, loin d'être déguisée dans la traduction française, devient au contraire plus frappante par la diffusion d'un traducteur tel que Barbeyrac, qui n'eut jamais ni élévation, ni couleur, ni précision, ni élégance ; mais, en avouant tous les défauts de cette version, le fond des sermons de l'archevêque de Cantorbéry n'en reste pas moins à une distance infinie des ouvrages de

Massillon et de Bourdaloue. Tillotson est beaucoup plus théologien que moraliste ; il ne traite guère que des sujets de controverse ; il n'emploie que la formule languissante du syllogisme dans ses dissertations glacées et régulièrement didactiques ; il ne connoît qu'une méthode sèche et monotone. On ne découvre point de mouvements oratoires dans ses prétendus discours, point de grandes idées, point d'onction, point de traits sublimes. Ordinairement il forme une division particulière de tous ses paragraphes ; de sorte qu'on trouve trente ou quarante sous-divisions dans chacun de ses sermons. Ses détails sont arides, subtils, et le plus souvent ils manquent de noblesse. Quant au style, objet d'une si décisive importance pour la gloire d'un orateur, non-seulement Tillotson n'est point compris dans la liste des grands écrivains, mais c'est précisément sa malheureuse manière d'écrire qui lui fait le plus de tort dans l'opinion des meilleurs critiques anglois, seuls juges compétents de son mérite en ce genre. Voici l'idée que nous en donne le docteur Hugues Blair, littérateur et prédicateur célèbre, dans son *Cours de rhétorique*, leçon XXIX, de l'éloquence de la chaire, tome 3, page 41, traduction de M. Prevost : « L'archevêque Tillotson a une manière plus libre et « plus animée que Clarke. Mais on ne peut pas

« sans doute le considérer comme un auteur
« parfait ; sa composition est trop lâche et trop
« négligée , *son style trop foible , souvent même*
« *trop plat*, pour mériter un si beau titre. » Enfin Tillotson est tellement étranger à l'art de l'éloquence, qu'il ne fait presque jamais ni exorde ni péroraison. Est-ce donc là un orateur qu'on puisse préférer hautement, ou même opposer avec quelque pudeur à nos incomparables prédicateurs françois ?

Mais ne nous bornons point à des critiques vagues, et hâtons-nous de les motiver. Dans son sermon sur *les préjugés contre la religion*, l'archevêque de Cantorbéry (1) se fait une objection tirée de la contrariété habituelle que l'homme trouve entre ses devoirs et ses penchans ; et cette objection, il la copie de la tragédie de *Mustapha*, par Fulke Lord Brooke, dont il rapporte en chaire une longue tirade de vers. Une pareille citation est-elle digne de la religieuse majesté d'un temple ? « Les passions, ajoute-t-il, « sont une espèce de glu qui nous attache aux « choses basses et terrestres (2). A peine peut-on passer dans les rues, j'en parle par expérience, sans que les oreilles soient frappées

(1) Tome 4, page 35.

(2) Tome 1, page 168.

« de jurements et d'imprécations horribles, qui
« suffiroient pour perdre une nation, quand elle
« ne seroit coupable devant Dieu que de ce
« crime : et ce ne sont pas seulement les laquais
« qui vomissent de tels discours blasphématoi-
« res ; ils sortent aussi de la bouche des maî-
« tres (1). » Ailleurs, pour prouver qu'on est
obligé de croire les mystères de la religion,
quoique l'on ne puisse jamais les comprendre,
Tillotson s'exprime ainsi (2) : « On mange, on
« boit tous les jours, bien que personne, à mon
« avis, ne puisse démontrer que son boulanger,
« son brasseur et son cuisinier n'ont pas mis
« du poison dans le pain, dans la bière ou dans
« la viande. » Voilà les raisonnements, voilà le
style d'un orateur que l'auteur du *Siècle de
Louis XIV* ne craint pas d'appeler *le plus sage
et le plus éloquent prédicateur de l'Europe!*

C'étoit ainsi que Tillotson exerçoit le minis-
tère de la parole, dans la patrie des Dryden,
des Addison, des Waller, et auparavant des
Bacon et des Milton, en présence de ce même
Charles II, qui avoit souvent admiré dans sa
première jeunesse nos plus illustres prédica-
teurs françois. O Louis XIV! qu'aurois-tu donc

(1) Tome 1, page 173.

(2) Tome 1, page 102.

pensé si les ministres de la parole sainte avoient fait entendre un pareil langage au milieu de ta cour? Quelle eût été ta surprise si ton oreille, accoutumée aux accents majestueux de Bossuet, au ton noble et touchant de Bourdaloue, à l'onction et à l'harmonie enchanteresse de Massillon, eût été frappée tout à coup de cette élocution grossière et barbare! Avec quelle confusion soudaine, avec quels tristes et longs regards n'aurois-tu pas averti leur ministère de ne point te faire ainsi rougir en public de ta nation! Mais tu eus le bonheur et la gloire d'élever tous les beaux-arts à la hauteur de ton âme et de ton caractère : sous tes heureux auspices, tous les genres de talents marchèrent ensemble vers la perfection. Tu sus principalement apprécier avec goût, et multiplier par ta munificence des orateurs dignes de parler au nom de l'Éternel; et l'éloquence de ton grand siècle ne sera jamais surpassée!

Tillotson n'écrit pas avec plus de modération que de noblesse. A chaque page de ses discours, on aperçoit le fanatisme qui mendie une honteuse popularité. En terminant son sermon sur *l'amour du prochain*, il en fait une espèce de récapitulation pour appliquer la morale de son sujet à l'Église romaine. Qui ne croiroit qu'une matière si touchante va lui inspirer des senti-

ments tendres et même généreux ? Voici pourtant ce que le charitable énergumène conclut, après avoir prouvé longuement à ses auditeurs la nécessité d'aimer tous les hommes (1) : « Tou-
« tes les fois que nous parlons de la charité, et
« de l'obligation de s'aimer les uns les autres,
« nous ne saurions nous empêcher de penser à
« l'Église romaine ; mais elle doit se présenter
« à notre esprit particulièrement aujourd'hui,
« qu'elle vient de nous découvrir tout fraîche-
« ment, et d'une manière authentique, les sen-
« timents où elle est à notre égard, par le com-
« plot charitable qu'elle tramait contre nous
« (*prétendue conspiration des poudres en 1678*),
« complot qui est tel qu'il doit faire bourdon-
« ner les oreilles de tous ceux qui l'entendront
« raconter, décrier éternellement le papisme,
« et le faire regarder avec horreur et exécra-
« tion jusqu'à la fin du monde. » Quel style !
quels sentiments ! quelle charité ! quelle logi-
que ! et quelle bonne foi !

Et ne croyez pas qu'employant ici l'artifice ordinaire des critiques, je cherche dans les sermons de l'archevêque de Cantorbéry quelques morceaux négligés, pour le juger uniquement d'après ses distractions ou ses fautes. J'ai lu la

(1) Tome 3, page 52.

collection entière de ses discours ; j'en ai extrait un cahier de citations du même style. Il ne m'en coûteroit plus que la peine de les transcrire, si je ne craignois de fatiguer autant le lecteur que j'ai été dégoûté moi-même de ces platitudes révoltantes auxquelles il est impossible que le vrai talent descende jamais, et si les passages que j'ai rapportés ne suffisoient pas pour fixer irrévocablement l'opinion de quiconque n'est pas absolument étranger au bon goût. L'éclatante supériorité de nos orateurs sacrés a élevé la chaire parmi nous à un si haut degré de perfection et de gloire, qu'une si vulgaire médiocrité ne sauroit plus se faire remarquer dans cette carrière. Tillotson y montre une manière encore plus didactique, plus froide et plus monotone que Clarke, son modèle et son maître : il est totalement dépourvu, comme le curé de Saint-James, de mouvement, d'âme et d'onction, et il reste fort au-dessous de lui pour la force des preuves, le choix des sujets et le mérite de la méthode.

LXV.

De quelques autres orateurs anglois.

J'aurois trop d'avantage si je voulois traduire au tribunal du public le talent de Barrow, au-

tre sermonnaire que les Anglois estiment, ou du moins qu'ils vantent, quoiqu'il soit, de leur propre aveu, très inférieur à Tillotson. Je ne connois pas les sermons d'Young, qui n'ont point été traduits dans notre langue. On doit y trouver sans doute quelques teintes de cette poésie lugubre, de ces sentiments profonds, et même de ces idées bizarres que le mélancolique pasteur de Welwin recueilloit dans ses compositions nocturnes; mais Young ne me paroît point avoir une imagination assez souple et assez variée pour l'éloquence de la chaire. Si ses tristes sermons ressembloient à ses *Nuits*, l'orateur somnambule devoit souvent pleurer seul durant le soliloque lamentable de ses discours, sans jamais faire verser une larme à ses auditeurs, par cette monotone et tendue continuité d'efforts qui, en gênant sans cesse l'aisance de l'abandon oratoire, détruisent toute espèce de pathétique.

Les prédicateurs de Charles II, qui vinrent entendre Bourdaloue à Paris, ne l'ont donc guère imité; et aujourd'hui même que les sermons de ce grand homme sont répandus dans toute l'Europe, la révolution universelle qu'ils devoient produire, et qu'ils ont en effet amenée dans l'éloquence chrétienne, ne s'est pas encore opérée chez les Anglois. L'évêque de Worcester prêcha, en 1752, un sermon sur l'*inoculation*

de la petite vérole, lequel a été souvent imprimé à Londres, et qu'on a traduit ensuite en France. On prétend que ce discours déterminait la charité publique à doter un hôpital en faveur des inoculés. Si l'évêque de Worcester a partagé en effet cette espèce encore unique de gloire avec saint Vincent de Paul, il faut avouer que son éloquence ne pouvoit ni obtenir un plus beau triomphe, ni moins le mériter. Ce sermon est une dissertation curieuse sans doute, et très neuve en chaire pour son objet; mais le prélat qui l'a prononcé ne sera jamais élevé au rang des orateurs. Entièrement privé de verve et de sensibilité, il s'égaré dans des calculs abstraits sur la population, dans des détails ignobles sur la fièvre secondaire; et après avoir épuisé toutes ces théories, plus convenables à une école de médecine qu'à la chaire évangélique, il cite les témoignages des sieurs Ranby, Nawkins et Middleton, chirurgiens de Londres, dont il parle avec autant de vénération que des pères de l'Église.

LXVI.

Des sermons de Hugues Blair.

Le plus récent des prédicateurs anglois est le docteur Hugues Blair, ministre de la cathédrale et professeur de belles-lettres dans l'université

d'Édimbourg, mort à la fin de l'année 1800. Ses sermons, misérablement traduits d'abord par un ministre protestant de nos provinces méridionales, ont été reproduits ensuite en français par l'abbé de Tressan, avec plus de noblesse et d'élégance, mais aussi, selon le proverbe italien, avec cette *traîtresse* (1) timidité d'expression que l'incohérence même des locutions angloises ne sauroit excuser entièrement dans une traduction oratoire, toutes les fois que le goût peut en écarter l'abus, sans trop en affaiblir l'énergie. Un si craintif et inofficieux interprète n'obtiendra certainement point à Londres, comme Letourneur dans sa réduction des *Nuits* d'Young, le singulier succès de voir la version française préférée à l'original composé dans la langue de Pope et d'Addison.

Blair ne se proposa jamais d'offrir à ses auditeurs un cours complet d'instructions religieuses. Cette belle méthode de nos orateurs sacrés est absolument étrangère à son talent. La religion n'est que l'accessoire de ses discours, dont le principal ou plutôt l'unique objet est une morale philosophique, purement humaine, et dès-lors une théorie arbitraire plutôt qu'une loi. Son zèle se borne presque exclusivement aux ver-

(1) *Traduttore, traditore.*

tus sociales, privées et domestiques. Il prêche ou plutôt il disserte sur *la douceur*, sur *les devoirs de la jeunesse et de la vieillesse*, sur *les avantages de l'ordre*, sur *le gouvernement du cœur*, sur *l'amour des louanges*, sur *la candeur*, sur *les avantages que l'on trouve à visiter la maison de deuil*, sur *la sensibilité*, sur *l'honneur*, sur *la fermeté*, sur *la création du monde*, sur *l'ennui de la vie*, sur *les excès du luxe*, sur *la curiosité*, sur *les modes*, sur *l'amitié*, sur *la tranquillité de l'esprit*, etc., etc. Mais il ne traite que très rarement, ou plutôt on oseroit presque dire qu'il ne traite jamais aucun des préceptes de la morale évangélique, aucun des grands intérêts de l'éternité, aucun des véritables sujets de la chaire. C'est de nos prédicateurs du dernier siècle, et non pas de nos modèles classiques dans cette carrière, que les Anglois ont emprunté cette innovation aussi funeste au ministère sacré qu'à l'éloquence elle-même.

Le docteur Blair, considéré comme écrivain, ne manquoit assurément ni d'esprit ni de goût : on le cite avec raison parmi les littérateurs les plus distingués de la Grande - Bretagne. Son Cours de rhétorique a la même étendue et montre beaucoup plus de talent que ses sermons. Ses discours, très bien accueillis quand il les

débitoit en chaire, ont eu plus de vogue encore lorsqu'ils ont été rendus publics. L'abbé de Tressan nous apprend que le succès en a déjà été rapidement consacré par *vingt-deux éditions consécutives*. Ce recueil, composé de cinq volumes, peut nous donner par conséquent la véritable mesure actuelle de l'éloquence sacrée en Angleterre.

Or, j'ose le dire hautement, règle générale : où l'on ne trouve point de verve et d'inspiration, il ne peut jamais y avoir ni poésie ni éloquence. Blair ne connoît et ne fait admirer à ses lecteurs aucun élan d'imagination, aucun épanchement de sensibilité. Blair n'est donc pas un orateur. Si vous le voulez juger simplement comme moraliste, il est manifestement inférieur aux *Essais de morale* de Bacon, auquel l'Angleterre ne contestera pas sans doute la plus imposante supériorité sur un tel rival ; de ce même Bacon dont *le style*, selon le jugement de David Hume, *est néanmoins peu naturel, tendu, amené de loin, et semble avoir ouvert le chemin à ces comparaisons pointues, à ces longues allégories qui signalent les auteurs anglois* (1).

L'élocution de Blair est à la fois ambitieuse

(1) Histoire de la maison Stuart.

et décolorée ; et son style foible , mais , j'en conviens , exempt de mauvais goût , languit tristement sans mouvement et sans vie. Il est trop souvent , je le répète à regret , il est presque toujours hors de la sphère des devoirs religieux dans la chaire chrétienne : il s'adresse uniquement à l'esprit , il ne converse jamais avec son auditeur. Que dis-je ? il n'existe pour lui aucun auditeur dans ses abstractions , où il ne se montre qu'un spéculateur de morale , et non pas un apôtre de la religion. C'est un éternel et froid dissertateur , qui récite un chapitre de réflexions dont l'ensemble n'offre jamais rien de saillant , rien de pieux , rien de tendre , rien de neuf , rien de touchant , et , s'il m'est permis de le dire , qu'on trouve ordinairement écrites avec la plus assoupissante sécheresse. Chacune de ses instructions ne me paroît guère qu'un traité inanimé , plus ou moins métaphysique , au lieu d'acquérir l'intérêt progressif d'une composition , ou , comme a bien mieux dit et fait Cicéron , d'une véritable *action* oratoire. C'est de la raison , de la logique , du goût , quelquefois même , si l'on veut , un ingénieux monologue : ce n'est pas du talent , c'est bien moins encore de l'éloquence. Toutes ses pensées méthodiques et suivies , il est vrai , mais communes et languissantes , ne remuent jamais mon imagination , ma

conscience, ma sensibilité. Il n'attache même mon esprit par aucun trait frappant. Son livre, je l'avoue à ma honte, si ce n'est pas à la sienne, me tombe souvent des mains, en cessant d'intéresser et de soutenir mon attention; et, quelqu'attrait qu'on puisse avoir pour les productions de la chaire, il en coûte beaucoup d'efforts, *je le sais*, pour surmonter l'ennui de le lire de suite. Il seroit aisé, en transcrivant un grand nombre de passages de ses discours, de les analyser dans un volume de critiques détaillées qui n'admettroient aucune réplique, s'il étoit nécessaire de motiver toutes ces assertions. Si Blair est bien véritablement le premier orateur sacré de l'Angleterre, c'est donc tant pis pour elle : il ne sera jamais admis dans la seconde classe de nos prédicateurs françois; et même parmi les protestants, il me paroît sous tous les rapports à une très grande distance de Saurin.

Vous cherchiez donc vainement dans les sermons beaucoup trop prônés de Blair, cette éloquence qui s'adapte si heureusement au ministère sacré de la parole, et dont la religion nous offre comme de parfaits modèles, dès l'origine du christianisme, les instructions, les paraboles et les récits de l'Évangile, ainsi que les prédications sublimes de saint Paul dans les

actes des apôtres. Le ministre d'Édimbourg ne parle jamais en chaire ni à Dieu, ni à la conscience, ni au cœur de ses auditeurs, ni surtout au sien propre. Il ne connoît nullement ces prières touchantes, ces dialogues intimes avec soi-même, ces apostrophes dramatiques, dont Massillon a su faire les sources les plus fécondes et les ressorts les plus puissants d'éloquence.

En rapprochant d'un si grand modèle le prédicateur le plus vanté de la Grande-Bretagne, je veux développer à la fois mon admiration et mes regrets. Les égards dus au mérite et à la réputation de Blair m'obligent d'approfondir le vrai caractère de ces derniers reproches que je viens d'articuler, et auxquels un simple énoncé pourroit donner une apparence de déclamation. Je vais donc expliquer entièrement ma pensée, justifier par des exemples tirés de Massillon ces mêmes éloges qu'il mérite éminemment, et qu'on ne sauroit étendre avec vérité à aucun prédicateur anglois.

Voici comment, dans la seconde partie de son sermon sur *les délais de la conversion*, pour le troisième dimanche de l'avent, l'éloquent évêque de Clermont fait parler le pécheur qui refuse d'employer sa jeunesse à mériter la possession éternelle du souverain bien. Massillon le met en scène avec son juge suprême : il lui ré-

vèle et lui retrace toutes ses plus secrètes pensées : il lui développe la logique honteuse et révoltante de son propre cœur, en l'accablant de la plus sanglante ironie, au moment où il le fait parler lui-même à Dieu en ces termes : « Vous
« ne réservez donc à votre Dieu que les restes
« et le rebut de vos passions et de votre vie ?
« C'est comme si vous lui disiez : Seigneur ! tant
« que je serai propre au monde et aux plaisirs,
« n'attendez pas que je revienne à vous et que je
« vous cherche : tant que le monde voudra de
« moi, je ne saurois me résoudre à vouloir de
« vous ; quand il commencera à m'oublier, à
« m'échapper, je me tournerai vers le ciel ; je
« vous dirai : Me voici ; je vous prierai d'accepter
« un cœur que le monde rejettera, et qui sera
« même triste de la dure nécessité où il se trou-
« vera réduit de se donner à vous. Mais jusque-là,
« n'attendez de moi qu'une indifférence entière
« et un oubli parfait : au fond vous n'êtes bon à
« servir, que lorsqu'on n'est plus soi-même bon
« à rien : on est sûr du moins qu'on vous trouve
« toujours ; tous les temps vous sont égaux ;
« mais le monde, après une certaine saison de
« la vie, on n'y est plus propre ; il faut donc se
« hâter d'en jouir avant qu'il nous échappe, et
« tandis qu'il en est encore temps. Ame indi-
« gne de confesser jamais les miséricordes d'un

« Dieu que vous traitez avec tant d'outrage!
« eh ! croyez-vous qu'alors il acceptera des hom-
« mages si forcés et si honteux à sa gloire, lui
« qui ne veut que des sacrifices volontaires, lui
« qui n'a pas besoin de l'homme, et qui lui fait
« grâce lors même qu'il accepte ses vœux les
« plus purs et ses affections les plus sincères? »

Après avoir admiré ce dialogue du pécheur avec Dieu, dont Blair ne fournit assurément aucun exemple, voulez-vous voir de quelle manière éloquent Massillon sait faire converser l'homme avec lui-même? jetez les yeux sur la fin de la première partie de son sermon trop peu cité sur *la conception de la sainte Vierge*, où il observe éloquemment, pour enhardir le courage apostolique de son ministère, que *les grands de Jérusalem trouvoient de l'ambition dans les larmes et les prédictions de Jérémie*. Voyez comment Louis XIV y est peint avec autant de vérité que de mesure sous les traits de David; jugez combien il étoit facile à ce prince de se reconnoître dans une si frappante allégorie, et à quel point son cœur devoit être profondément ému, en retrouvant dans les paroles de Massillon le même langage que lui faisoit entendre en secret sa conscience. « S'il vous est
« permis, dit-il, de jeter quelques regards
« sur ce naturel heureux que vous avez reçu

« en naissant, c'est pour vous confondre devant
« Dieu d'y avoir trouvé une distinction mal-
« heureuse dans la science et dans les succès
« des passions. Qui suis-je donc, ô mon Dieu!
« pour vouloir chercher dans mon cœur les
« raisons de vos miséricordes? Un infortuné
« que vos dons ont rendu plus coupable; un
« pécheur qui ai trouvé dans vos bienfaits mê-
« mes la source de mes misères; un monstre
« d'ingratitude qui ai pris plaisir d'allier tout
« ce qu'un naturel heureux peut donner de fa-
« vorable pour la vertu, avec tout ce qu'une
« volonté corrompue peut inspirer de plus ex-
« trême pour le vice.... David, après les ri-
« gueurs de sa pénitence et les larmes de ses
« cantiques, ne voyoit encore en lui que le vio-
« lateur du lit nuptial. Son péché, depuis long-
« temps expié, reparoissoit sans cesse à ses yeux
« comme une ombre importune; et ni l'éclat
« du trône, ni la prospérité de son règne, ni
« son zèle pour la majesté du culte, ni les
« louanges mêmes des prophètes qui sembloient
« avoir oublié sa faute, pour ne se souvenir
« que de tant de saintes actions qui l'avoient
« depuis réparée, n'en avoient pu effacer le
« souvenir de son esprit et de son cœur : *Et*
« *peccatum meum contra me est semper.* O
« Dieu! disoit sans cesse ce roi pénitent, quand

« je rappelle en votre présence la multitude de
« mes iniquités, les grâces dont vous m'avez
« toujours favorisé, lors même que je violais
« votre loi sainte avec plus d'ingratitude et de
« scandale; mon cœur se trouble, ma confiance
« m'abandonne, mes yeux ne voient plus avec
« plaisir tout cet éclat et toute cette grandeur
« qui m'entourent : *Cor meum conturbatum*
« *est, dereliquit me virtus mea, et lumen ocu-*
« *lorum meorum, et ipsum non est mecum.* Oui,
« Seigneur, tous les plaisirs de la royauté ne
« sauroient plus égayer ce fond de tristesse,
« que la douleur de vous avoir offensé laisse
« dans mon âme : *afflictus sum.* Toute la gloire
« de mon règne ne pourroit remplacer l'humili-
« ation secrète que le souvenir de mes foi-
« blesses me fait sentir devant vous : *humiliatus*
« *sum.* Que vous rendrai-je donc, ô Seigneur !
« pour toutes les bénédictions dont vous m'a-
« vez toujours prévenu ? vous ne m'avez jamais
« abandonné dans mes égarements ; vous m'a-
« vez suscité des prophètes qui m'ont annoncé
« vos volontés saintes ; vous m'avez donné un
« cœur docile à la vérité ; vous m'avez toujours
« favorisé contre mes ennemis ; vous avez mul-
« tiplié ma race, et affermi pour jamais le
« trône de Juda dans ma maison ; vous m'avez
« rendu redoutable à mes voisins, et cher à

« mes peuples : que vous rendrai-je, Seigneur !
 « pour tant de bienfaits ? et mes larmes pour-
 « ront-elles jamais suffire pour expier mes ex-
 « cès, ou pour reconnoître vos grâces ! *Quid*
 « *retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit*
 « *mihî ?* C'est ainsi que David persévéra jus-
 « qu'à la fin, et fit du souvenir continuel de
 « son péché toute la sûreté de sa pénitence. »

Massillon ne se contente point de révéler ainsi à Louis XIV, sous une espèce de voile transparent, le secret de son propre cœur. Vous trouverez dans l'un des tableaux très intéressants dont il sait enrichir à propos les matières qu'il traite, en présence du même monarque, une autre apostrophe directe et beaucoup plus dramatique, vers le commencement de la seconde partie de son discours sur les *afflictions*, pour le second dimanche de l'Avent. Il veut consoler la vieillesse de ce prince, de tous les revers dont elle est attristée ; et en répondant aux plaintes des pécheurs, fondées sur la singularité des malheurs qu'ils éprouvent, ou sur une situation presque sans exemple, il se glisse, pour ainsi dire, avec une adresse très oratoire, vers le but que son talent se propose d'atteindre. « Cette singularité même, dit-il, doit être
 « aux yeux de notre foi une distinction qui
 « nous console. Moins vos afflictions ressem-

« blent à celles des autres hommes , plus vous
« devez les regarder comme les afflictions des
« élus de Dieu : elles sont marquées du caractè-
« re des justes ; elles entrent dans cette tradi-
« tion de calamités extraordinaires qui forment
« leur histoire depuis le commencement du
« monde. Des batailles perdues, lorsque la vic-
« toire nous paroissoit assurée ; des villes im-
« prenables tombées à la seule présence de nos
« ennemis ; des États et des provinces conquises
« sur nous ; un royaume, le plus florissant de
« l'Europe, frappé de tous les fléaux que Dieu
« peut verser sur les peuples dans sa colère ;
« la cour remplie de deuil, et toute la race
« royale presque éteinte : voilà, sire, les épreu-
« ves que le Seigneur dans sa miséricorde ré-
« servoit à votre piété, et les malheurs singu-
« liers qu'il vous préparoit pour purifier les
« prospérités du règne le plus glorieux dont il
« soit parlé dans nos histoires. Les événements
« pompeux et singuliers qui ont partagé toute
« votre vie, vous ont rendu le plus grand roi
« que la monarchie et même les autres nations
« aient jamais vu sur le trône ; les événements
« malheureux dont Dieu vous afflige ne sont
« destinés , par la soumission et la constance
« chrétienne avec laquelle nous vous les voyons
« soutenir, qu'à vous rendre un aussi grand

« saint que vous avez été un grand roi. Il fal-
« loit que tout fût singulier dans votre règne,
« les prospérités et les malheurs ; afin que rien
« ne pût manquer à votre gloire devant les
« hommes, et à votre piété devant Dieu. C'est
« un grand exemple que sa bonté préparoit à
« notre siècle. »

Une tradition constante nous apprend que Massillon ne prononça jamais ses sermons tels que nous les lisons aujourd'hui, et qu'il les a tous retouchés avec le plus grand soin jusqu'à sa mort, dans sa glorieuse retraite en Auvergne. Le discours d'où je viens d'extraire ce beau passage, qu'il avoit manifestement le droit d'y insérer, au déclin de l'âge, nous démontre combien sa dernière révision a dû améliorer ses manuscrits. En effet, Massillon prêcha son dernier carême devant Louis XIV en 1704. Or, il lui parle ici des désastres postérieurs de Ramillies et de Malplaquet, et spécialement de la mort de presque toute sa postérité, pendant les années 1711, 1712 et 1714. Il ne pouvoit donc pas lui en présenter le tableau, dix ans auparavant. Mais les traits qu'il y ajoute visiblement à Clermont n'en sont pas moins éloquents; et la louange même acquiert encore je ne sais quel intérêt touchant et auguste, lorsqu'elle est ainsi consacrée à tempérer les angoisses de la vieillesse et de l'adver-

sité. On reconnoît, avec un accroissement d'amour, le beau talent de Massillon, quand, par cette tournure oratoire et une transition aussi heureuse que naturelle, il prend tout à coup, après avoir particularisé tous les revers du monarque, le style direct pour appliquer, en forme de compliment, la morale de son sujet à Louis XIV : *Voilà, sire, ce que le Seigneur dans sa miséricorde réservait à votre piété, etc.*

Ce n'est plus Massillon, c'est Louis XIV lui-même, ébranlé et chancelant dans l'impulsion qui l'excite à se donner entièrement à Dieu, ou plutôt c'est notre propre conscience et ses plus intimes soupirs, que nous croyons entendre dans l'éloquente prière qui termine le premier point du discours de ce grand orateur sur *les motifs de conversion*. L'aisance du style le plus naturel et le plus coulant s'y embellit, sans effort, d'un choix d'expressions, qu'il faut méditer pour en sentir toute l'énergie, parce qu'elles cessent de paroître hardies, à force d'être justes et vraies. Chacun de ses auditeurs ne devoit-il pas désirer en effet de parler, et ne parloit-il pas réellement à Dieu avec Massillon, et comme lui, dans le secret de ses pensées ? « Grand Dieu !
« finissez mes peines, en guérissant mes plaies.
« Fixez mes irrésolutions : soulagez mon cœur,
« en le délivrant de ses crimes. Rompez des

« chaînes que je déteste, et auxquelles je n'ai
 « pas la force d'oser toucher. Laissez-vous flé-
 « chir à mes vœux, et ne regardez pas mes œuvres.
 « Écoutez mes désirs, et fermez les yeux à mes
 « foiblesses. Terminez le combat que je sens en
 « moi. Rendez-vous le maître de mon âme. De-
 « venez le plus fort dans mon cœur. Ce n'est
 « plus moi qui vous résiste, ô mon Dieu ! c'est
 « la foiblesse, c'est l'ascendant de la corruption,
 « c'est le long usage du crime. Prenez - moi
 « donc pour votre partage. Arrachez-moi au
 « monde et aux créatures pour lesquelles vous
 « ne m'avez point fait ; et détruisez en moi cet
 « homme de péché que je hais, et qui est de-
 « venu plus fort que moi-même. » Nul orateur
 sacré n'égala jamais la pieuse éloquence de l'é-
 vêque de Clermont, dans ces invocations fré-
 quentes que son ministère dirige vers le ciel,
 au nom de son auditoire.

Cette onction de Massillon, cette profonde
 connoissance du cœur humain, cette vérité,
 cette délicatesse de sentiment, cette éloquence
 enfin dans les prières, les dialogues, les apos-
 trophes, et même dans les louanges qui décou-
 lent toujours si à propos, et avec tant de grâce,
 de la plume féconde ou plutôt de l'âme si natu-
 rellement prompte à s'émouvoir de notre Cicé-
 ron françois, ont - elles donc jamais orné les

sermons de Blair? Le ministre d'Édimbourg s'est-il, une seule fois, élevé à un pareil langage? que dis-je? y a-t-il du moins aspiré? y a-t-il même songé? Les orateurs des bords de la Tamise ne semblent pas encore soupçonner ces heureuses inventions de l'art (1).

LXVII.

Des prédicateurs espagnols et italiens.

Telle est mon opinion franche et impartiale sur les prédicateurs anglois. Revenons aux productions de la chaire dans l'Église catholique, son plus riche domaine. L'Allemagne ne nous offre encore aucun nom connu dans la carrière de l'éloquence sacrée. L'Espagne abonde en orateurs réputés tout au plus médiocres, même dans leur nation, et entièrement ignorés en

(1) En regrettant de ne pas rapporter ici la plus éloquente de toutes les prières de Massillon, j'invite mes lecteurs à la chercher eux-mêmes dans les quatre dernières pages de son beau sermon sur *le délai de la conversion*, pour le troisième dimanche de l'Avent. Ils pourront en savourer à loisir toute l'éloquence, à la suite de la tournure neuve, rapide et cinq fois répétée, dont il embellit notre langue oratoire. *Toujours auriez-vous du moins passé quelque temps sans offenser votre Dieu; toujours auriez-vous fait du moins quelques efforts, etc.*

deçà des Pyrénées. Un religieux augustin, saint Thomas de Villeneuve, prédicateur ordinaire de Charles - Quint, et archevêque de Valence dans le seizième siècle, honora son ordre et son talent dans la carrière de la chaire, par un cours complet de sermons assez bien écrits en latin, distribués et composés sur le plan de notre méthode actuelle. Ces discours me paroissent estimables sous les rapports de la doctrine, de la morale, quelquefois même des insinuations pathétiques. On y remarque un usage fréquent et souvent heureux de l'Écriture et des pères de l'Église. C'est à cet égard une mine encore inconnue où les prédicateurs peuvent s'approprier beaucoup de trésors, principalement en traitant les mystères les plus instructifs de la religion. Massillon semble avoir profité quelquefois de cette lecture (1).

— Mais l'Italie me paroît après la France la nation littéraire la plus féconde et la plus renom-

(1) Je n'ai jamais découvert aucun plagiat dans Massillon. Les trois consommations, de la justice de Dieu, de la malice des hommes, et de l'amour de Jésus - Christ, qui forment la division de sa *passion*, sont très légitimement tirées d'un livre de piété très obscur, où elles étoient perdues. Mais si Massillon ne copie personne, il a voulu et il a pu se copier deux fois lui-même, en embellissant beaucoup ce qu'il répétoit. L'admirable tirade que j'ai

mée en orateurs sacrés. Le père Segneri, jésuite, est encore assez généralement placé parmi les prédicateurs du premier rang. Son excellent ouvrage intitulé *le Chrétien instruit*, a été proclamé avec raison, par l'académie de la Crusca, tribunal suprême de l'harmonieux et riche dialecte toscan, parmi le petit nombre de livres italiens écrits avec une irréprochable pureté de langage: ses sermons n'ont pas obtenu le même honneur. On suppose communément que ce prédicateur célèbre se permet des bouffonneries en chaire, et qu'il y descend même au ton le plus populaire et le plus burlesque. Cette prévention, très répandue en France sur parole, n'a aucun fondement. Les discours de Segneri sont écrits avec beaucoup de gravité, à la manière, quant au style, mais non pas avec le grand talent de Bourdaloue, son contemporain. Ils auroient même du succès dans notre langue, s'ils étoient traduits avec goût et intelligence, je veux dire,

rapportée de son exhortation sur *les œuvres de miséricorde*, se trouve au milieu du second point de son sermon sur *le véritable culte*, troisième volume du Carême, pages 44 et 45, première édition de 1745. Le beau morceau que j'ai extrait, fort perfectionné, de son discours pour *la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat*, est emprunté de son sermon sur *la mort*, même tome 3 du Carême, pages 475 et 476.

abrégés et réduits à ce qu'on y trouve d'excellent.

En effet, les sermons de Segneri font quelquefois admirer la fécondité de son imagination et même la vigueur de son éloquence. Mais, par un contraste singulier dont la littérature ne fournit aucun autre exemple, le vice principal de ses compositions consiste dans le choc et la bizarrerie de ses idées, sans que cette discordance altère jamais l'élégance, la pureté, le coloris et l'harmonie de son style. La sévérité de son jugement semble se restreindre à l'art d'écrire ; et, malgré son mérite à cet égard, le mauvais goût étoit de son temps si dominant parmi les écrivains de l'Italie, le véritable esprit de critique y étoit encore si peu avancé, qu'au milieu de toutes les belles phrases de Segneri, on peut lui reprocher, dans presque tous ses discours, la crédulité puérile de ses récits, le paralogisme de ses preuves, les disparates de ses tableaux, la prétention continue des mots scientifiques et l'abus extravagant de ses comparaisons.

— Le début du sermon de Segneri sur *la passion* (1) est une apostrophe pleine de verve

(1) Ce n'est point, comme en France, le matin du vendredi saint, avant l'office de l'Église, c'est le jeudi saint à huit heures du soir, que les prédicateurs de ca-

et de fierté, qu'il adresse aux pécheurs, en les félicitant, avec une pompeuse ironie, du déicide qui est leur ouvrage. *Abandonnez-vous*, s'écrie-t-il d'abord, *abandonnez-vous librement à votre allégresse, dans un jour si désastreux, ô pécheurs! vous avez remporté la victoire : chantez donc votre triomphe, réjouissez-vous, enorgueillissez-vous ; car vous avez heureusement réussi dans votre dessein. C'en est fait... êtes-vous contents? que voulez-vous de plus désormais* (1)? C'étoit littéralement appliquer d'avance à la synagogue le trait sublime que Racine a mis dans la bouche d'Athalie, au moment où elle vomit des blasphèmes contre le Dieu d'Israël qui punit enfin ses crimes : *Dieu des Juifs, tu l'emportes* (2)! On distingue quelques discours touchants dans le carême de Segneri, spécialement ses deux sermons sur *le purgatoire* (3), et

rême prêchent le sermon de *la passion* en Italie. Notre usage est beaucoup plus favorable à l'effet de ce discours.

(1) *Fate pur le vostre allegrezze in questo di funestissimo, o peccatori! che avete vinto. Cantate pure il trionfo, gioite pure, insuperbitevi, che vi è riuscito felicemente l'intento. La cosa è fatta. Siete contenti? che vorreste ora di più?*

(2) Scène sixième du dernier acte d'Athalie.

(3) Tous les prédicateurs traitent cette matière en Italie, le quatrième dimanche du carême. C'est l'un des

sur *le pardon des ennemis*, qui sont de bons ouvrages. Mais le chef-d'œuvre de son médiocre talent est le panégyrique de saint Étienne qu'il fonde sur un aperçu également vrai, neuf et fécond, en développant avec une raison éloquente, dans le martyre de saint Étienne, toute la gloire qui le distingue, comme premier martyr du christianisme. Nos grands maîtres ont traité le même sujet, mais avec moins de profondeur et d'éclat que Segneri.

La justice que je me plais à lui rendre m'oblige néanmoins d'avouer qu'il ne seroit compté en France, tout au plus, que parmi les prédicateurs de la seconde classe; et encore n'y pourrions-nous admettre qu'un très petit nombre de ses discours. L'Italie n'a produit jusqu'à présent dans la chaire aucun homme assez éloquent, pour mériter d'être classé parmi nos quatre orateurs immortels du dix-septième siècle. Ce n'est pas sans doute avec de tels objets de comparaison qu'il faut inviter les Italiens à confronter leurs plus célèbres prédicateurs, pour leur offrir une juste idée et une mesure exacte de la vraie éloquence, quand on veut les amener à sentir et à reconnoître notre prééminence oratoire. L'or-

sujets les plus pathétiques, et par conséquent les plus favorables à l'éloquence, que la chaire puisse fournir.

gueil national, trop humilié du contraste, pourroit les aveugler dans ce parallèle : c'est donc avec un écrivain romain, c'est avec Cicéron dont nous admirons tous également le talent du premier ordre, qu'on doit comparer tous ceux qui ont parcouru la carrière oratoire après ce grand homme, pour démontrer, en les rapprochant d'un tel modèle, que cette belle contrée n'a été encore illustrée par aucun orateur qui l'ait jamais ni reproduit, ni même rappelé. Nous consentons à faire subir à nos prédicateurs du premier ordre une épreuve si redoutable : on ne sauroit par conséquent s'y refuser avec pudeur dans la patrie même de Cicéron, et sur le théâtre de sa gloire.

J'ai entendu quelques prédicateurs italiens, dont j'ai été souvent satisfait. Je crois cependant que si par hasard l'on pouvoit opposer des exceptions heureuses à ce que je vais dire, elles se réduiroient du moins à un bien petit nombre. Il me semble donc qu'on ne juge pas avec assez de goût l'éloquence de la chaire en Italie, pour y former jamais de grands orateurs. Chez ce peuple très ingénieux et très sensible, mais peu susceptible, en général, de travail et d'application, et beaucoup plus effrayé des fatigues de l'étude qu'épris d'amour pour la gloire, l'oreille est tout ou presque tout, en éloquence comme

en poésie ; il est content , pourvu que cet organe superbe soit flatté par un charme d'harmonie qui est propre à la langue de cette nation , et dont elle a seule tout le sentiment délicat , devenu en quelque sorte chez elle un secret de famille. On y aime beaucoup trop les *concerti* , la finesse , l'esprit , et surtout les descriptions poétiques qu'on préfère aux tableaux et aux mouvements oratoires. La plupart des prédications qui obtiennent le plus de succès dans les églises de l'Italie , ne sont même que des espèces de *concerts spirituels* sur des sujets sacrés , qu'on interrompt , à chaque trait brillant , par un léger murmure d'admiration : j'en ai plusieurs fois été le témoin.

C'est le caractère de cette nation d'être beaucoup plus frappée et subjuguée par l'imagination et l'harmonie que par le raisonnement et le sentiment. Pour mieux l'attirer aux instructions publiques de la religion , l'apôtre moderne de Rome , saint Philippe de Néri , sut les réunir dans le seizième siècle , au goût dominant du pays pour la musique , par l'institution des *Oratorj* , dont l'usage subsiste encore à Rome , dans son église. Ces *Oratorj* , si j'ose rendre ici ma pensée sous l'image qui vient la peindre à mon esprit , ressemblent à cette succession de divers morceaux détachés , sans liaison et sans

ordre, que les musiciens appellent un *pot-pourri*. Je ne saurois guère démêler autre chose, en effet, à travers ce mélange de chants dramatiques et d'exercices religieux, mélange assez commun en Italie, dans lequel un prédicateur, quelquefois même un enfant, débite en chaire un discours étranger au poëme du jour, et qu'on n'écoute point, au milieu d'un mélodrame pieux divisé en deux parties d'une heure chacune, et dont l'entr'acte est dévolu pendant trois - quarts d'heure à cette sorte d'intermède en prose déclamée, où la voix n'est plus asservie à la mesure et aux modulations de la phrase musicale. C'est donc de la poésie et de la musique, ou plutôt c'est un spectacle de la plus ravissante mélodie, suspendue et variée par quelques prières. Mais la musique, en formant l'intérêt principal, y remplit deux heures entières, tandis que la prédication, devenue un objet accessoire dans ces assemblées nocturnes, n'y sert guère qu'à fournir l'intervalle d'une demi-heure de repos aux personnages et à l'orchestre. Le sujet historique de l'*Oratorio* est toujours tiré de la Bible, comme l'histoire de Débora, d'Esther, de Judith, de Saül, de David, d'Absalon, etc., et même l'agonie de Jésus-Christ, qu'un récit ainsi coupé met en scène et pour ainsi dire en action, le vendredi saint, pen-

dant trois heures, au milieu des *duo*, des ariettes, des grands chœurs, et du jeu de tous les instruments. Ces pieux et bruyants concerts de morale attirent un concours immense dans les églises d'Italie.

Les Italiens sont très fiers de leurs succès en ce genre, qu'on pourroit appeler de l'*éloquence mise en chant*, si l'on y trouvoit jamais autant de vraie éloquence, qu'on y admire ordinairement de très belle musique. Aussi, quand ils veulent exalter ce qu'ils ont de plus beau et ce qu'ils admirent le plus universellement dans leurs prédicateurs, ils ne louent jamais aucun discours entier, mais ils prônent de préférence quelques lambeaux saillants de leurs sermons les plus admirés; dans le genre de la narration, par exemple, le récit de Tornielli du passage de la mer Rouge; dans la partie descriptive, son tableau du déluge universel; sous le rapport des peintures d'une imagination brillante, sa relation très pittoresque du changement des eaux en sang, qui fut en Égypte l'une des sept plaies de Pharaon; dans l'ouvrage parfaitement écrit, de *la Genèse vengée*, une magnifique image en action de la création du monde, par le père Belli, cordelier; la description très poétique de la peste, qu'on préconise comme un chef-d'œuvre, dans un sermon du père Sa-

vonarole ; et, par-dessus tout, la traduction, accueillie avec un enthousiasme universel, de deux discours académiques composés en langue allemande, et qu'on croyoit intraduisibles en italien, l'un pour et l'autre contre l'usage d'emmailloter les enfants, par l'ex-jésuite Roberti. L'auteur de la version, déclaré vainqueur en Italie dans cette espèce de lutte nationale, est généralement vanté comme le plus pur, le plus pittoresque, le plus élégant, le plus harmonieux, et dès-lors le plus parfait de tous les écrivains actuels en langue toscane : son principal et même son unique mérite consiste dans la magie de son style.

Je démêle aussi, et j'admire quelques sublimes mouvements oratoires réunis à de grandes beautés de style, dans les sermons du même père Tornielli, jésuite, sur *l'Éducation*, sur *la Magdeleine*, et plus encore dans son discours pour la fête de *l'Annonciation*. Ce panégyrique spécial de la sainte Vierge considérée sous l'unique rapport de ce mystère, intéresse d'autant plus vivement les Italiens, que le sujet prête beaucoup aux tableaux allégoriques et poétiques puisés dans l'Écriture sainte, pour lesquels ils ont un goût si dominant ; on en fait ordinairement une épreuve de rivalité où l'on attend les prédicateurs de carême pour les juger en dernier

ressort. Le second des discours que je viens de citer m'a frappé par un morceau très éloquent, digne de Massillon : c'est la peinture d'un confesseur attendri jusqu'aux larmes, et prêt à se prosterner lui-même devant son pénitent, dont il envie en secret l'émotion et le repentir, en l'entendant s'accuser, se calomnier, pour ainsi dire, à ses pieds, avec les sanglots du remords, et cet accent lugubre de contrition que la douleur la plus sincère peut seule animer. « Lève-toi, dit notre divin Rédempteur à la pécheresse prosternée devant lui, lève-toi, ma fille ; ta foi et ton amour t'assurent le pardon de tes fautes. *Remittuntur tibi peccata tua.* « Cette absolution soudaine n'efface pas seulement dans son âme la tache du péché, elle y abolit encore la dette de toute expiation envers la suprême justice. Ah ! mes frères, donnez-moi un pécheur animé d'un si brûlant amour ; je m'affranchirai sans crainte envers lui des précautions et des réserves que nous impose notre saint ministère avec les autres néophytes de la pénitence. Ministres charitables de la divine miséricorde, vous le savez par votre propre expérience, quelque rare qu'elle soit, dès qu'un pécheur vraiment contrit vient se présenter à vous dans ces tribunaux sacrés, oh ! comme vous découvrez

« promptement alors l'œuvre sensible de la
« grâce dans tous les signes de la conversion du
« pécheur ! Vous le voyez se précipiter à vos
« pieds, exprimant, par son attitude autant
« que par ses paroles entrecoupées de profonds
« gémissements, tous les sentiments de la com-
« ponction et toute l'énergie du remords. Vous
« l'entendez éclater en sanglots pour déplorer
« ses égarements, avec un accent de repentir
« qui vous arrache à vous-même des larmes.
« Chaque parole de commisération que vous lui
« adressez pénètre jusqu'au fond de son cœur ;
« toute consolation que vous lui présentez, en
« l'appelant vers l'espérance, le rend plus con-
« fus et plus inconsolable. Vous ne sauriez lui
« offrir aucune image du péché qu'il ne rende
« aussitôt plus horrible. Quelque sévère que
« puisse paroître la pénitence dont vous aidez
« sa confiance en Dieu, il vous conjure d'en
« aggraver encore la rigueur. Son Dieu ! son
« Dieu offensé ! il ne sait plus dire, il ne sait
« plus entendre autre chose. Hélas ! pénitents
« fervents, quand vous venez vous accuser ainsi
« de vos fautes, c'est vous qui nous instruisez,
« qui nous confondez nous-mêmes. Nous ap-
« prenons de vous, avec envie, à nous humili-
« er devant Dieu, en reconnoissant qu'après
« avoir commis peut-être de plus grands pé-

« chés que vous, nous ne savons pas nous en
« repentir autant que vous. Que pouvons-nous
« faire alors, si ce n'est de vous porter une se-
« crète envie, de vous livrer à votre conscience,
« et de vous prendre pour apôtres de notre
« sanctification? Conservez le cœur chrétien
« que l'amour de Dieu embrase de tous les feux
« de la charité : c'en est assez pour votre salut.
« Vos péchés vous sont remis; allez en paix.
« *Remittuntur tibi peccata tua : vade in pace.* »

Ce tableau, dont la conception me paroît éminemment oratoire, et dont l'exécution ne sauroit être plus touchante, *est dans le vrai genre* de l'éloquence de la chaire; elle donne un magnifique relief à la fin du premier point de cette homélie de la Magdeleine. Mais, selon l'usage du pays, dans le second membre de sa division, Torielli laisse divaguer et éteindre son imagination, qui s'évapore sans mouvements et sans idées. Tous les orateurs sacrés ont adopté en Italie la mauvaise méthode de concentrer leur force et leur talent dans la première partie de leurs sermons : le second point, réduit à deux ou trois pages insignifiantes, en y comprenant la péroraison, n'est presque jamais que du remplissage.

Le cardinal Casini, capucin, sous le nom de père *Jean-François d'Arezzo*, qui dut son élé-

vation à son éloquence et à ses succès dans la chaire, avoit rempli pendant quinze ans, avec les applaudissements les plus éclatants et les plus unanimes, toutes les stations du carême et de l'avent dans la salle du palais apostolique, uniquement en présence du pape, du sacré collège et de la prélatrice romaine (1). Après sa promotion au cardinalat en 1712, cet orateur célèbre, que l'on vante généralement comme le plus habile prédicateur qu'ait produit l'Italie, fit imprimer tous ses discours en trois volumes *in-folio*, et les dédia à Clément XI : ils sont écrits avec beaucoup d'esprit, de noblesse, de goût et de grâce ; et ils conservent encore à la lecture l'attrait ou le même

(1) Cet *office* de prédicateur apostolique est une commission à vie dont un religieux capucin est toujours chargé à Rome, pour prêcher tous les ans l'avent et le carême dans la grande salle des palais du Vatican ou du Quirinal. Le pape assiste aussi, avec le sacré collège et la prélatrice, tous les jours des fêtes principales de l'année, à un discours latin d'un demi-quart d'heure, qu'on prononce dans les chapelles papales, immédiatement après l'évangile. Ces sermons, ordinairement imprimés avec plus d'étendue, sont quelquefois débités par de jeunes élèves des maisons d'éducation ecclésiastiques ; mais ce n'est le plus souvent ni la parole de Dieu ni même la leur.

genre d'intérêt que la causticité de l'orateur assuroit à son débit. Quelques-uns de ses sujets ont de l'analogie avec les conférences ecclésiastiques de Massillon ; mais alors ils n'en montrent que mieux l'immense supériorité de l'évêque de Clermont, en talent, en doctrine, en onction et en éloquence. Il ne traite presque jamais aucun précepte évangélique. C'est une morale ordinairement tout humaine, mais toujours assaisonnée de religion par un mélange de textes et d'allégories de la Bible, et le plus souvent propre à flatter le goût par le sel d'une censure, très vive et très mordante. On y trouve une satire continuelle de la jeune prélature. L'orateur tire avec beaucoup d'adresse ses sarcasmes les plus piquants des paroles ou des allusions de l'Écriture sainte, dont son zèle destructeur altère même quelquefois le véritable sens. On ne conçoit pas qu'on lui ait pardonné à Rome l'amertume de ces diatribes. Tout écrivain signalé par de grands succès, est bientôt pris pour modèle par tous ceux qui courent la même carrière ; aussi cette étonnante virulence de Casini a-t-elle été imitée plus d'une fois dans la même chaire, depuis que ses discours, débités à portes closes, ont été livrés au grand jour de l'impression.

Ce célèbre cardinal, dont le style devint si

pur quand il eut acquis la maturité de son talent, avoit lui-même payé dans sa jeunesse un pareil tribut d'imitation au mauvais goût de l'apprêt, des antithèses, de l'emphase, du faux bel-esprit, qui, durant son premier âge, dominoient encore dans la littérature italienne. Avant sa grande vogue, il fit imprimer un volume de ses premiers sermons, dont il étoit humilié lorsqu'il mérita et obtint des suffrages plus légitimes et plus durables; dans sa vieillesse, il en recherchoit avidement les exemplaires, qu'il se hâtoit de lacérer de ses propres mains, pour les jeter au feu; et, par zèle pour sa gloire, les amateurs de l'éloquence ont si bien secondé l'inexorable sévérité de l'auteur, qu'il ne reste presque aucune trace de cette édition dans les bibliothèques de Rome.

Il est très remarquable que ce même dix-septième siècle, qui a immortalisé la littérature françoise, fût, au contraire, une époque de décadence et de mauvais goût chez les Italiens. Le quinzième et le seizième siècles avoient été signalés en même temps pour eux, par les chefs-d'œuvre de la latinité moderne, dans les écrits Cicéroniens des cardinaux Sadolet et Bembo, de Manuce, et de notre célèbre Muret qui brilloit à Rome, ainsi que par le plus grand éclat de la langue toscane créée et fixée pour la

prose, dès le quatorzième siècle, dans les œuvres de Bocace, comme elle le fut successivement pour la poésie, dans les poèmes immortels du Dante, de Pétrarque, du Tasse et de l'Arioste.

Au milieu de tant de gloire littéraire, l'auteur du poème d'*Adonis*, le chevalier Marini, né avec un talent très éblouissant pour la poésie, au lieu d'imiter ces grands modèles consacrés par l'admiration publique, voulut se montrer original dans sa manière d'écrire ; et l'ascendant de son immense renommée opéra une révolution dont la fatale influence devint dominante durant tout le dix-septième siècle. Ce corrupteur ingénieux du bon goût et des bonnes mœurs, auquel les Italiens attribuent unanimement leur dégradation dans les lettres à cette époque humiliante, entraîna tous ses contemporains, par la contagion des applaudissements publics, vers la recherche des métaphores outrées, du faux bel-esprit, des apostrophes et des prosopopées continuelles, des idées disparates et grotesques, des pointes, des comparaisons tirées sans cesse de la mythologie, de la physique, de l'histoire naturelle ou de l'astronomie. Les Italiens ont une formule énergique pour désigner leurs écrivains de cette période littéraire ; ils disent simplement : *Hu*

del sei-cento (1). Une pareille note de proscription indique un auteur infecté du mauvais goût qui a régné en Italie depuis l'année 1600 jusqu'à la fin du dix-septième siècle. C'est le dix-huitième siècle, auquel on ne peut attribuer partout la même gloire ; c'est ce même dernier siècle qui a fixé ou ramené, du moins en partie, les prosateurs et les poètes toscans aux principes du goût, consacrés par l'autorité et l'exemple des fondateurs de leur littérature, ainsi que par le culte d'admiration dont toutes les nations éclairées décernent l'hommage aux grands écrivains de l'antiquité.

On ne cite, en effet, et même on ne connoît en Italie aucun chef-d'œuvre composé dans le dix-septième siècle. Le cardinal Casini obtint au commencement du siècle suivant, et conserve encore dans sa patrie la réputation d'avoir été l'un des plus illustres restaurateurs du bon goût, en imitant, d'un peu loin, je l'avoue, nos éternels modèles dans le genre oratoire. Un si grand service lui assure une renommée aussi éclatante que solide, tant que ses compatriotes, fidèles à son école, ne retomberont pas dans la même barbarie de l'abus de l'esprit, pire que l'ignorance. C'est pour cet orateur un titre de

(1) *Il a du six cent*, dans sa manière d'écrire.

gloire, que je mets fort au-dessus de ses sermons.

Quand on veut apprécier avec impartialité les orateurs de chaque littérature, quand on étudie, à cet égard, sous tous leurs rapports les productions de la France et de l'Italie, on est frappé d'une autre différence singulière et même unique entre ces deux nations, dans l'histoire moderne de l'éloquence. Les avocats romains, auxquels il me semble qu'on ne peut contester une juste préséance sur tous les autres avocats de l'Europe, ne plaident contradictoirement de vive voix aucune cause dans les tribunaux ; mais ils écrivent en latin tous leurs plaidoyers. On distingue ordinairement dans cette lice, à chaque génération, outre plusieurs jurisconsultes estimables, deux ou trois orateurs célèbres qui déploient, dans l'art d'écrire, toute l'éloquence du raisonnement, sans l'y mésallier avec les négligences ou les prétentions du mauvais goût. Ces coryphées de la plaidoirie écrite s'élèvent incontestablement en Italie au-dessus des prédicateurs : c'est un phénomène particulier au barreau de Rome moderne. Une émulation beaucoup plus puissante y attire l'élite des talents dans cette carrière, qui est infiniment plus lucrative, et conduit même habituellement au cardinalat les célibataires, qui se font re-

marquer dans cette lice oratoire , tandis que la chaire en fournit un exemple unique , par la promotion du cardinal Casini , durant tout le dernier siècle. On suppose en Italie qu'un homme nourri des savantes études du droit , et doué de cet esprit imposant , quoique très souvent trompeur , des affaires , est beaucoup plus propre à tous les emplois publics qui exigent un rare concours de dialectique , de connoissances et d'application.

Je me permettrai peu d'observations sur la manière dont on débite la parole de Dieu dans les chaires ou plutôt dans les spacieuses tribunes de l'Italie. La faculté de s'y mouvoir très librement , d'y changer de place , et de pouvoir même y faire plusieurs pas , comme sur un balcon , en allant et en revenant sans cesse d'une extrémité à l'autre , donne quelquefois aux prédicateurs je ne sais quelle allure militaire , très inconvenante pour le déclamateur qui se la permet , mais bien plus honteuse encore pour les spectateurs , dont la folle admiration lui prostitute aussitôt les plus vifs applaudissements. Plusieurs des prédicateurs italiens qu'on voit exercer leur ministère dans les rues , et auxquels on a donné récemment , dans un *Voyage en Italie* , le sobriquet d'*orateurs en plein vent* , se rendent quelquefois ridicules , sur une espèce de

tréteau qu'on appelle *palco*, par une déclama-
tion théâtrale, ou plutôt bouffonne, qui diver-
tit le peuple. Mais il faut avouer qu'il en est
aussi dans les églises plusieurs dont l'action,
pleine de naturel et d'intérêt, est très attachante
et mériterait de servir de modèle. En général,
ils se distinguent par leur piquante manière de
dire, et par les prodiges étonnants d'une mé-
moire imperturbable, en prêchant six fois par
semaine pendant tout le carême, qu'ils sur-
chargent encore avec beaucoup de fruit, après
le dimanche des Rameaux, d'une retraite, du-
rant laquelle ils débitent chaque jour trois ser-
mons. L'Italie possède aussi une multitude d'as-
sez bons prédicateurs dans le genre médiocre,
surtout des légions excellentes de missionnaires
qui obtiennent le plus grand de tous les succès,
dans l'exercice de leur ministère apostolique :
je veux dire, des restitutions, des réconcilia-
tions et des conversions éclatantes.

Depuis que Granelli s'est fait en Italie une
réputation, en expliquant dans la chaire toute
la série de la Genèse, verset par verset, un pe-
tit nombre de prédicateurs italiens s'est livré à
cette facile méthode d'instructions copiées de
nos anciens commentaires. Ce nouveau mode
de développement moral des livres sacrés, qui
a beaucoup de vogue au-delà des Alpes, est

ordinairement foible en fait de doctrine, et absolument nul en genre d'éloquence. Plus on entend ou plus on lit les sermonnaires étrangers, plus on sent la prééminence de nos orateurs françois.

LXVIII.

Des ouvrages oratoires de Thomas.

Ces grands hommes qui ont tant illustré la France, ont eu, il est vrai, beaucoup de successeurs dans nos chaires; mais y ont-ils également eu de vrais héritiers de leur génie et de leur gloire, qui les aient dignement remplacés? Malgré tous les grands chefs-d'œuvre oratoires que le siècle de Louis XIV avoit produits, et même malgré les talents distingués de plusieurs écrivains qui se consacrèrent ensuite au ministère évangélique, l'éloquence n'en parut pas moins être descendue au tombeau avec Massillon. La plupart des prédicateurs qui vinrent à sa suite, et sur lesquels j'ai déjà développé mon opinion, voulurent s'ouvrir une nouvelle route, où ils eurent d'abord des succès brillants, mais éphémères. Ils adoptèrent je ne sais quel jargon entortillé, métaphysique, précieux et efféminé; et, à force de prétentions, ils se rendirent quelquefois inintelligibles. Et pourquoi vouloient-ils proscrire le charme ravissant du

naturel et de la simplicité? Ignoroient-ils donc que l'un des secrets les plus profonds dans l'art d'écrire en éloquence, consiste à imiter, et à savoir employer dans un discours public les tours vifs, rapides et variés de la conversation, pourvu que l'on y rallie un choix de mots qui soient toujours nobles, sans paroître jamais recherchés (1), et en même temps populaires sans être

(1) Les prédicateurs dont je parle ne connoissoient pas plus la justesse des pensées que la précision du style. On voit dans leurs discours des expressions pompeuses et des idées communes, et cette affectation du bel-esprit qui est l'antipode de l'éloquence. « Comme on ne trouve
« ordinairement que peu de fruits, dit Pope, sur un ar-
« bre abondamment couvert de feuilles, de même on
« trouve rarement beaucoup de sens dans beaucoup de
« mots. La fausse éloquence, semblable au prisme de
« verre, répand ses couleurs fastueuses sur toutes sortes
« d'objets. On n'aperçoit plus la face de la nature : tout
« paroît également vif, tout reluit sans distinction. La
« véritable éloquence, au contraire, est comme le so-
« leil qui répand un jour fidèle et lumineux sur les
« objets qu'il éclaire ; il les embellit et les dore, pour
« ainsi dire, mais il ne les altère point. L'expression est
« l'habillement de la pensée ; elle n'est décente qu'au-
« tant qu'elle est bien assortie. Une pensée basse, expri-
« mée en termes pompeux, ressemble à un paysan revêtu
« de la pourpre royale. » *Essai sur la critique, seconde partie.*

bas ? On ne pourroit néanmoins reprocher avec justice à ces corrupteurs de l'éloquence chrétienne d'avoir manqué de talent et surtout d'esprit ; à moins qu'on ne pense , selon l'observation fine et judicieuse de Marmontel , que *c'est sans doute avoir beaucoup d'esprit que d'en avoir trop , mais que ce n'est pas encore en avoir assez*. Plusieurs de ces déclamateurs qui avoient le plus de célébrité , écrivoient sans chaleur et sans verve ; ils confondoient le don d'émouvoir avec l'art d'éblouir ; et , après avoir perverti le goût de la multitude , ils étoient parvenus à lui faire admirer leurs fautes. L'éloquence , devenue étrangère aux gens de lettres , si l'on en excepte les trésors de ce genre qu'on découvrit bientôt après dans les élans du citoyen de Genève , et dans les tableaux du philosophe de Montbard , étoit encore cultivée alors à Paris , je ne puis dire avec gloire , mais du moins avec beaucoup de fruit , par un petit nombre d'orateurs sacrés , que l'opinion dominante plaçoit fort au-dessous de la nouvelle école.

Mais il y a dans l'histoire des belles-lettres et de l'esprit humain , des époques frappantes où un écrivain d'un talent distingué ramène l'attention publique vers les genres abandonnés , et entraîne la génération qui le suit dans la carrière où il s'est lui-même signalé par des succès

mémorables. Telle a été parmi nous l'heureuse destinée de Thomas : il a concouru puissamment à accréditer la nouvelle institution académique qui a ranimé le goût du public pour la composition des éloges , dans lesquels il a déployé plus de pompe et d'éloquence que Fontenelle , dont il ne pouvoit atteindre la finesse et la sagacité ; il a inspiré beaucoup d'enthousiasme pour nos grands hommes , dont il a rajeuni la renommée ; il a élevé les âmes par la noblesse de ses sentiments et de son style ; il a donné à ses discours un objet d'utilité nationale ; il a singulièrement amélioré ses écrits lorsqu'il les a rassemblés et enrichis de son *Essai sur les éloges* ; et les productions du panégyriste de Marc-Aurèle , dont le style effarouche et blesse trop souvent la délicatesse du goût , manifestent du moins , dans leur très estimable auteur , l'union si touchante et si rare du savoir , du talent et de la vertu. Voilà ses véritables titres en littérature , voilà ses droits à la considération publique !

La lecture de ces deux derniers ouvrages , fort supérieurs à tout ce qu'avoit publié jnsqu'alors Thomas , fait regretter qu'avant et depuis l'époque de leur composition , au lieu de suivre le premier instinct et la vraie vocation de son génie , en appliquant l'éloquence à des objets

philosophiques, moraux et littéraires, cet académicien soit sorti de son genre, et qu'il ait sacrifié, pour le moins, vingt années du demi-siècle de sa vie fatiguée par des infirmités continuelles, à la malheureuse entreprise qui a englouti son talent. Je veux parler de son poëme épique sur le czar Pierre I^{er}, dont il ne sentit le vide qu'après lui avoir fait trop de sacrifices pour y renoncer, et qu'il n'eut pas le temps de finir. Nous en avons six chants et quelques fragments, où de grandes difficultés vaincues à force de veilles, et même plusieurs véritables beautés poétiques, ne dédommagent nullement l'auteur du travail qu'elles lui ont coûté et de la gloire qu'elles lui ont ravie. Ce sujet, trop récent peut-être pour se prêter au merveilleux de l'imagination, et qu'il n'avoit pas sans doute assez approfondi quand il lui fit tant de sacrifices, lui présentoit une perspective séduisante, en offrant à ses pinceaux, dont la souplesse n'égalait point la vigueur, un grand caractère, un génie créateur, la fondation d'une nouvelle capitale et la civilisation naissante d'un vaste empire, sous la seule influence d'un souverain qui, dans le temps même où il régénéroit sa nation, conserva toujours lui-même une forte empreinte de sa barbarie originelle. Mais un pareil tableau, où tout commence et se termine à l'aurore d'un

beau jour, ne pouvoit probablement fournir à la poésie ni l'unité d'action, ni les contrastes, ni la variété des personnages, ni la richesse des épisodes, ni le complément de dessein, ni l'intérêt, ni l'ensemble, ni surtout la fécondité qu'exige l'épopée.

L'éloge vraiment dramatique de Marc-Aurèle, encore plus éloquent, surtout plus original que la troisième partie même de l'éloge de Descartes, qu'on trouve un peu trop souvent mêlé à des fictions épiques, est généralement estimé comme le chef-d'œuvre oratoire de Thomas. C'est une création heureuse, quoiqu'on y aperçoive beaucoup plus de recherche et de travail que d'inspiration et de verve : c'est un nouveau genre dans l'éloquence des éloges : c'est l'ouvrage d'un orateur. Je conviens cependant qu'on ne sauroit y trouver ni l'ardente sensibilité de Rousseau, ni l'imagination pittoresque de Buffon. Le goût sain de l'antiquité demanderoit que les pénibles efforts de l'écrivain y fussent moins visibles au lecteur, qui regrette de ne pas découvrir autant de facilité et de naturel dans le style, qu'il admire souvent de nerf et d'élévation dans les idées.

L'Essai sur les éloges, où l'on estime avec raison un mélange heureux d'érudition littéraire, de jugements le plus souvent dictés par

le goût, et de tableaux dont le coloris appartient à la véritable éloquence, est regardé par les gens de lettres comme l'un des meilleurs écrits qui aient honoré la littérature du dix-huitième siècle. Thomas montre en effet beaucoup de connoissances, d'esprit, de noblesse et de fécondité dans cet ouvrage, comme dans ses autres discours, où l'on remarque des aperçus très-fins, quelquefois même de ces définitions simples et lumineuses que les lecteurs vulgaires ne démêlent point dans les grands orateurs. C'est ainsi, par exemple, qu'il définit très-bien le courage, ou du moins qu'il en explique heureusement le principe, lorsqu'il dit que *c'est la résignation d'une âme forte* : comme le père Elisée caractérise avec précision et vérité la vertu de l'homme, quand il observe qu'elle n'est autre chose que *l'ordre dans nos affections*.

Cette perspicacité de Thomas me semble briller de tout son éclat dans les portraits admirables qu'il nous a tracés de Tacite, de l'empereur Julien, de Bossuet, de Fontenelle, surtout de Louis XIV, qui eut, selon lui, *plus de grandeur dans le caractère que dans le génie*. Mais il lui avoit déjà rendu un hommage encore plus justement applaudi le jour de sa réception à l'Académie Française, lorsqu'il saisit avec sagacité l'un des traits qui peignent le mieux ce monar-

que, trop flatté peut-être, sans avoir jamais été assez bien loué pendant sa vie, et qui *sut trouver*, dit-il, *dans ses succès la gloire de sa nation, dans ses revers la sienne propre.*

Je me plais à environner ainsi la mémoire d'un si vertueux écrivain de tous les souvenirs qui peuvent illustrer son talent. Il m'en a lui-même donné l'exemple; il a fait plus encore : il a fait revivre en l'honneur de Thémistius, orateur du second rang, oublié ou du moins peu lu, malgré toute son ancienne célébrité parmi les écrivains du Bas-Empire, un sublime mouvement oratoire noyé, pour ainsi dire, dans le recueil de ses harangues. « J'ai perdu un jour, disoit
« l'empereur Titus; car je n'ai fait aujourd'hui
« du bien à personne. Que dites-vous, prince?
« s'écrie l'orateur : non, le jour où vous avez
« dit cette parole, qui doit être la leçon éternelle des rois, ne peut être un jour perdu
« pour votre gloire; jamais vous n'avez été plus
« grand ni plus utile à la terre (1). »

Ce même *Essai sur les Éloges*, écrit d'une manière un peu plus coulante que les autres productions de Thomas, appelle néanmoins de justes réclamations contre diverses erreurs de goût, soit dans la louange, soit dans la critique.

(1) *Essai sur les Éloges.*

Je me bornerai à relever ici quelques - uns de ces jugemens plus rapprochés de l'objet dont je m'occupe, ou relatifs aux contemporains de l'auteur. Dans le quatrième volume de l'édition complète de ses œuvres, chapitre 31, où Thomas apprécie Mascarón et Bossuet, il prétend que Mascarón, évêque d'Agen, *marque dans l'éloquence le passage du siècle de Louis XIII au siècle de Louis XIV.* On ne connoît point, à la rigueur, dans la littérature, d'époque séculaire, ou de *siècle de Louis XIII.* Malherbe lui-même, et à plus forte raison Corneille, sont classés dans le vrai siècle littéraire qu'embrasse le règne suivant. Thomas ajoute ensuite : *Mascarón fut dans le genre de l'oraison funèbre, ce que Rotrou fut sur le théâtre. Rotrou annonça Corneille; et Mascarón, Bossuet.*

De pareils rapprochemens ont ordinairement plus d'éclat que de solidité. Pierre Corneille, né en 1606, avoit précédé de trois années la naissance de l'auteur de *Venceslas*, qu'on appelle pourtant son précurseur, et qu'il avoit lui-même la touchante modestie de nommer son père. Bossuet, qui naquit en 1627, sept ans avant Mascarón, prêcha ses stations à la cour, et jouissoit déjà de toute sa célébrité dans la chaire, plus de dix ans avant que le nom de cet oratorien fût connu à Paris. L'évêque d'Agen suivit

donc et ne devança point l'évêque de Meaux. Thomas fait après, avec justice, un grand éloge du talent de Mascaron, surtout dans l'oraison funèbre de Turenne. « On y trouve, dit-il, plus
 « de beautés vraies et solides *que dans toutes*
 « *les autres*. Le ton en est éloquent, la marche
 « en est belle, le goût plus épuré. Il s'y ren-
 « contre *moins* de comparaisons tirées du soleil
 « levant et du soleil couchant, et des torrents
 « et des tempêtes, et des rayons et des éclairs.
 « Il y est *moins question* d'ombre et de nuages,
 « d'astres fortunés, de fleuves féconds, d'océan
 « qui se déborde, d'aigles, d'aiglons, d'apos-
 « trophes au grand prince ou à la grande prin-
 « cesse, ou à l'épée flamboyante du Seigneur,
 « et *tous ces lieux communs* de déclamation et
 « d'ennui, qu'on a pris si long-temps, et chez
 « tant de peuples, pour de la poésie et de l'élo-
 « quence. Bossuet a encore quelques-uns de ces
 « défauts (1). »

C'est de Mascaron que je veux d'abord parler. Je reviendrai ensuite à la dernière ligne que je viens de transcrire avec peine; et, par un juste égard dû à la mémoire de Thomas, je ne me servirai point du mot propre pour venger Bossuet d'un reproche qui ne peut nuire qu'à son

(1) Essai sur les Éloges, chap. 31.

auteur. En attendant que j'aie éclairci le nuage, je puis défier d'avance la critique la plus sévère de citer jamais, je ne dis pas seulement *quelques-uns*, mais aucun de *ces défauts*, dans les vingt-quatre volumes in-8° de l'édition de Nîmes, qui forment jusqu'à présent la collection la plus complète des œuvres de Bossuet.

Si par les premiers mots que j'ai soulignés dans ce jugement sur Mascaron, *on y trouve plus de beautés que dans toutes les autres*, notre académicien a voulu dire simplement, comme j'aime à le supposer, que l'oraison funèbre de Turenne, par Mascaron, est infiniment supérieure à tous les autres discours du même orateur, il a toute raison; et je souscris pleinement à une si juste préférence. Mais il auroit tort, et très grand tort, si, ne se bornant plus dans sa critique à le comparer avec la foule des déclamateurs, il cherchoit à nous faire entendre, par toutes ces insinuations oratoires, que le chef-d'œuvre même de Mascaron est, au moins en partie, encore infecté de ce goût détestable dont Thomas fait ici une justice exemplaire; s'il prétendoit qu'*il s'y en rencontre seulement un peu moins* que dans les autres discours de Mascaron, ou dans les misérables sermons composés avant cette époque; et s'il se figuroit enfin, contre l'évidence du fait, qu'*il y est simplement moins*

question de tous ces lieux communs de déclamation et d'ennui, qu'on a pris si long-temps, et chez tant de peuples, pour de la poésie et de l'éloquence. On n'aperçoit, en effet, aucune trace de ce verbiage ampoulé, ni dans l'éloge de Turenne, ni, à quelques exceptions près, dans aucun des ouvrages imprimés de Mascaron, que Thomas met en scène ici très mal à propos, quand il attache son nom à une diatribe qui, sous plusieurs rapports, lui est étrangère; car le prélat oratorien ne s'est pas seulement *moins* livré à un si mauvais goût, il en est presque entièrement exempt, du moins dans le très grand nombre de ses discours (1).

(1) Dans le mois d'août 1670, Mascaron fut chargé de prononcer, à deux jours de distance, l'oraison funèbre du duc de Beaufort dans l'église de Notre-Dame, et celle de madame Henriette, duchesse d'Orléans, dans celle du Val-de-Grâce, où son cœur fut déposé. On lit dans la vie de Mascaron, placée à la tête du recueil qui contient ses oraisons funèbres : « Le maître des cérémonies « fit remarquer à sa majesté que le même orateur étoit « chargé des deux actions, et que cela pourroit l'em- « barrasser; à quoi le roi répondit : *C'est l'évêque de « Tullés, à coup sûr il s'en tirera bien.* » Mais Louis XIV ne prévoyoit pas que cet éloge de madame Henriette, écrit avec une précipitation forcée, ne seroit que la première ébauche d'un informe brouillon; *triste objet de*

Ce n'est nullement ce verbeux galimatias,

souvenir où l'on ne reconnoît plus, dans une production avortée, l'esprit très distingué de l'évêque d'Agen : disons tout, en appliquant sous un autre rapport à cet ouvrage le vers si touchant de Racine,

Et que méconnoitroit l'œil même de son père.

Mascaron eut un peu plus de loisir pour soigner l'éloge du duc de Beaufort. On y admire dans la seconde partie autant de correction que de verve oratoire, surtout une peinture sublime de l'importance des forces navales, ainsi que des descentes et des incursions continuelles des Algériens sur les côtes du Languedoc et de la Provence, avant la restauration de notre marine militaire.

Né à Marseille, Mascaron avoit été souvent témoin de ces lamentables irruptions. Ses souvenirs enrichirent son éloquence de ce magnifique tableau, dans l'oraison funèbre du duc de Beaufort, généralissime de nos armées navales. « Vous l'avez ouï dire, s'écria l'orateur, « vous l'avez appris par des relations. Hélas ! je l'ai vu « de mes propres yeux. Quand je me souviens qu'il « n'arrivoit aucun vaisseau dans nos ports, qui ne nous « apprît la perte de vingt autres ; quand je songe qu'il « n'y avoit personne qui n'eût à pleurer un parent mas- « sacré, un ami esclave, ou une famille ruinée, et que « les promenades mêmes sur mer n'étoient pas sûres ; « quand je me représente les cachots horribles d'Alger « et de Tunis remplis d'esclaves chrétiens, et de François plus que d'autres nations, exposés à tout ce que

je dirois même, s'il étoit permis de répéter la

« la cruauté de ces maîtres impitoyables leur faisoit
 « souffrir ; quand je rappelle dans ma mémoire toutes
 « les railleries sacrilèges et piquantes que faisoient ces
 « insolents, d'un Dieu et d'un roi qui défendoient si
 « mal, l'un ses adorateurs, et l'autre ses sujets (*on re-*
 « *connoît ici l'accent de Bossuet ou de Corneille*), mon
 « imagination me rend ces temps malheureux si pré-
 « sents, que je ne peux m'empêcher de m'écrier : *Us-*
 « *quequò, Domine, impropèrabit inimicus ?* Jusques à
 « quand, grand Dieu ! les ennemis de votre nom insul-
 « teront-ils à votre gloire ? Quel terme mettez-vous à
 « leur puissance et à nos malheurs ? Mais il me semble
 « qu'on me répond : *Attendez que Louis prenne lui-*
 « *même entre ses mains les rênes de l'empire... ; et*
 « *ceux qui ont troublé notre paix viendront nous la de-*
 « *mander à genoux.* » Un si beau mouvement oratoire
 suffiroit pour sauver de l'oubli cette oraison funèbre du
 duc de Beaufort.

Je conviens néanmoins que la première partie de cette
 même oraison funèbre offre deux passages très courts où
 il est question un moment *du soleil naissant, du signe*
du lion, ainsi que *des étoiles dont la maligne influence*
est corrigée par la conjonction des autres astres dont les
regards sont plus bénins. L'abus de toutes ces comparai-
 sons ridicules du soleil étoit en quelque sorte toléré
 dans un temps où l'image du soleil étant l'emblème du
 roi, la métaphore de l'*astre fortuné* étoit passée dans le
 langage ordinaire, comme le mot usuel, pour déguiser,
 sous cette figure, ainsi que sous le nom de *Dieu-donné*,

parodie beaucoup trop dure de Voltaire, ce

le prince que la France avoit vu naître, après vingt-trois années de stérilité, de sa mère Anne d'Autriche.

Mais l'éloge funèbre de madame Henriette, dont Mascaron compare la mort soudaine à celle de Caton, de Brutus, d'Othon, de Sénèque, de Panthée et de Porcie, se ressent beaucoup plus encore de ce mauvais goût, et de l'extrême précipitation avec laquelle il fut écrit. C'est là qu'on est affligé de lire que *l'ombre est la fille du soleil et de la lumière, mais une fille bien différente des pères qui la produisent; que cette ombre peut disparaître en deux manières, ou par le défaut ou par l'excès de la lumière qui la produit; qu'il ne faut qu'un nuage ou que la nuit pour détruire les ombres; que ceux qui sont assez aveuglés pour courir après elles, ont le malheur de perdre et l'ombre et la lumière, lorsqu'un nuage ou que la nuit vient à leur dérober le soleil.....* Qu'il en est d'un cœur noble et généreux, comme d'un aiglon qui, dès le moment que le nid où il a été élevé est détruit, tend les ailes, prend son essor, se dérobe à nos yeux, et va contempler d'un œil fixe et d'une paupière intrépide (image sublime) le bel astre dont les hibous ne peuvent soutenir la lumière; que tout ce qu'il y a de princes et de princesses auprès du lit de mort de madame Henriette, répondent à ses cris par leurs larmes et leurs soupirs, et font un chœur de deuil et de tristesse autour d'elle, qui lui est un fidèle miroir de ses maux et du danger où elle est, COR PRINCIPUM PERIBIT; enfin que le grand, l'invincible et le magnanime Louis, à qui l'antiquité eût donné MILLE cœurs, elle qui les mul-

pompeux *gali-Thomas* (1), qu'on peut imputer à Mascaron. Il est quelquefois un peu foible, diffus, vague, décoloré dans son style; mais ce n'est ordinairement pas le goût, c'est la profondeur, c'est le pathétique, c'est surtout le nerf et le coloris qui manquent trop souvent à son talent.

tiploït dans les héros selon le nombre de leurs grandes qualités, se trouve SANS cœur à ce spectacle, PERIBIT COR, REGIS.

Ce dernier calembour, ce pathos, toutes ces figures et ces comparaisons de mauvais goût dont Thomas dut être blessé, à la vue de pareilles inepties, prouvent la bonne foi de ses critiques, qui n'avoient nullement besoin, pour être suffisamment motivées, des enluminures qu'y ajoute son imagination. Il crut sans doute, comme le misanthrope, que *le temps ne faisoit rien à l'affaire*; mais il auroit été digne de son équité d'observer qu'une partie seulement de ce fatras se trouvoit, pour ainsi dire, reléguée dans un ou deux de ces discours composés trop à la hâte par Mascaron. Je regrette qu'il ait oublié de lui rendre cette justice, en restreignant ainsi une censure qui n'exciteroit aucune réclamation, s'il l'avoit moins généralisée.

(1) Ce que l'on peut reprocher au style de Thomas n'est nullement cet abus extravagant des comparaisons ampoulées et triviales : c'est le mauvais goût d'exagérer, comme on l'a dit, ses sentiments par ses idées, ses pensées par ses images, et ses images par ses expressions.

Or, si une pareille imputation est souverainement injuste envers le premier prédicateur célèbre dont ait pu s'illustrer la congrégation de l'Oratoire, combien ne doit-elle pas nous paroître plus révoltante à l'égard du grand Bossuet, qui *a encore*, s'il faut en croire Thomas, *quelques-uns de ces défauts* !

Voici le juste hommage que cet académicien rend d'abord au génie oratoire de l'évêque de Meaux, dans le même chapitre : « On a dit que
« Bossuet étoit le seul homme vraiment élo-
« quent du siècle de Louis XIV. Ce jugement
« paroitra sans doute extraordinaire ; mais si
« l'éloquence consiste à s'emparer fortement
« d'un sujet, à en connoître les ressources, à
« en mesurer l'étendue, à enchaîner toutes les
« parties, à faire succéder avec impétuosité les
« idées aux idées, et les sentiments aux senti-
« ments, à être poussé par une force irrésisti-
« ble qui vous entraîne, et à communiquer ce
« mouvement rapide et involontaire aux autres ;
« si elle consiste à peindre avec des images vi-
« ves, à agrandir l'âme, à l'étonner, à répan-
« dre dans le discours un sentiment qui se mêle
« à chaque idée, et lui donne la vie ; si elle
« consiste à créer des expressions profondes et
« vastes qui enrichissent les langues, à enchan-
« ter l'oreille par une harmonie majestueuse,

« à n'avoir ni un ton ni une manière fixe, mais
« à prendre toujours et le ton et la manière
« du moment, à marcher quelquefois avec une
« grandeur imposante et calme, puis tout à
« coup à s'élançer, à s'élever, à descendre, à
« s'élever encore, imitant la nature, qui est
« irrégulière et grande, et qui embellit quel-
« quefois l'ordre de l'univers par le désordre
« même; si tel est le caractère de la sublime
« éloquence, qui jamais parmi nous a été aussi
« éloquent que Bossuet ? »

Qui croiroit qu'à la suite de ce magnifique éloge dans lequel Thomas paroît sentir si vivement le génie oratoire de Bossuet, mais non pas au même degré peut-être toutes les beautés intimes de ce style, d'autant plus divin, en quelque sorte, qu'il est toujours naturel et simple dans sa sublimité, qui croiroit qu'il ajoute ces étranges paroles que je copie à regret ? « On a
« dit, il y a long-temps, que Bossuet étoit inégal;
« mais on n'a point dit assez combien il est long
« et froid, et vide d'idées dans quelques parties
« de ses discours. » Thomas, dont l'esprit pouvoit s'enorgueillir à bon droit de tant d'autres aperçus beaucoup plus ingénieux, se félicite ici trop mal à propos d'une semblable découverte, quand il semble revendiquer hautement un si étrange mérite auprès de ses lecteurs :

personne assurément ne sera jamais tenté de lui en disputer la gloire.

Il faut d'abord bien établir que dans ce chapitre Thomas ne parle, ne veut et même ne peut réellement parler que du seul volume où se trouvent réunies les oraisons funèbres de Bossuet. Son admiration y analyse uniquement et avec enthousiasme les éloges de la reine d'Angleterre, de sa fille Henriette, duchesse d'Orléans, de la princesse palatine et du prince de Condé. Il seroit injuste et même absurde, en effet, de vouloir apprécier le mérite oratoire d'un si grand homme, d'après quelques-uns de ses premiers sermons imprimés sans choix et sans discernement, soixante-huit ans après sa mort. Thomas n'en dit pas un mot dans son *Essai sur les Éloges*, qu'il avoit même composé avant qu'on les rendit publics. C'est par conséquent des chefs-d'œuvre immortels de l'évêque de Meaux, considérés au moins *dans quelques-unes de leurs parties*, qu'il porte un jugement si peu réfléchi.

Bossuet n'est véritablement responsable que des ouvrages qu'il a lui-même publiés, et qui nous donnent la véritable mesure de son talent. Or je demande à tous les hommes de goût, s'il y a encore, je ne dirai point dans le *Discours prodigieux sur l'histoire universelle*, mais dans ses oraisons funèbres, dans celle même de la prin-

cesse palatine, que le sujet rend néanmoins fort inférieure aux trois autres, quoiqu'on y admire de très grandes beautés, je demande, dis-je, si l'on trouve, *dans quelques parties de ces discours, quelques-uns de ces défauts dignes de Ronsard et de du Bartas, de ces lieux communs de déclamation et d'ennui qu'on a pris si long-temps, et chez tant de peuples, pour de la poésie et de l'éloquence?* Je demande en même temps si, après avoir lu ces sublimes compositions, aucun critique, de quelque autorité dans la littérature, est répréhensible de n'avoir pas observé, en regrettant qu'aucun rhéteur ne l'eût encore prévenu, *qu'on a dit depuis long-temps que Bossuet étoit inégal, mais qu'on n'a point dit assez combien il est long, froid, vide d'idées, et que lorsque son sujet l'abandonne, personne n'y supplée moins que lui?*

Certes, dans l'éloge déjà cité de la princesse palatine, Bossuet supplée magnifiquement à la stérilité des faits, par les créations de son génie : c'est son grand caractère; c'est le merveilleux secret de son talent. Il sait donner également à tous les sujets qu'il traite le plus haut degré d'intérêt dont ils sont susceptibles. J'avoue qu'il ne doit et ne veut pas être toujours sublime; car ce seroit le plus infallible moyen de ne l'être jamais. Mais nul orateur, sans en

excepter Démosthène lui-même, n'a écrit avec plus de verve et d'ardeur, et n'a montré, plus que lui, de ce véritable feu de l'âme et du génie qui étincelle dans tous ses discours, où, de l'aveu même de Thomas, *un sentiment se mêle à chaque idée et lui donne la vie*. Bossuet ne se montre jamais bouffi, tendu, monotone, sec et métaphysique, sujet à la roideur et à l'enflure, naturellement enclin à une élocution boursoufflée, pleine de termes techniques et abstraits, surchargée de métaphores outrées ou de mots scientifiques; et c'est pour cela même que son style original et sublime, mais très pur, très correct, entièrement à l'abri de tout reproche d'inégalité choquante, quoi qu'on en ait pu dire sur parole, ressemble toujours à l'épanchement, à l'abandon et au premier mouvement du génie.

Heureusement pour sa gloire, Thomas s'est bien gardé de dire, en propres termes, que Bossuet fût un *froid écrivain*. Mais quand il lui reproche de l'être quelquefois, ce qui est très injuste, il s'expose d'autant plus à lui faire imputer cette prétendue stérilité et cette froideur assez fréquente, qu'il en accuse formellement, du moins *quelques parties de ses discours*; et même que, peu content de l'affirmer, il ose se plaindre de ce qu'on n'a point dit assez,

avant lui, combien *Bossuet est quelquefois long, froid et vide d'idées.*

Bossuet un froid écrivain ! Le faire entendre à mots couverts, ce seroit un blasphème contre le génie ; nul homme de lettres ne méritoit mieux que Thomas de n'en méconnoître jamais le langage, qui est quelquefois le sien propre. Eh ! digne admirateur, noble panégyriste de ce grand homme, qu'insinuez-vous ? Si la nature vous eût doué d'un goût égal à votre esprit, vous n'auriez pas été entraîné par ce malheureux penchant vers une chaleur factice, à trouver *long, froid et vide d'idées*, tout ce qui n'est dans un discours ni forcé ni exagéré. Ne savez-vous pas ce que c'est qu'un écrivain froid ? Par quelle distraction ou par quelle fatalité avez-vous donc pu l'oublier, en parlant du premier des orateurs ? Le législateur Boileau nous l'apprend avec assez d'énergie, quand il prononce sur le Parnasse cet arrêt mémorable, dont la conséquence vous eût étrangement surpris, si votre mémoire vous l'eût rappelé au moment même où votre plume sembloit en faire, à votre insu, l'application à Bossuet :

Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur (1).

(1) C'est le trente-troisième vers du quatrième chant de l'*Art poétique*.

Non, non, si vous vous en étiez souvenu, vous n'auriez jamais écrit une si révoltante assertion que votre ombre désavoue, qui dément tous les justes éloges que vous décernez à ce grand génie, et vous met avec vous-même dans un état d'opposition, que je voudrais vainement excuser ou expliquer.

Hélas ! il faut le dire pour l'instruction des vivants, plutôt que pour exercer une triste censure envers les morts ! On sait combien l'avocat Linguet, dont les paradoxes et le mauvais goût se retracent en ce moment à ma pensée, et qui étoit à une si grande distance du talent de Thomas, avoit outré cette étrange théorie d'une fausse chaleur oratoire.

Ah ! c'est quand on se livre ainsi, dans ses compositions, à une exaltation habituelle de tête, qu'on a le malheur de trouver Bossuet un écrivain froid ! C'est d'une pareille effervescence d'idées, que doit provenir le travers d'esprit par lequel on prend l'emphase pour le talent oratoire, les fumées d'une imagination échauffée pour la flamme du génie, les mots à prétention pour les *pensées du cœur* (1), les écarts pour des élans, l'ivresse pour l'enthousiasme, les transports factices pour des mouvements su-

(1) *Cogitationes cordis.* Cic.

blimes, enfin pour véhémence, le délire furibond de ces avocats qui *vendent* chèrement, dit Juvénal, *leur feinte colère* (1), et dont Quintilien appelle les cris et les emportements, *une éloquence de chien enragé*, CANINA ELOQUENTIA (2).

Il faut savoir lire et sentir Bossuet pour apprécier toute la sublimité, et saisir toute la mesure de son talent. Il est très peu de lecteurs qui aient assez d'esprit, de goût et de tact, pour démêler toutes les richesses de ses compositions. Plus on a de sagacité, plus on le médite, plus aussi on y découvre de beautés cachées. Il a ce trait de ressemblance avec tous les écrivains du premier ordre et tous les grands hommes, que, malgré le sentiment habituel de l'admiration qu'il inspire, et qu'il paroît continuellement épuiser, son génie excite encore, dans chacune de ses productions, une nouvelle surprise, en paroissant toujours se surpasser lui-même.

Je regrette qu'avec un talent supérieur qui le porte à la noblesse et à l'élévation, mais qui l'expose à l'exagération et à l'enflure, Thomas nous montre, par de si tristes exemples dans ses

(1) *Irās vendit.*

(2) *Voyez vers la fin, dans une note marginale, la préface de la traduction de Quintilien, par l'abbé Geydoyn.*

écrits, combien il faut se tenir en garde contre l'excès des dons même les plus heureux de la nature, quand on voit à quel point l'usage en avoisine de près l'abus. Ce n'est plus atteindre le but que de le dépasser. On peut appliquer à ses ouvrages ce que pense des compositions de Sénèque le sage et judicieux Quintilien : « Vous « désireriez, dit-il, qu'il eût écrit avec son es- « prit, mais avec un autre goût que le sien. « *Velles eum suo ingenio dixisse, alieno judi- « cio* (1). »

J'entends vanter, tous les jours, les jugements littéraires de Thomas sur les orateurs, dont il apprécie l'éloquence, dans son *Essai sur les Éloges*. Je reconnois, en effet, qu'à l'exception des erreurs de goût, et des restrictions qu'il mêle inconsidérément à son estime pour Mascaron et à son admiration pour Bossuet, on peut adopter avec confiance presque toutes ses opinions critiques dans le genre oratoire, jusqu'à l'époque où il nous parle de ses contemporains. Mais, il faut le dire en excusant son indulgente sensibilité, quand il s'expose au danger d'apprécier des auteurs vivants, il montre bien plus d'affection et de complaisance que de franchise et de discernement, envers quelques écrivains

(1) *De institutione oratorid.* lib. 10, cap. 3.

célèbres qu'il a pour amis, et qu'il ne semble plus juger avec son esprit, mais uniquement avec son cœur. Son embarras et ses efforts trahissent manifestement sa conscience littéraire, dès qu'il se voit condamné par ses liaisons à louer des ouvrages qu'il ne sauroit estimer.

Ainsi, à la suite des injustes réserves qui contre-balancent le ravissement que lui causent les chefs-d'œuvre de Bossuet, Thomas se bat les flancs, s'il est permis d'employer cette locution vulgaire, qui peint exactement sa contrainte, lorsqu'il veut exalter le panégyriste de Montesquieu, de l'abbé Terrasson, de Bernouilli et de Dumarsais. Il a pourtant la pudeur de ne jamais placer le mot *éloquence* à côté du nom de son ami d'Alembert, que le jugement de ses pairs a classé parmi les hommes les plus célèbres dans les mathématiques : écrivain d'un ordre supérieur, doué d'une véritable force et d'une grande étendue d'esprit, et qui a composé dans la suite plusieurs éloges académiques fort supérieurs à ses premiers essais en ce genre, mais dont il me semble que la nature n'avoit pas voulu faire un orateur. Après avoir finement analysé le caractère de son talent, *qui réunissoit, dit Thomas, à une philosophie pleine de fermeté, et quelquefois de hauteur, un style précis, qui n'orne point la pensée, et dont*

la parure est la force ; il ajoute à cette louange assez juste , quoiqu'un peu déplacée dans un chapitre où il s'agit du genre des éloges , que si l'on a comparé Fontenelle à Pline , on peut AVEC PLUS DE RAISON comparer d'Alembert à Tacite. Il en a la marche , souvent la profondeur ; et l'éloge de Montesquieu rappelle , en plus d'un endroit , l'éloge d'Agricola.

Ne suffit-il pas de rapporter une pareille assertion pour la réfuter ? L'objet de comparaison ne pouvoit être plus malheureusement choisi : c'étoit rapprocher deux écrivains et deux ouvrages qui n'ont entr'eux aucune ressemblance. D'Alembert avoit certainement beaucoup de lumières dans l'esprit ; mais il faut avouer qu'il montre dans ces quatre éloges , qui n'ont rien de saillant , rien de profond , la même sécheresse que dans ses *Éléments de philosophie*. Tacite , au contraire , attendrit le lecteur à chaque page , par la pieuse sensibilité avec laquelle il loue son beau-père Agricola , qu'il fait révéler , regretter et chérir , en parlant toujours de lui avec l'accent le plus touchant de l'admiration , de la tendresse et de la douleur. Quel rapport peut-il donc y avoir entre les froides et métaphysiques analyses qui composent les quatre notices historiques de d'Alembert , dont on n'a rien retenu , et l'éloge

si lumineux et si éloquent d'un général d'armée, l'un des ouvrages de l'antiquité où l'on trouve le plus d'âme et de génie, enfin un chef-d'œuvre de Tacite, étincelant de traits sublimes qu'on emprunte encore de lui tous les jours, comme les plus dignes hommages de l'amour, de l'enthousiasme et des regrets publics, à la tête de l'éloge funèbre des hommes les plus illustres dans tous les états et dans tous les genres, et qu'on ne peut relire sans verser des pleurs?

Mais avançons. Voici, dans le même ouvrage de Thomas, un autre exemple encore plus propre à signaler aux yeux du goût les chances périlleuses de ce commerce de louanges réciproques entre des auteurs contemporains. Quand il parle, dans son 36^e chapitre, de *l'Éloge de Richardson*, esquisse où l'on trouve quelquefois de l'élan, de la chaleur, des mouvements passionnés, surtout beaucoup d'esprit et d'originalité, soit dans les pensées, soit plus encore dans les formes d'un style presque toujours hydro-pique; mais, il faut le dire, esquisse tracée dans un redoublement de transport au cerveau, et le plus souvent sans effet, parce qu'elle est sans mesure, Thomas ne craint pas de prodiguer à Diderot une admiration subtile et péniblement exagérée; il préconise, au lieu d'excuser, s'il étoit possible, l'exaltation factice,

le désordre et le délire du panégyriste : il va même jusqu'à ne plus voir simplement *un éloge*, mais *un hymne*, dans cette espèce de rêve d'un visionnaire, qui vient de lire *Clarisse* pour la première fois.

Est-ce bien, en effet, le vrai langage de l'enthousiasme que nous fait entendre Thomas, ou plutôt n'est-ce pas, au moins en partie, l'engouement métaphysique si familier à Diderot, qu'il semble vouloir imiter lui-même, lorsqu'en appréciant cet écrivain dont l'esprit, presque toujours emporté par la fougue de l'imagination, écrivit quelques belles pages, et ne composa jamais un beau livre, il nous dit sérieusement, qu'*ici l'orateur ressemble à ces GRANDS PRÊTRES ANTIQUES qui, à la lueur du feu sacré, parloient aux peuples, aux pieds de la statue de leur divinité ?* Peu content de toutes ces hyperboles, il ajoute qu'*en l'écoutant, le sentiment, quoiqu'exagéré, PAROÎT VRAI ; qu'il y a des hommes qui ne peuvent approuver dans les autres ce qu'ils n'ont pas senti, et que ceux-là goûtent des beautés d'un autre genre ; mais que ces invocations, ce désordre, ces élans, et ensuite ces silences, ces repos, laissent l'ÂME, à la fin, dans une émotion vive et profonde ; que celui qui a reçu de la nature une ÂME ouverte à toutes les impressions, et qui a ce ressort dans l'ÂME, a un sens de plus*

dont il doit remercier la nature (1). On n'a jamais tant parlé de l'âme, pour conclure qu'elle finit par être, ou, si l'on veut, par créer un sens de plus, que dans cet éloge alambiqué d'un philosophe, qui ne croyoit guère en avoir une.

Et Voltaire aussi étoit vivant encore, quand Thomas publia *l'Essai sur les Éloges* ! On s'en aperçoit aisément à la lecture du chapitre qui lui est consacré. Malgré toute la noble fierté de son talent et de son caractère, cet estimable académicien, entraîné par une si dominante renommée, crut devoir brûler quelques grains d'encens en l'honneur du patriarche de Ferney; et, pour ne pas faire de ces louanges un hors-d'œuvre désobligeant, dans son traité historique de l'art oratoire, il se vit en quelque sorte forcé de célébrer comme orateur cet homme extraordinaire, très souvent éloquent en vers, et même dans quelques traits isolés de sa prose, mais qui n'a jamais pu parvenir, malgré tous ses efforts réitérés, à composer un discours d'une véritable éloquence : genre de style et d'harmonie auquel son esprit se refuse, et dont son oreille même, si délicate en poésie, semble ignorer les premiers éléments. Thomas subit d'abord la pénible épreuve de parler du pané-

(1) OEuvres complètes de Thomas, tome 4, chap. 36.

gyrique de Louis XV. On sent combien doit le gêner la triste nécessité qu'il s'impose d'assigner à Voltaire pour titre de gloire, dans cette galerie des plus grands orateurs, un éloge écrit comme un chapitre de ses *Mélanges*, où l'on n'aperçoit ni verve, ni mouvement, ni aucune espèce de couleur oratoire.

Voici comment Thomas essaie de se tirer lui-même, ainsi que l'auteur du panégyrique, d'un embarras également fâcheux pour l'un et pour l'autre, et auquel il seroit à désirer, pour leur propre gloire, qu'ils n'eussent jamais été exposés. *Péllisson*, dit-il (1), *est presque toujours orateur dans son panégyrique de Louis XIV* (certes, je ne puis admettre cette supposition : je serois plutôt tenté de dire qu'on n'y trouve pas un seul mouvement de grande éloquence) (2); *et l'on voit qu'il veut l'être. Le*

(1) Essai sur les Éloges, tome 4.

(2) Le style de ce panégyrique, écrit avec beaucoup de pompe, est en effet oratoire ; mais je n'ai pu y découvrir aucun morceau vraiment éloquent, et bien moins encore sublime. Après s'être demandé sérieusement à lui-même, s'il y a eu dans le ciel, à la naissance de Louis XIV, *quelque révolution extraordinaire, quelque conjonction ou quelque constellation nouvelle, puisqu'il est certain et indubitable que nos rois sont nos astres, et leurs regards*

panégyriste de Louis XV, au contraire, ne l'est jamais : il semble éviter l'éloquence, comme l'autre paroit la chercher. IL NE SE PERMET NOUVE PART ces mouvements, ces tours périodiques et harmonieux, qui semblent donner plus d'appareil aux idées et un air plus imposant au discours.

nos influences, Péllisson dit que ce prince commence à gouverner lui-même, ayant désormais pour premier ministre le génie. Cette dernière expression est la plus remarquable du discours. L'éloge solennel du roi se trouve renfermé dans la réponse de Péllisson, le 3 février 1671, jour de la réception de M. de Harlay de Chanvalon, nommé à l'archevêché de Paris, successeur de M. Péréfixe de Beaumont, archevêque de Paris, précepteur de Louis XIV, et auteur de l'histoire de Henri IV. Voyez les *OEuvres diverses de Péllisson*, édition de Didot, en 1735, tome 2, page 204. On lit dans le même volume, page 328, une *Conversation de Louis XIV, au siège de Lille*, rédigée par Péllisson, qui étoit en tiers dans cet entretien. C'est un récit curieux en dix-sept pages, que le rédacteur n'a pas manqué sans doute d'embellir officieusement, et qui fait peut-être encore plus d'honneur à Louis XIV que le panégyrique très estimable, et toujours fondé sur des faits, qui fut prononcé par Péllisson dans une séance publique de l'Académie Française. On ne pouvoit mieux peindre l'air chevaleresque, et même un peu espagnol, dont ce monarque avoit une teinte très marquée dans l'esprit, comme dans le caractère, qu'en le faisant ainsi parler confidentiellement.

Peut-être cette différence est-elle seulement l'ouvrage du goût. Sans doute le panégyriste a pensé que toute espèce d'éloquence a un peu de faste, etc. C'est une manière toute nouvelle de célébrer un orateur, que de présenter ainsi son impuissance oratoire comme un système, comme un expédient de goût, enfin comme une suite d'un changement qui s'étoit opéré, sous le règne de Louis XV, dans la direction des esprits ; époque où la réflexion qui médite prit la place de l'enthousiasme qui sent, et où l'on s'éloigna plus que jamais du ton de l'éloquence, quand l'esprit philosophique, qui discute toujours avant de juger, et qui est sans cesse sur ses gardes, parce qu'il craint LA SURPRISE DU SENTIMENT, devint peu à peu l'esprit général, et fit la loi aux orateurs mêmes. Je défère au lecteur le jugement des singulières louanges et des opinions systématiques par lesquelles, avec beaucoup d'esprit assurément, mais non pas avec un bon esprit de critique, s'il n'est pas simplement historien, en traçant le tableau d'une pareille théorie oratoire, Thomas donne tant de prise contre lui dans ce morceau, qui, sans qu'on y en découvre la tournure et bien moins encore l'intention, n'en seroit cependant pas moins susceptible d'être aisément travesti en persiflage.

L'auteur, si justement célèbre, de l'*Essai sur les Éloges*, pressé du besoin d'admirer quelque éloquence dans la prose de Voltaire, cherche tout ce qu'il peut relever de louable dans un très beau sujet, que ce grand poëte eut le mérite de choisir avec l'instinct du goût, mais non pas la gloire de traiter avec un enthousiasme digne d'un si grand intérêt : c'est l'éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741. Quoique cet ouvrage me semble manqué, ou du moins fort au-dessous du génie de son auteur, il est sans doute beaucoup meilleur que le panégyrique de Louis XV. L'éloge de Vauvenargues, qui en forme la pèroraison, est écrit avec une sensibilité qu'on voudroit trouver plus souvent dans la prose de Voltaire ; mais un si foible discours, où la finesse de l'esprit et le ton de la déclamation usurpent trop souvent la place de l'éloquence, est loin de pouvoir fonder jamais la réputation d'un orateur. Le panégyriste de Marc-Aurèle avoit trop de tact, et surtout un sentiment trop juste de la vraie éloquence, pour pouvoir se le dissimuler : il n'en respecte néanmoins pas davantage son propre jugement, lorsqu'il porte l'exagération jusqu'à dire que *cet éloge funèbre doit être mis au rang des ouvrages éloquents de notre langue!*

Thomas a été seul jusqu'à présent de cet

avis ; ou plutôt étoit - ce bien là son opinion ?

Est-ce vous qui parlez, ou si c'est votre rôle ?

Et, pour l'honneur de cet écrivain si généralement considéré, ne doit-on voir, dans l'exagération de l'hommage, qu'un tribut de déférence, dont on a peine à se défendre envers un homme de génie, même quand il s'agit de ses moindres productions dans le genre le plus étranger à son talent ? Ah ! l'amitié coûte trop cher à un homme de lettres quand elle arrache de semblables témoignages, je ne dirai pas, à son goût, mais du moins à sa plume, et qu'elle fait subir une telle violence à son admiration, en présence des chefs-d'œuvre immortels de l'éloquence françoise ! La tyrannie de l'esprit de parti, et le tribut des éloges de commande, qu'imposent les relations sociales ou les coteries littéraires, ne sont jamais d'une longue durée. L'adulation ne procure pas plus de gloire à l'auteur, d'ailleurs très fameux, d'un ouvrage médiocre qui en est l'objet, qu'elle n'attire de suffrages à l'ami vainement généreux qui s'en fait l'organe. Les hommes passent ; mais les jugements restent, et honorent ou accusent à jamais le goût d'un écrivain au tribunal de la postérité, qui viendra en tenir ou en demander compte à son ombre, jusque dans l'asile du tombeau.

LXIX.

De l'emploi de l'Écriture sainte.

Les ouvrages de Thomas se rapprochent sous plusieurs rapports du genre de la chaire, soit par l'élevation des idées, soit par l'intérêt moral, soit principalement par le ton oratoire qui leur est commun avec l'éloquence sacrée. Vou-
lons-nous que les beautés et même les défauts non moins instructifs d'un littérateur tout couvert de palmes académiques, deviennent en quelque sorte des leçons également utiles aux orateurs sacrés? Profitons de son exemple dans la carrière qu'il a parcourue, au milieu de tant d'applaudissements et de critiques. Enrichissons donc comme lui notre talent, par une étude approfondie de chaque matière que nous voulons traiter, et par les connoissances les plus analogues à l'objet de nos discours. Nos plus récents prédécesseurs nous le recommandent assez tristement par leurs mécomptes, même et par leurs méprises. Souvenons-nous, témoins de leur renommée expirante, que depuis le *Petit Carême*, on n'a cessé d'énervier l'éloquence évangélique, en négligeant la science et en oubliant le langage de la religion; de sorte que

pour rendre à notre ministère son ancien lustre, il faut que nous redevenions des apôtres, si nous voulons être des orateurs.

C'est en lisant et en relisant l'Écriture sainte, qu'on apprend à parler cette belle langue de la piété, du zèle et de l'onction, qui répand tour à tour sur le style des images touchantes, majestueuses ou terribles, sans lesquelles on ne s'emparera jamais ni de l'imagination ni du cœur de l'homme. Ah ! ne regardons point comme une contrainte importune l'heureuse nécessité de mêler sans cesse le texte sacré à nos compositions. Les prodiges de l'histoire sainte nous offrent tout le merveilleux que l'imagination presque poétique d'un orateur peut employer en chaire, avec la certitude d'intéresser vivement à la fois les souvenirs, la pensée et l'âme de ses auditeurs. La Bible est, littérairement parlant, pour le style des prédicateurs, ce qu'a toujours été la mythologie pour l'élocution des poètes, un apanage du genre, plutôt qu'une servitude du ministère. On trouve dans les livres saints des pensées si sublimes, des expressions si hardies et si énergiques, des tableaux si pittoresques, des allégories si heureuses, des sentences si profondes, des élans si pathétiques, des images si éclatantes et si variées, qu'il faudrait se les approprier par intérêt et par goût,

si l'on étoit assez malheureux pour ne les point chercher par principe et par devoir.

Tous ces bienfaits qu'offre à la chaire une lecture assidue des livres sacrés, ont été développés avec autant de vérité que d'attrait, par le père Lamy, oratorien, dans la préface de son *Introduction à l'Écriture sainte*, ouvrage éminemment propre à piquer la curiosité et à inspirer le goût de cette étude. « Les prédicateurs, « dit-il, sont d'autant plus inexcusables de né-
« gliger l'Écriture, qu'il n'y a point pour eux
« de fonds plus riche et plus inépuisable. Tout
« ce qui soutient l'éloquence, les actions ex-
« traordinaires, les mots éclatants, les exem-
« ples, les comparaisons, les paraboles, s'y trou-
« vent avec abondance. Non - seulement on y
« puise la véritable doctrine : on y découvre
« encore tous les ornements qui donnent de la
« force aux discours. Quelle manière d'ensei-
« gner plus claire et plus brève que l'Évangile?
« Quel orateur peut égaler l'élévation et la véhé-
« mence des prophètes? Qui sait mieux tourner
« l'esprit et toucher le cœur, que saint Paul?
« Quoi de plus propre à donner au discours l'é-
« clat et la magnificence de la poésie, que les
« psaumes de David? Enfin quelle foule admi-
« rable de sentences et de maximes dans les
« livres de Salomon! »

J'invite avec confiance les orateurs chrétiens à s'assurer eux-mêmes que le beau idéal du genre lyrique se fait admirer dans les psaumes, où, selon le jugement de saint Jérôme, le roi prophète nous tient lieu de tous les poètes grecs et latins, d'Horace lui-même : *David Simonides noster, Pindarus, Alcæus, Flaccus quoque*. Tous les secrets de cette poésie originale et sublime nous ont été parfaitement révélés, dans l'explication du cantique de Moïse sur le passage de la mer Rouge que Rollin a examiné, d'après Hersan, dans son *Traité des Études*, suivant toutes les règles de l'éloquence. L'abbé Batteux, dans le troisième volume de ses *Principes de Littérature*, chapitre 9, analyse et développe également avec beaucoup d'esprit et de goût, selon la meilleure poétique de l'ode, le psaume 103, sur *la création du monde, Benedic, anima mea, Domino, etc.* Toutes les beautés lyriques de ce chef-d'œuvre s'y trouvent parfaitement divisées et présentées en neuf tableaux de la plus grande magnificence. C'est le commentaire le plus instructif et le plus lumineux que je puisse indiquer aux candidats de la chaire, pour leur apprendre à discerner et à sentir les richesses oratoires et poétiques des livres saints.

Un orateur sacré peut et doit même s'empa-

rer à discrétion des sentiments, des pensées ou des mouvements sublimes qu'il découvre dans ces livres divins : c'est là que le plagiat lui est permis, et même ordonné. Plus il y recueille de trésors, plus ses auditeurs lui savent gré de ses conquêtes. Les citations des auteurs inspirés deviennent, pour un orateur chrétien, des autorités qui rendent son langage plus touchant et plus auguste, des témoignages imposants qu'il peut, avec autant de droit que de facilité, aller chercher dans la plus haute antiquité, dans le ciel même, et jusqu'au fond de l'enfer, pour instruire et confondre la terre. Malheur, malheur à lui, s'il rougissoit de l'Évangile au moment où il l'annonce ; et s'il s'abaissoit à l'impie et abjecte condescendance de n'oser plus nommer Jésus-Christ, dans la chaire même où il vient occuper sa place et proclamer ses oracles !

Eh ! ne reste-t-il donc pas encore assez de beautés inconnues dans l'Écriture sainte, pour exciter la studieuse émulation d'un prédicateur ? Quelque pensée qu'il veuille exprimer ou sanctifier, il en trouvera le germe dans les livres sacrés, si son zèle lui impose la loi de les méditer tous les jours, et si cet exercice habituel aiguise assez la sagacité de son esprit, pour démêler de loin toutes les allusions heureuses qu'ils doivent lui suggérer. En cherchant un

trait dont il a besoin, il en découvrira une foule d'autres qu'il saura mettre en réserve, pour les sujets auxquels ils pourront s'allier avec le plus d'éloquence et de fruit.

Revenez donc chaque jour à l'Écriture sainte, avec cette application prévoyante qui pour un orateur en est la véritable étude, puisqu'elle seule en découvre tous les rapports avec la chaire. Un tact prompt et exercé y saisit d'abord les combinaisons et les résultats dont le ministère sacré saura faire ensuite un magnifique usage. Il faut prendre note, en lisant la Bible, la plume à la main, de tous les passages frappants qui peuvent servir de cadres heureux au développement de la morale ou des faits instructifs, et surtout aux tableaux historiques. C'est ainsi que le verset du psaume 101^e, *Prospexit de excelso sancto suo*, cinq fois répété, et amenant chaque fois un portrait affreux, mais sublime, de la corruption et des désastres de notre patrie, suffit à Massillon quand il veut peindre, avec l'énergie et la véhémence de Démosthène, l'état de la France vers la fin du règne de Louis XIV, dans la dernière partie de son admirable discours sur *les motifs de conversion*, pour le jour *des Cendres*. On doit donc acquérir une connoissance anticipée de ces traits mémorables, et se la rendre assez familière pour

que chaque sujet en rappelle, en indique, ou en inspire ainsi, au besoin, l'application oratoire.

Vous verrez à chaque page dans les discours de Bossuet, combien ce grand homme, qu'aucun prédicateur n'égale dans la connoissance approfondie de l'Écriture sainte, y avoit fait d'heureuses découvertes qui viennent orner à souhait ses compositions. Ce sublime orateur embellit même singulièrement la Vulgate, toutes les fois que son talent ne se trouve pas entièrement satisfait de cette version latine, qu'il refait souvent sur les originaux écrits en langue grecque ou hébraïque. Eh ! que dis-je ? il ne se contente même pas d'en reproduire à sa manière le texte primitif, dont nous n'avons dans le latin qu'une traduction affoiblie : il le rend beaucoup plus beau : il l'enrichit du plus éloquent commentaire ou des mouvements les plus oratoires que l'écrivain sacré puisse attendre de son génie. Je me bornerai à citer ici un seul exemple de sa méthode; il me seroit trop aisé d'en remplir un volume.

Je vais donc insérer au bas de cette page les deux textes latins d'Isaïe et de Daniel (1), que

(1) *Hæc dicit Dominus Christo meo Cyra, cujus apprehendi dextram... Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, et vectes ferreos con-*

rappelle Bossuet, dès le début triomphant de sa première partie; dans l'oraison funèbre du grand Condé, qu'il veut comparer aussitôt à Cyrus et à Alexandre. J'invite le lecteur à examiner préalablement ces passages avec attention, pour se rendre compte à lui-même de toutes les beautés qu'ils renferment, ou qu'ils peuvent indiquer à son imagination; il jouira mieux ensuite de la magnificence oratoire à laquelle il verra s'élever la traduction ou la paraphrase de l'évêque de Meaux, qui va partager l'enthousiasme, le coloris et la verve des prophètes. C'est, dans cette partie, le plus digne objet de perfection que puisse imiter un prédicateur, lorsqu'il doit traduire en chaire les livres saints. Voici avec quels sublimes accents

fringam... Ut scias quia ego Dominus, qui voeo nomen tuum... Vocavi te nomine tuo... Accinxi te, et non cognovisti me... Ego Dominus et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem, et creans malum : ego Dominus, faciens omnia hæc, etc. Isai. c. 45, v. 1, 2, 3, 4, 7. Veniebat ab Occidente super faciem totius terræ, et non tangebatur terram. Dan. c. 8, v. 5, 21. Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ; cumque appropinquasset propè arietem, efferatus est in eum, et percussit arietem. : Cumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus. Ibid. 6, 7, 20.

Bossuet se rend l'interprète d'Isaïe et de Daniel dont il réunit les pinceaux; mais on aura lieu d'observer ici qu'à lui seul appartient ce tour vif et oratoire d'un si grand effet, *le voyez-vous ? etc.*

« Quel autre, dit-il, a fait un Cyrus, si ce
 « n'est Dieu qui l'avoit nommé, deux cents ans
 « avant sa naissance, dans les oracles d'Isaïe?
 « *Tu n'es pas encore*, lui disoit-il, *mais je te*
 « *vois et je t'ai nommé par ton nom : tu t'ap-*
 « *pelleras Cyrus. Je marcherai devant toi dans*
 « *les combats. A ton approche, je mettrai les*
 « *rois en fuite : je briserai les portes d'airain.*
 « *C'est moi qui étends les cieux, qui soutiens la*
 « *terre, qui nomme ce qui n'est pas, comme ce*
 « *qui est ; c'est-à-dire, c'est moi qui fais tout,*
 « *et moi qui vois dès l'éternité tout ce que je*
 « *fais. Quel autre a pu former un Alexandre,*
 « *si ce n'est ce même Dieu, qui en a fait voir*
 « *de si loin, et par des figures si vives, l'ar-*
 « *deur indomptable, à son prophète Daniel ?*
 « *Le voyez-vous, dit-il, ce conquérant ? avec*
 « *quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme*
 « *par bonds, et ne touche pas à terre ? Sem-*
 « *blable dans ses sauts hardis et dans sa lé-*
 « *gère démarche à ces animaux vigoureux et*
 « *bondissants, il ne s'avance que par vives et*
 « *impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par*

« montagnes, ni par précipices. Déjà le roi de
« Perse est entre ses mains ; à sa vue il s'est
« animé, *efferatus est in eum*, dit le prophète.
« Il l'abat, il le foule aux pieds : nul ne le
« peut défendre des coups qu'il lui porte, ni lui
« arracher sa proie. A n'entendre que ces pa-
« roles de Daniel, qui croiriez - vous voir
« sous cette figure, Alexandre ou le prince de
« Condé? »

Mais quand, sur la foi de toute la gloire que le talent de Bossuet a su puiser dans les éloquentes applications de la Bible, j'invite les orateurs sacrés à regarder ce livre divin comme le plus riche manuel de leur ministère, je ne prétends nullement les induire à surcharger leurs discours d'un amas de textes latins, aussi faciles à réunir qu'insipides à répéter : c'est le métier mécanique d'un compilateur sans esprit, ce n'est point la méthode du génie oratoire. Voyez avec quel goût et quel talent l'auteur des tragédies immortelles d'*Esther* et d'*Athalie* (1), où il a posé les dernières bornes de la

(1) Racine termina sa carrière littéraire par ces deux magnifiques ouvrages, lorsque ses principes religieux, ranimés par tous les dégoûts qu'il venoit d'essuyer, le déterminèrent à ne plus travailler pour le théâtre. C'est un grand malheur pour la gloire des lettres et de la nation,

perfection que puisse atteindre l'art d'écrire ,
sait fondre dans son élocution toutes les richesses
poétiques de l'Écriture sainte , d'autant plus
belle et plus sublime sous ses pinceaux , qu'un
œil clairvoyant l'y distingue toujours , sans que

que durant ses six dernières années, et à l'apogée de son
génie, il n'ait pas eu la pensée, ou du moins que Boileau
et ses amis de Port-Royal ne lui aient jamais donné
le conseil de consacrer à la religion un si précieux loisir,
en composant un poème épique sur quelque'un des beaux
sujets de l'Ancien Testament, spécialement sur l'histoire
de Joseph, qui réunit si heureusement l'intérêt et le
merveilleux de l'épopée. J'ai souvent regretté que ce
grand poète, dont tant de morceaux admirables avoient
constaté, surtout dans *Phèdre*, le rare talent pour le
genre épique, qui savoit si bien former un plan et le
remplir, et qui avoit trouvé la plus parfaite des tra-
gédies dans le onzième chapitre du quatrième livre des
Rois, n'ait pas songé à tirer, en l'honneur de Joseph, un
poème éminemment épique, du superbe et touchant récit
de Moïse, dans les treize derniers chapitres du livre de
la Genèse. Un pareil sujet se rattache aux merveilles de
la création, au berceau du genre humain, et aux pro-
diges de toute l'histoire du monde jusqu'à la mort de
Jacob. Je ne doute pas que s'il avoit voulu s'en occu-
per, Racine n'eût mis le comble à sa gloire poétique,
en s'illustrant par le plus grand ouvrage littéraire du
dix-septième siècle, par le chef-d'œuvre de notre lit-
térature, que lui seul jusqu'à présent auroit pu faire
rivaliser, sous ce rapport, avec l'Iliade et l'Énéide.

cette double magnificence de la religion et de la poésie hébraïque forme jamais la moindre discordance avec le ton et la couleur de son style : tant son langage est, pour ainsi dire, en harmonie avec la langue de Dieu même ! Voilà, sous ce rapport, après Bossuet, le maître et le modèle que doivent choisir de préférence les prédicateurs (1) !

La Bible est donc une source féconde et in- tarissable de sublime. Où trouver ailleurs avec autant d'abondance cette poésie d'imagination dans l'expression, qui donne tant de relief, d'empire et d'éclat aux compositions de la chaire, et qui, sans recherche comme sans enflure, est pour ce ministère le véritable coloris du style oratoire ? Il suffit de lire avec attention nos prédicateurs du premier rang, pour voir combien

(1) La Motte lui-même est redevable aux récits des livres saints, de deux vers qu'on a retenus, et qu'on cite dans le petit nombre de beaux vers sortis de sa plume ; celui-ci tiré de l'ode sur les miracles des apôtres :

Le muet parle au sourd étonné de l'entendre ;

et le vers de situation, qui termine avec tant de bonheur, dans la bouche d'Antigone, favorite d'Antiochus, le troisième acte de sa tragédie des Machabées :

Rachel suivra Jacob sans emporter ses dieux.

ils y ont emprunté de pompe, d'autorité, de véhémence et d'élévation. Toutes les fois que vous êtes plus vivement frappé de la magnificence ou même de l'onction de leurs discours, suspendez un instant, éclairez votre admiration; remontez aussitôt par la pensée à l'origine de cette élocution ravissante, qui s'élève sans effort et sans emphase au-dessus de la langue ordinaire des hommes. Le pieux enchantement de votre goût va découvrir avec surprise que l'orateur se montre d'autant plus sublime, qu'il répète plus fidèlement les paroles du texte sacré.

Eh ! quel besoin auroit-on d'y ajouter aucun ornement, si l'on savoit en choisir les mouvements et les images, et les approprier aux sujets qu'on traite en chaire ? Avec la seule éloquence du zèle dont il étoit animé, le grand missionnaire Bridaine excitoit une émotion extraordinaire, et frappoit tout son auditoire d'un sombre saisissement, par la simple citation d'un passage de l'Évangile, très naturellement amené dans son sermon sur *le zèle sacerdotal*. Voici le trait mémorable que fournissoit à son inculte véhémence la traduction littérale de deux versets de saint Luc, pour enflammer l'émulation des ministres du sanctuaire, lorsqu'il donnoit une retraite particulière au clergé, durant ses missions : « Mes vénérables frères, disoit-il, si

« l'exemple des apôtres qui ont converti le
« monde, intimide votre ministère au lieu de
« l'encourager, je vais m'accommoder aujour-
« d'hui à votre foiblesse. Je veux proposer, par
« condescendance, à l'ardeur de vos sollicitudes
« en faveur des pécheurs, un nouveau modèle
« que vous n'osiez pas trouver trop saint, et
« encore moins trop inimitable dans l'œuvre de
« leur conversion. Écoutez donc avec confusion
« et avec envie le singulier émule de zèle que
« j'ai à vous présenter. Ce n'est plus parmi les
« apôtres, ce n'est plus au milieu des pères de
« l'Église, ce n'est même plus entre les grands
« évêques et les saints ministres de l'Évangile,
« c'est uniquement parmi les réprouvés, c'est
« dans l'enfer que je vais chercher en ce mo-
« ment un exemple de la compassion charitable
« que vous me permettrez bien sans doute d'at-
« tendre ici de votre sacerdoce, pour écarter
« vos frères de l'abîme éternel où le pauvre mi-
« sérable, qui va comparoître à l'instant devant
« vous, se trouve déjà précipité lui-même ! Voici
« comment le mauvais riche parle dans l'Évan-
« gile, après sa réprobation : *Père Abraham,*
« *s'écrie-t-il, envoyez du moins Lazare dans*
« *la maison de mon père, afin qu'il avertisse les*
« *cinq frères que j'y ai laissés, de peur qu'ils*
« *ne tombent aussi eux-mêmes dans ce lieu de*

« tourments ; car si quelqu'un ne ressuscite d'en-
 « tre les morts, ils ne croiront pas. (Luc. cap. 16,
 « vers. 27 et 28.) Tel est le zèle d'un réprouvé,
 « pour empêcher d'autres pécheurs comme lui
 « d'être bientôt entraînés à sa suite au fond de
 « l'enfer. C'est un damné, c'est un suppôt de
 « Satan qui, ne pouvant les instruire lui-même
 « de son malheureux sort, veut du moins leur
 « envoyer un charitable missionnaire ! Et un
 « prêtre de Jésus-Christ verroit avec indiffé-
 « rence s'enfoncer dans ce gouffre, toujours ou-
 « vert, de la justice divine, des âmes rachetées
 « du sang d'un Dieu qui l'en rendra responsa-
 « ble au dernier jugement ! O scandale ! ô inef-
 « façade opprobre du sanctuaire ! »

On est frappé, en admirant un si vigoureux mouvement d'éloquence, des ressources fécondes et inépuisables qu'offrent les livres saints au talent d'un orateur, capable d'en discerner et d'en reproduire les trésors. Mais tout ce que l'on veut citer de l'Écriture doit être saillant et mémorable : il seroit messéant de recourir à l'oracle de l'Esprit saint pour ne lui faire dire que des choses communes. Eh ! comment un sentiment profond de religion ne suggérerait-il point cette précaution de respect aux ministres de l'Évangile, tandis que, sous le seul rapport des convenances, le grand sens d'Horace a fait,

dans son ART POÉTIQUE, un précepte de goût, de cette réserve à ne mettre jamais en action une divinité fabuleuse du paganisme, sans la dignité qui convient à un dieu, c'est-à-dire, sans tout l'effet que doit produire le ressort de son intervention :

*Nec deus intersit, nisi dignus vindice nodus
Inciderit.*

Vers 191 et 192, de *Art. Poet.*

Rien ne me paroît aussi plus oratoire et plus facile que l'art de tirer de la Bible des comparaisons historiques, les plus riches en genre d'éloquence sacrée, et les mieux adaptées au style de la chaire. Ces heureuses analogies s'offrent d'elles-mêmes à un orateur familiarisé avec les livres saints. Massillon excelle dans cette partie. Vous trouverez, dans tous ses discours, tantôt des similitudes d'un trait concis qui viennent rehausser ou embellir sa pensée, tantôt des comparaisons plus développées qui font mieux ressortir ses peintures de mœurs.

Telle est cette belle et touchante allégorie, qu'on admire avec attendrissement vers la fin du premier point de son sermon sur *les afflictions* : « Il est écrit que Joseph, élevé aux premières places de l'Égypte, ne pouvoit pres-
« que s'empêcher de répandre des larmes, et
« sentoit renouveler toute sa tendresse pour ses

« frères, dans le temps même qu'il affectoit de
 « leur parler plus durement, et qu'il feignoit
 « de ne pas les connoître. *Quasi ad alienos du-*
 « *riùs loquebatur, avertitque se parumper et fle-*
 « *vit.* (Genes. cap. 42, vers. 7 et 24.) C'est ainsi
 « que Jésus-Christ nous châtie. Il fait semblant,
 « si j'ose ainsi parler, de ne pas reconnoître en
 « nous ses cohéritiers et ses frères; il nous frappe
 « et nous traite rudement, comme des étran-
 « gers. Mais cette contrainte coûte trop à son
 « amour: il ne peut soutenir long-temps ce
 « caractère de sévérité: ses grâces viennent
 « bientôt adoucir ses coups: il se montre promp-
 « tement tel qu'il est; et son amour ne tarde
 « pas de trahir ces apparences de rigueur et
 « de colère. *Quasi ad alienos duriùs loqueba-*
 « *tur, avertitque se parumper et flevit.* »

Telle est encore, dans le sermon du même ora-
 teur sur le *délai de la conversion*, l'image frap-
 pante du pécheur qui ne veut donner à Dieu
 que le rebut et les déplorables restes de sa vie.
 « Le prophète Isaïe insultoit autrefois en ces
 « termes à ceux qui adoroient de vaines idoles:
 « Vous prenez un cèdre sur le Liban, leur disoit-
 « il, vous en retranchez la plus belle et la meil-
 « leure partie pour fournir à vos besoins, à vos
 « plaisirs, à votre luxe et à l'ornement de vos
 « palais; et, quand vous ne savez plus à quoi

« employer ce qui vous reste, vous en faites
« une idole : vous lui offrez des vœux et des
« hommages ridicules. *Et de reliquo ejus idolum faciam.* (Isai. cap. 44, vers. 19.) Et
« voilà aussi ce que je puis vous dire de ces
« misérables et derniers jours de la vieillesse
« que vous croyez consacrer, en les destinant à
« Dieu, etc., etc. »

Je ne transcris point, je me contente d'indiquer, dans son sermon sur *le véritable culte*, la superbe comparaison que lui fournit le livre des Machabées, entre les pécheurs qui n'ont qu'une apparence de religion, et les soldats juifs, sous les tuniques desquels on trouva des idoles cachées, après leur mort sur le champ de bataille. Une autre similitude non moins admirable peint, dans son discours sur *le respect humain*, la condition du juste méconnu dans le monde, parfaitement représentée sous l'emblème du feu sacré déposé dans les entrailles de la terre, lequel ne parut plus, disent les livres saints, qu'une eau épaisse et bourbeuse aux yeux des juifs, quand ils revinrent de la captivité de Babylone, mais qui se ralluma soudain, au premier rayon du soleil, en présence de tout le peuple d'Israël saisi d'admiration. *Accensus est ignis magnus ita ut omnes mirarentur.* (Machab. lib. 2, vers. 22.)

Tel est aussi le tour oratoire qu'emploie Massillon dans son discours sur *la parole de Dieu*, lorsqu'il attaque l'abus si commun de n'assister aux instructions chrétiennes, que pour juger du talent de l'orateur. Il ne dit point alors, avec l'apostolique fierté de Bossuet, dans l'exorde de son éloge funèbre de la princesse palatine : *Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera tous au dernier jour, et sera sur vous un nouveau fardeau, comme parlent les prophètes. Onus verbi Domini super Israel.* (Zach. cap. 12, vers. 1.) Mais il applique à ses auditeurs le même reproche que Joseph adressoit par feinte à ses frères : « Ce n'est pas, « dit-il, pour chercher du froment que vous ar-
« rivez en Égypte ; vous êtes venus ici comme
« des espions, pour remarquer les endroits foi-
« bles de cette contrée. *Exploratores estis, ut*
« *videatis infirmiora terræ hujus venistis* (1). »

L'éloquent évêque de Clermont se sert encore d'une heureuse comparaison tirée de l'Écriture, dans son sermon sur *la rechute*, pour retracer, par une image très pittoresque, la triste destinée du pécheur, qui, après s'être relevé d'une première chute, retombe encore, et se fixe à jamais dans ses habitudes criminelles : Massil-

(1) Gen. 42.

lon le compare à l'idole de Dagon, laquelle, après avoir été renversée devant l'arche, fut aussitôt replacée sur son autel par les prêtres des Philistins. « Mais l'idole étant tombée une « seconde fois, on fit d'inutiles efforts pour re- « dresser cette statue mutilée, qui resta étendue « sur la terre, et immobile pour toujours. *Porro* « *Dagon solus truncus remanserat in loco* « *suo* (1). » Cette magnifique application du récit consigné dans le premier livre des Rois, fournit à l'orateur un développement sublime, qu'il n'eût jamais imaginé sans cette allégorie.

Enfin l'abbé de Boismon t a employé, de nos jours, avec beaucoup de succès, un passage de l'Écriture sainte, dont son imagination a su former une éloquente allusion, dans son oraison funèbre de Louis XV. Il rappelle d'abord tous les malheurs de la France, depuis le commencement du dix-huitième siècle, jusqu'au ministère si sage et si heureux du cardinal de Fleury; et, pour célébrer avec plus de pompe les changements qu'on vit s'opérer à cette époque, dans l'administration de l'État dont toutes les branches avoient été flétries par de longs désastres, il s'élève, en quelque sorte, un moment au ton de Bossuet. « Louis dit au cardinal

(1) I. Reg. cap. 5, vers. 5.

« de Fleury, comme autrefois le Seigneur Dieu
 « au prophète Ézéchiél : *Insuffla super inter-*
 « *fectos istos, ut reviviscant* (1); soufflez sur ces
 « morts, afin qu'ils revivent. Tout à coup un
 « esprit de vie coule dans ces ossements arides
 « et desséchés; un mouvement doux, mais
 « puissant, se communique à tous les membres
 « de ce grand corps épuisé; toutes les parties
 « se rapprochent et se balancent. *Et acces-*
 « *serunt ossa ad ossa, unumquodque ad junc-*
 « *turam suam* (2). »

Non - seulement l'Écriture sainte abonde en traits et en applications qui vivifient ainsi l'éloquence sacrée; mais encore un orateur, qui voudroit diversifier et rajeunir les instructions qu'on attend de son ministère, trouveroit dans l'Ancien Testament des sujets neufs et intéressants qu'on pourroit traiter en forme d'*homélie*s, avec autant de succès et d'onction que les paraboles si dramatiques du Nouveau, comme Moïse, Job, Tobie, Ruth, Esther, Suzanne, Isaac, Jacob, Joseph, David, la mère des Machabées, etc. C'est une route nouvelle qu'on peut ouvrir à l'éloquence sacrée, en y appliquant la méthode historique et morale de nos

(1) Ezech. cap. 37, vers. 9.

(2) *Ibid.* vers. 7.

belles homélies sur les récits en action de l'Évangile, telles que l'*Enfant prodigue*, le *Lazare*, la *Pécheresse* et la *Samaritaine*. Ces histoires de la Bible, étant fort connues, attacheroient beaucoup plus un auditoire instruit, que les sujets ordinaires des panégyriques. J'ai souvent été surpris qu'aucun de nos prédicateurs n'eût encore conçu l'idée, si naturelle et si féconde, d'introduire, une fois par semaine, cette heureuse variété dans les grandes stations du ministère évangélique.

LXX.

Des pères de l'Église.

Orateurs chrétiens ! vous êtes les ministres de la *parole de Dieu* ; vous devez donc tirer des livres saints la substance de vos discours, et parler habituellement la langue du prédicateur invisible que vous représentez. La Bible, qui doit être l'âme de votre éloquence, ne suffit même pas à votre ministère, si, à cette sève vivifiante de l'Écriture, vous n'ajoutez encore la connoissance profonde de l'esprit et de la morale du christianisme, dont la doctrine ne se trouve entièrement développée que dans la tradition des pères de l'Église. S'il est vrai, en effet,

que vos lèvres doivent être *les dépositaires de la science* du salut, comment pourrez-vous enseigner à vos frères toute la série des vérités transmises au genre humain par cette seule voie, sans vous être imposé auparavant l'obligation de les étudier à fond, pour en être solidement instruits, en vous montrant ainsi toujours théologiens, quoique vous n'affectiez jamais de le paroître? Vous ne prêcherez qu'une morale vague ou purement humaine, et vous ne donnerez jamais à votre style la précision et l'énergie du mot propre en traitant les mystères, tant que vous n'aurez point acquis à l'école des pères cette sûreté de principes, cette netteté d'enseignement et cette fermeté d'expression, dont ils ont été les organes, les régulateurs et les modèles.

Les pères de l'Église ont été appréciés avec la critique la plus lumineuse, sous le rapport des avantages qu'ils offrent aux ministres de l'Évangile, par deux de nos écrivains les plus illustres, Fénelon et l'abbé Fleury. Je vais donc leur céder ici la parole avec la plus juste déférence : heureux de pouvoir m'appuyer sur leur témoignage, auquel l'estime universelle attache une si grande autorité!

« Certaines personnes éclairées, dit Fénelon
« dans sa *Lettre sur l'Éloquence*, ne rendent

« pas aux pères une exacte justice. On en juge
« par quelque métaphore dure de Tertullien,
« par quelque période enflée de saint Cyprien,
« par quelque endroit obscur de saint Am-
« broise, par quelque antithèse subtile et ri-
« mée de saint Augustin, par quelque jeu de
« mots de saint Pierre Chrysologue. Mais il faut
« avoir égard au goût dépravé des temps où
« les pères ont vécu. Rome tomboit, les étu-
« des d'Athènes même étoient déchues, quand
« saint Basile et saint Grégoire de Nazianze y
« allèrent. Les raffinements d'esprit avoient pré-
« valu. Les pères, élevés par les mauvais rhé-
« teurs de leur temps, étoient entraînés dans
« le préjugé universel. C'est à quoi les sages
« mêmes ne résistent presque jamais. On ne
« croyoit pas qu'il fût permis de parler d'une
« manière simple et naturelle. Le monde étoit
« alors pour la parole dans l'état où il seroit
« pour les habits, si personne n'osoit paroître
« vêtu d'une belle étoffe, sans la charger de la
« plus épaisse broderie. Suivant cette mode, il
« ne falloit point parler, il falloit déclamer. Mais
« si l'on veut avoir la patience d'examiner les
« écrits des pères, on y verra des choses d'un
« grand prix. Saint Cyprien a une magnani-
« mité et une véhémence qui ressemblent à la
« vigueur de Démosthène. On trouve dans saint

« Chrysostôme un jugement exquis, des images
 « nobles, une morale sensible et aimable. Saint
 « Augustin est tout ensemble sublime et popu-
 « laire. Il remonte aux plus hauts principes,
 « par les tours les plus familiers; il interroge,
 « il se fait interroger, il répond. C'est une con-
 « versation entre lui et son auditoire. Les com-
 « paraisons viennent à propos dissiper tous les
 « doutes. Il descend jusqu'aux dernières gros-
 « sièretés de la populace pour les redresser. Saint
 « Bernard a été un prodige dans un siècle bar-
 « bare. On trouve en lui de la délicatesse, de
 « l'élévation, du tour, de la tendresse et de la
 « véhémence. On est étonné de tout ce qu'il y
 « a de grand et de beau dans les pères, quand
 « on connoît les siècles où ils ont écrit. On
 « pardonne à Montaigne des expressions gas-
 « connes, et à Marot son vieux langage. Pour-
 « quoi donc ne veut-on point passer aux pères
 « l'enflure de leur temps, sous laquelle on trou-
 « veroit des vérités précieuses exprimées par
 « les traits les plus forts? »

Voici maintenant le jugement que porte le pieux et docte abbé Fleury, des mêmes pères de l'Église :

« Dans les premiers siècles, dit-il, *Mœurs*
 « *des Chrétiens*, n° XI, tous les évêques prê-
 « choient, et il n'y avoit guère qu'eux qui prê-

« chassent. Le prélat expliquoit l'Évangile ou
« quelque'autre partie de l'Écriture, dont il
« prenoit souvent un livre pour l'expliquer de
« suite; ou bien il en choissoit les sujets les
« plus importants. Leurs discours sont simples,
« sans aucun art qui paroisse, sans divisions,
« sans raisonnemens subtils, sans érudition
« curieuse; quelques-uns sans mouvement, la
« plupart fort courts. Il est vrai que ces saints
« évêques ne prétendoient point être orateurs,
« ni faire des harangues; ils prétendoient par-
« ler familièrement, comme des pères à leurs
« enfants, et des maîtres à leurs disciples. C'est
« pour cela que leurs discours se nommoient
« *homélies* en grec, et *sermons* en latin. Ils
« cherchoient à instruire en expliquant l'Écri-
« ture par la tradition des pères, pour la con-
« firmation de la foi et la correction des mœurs.
« Ils cherchoient à émouvoir, non pas tant par
« la véhémence des figures et l'effort de la dé-
« clamation, que par la grandeur des vérités
« qu'ils prêchoient, par l'autorité de leurs
« charges, leur sainteté personnelle, leur cha-
« rité. Ils proportionnoient leur style à la por-
« tée de leurs auditeurs. Les sermons de saint
« Augustin sont les plus simples de ses ouvra-
« ges, parce qu'il prêchoit dans une petite ville
« à des mariniers, à des laboureurs, à des mar-

« chands. Au contraire, saint Cyprien, saint
« Ambroise, saint Léon, qui prêchoient dans
« de grandes villes, parlent avec plus de pompe
« et plus d'ornement : mais leurs styles sont dif-
« férents, suivant leur génie particulier et le
« goût de leur siècle. Les ouvrages des pères
« grecs sont, pour la plupart, solides et agréa-
« bles. Saint Grégoire de Nazianze est sublime,
« et son style travaillé. Saint Chrysostôme me
« paroît le modèle achevé d'un prédicateur. Il
« commençoit d'ordinaire par expliquer l'Écri-
« ture, verset par verset, à mesure que le lec-
« teur la lisoit, s'attachant toujours au sens le
« plus littéral et le plus utile pour les mœurs.
« Il finissoit par une instruction morale, tou-
« jours proportionnée aux besoins les plus pres-
« sants de ses auditeurs, suivant la connoissance
« qu'en avoit ce pasteur si sage et si vigilant.
« On voit même qu'il attaquoit les vices l'un
« après l'autre, et qu'il ne cessoit point d'en
« combattre un, qu'il ne l'eût entièrement ex-
« terminé ou du moins notablement affoibli. »

On compte parmi les pères plusieurs écri-
vains très savants dans l'antiquité profane, et
par là même d'une absolue nécessité pour ac-
quérir la véritable érudition, soit littéraire, soit
philosophique, tels que saint Clément d'Alexan-
drie, Origène, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme

et saint Augustin. Il faut avouer que, dans leurs écrits, la pureté du style ne répond pas toujours à l'étendue des connoissances, surtout si on les compare à Cicéron ou à Démosthène ; mais, suivant l'équitable règle de critique proposée par Fénelon, et judicieusement développée par l'abbé Fleury (1), « quand on veut apprécier le mérite des pères de l'Église, il ne faut pas oublier le temps et le pays où ils ont vécu : il faut les confronter avec leurs contemporains les plus célèbres, saint Ambroise avec Symmaque, saint Basile avec Libanius ; et alors on voit combien ils ont été supérieurs à leur siècle. » Ce sont les pères de l'Église qui ont été presque les seuls conservateurs des lumières et de l'étude de l'antiquité, durant les longs siècles de barbarie où l'Europe a été plongée. Le bon goût, qui doit suivre tôt ou tard la culture des esprits ainsi rapprochés des grands modèles du beau, fut donc, au moins en partie, un de leurs bienfaits, à l'époque si honorable pour le clergé de la renaissance des lettres. Le pape saint Léon, par exemple, est l'un des plus célèbres écrivains latins qui aient illustré cette langue classique, depuis le règne d'Auguste. Son style rappelle l'élocution de Ci-

(1) Second discours.

céron , et ses tableaux oratoires ont une onction et un éclat qui en reproduisent quelquefois l'éloquence.

En recommandant avec tant d'instance aux candidats de la chaire cette lecture fréquente des pères de l'Église , je suis loin d'exiger qu'un prédicateur lise toute la tradition : sa vie y suffiroit à peine. Mais en les parcourant tous , pour prendre une notion générale des matières qu'ils ont traitées , il pourra se fixer à deux ou trois de ces grands maîtres , qui lui paroîtront plus analogues à son génie ; et s'il veut même se borner à leurs écrits oratoires , il y trouvera des idées assez frappantes pour en faire habituellement l'appui de sa doctrine et l'ornement de ses discours.

Les anciens oracles de l'éloquence que doivent préférer nos orateurs sacrés sont , ce me semble , saint Jean Chrysostôme , saint Augustin et saint Bernard. Pour exciter plus puissamment à ce profitable usage des pères de l'Église , la pieuse émulation de nos prédicateurs françois , nous pouvons remarquer , avec un noble orgueil national , qu'entre tous les saints dont se forme la tradition , l'un des premiers , et le dernier anneau de cette chaîne sacrée , je veux dire saint Irénée , évêque de Lyon , et saint Bernard , abbé de Clairvaux , appartiennent avec

gloire à notre Église gallicane : comme les deux plus récents docteurs de l'Église, saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, sont comptés avec une juste prééminence, depuis le treizième siècle, parmi les plus illustres disciples de l'université de Paris.

Mais saint Jean Chrysostôme mérite cette préférence spéciale d'un orateur sacré ; il montre, ainsi que les autres pères grecs, surtout saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, plus d'éloquence et de goût, mais beaucoup moins de dialectique et de méthode que les pères latins. Son talent resplendit de tout son éclat toutes les fois qu'il parle avec tant d'amour de saint Pierre ou en faveur des pauvres. Sa diction est pure et brillante, sa manière est tendre et persuasive ; et il abonde tellement en idées ingénieuses ou en tableaux sublimes, qu'on trouve à chaque page, dans ses sermons, de beaux traits à citer avec éclat dans les chaires chrétiennes. On peut même y emprunter quelquefois des hypothèses oratoires et dramatiques d'un très grand effet.

Le pape Clément XI, qui prêchoit, tous les ans, à Rome durant le cours de son pontificat, le jour de Pâques, le jour de Noël, et le jour de la fête de saint Pierre, savoit faire un très heureux usage des écrits de saint Chrysostôme. Ses

homélie (1) sont des tissus admirables des pensées les plus lumineuses et des sentiments les plus touchants des pères de l'Église.

Mais, indépendamment des motifs de zèle, qui obligent un prédicateur d'armer son ministère de tous les moyens de conviction et de persua-

(1) Elles forment un petit volume *in-folio* dans le recueil de ses œuvres, où l'on estime spécialement la collection de ses lettres italiennes, et de ses allocutions latines dans les consistoires. On lit cette phrase dans l'une de ses homélie pour le jour de Noël : *Ecce forma Dei transivit in formam servi*. Quelques théologiens romains, opposés à la bulle *unigenitus* du même pape, prétendirent que cette proposition étoit hérétique, et qu'elle avoit même été condamnée dans la doctrine de Nestorius. Dès que Clément XI fut instruit de ces rumeurs, il déclara publiquement que, n'ayant point parlé *ex cathedra* dans cette homélie, il permettoit volontiers à tous les docteurs de Rome d'en dire librement leur avis, de vive voix et par écrit. On profita de la permission. Quand ils eurent longuement disserté, le pape se contenta de couvrir sa doctrine de l'autorité de saint Paul, dans le second chapitre de sa lettre aux Philippiens, où il dit en propres termes, en parlant de Jésus-Christ : *Qui cum IN FORMA DEI ESSET, non rapinam arbitratus est... FORMAM SERVI ACCIPIENS*, etc. Il fit voir ensuite que cette même proposition, qu'on taxoit d'hérésie, étoit littéralement extraite de l'un des ouvrages les plus orthodoxes de saint Cyprien, archevêque de Carthage.

sion que lui fournissent les pères de l'Église, le seul intérêt de sa renommée devrait lui faire ambitionner l'avantage de s'approprier les traits les plus heureux qu'offrent leurs écrits à l'éloquence sacrée. Une belle citation fait pour le moins en chaire autant d'effet et presque autant d'honneur qu'une belle idée, puisque, selon l'observation aussi juste qu'ingénieuse de La Bruyère, *le choix des pensées est invention* (1). Or, si c'est surtout dans les vieux livres qu'on trouve des pensées neuves, n'est-ce pas éminemment dans les pères de l'Église qu'un orateur sacré doit exercer avec fruit ce discernement *inventif*, c'est-à-dire, chercher et saisir, dans ces ouvrages trop peu connus, les raisons, les vues, les mouvements et les tableaux les plus sublimes du genre, en les faisant revivre pour la gloire de la religion, pour celle de ces grands hommes, et pour la sienne propre.

Bourdaloue me paroît celui de tous les prédicateurs qui fait, dans ses sermons, le plus fréquent usage des pères de l'Église. Il en tire la principale force de ses raisonnements : c'est dans cette source qu'il puise la connoissance la plus profonde et la plus entière qu'on puisse

(1) Tome 1, chap. 1, *des Ouvrages de l'esprit*, vers la fin.

avoir de la religion. Massillon, beaucoup moins riche en cette partie, ne rapporte jamais aucun passage d'un père de l'Église, sans faire regretter à ses lecteurs, par le bonheur et l'excellent goût de ses citations, qu'il n'ait pas orné plus souvent ses discours de ces beautés accessoires, un peu trop rares dans ses ouvrages. On peut voir, dans son sermon sur *le mauvais riche*, le magnifique tableau que lui fournit saint Jean Chrysostôme, quand ce grand orateur, prêchant devant la cour de Constantinople, dont il veut satisfaire une fois la curiosité sur l'avenir, lui présente pour témoin, digne de foi, *ce misérable réprouvé qu'on doit écouter avec attention, comme un voyageur qui revient des îles les plus éloignées : celui-ci est d'autant plus propre à vous intéresser, ajoute-t-il, qu'il vient vous apprendre ce qui se passe dans un lieu d'où lui seul est revenu, et qui sera peut-être votre demeure éternelle*. On peut également observer, dans son sermon sur *la confession*, le parti admirable qu'il tire de saint Augustin, en retraçant, d'après lui, la ressemblance des tribunaux de la pénitence avec la piscine de Jérusalem, dont les portiques manifestoient et ne guérissent point les maux des infirmes.

Bossuet, que l'admiration publique place avec raison au nombre des pères de l'Église, et

que nous citons à leur suite dans nos sermons, nous montre assez, par son exemple, combien il est avantageux à un orateur chrétien d'appuyer ses discours sur la tradition. Il extrait des écrits des pères les maximes les plus lumineuses, les raisonnements les plus convaincants, quelquefois même des comparaisons sublimes qui renforcent encore son éloquence. Eh ! qui ne seroit jaloux d'avoir su emprunter, comme lui, de saint Augustin cette image si vraie et si pittoresque, pour peindre les agitations de la vie humaine (1) ? « Les mondains ne croient
« pas s'exercer s'ils ne s'agitent, ni se mouvoir
« s'ils ne font du bruit. Celui-là, qui se plaint
« qu'il travaille trop, s'il étoit délivré de cet
« embarras, ne pourroit souffrir son repos :
« maintenant les journées lui semblent trop
« courtes, et alors son loisir lui seroit à charge :
« il aime sa servitude ; et ce qui lui pèse lui
« plaît, et ce mouvement continuel, qui l'en-
« gage en mille contraintes, ne laisse pas de le
« satisfaire par l'image d'une liberté errante.
« Comme un arbre, dit saint Augustin, que le
« vent semble caresser en se jouant avec ses
« feuilles et avec ses branches, bien que ce

(1) Second sermon pour le jeudi de la seconde semaine de carême, sur l'*impénitence finale*.

« vent ne le flatte qu'en l'agitant, et le jette,
 « tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, avec une
 « grande inconstance, vous diriez toutefois que
 « l'arbre s'égaie par la liberté de ses mouve-
 « ments : ainsi, ajoute ce grand évêque, en-
 « core que les hommes du monde n'aient pas
 « de liberté véritable, étant presque toujours
 « contraints de céder aux divers emplois qui les
 « poussent comme un vent, toutefois ils s'ima-
 « ginent jouir d'un certain air de liberté et
 « de paix, en promenant deçà et delà leurs
 « désirs vagues et incertains. *Tanquam olivæ*
 « *pendentes in arbore, ducentibus ventis, quasi*
 « *quâdam libertate auræ perfriuntur, vago*
 « *quodam desiderio suo* (1). »

LXXI.

Des citations profanes.

Outre les citations des pères, qui sont non-seulement de droit, mais de devoir dans l'exercice du ministère évangélique, il est encore permis de reproduire quelquefois en chaire les idées et le témoignage des écrivains profanes, pourvu que ces citations ne soient ni longues ni fréquentes, ni accompagnées de détails his-

(1) S. Aug. in Psal. 136.

toriques étrangers à la religion. Nos anciens prédicateurs se flattoient d'être fort éloquents, lorsqu'ils avoient rassemblé dans une compilation barbare, qu'ils appeloient un discours chrétien, des lambeaux des poètes, des orateurs et des historiens latins, à l'exemple, mais non pas avec le judicieux à-propos de Montaigne. L'auteur des *Maximes de la Chaire* compare ingénieusement ces sermons, mélangés des principes de religion et des axiomes, du paganisme, *au temple de Jérusalem, bâti en partie avec les marbres et les cèdres du roi Hircan.*

Mais il n'en est pas moins certain que l'éloquence chrétienne n'exclut point les témoignages du paganisme, quand l'orateur expose les devoirs de la morale ou les détails des mœurs. Saint Basile a composé un traité pour prouver combien sont utiles et légitimes la lecture et l'emploi des livres païens. Nos grands maîtres s'en permettent les citations, mais avec beaucoup de retenue dans les sermons de morale. Il me semble que toutes les fois qu'un orateur chrétien trouve l'occasion de s'en prévaloir dans un éloge sacré, il peut librement orner un panegyrique de ces témoignages profanes, dont l'autorité devient alors d'autant plus imposante, que ces aveux ou ces éloges supposent plus d'impartialité. Ainsi Bossuet, dont l'érudition

égalait l'éloquence, tiroit, de temps en temps, des écrivains du paganisme, des pensées sublimes qu'il citoit en chaire, en y traitant les sujets les plus religieux. Mais il use beaucoup plus fréquemment encore de ce droit dans ses oraisons funèbres, où il environne son admiration de tous les tributs d'analogie que vient offrir à son talent la connoissance intime des héros et des historiens de l'antiquité. On l'entend citer, avec beaucoup de convenance et d'intérêt, Pline, Quinte-Curce et Tite-Live, dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre; Tacite, dont il égale et surpasse peut-être l'énergie, quand il dit de madame Henriette, que *jamais créature n'ayant été plus propre à être l'idole du monde, cette princesse alloit, selon les paroles fortes du plus grave des historiens, être précipitée dans la gloire* (1); Sozomène, dans l'éloge de Le Tellier; et, encore plus à propos, Jules-César, dans l'oraison funèbre du grand Condé.

Mascaron est celui de nos orateurs sacrés qui se montre le plus surchargé de citations profanes. J'avoue qu'elles sont quelquefois heureuses et brillantes; mais il en porte l'abus dans la

(1) *In ipsam gloriam præceps agebatur. Tacite. Vit. Agric. n° 41.*

péroration de son éloge funèbre du chancelier Séguier, qui renonça au sépulcre de ses pères, pour être inhumé dans l'église des Carmélites de Pontoise, jusqu'à lui appliquer à ce sujet trois vers latins, dont le second n'a même pas la mesure du vers hexamètre. *Il semble, dit-il, que dès le quatrième siècle on eût travaillé à son épitaphe, par ces beaux vers :*

*Sprevisti patriis corpus sociare sepulchris,
Cum pia fraterni consortia somni,
Sanctorumque cupis carâ requiescere terrâ.*

Mascaron ne désigne pas autrement l'auteur de ces vers, que je n'ai pu trouver dans Prudence et dans Ausone.

Bourdaloue, qui ne se fit jamais le moindre scrupule de citer en chaire les auteurs païens, rappelle et paraphrase plusieurs fois cette maxime d'Horace, dans son sermon sur *l'amour des richesses* :

Rem

Si possis rectè, si non, quocumque modo rem.

Massillon s'est montré tellement sobre en citations profanes, que son exemple les a presque entièrement bannies de la chaire. Il rappelle seulement, comme une pensée d'un ancien qu'il traduit, sans le nommer et sans rapporter son texte, une phrase de Salluste, dans le premier

sermon de son *Petit Carême*. Ma mémoire ne me retrace, en ce moment, aucun autre exemple du même genre dans ses sermons.

N'abusons point, surtout dans les sermons de morale, de cette ancienne licence. On ne nous blâmera jamais de n'avoir pas fondé nos preuves sur une autorité profane ; et nous blesserions également la piété et le goût, si nous empruntions en chaire les idées des païens, quand nous pouvons les trouver aussi bien ou plus heureusement exprimées dans l'Écriture et dans les pères de l'Église.

LXXII.

Des lectures du prédicateur.

Je ne lirai donc point les moralistes, les poètes et les orateurs de l'antiquité, pour multiplier ces citations profanes, mais uniquement pour mieux connoître le cœur humain, et former mon goût sur de si grands modèles. Cette étude est même quelquefois plus instructive que la lecture des sermons. On voit dans les grands prédicateurs comment sont faits les beaux discours : Cicéron et Quintilien nous apprennent comment on les compose. Les règles sans l'exercice deviendroient une stérile théorie, et l'exercice sans l'art ne seroit qu'une aveugle routine.

Voulez-vous exceller dans l'éloquence chrétienne ? lisez, méditez d'abord les grands sermons ; mais, quand vous les connoîtrez bien, fermez tous ces livres : ils circonsciroient, au lieu de l'agrandir, la sphère de votre imagination ; et par là même ils rétréciroient le cercle de vos idées, quoiqu'ils soient remplis de traits sublimes.

Aspirez plutôt à une composition originale ; cherchez des aliments qui nourrissent votre esprit, sans vous exposer au danger des réminiscences, et surtout sans vous abaisser jamais à l'avilissement des plagiaires. Trouvez-vous dans Pascal, dans Bossuet, dans Bourdaloue, dans Massillon, dans l'abbé Fleury, enfin dans tout autre écrivain qu'on puisse nommer ou désigner honorablement en chaire, une idée lumineuse, un trait frappant qu'appelle votre composition, mais qu'il seroit honteux de s'approprier, quand il n'est pas possible de les embellir ? Eh bien ! on vous les livre, à la seule condition d'en indiquer l'auteur : ce n'est pas lui dérober son esprit, c'est au contraire le faire jouir de son bien, que d'en étaler ainsi les richesses ; et un tribut si avantageux à la mémoire des morts, devient le plus noble hommage que l'admiration puisse décerner au génie.

Il n'est guère plus temps de lire les sermons

d'autrui, quand on veut en composer soi-même. Préférez donc à la lecture trop souvent réitérée de tous ces discours, justement consacrés par l'estime publique, outre les plus belles productions de la morale et de la littérature, une foule d'autres ouvrages non moins précieux à l'éloquence, et beaucoup plus fructueux pour un prédicateur; par exemple, les *Lettres de Fénelon*, où ce profond moraliste dévoile et explique tous les caractères particuliers, par la seule étude qu'il a faite du cœur humain; les excellents écrits de l'abbé Fleury, qui intéresse par son insinuante candeur, étonne par l'universalité de ses connoissances, attache toujours en exaltant la religion, parce qu'on sent que l'auteur parle de ce qu'il aime, et déploie sans effort une bonne foi et un courage de raison qui ne sont en lui que le besoin d'être sincère, en professant toujours sa belle maxime, que *les vérités ne sauroient jamais être contraires à la vérité*; quelques productions très estimables de Port-Royal, spécialement de Nicole et de l'abbé Duguet, où l'on admire l'esprit, la science, l'amour, l'accent de la religion, et toute la poésie des livres sacrés; le *Guide des pécheurs*, où le pathétique mais quelquefois trop crédule Grenade effraie l'imagination des hommes endurcis, en les tenant, pour ainsi dire, suspendus entre

l'asile des remords et les abîmes de la justice divine ; *l'Imitation de Jésus-Christ*, chef-d'œuvre de simplicité, d'onction et de naïveté, *le plus beau livre*, dit Fontenelle, *qui soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient point* (1) ; enfin les écrits de saint François de Sales, qui respirent la piété la plus tendre, et où l'on trouveroit encore plus d'onction, s'il y montroit un peu moins d'esprit.

LXXIII.

De l'onction.

On reconnoit à cette onction persuasive, et à ce langage du cœur, un orateur dont le talent se nourrit habituellement de la lecture des ouvrages ascétiques. Cet heureux don de toucher et d'émouvoir est sans doute le plus beau triomphe de l'éloquence chrétienne. Tous les hommes n'ont pas assez d'esprit pour saisir une idée ingénieuse. Mais ils ont tous une âme pour être affectés d'un sentiment profond ; et jamais les auditeurs ne sont plus universellement attentifs, que dans ces intervalles d'émotion où un prédicateur s'ouvre ainsi tous les cœurs en devenant pathétique.

(1) Vie de Corneille.

Gardez-vous pourtant de cette sensibilité superficielle qui s'arrête aux accents de la voix, sans pénétrer jusqu'au fond de l'âme : tout ce qui ne vient point du cœur, tout ce qui ne part que du gosier de celui qui parle en public, va expirer dans l'oreille de l'auditeur. Madame de Sévigné, encore tout étourdie, à l'issue d'un sermon, de ce fracas d'une voix tonnante, s'excusoit de l'ennui forcé auquel on lui reprochoit de n'avoir pas eu l'esprit de se soustraire par d'autres idées, en disant qu'elle *n'auroit pas mieux demandé, mais qu'il n'y avoit malheureusement pas moyen d'en perdre un seul mot.*

Un vain éclat de paroles se dissipe dans les airs comme un cri lointain, toutes les fois que cette fumée, où l'on n'aperçoit point de flamme, ne s'exhale point de la chaleur intérieure d'une composition oratoire. *Ce n'est point, dit Cicéron, une douleur feinte ou artificielle que je demande, mais une affliction réelle, des sanglots vrais et animés qui partent du fond du cœur* (1). Je veux qu'après un morceau de terreur qui m'a consterné dans un sermon, l'ora-

(1) *Non simulacra neque incitamenta doloris, sed luctus verus, atque lamenta vera et spirantia. Orator. lib. 2.*

teur se rapproche de moi par une charitable condescendance ; qu'il ranime cette dernière étincelle d'espérance prête à s'éteindre dans les terreurs de ma foi ; et qu'après m'avoir épouventé d'un Dieu vengeur , il me rende la liberté de respirer, et se hâte de m'attendrir en montrant un Dieu qui pardonne.

Rien n'est plus opposé aux émotions pathétiques en chaire , que le jargon du bel-esprit dans la composition , et le ton pleureur dans le débit. Aucune espèce d'affectation n'a jamais fait verser des larmes. Ce n'est pas non plus avec la méthode philosophique, dont on a essayé de faire, de nos jours, une règle de goût dans la poésie même , c'est-à-dire , en aspirant au mérite continu des pensées , de la profondeur, de la concision et de l'énergie d'un style *fort de choses* , que l'on remue la sensibilité des auditeurs. Une pensée et même une image ne suffisent pas, il faut de grands tableaux pour émouvoir une assemblée. Mais ce sont des développements, ce n'est pas de la diffusion que je demande à l'orateur qui , pour m'intéresser et m'attendrir, a besoin de me faire partager tous ses sentiments.

Ce n'est donc jamais avec un style serré , avec de la finesse et des phrases courtes ou sautillantes , qu'on touche le cœur, et qu'on excite en

chaire les grandes commotions de l'éloquence. Toute peinture pathétique exige quelques détails, et appelle un style périodique; mais ne confondons point cette effusion de sensibilité avec le jeu de la phrase. La parcimonie de paroles plaît souvent à l'esprit et ne remue point les entrailles : une élocution trop concise écarte l'onction, comme une lâche prolixité l'éteint. L'orateur qui aspire à honorer son ministère par ces grands triomphes, que les larmes de la pitié ou du remords peuvent seules attester, se trouve entre ces deux écueils qu'il doit également éviter : la gloire d'émouvoir les âmes est réservée à ce juste milieu. Les anciens, auxquels nous sommes redevables des bonnes doctrines en matière de goût dans tous les genres, ne nous donnent qu'une seule règle sur le grand secret de toucher les cœurs; et malheureusement cette règle ne sauroit s'apprendre : elle consiste uniquement à être touché soi-même. *Si vis me flere, dolendum est primum ipsi tibi.* Ils nous avertissent en même temps qu'il faut enfoncer très avant le trait oratoire, pour lui donner le temps de produire tout son effet : c'est ce que Velleius Paterculus appelle, avec l'imagination pittoresque de l'antiquité, *s'appesantir sur le coup, en retenant le glaive dans la plaie.* *Sistere moram in vulnere.*

Cette émotion, si difficile à obtenir en chaire, est toujours d'une courte durée. Il faut donc s'arrêter et passer à un autre objet d'intérêt, dès qu'on a fait brèche au cœur des auditeurs ; car *les incendies des esprits*, dit Cicéron, *s'éteignent promptement. Animorum incendia celeriter extinguuntur.*

« J'ajouterai, dit Quintilien, un avis très important. Qu'un orateur n'entreprenne point
« de faire verser des larmes, s'il n'a pas reçu
« de la nature une force extraordinaire de génie. Dans toutes les parties, mais surtout
« dans celle-ci, le discours doit aller toujours
« en croissant, parce que tout ce qui n'ajoute
« rien à ce qui précède, semble en effacer l'impression, et qu'aisément tout sentiment qui
« baisse, tombe et s'éteint. A la vérité, le pathétique est un sentiment infiniment puissant,
« quand il s'empare du cœur ; mais s'il ne produit un grand effet, il rend le discours froid
« et languissant. L'air du visage, le ton de la
« voix d'un défenseur, et la figure même de
« l'accusé mis en scène, deviennent des sujets
« de risée pour les auditeurs qui n'en sont pas
« émus. Que l'orateur mesure donc et qu'il juge
« bien ses forces, en ne se faisant aucune illusion sur le fardeau qu'il s'impose. Il n'y a
« point ici pour lui de milieu : s'il ne fait pas

« pleurer l'auditeur, il le fait rire à ses dépens (1). »

En assistant à des sermons composés par des gens d'esprit, j'ai été plus d'une fois le triste témoin de ces rires involontaires et universels, qu'excitent la moindre inconvenance, la moindre équivoque, la moindre allusion qu'on saisit toujours dans une assemblée nombreuse, et qui ne sauroit échapper à l'intelligence de personne, dès que le plus léger signe d'improbation en avertit la multitude. Une imprudence d'expression, une prononciation à double sens, ou même une rencontre imprévue de syllabes, dont le rapprochement appelle quelque interprétation maligne, suffisent pour causer ces mouvements soudains qui dénoncent l'orateur aux

(1) *Illud præcipuè monendum est, ne quis, sine summi ingenii viribus, ad movendas lacrymas aggredi audeat. Ideòque cùm in aliis, tum maximè in hâc parte debet crescere oratio: quia, quidquid non adjicit prioribus, etiam detrahère videtur: et faciliè deficit affectus, qui descendit. Nam ut est longè vehementissimus hic, cùm invaluit affectus, ita si nihil efficit, tepet. Vultus et vox et ipsa illa excitati rei facies, ludibrio plerumquè sunt hominibus quos non permoverunt. Quare metiatur ac diligenter æstimet vires suas, et quantum onus subiturus sit intelligat. Nihil habet ista res medium, sed aut lacrymas meretur aut risum. Quint. lib. 6, cap. 1.*

moqueries de l'auditoire , dans un temps et dans un pays où la corruption du cœur est , pour le moins , égale à la finesse de l'esprit. Il en est , à cet égard , des sermons comme des ouvrages dramatiques. On sait qu'il est très difficile de faire rire dans une comédie : mais , au contraire , dans une tragédie et dans un discours public , où l'on ne peut , sans beaucoup de talent , faire couler des pleurs , rien n'est plus aisé et plus fâcheux que d'exciter une risée universelle , quand l'imprévoyance du prédicateur donne lieu à ce scandale , qu'on voit éclater quelquefois dans le lieu saint.

Le pathétique étoit le triomphe habituel de Massillon. Il ne montoit presque jamais en chaire pour y traiter un sujet de sentiment , sans faire verser des larmes à son auditoire. Je ne connois rien de plus vigoureux et en même temps de plus touchant dans la morale chrétienne , que le sublime épisode de la disette de 1709 , dont il enrichit la fin de la première partie de son sermon sur *l'aumône*. J'ai plusieurs fois entendu dire aux contemporains de l'évêque de Clermont , que jamais aucune tragédie n'avoit ni fait verser plus de pleurs , ni excité de plus longs et plus douloureux gémissements , que ce tableau présenté par la religion à la commisération publique , en présence d'un peuple exténué par la

faim. Ce furent surtout les interrogations répétées de l'orateur, à la suite de tant de beaux mouvements oratoires; ce furent ces interrogations rapides, mêlées à des reproches si justes et à des menaces si foudroyantes, qui mirent le comble au triomphe de son éloquence, en élevant la pitié à son plus haut période, par le grand ressort de la consternation généralement répandue dans l'auditoire.

La famine qu'on éprouvoit alors, et que Massillon sut retracer à l'imagination avec tant de véhémence, de vérité et d'énergie, renforça tellement de tout l'intérêt de la circonstance l'ascendant naturel de son talent, que non-seulement on fondit en larmes autour de lui, mais encore que les voûtes du temple retentirent de sanglots. On crut entendre, on entendit dans l'église de Notre-Dame, avec la tirade véhémente qu'on va lire, les accents lugubres de la détresse et de l'épuisement, dont la sombre explosion formoit, de loin en loin, un cri étouffé d'horreur et d'indignation contre tous les cœurs insensibles à un si grand désastre public. « Et
« certes, dites-moi : tandis que les villes et les
« campagnes sont frappées de calamités ; que
« des hommes créés à l'image de Dieu, et rache-
« tés de tout son sang, broutent l'herbe comme
« des animaux, et, dans leur nécessité extrême,

« vont chercher à travers les champs une nourri-
« ture que la terre n'a pas faite pour l'homme, et
« qui devient pour eux une nourriture de mort ;
« auriez-vous la force d'y être le seul heureux ?
« Tandis que la face de tout un royaume est chan-
« gée , et que tout retentit de cris et de gémis-
« sements autour de votre demeure superbe ;
« pourriez-vous conserver au dedans le même
« air de joie , de pompe , de sérénité , d'opu-
« lence ? et où seroit l'humanité , la raison , la
« religion ? Dans une république païenne , on
« vous regarderoit comme un mauvais citoyen ;
« dans une société de sages et de mondains ,
« comme une âme vile , sordide , sans noblesse ,
« sans générosité , sans élévation ; et dans l'É-
« glise de Jésus-Christ , sur quel pied voulez-
« vous qu'on vous regarde ? Eh ! comme un
« monstre indigne du nom de chrétien que vous
« portez , de la foi dont vous vous glorifiez , des
« sacrements dont vous approchez , de l'entrée
« même de nos temples où vous venez , puisque
« ce sont là les symboles sacrés de l'union qui
« doit régner parmi les fidèles. Cependant la
« main du Seigneur est étendue sur nos peu-
« ples. Vous le savez , et vous vous en plaignez :
« le ciel est d'airain pour ce royaume affligé ;
« la misère , la pauvreté , la désolation , la
« mort , marchent partout devant vous. Or, vous

« échappe-t-il de ces excès de charité, deve-
 « nus maintenant une loi commune de justice?
 « Prenez-vous sur vous-même une partie des
 « calamités de vos frères? Vous voit-on seule-
 « ment toucher à vos profusions et à vos volup-
 « tés, criminelles en tout autre temps, mais
 « barbares et punissables même par les lois des
 « hommes en celui-ci? Que dirai-je? ne met-
 « tez-vous pas peut-être à profit les misères
 « publiques?... n'achevez-vous pas peut-être
 « de dépouiller les malheureux, en affectant de
 « leur tendre une main secourable? et ne savez-
 « vous pas l'art inhumain d'évaluer les larmes
 « et les nécessités de vos frères? *Entrailles*
 « *cruelles!* dit l'Esprit de Dieu, *quand vous*
 « *serez rassasié, vous vous sentirez déchiré:*
 « *votre félicité deviendra elle-même votre sup-*
 « *plice, et le Seigneur fera pleuvoir sur vous*
 « *sa fureur et sa guerre.* »

LXXIV.

De l'onction de Fénelon.

Il est, dans ce beau genre de l'onction ou du pathétique de la chaire, une éloquence douce et coulante, qui, sans exciter de violentes secousses, s'insinue sans effort dans l'âme, et y

réveille les plus pieuses affections du cœur humain. C'est une suite de sentiments naturels et touchants qui s'épanchent avec abondance ; et, au moment où l'auditeur les éprouve, il oublie l'orateur qui les inspire, il croit converser avec lui-même, ou plutôt assister en quelque sorte, comme témoin, à un entretien secret entre son juge et sa conscience. L'impression qu'on reçoit d'une si tendre et si vive sensibilité se manifeste bientôt au dehors : chaque mot ajoute à l'émotion qu'on partage, et produit je ne sais quel puissant intérêt, qui remue et fait palpiter tous les bons cœurs, par le besoin de laisser couler ces larmes de la pitié ou du repentir, qu'on ne verse jamais sans quelque soulagement. Telle est l'éloquence de Fénelon, orateur plein de charme, *aimable génie qui sema tant de fleurs dans un style si naturel, si mélodieux et si tendre, et fit régner la vertu par l'onction et par la douceur* (1). La première partie de son discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, est écrite avec la véhémence et l'élévation de Bossuet : la seconde développe toute l'âme angélique de l'auteur du *Télémaque* ; je ne veux ici en citer qu'un seul exemple : il est sublime. « O pasteurs ! loin de vous tout cœur rétréci !

(1) Vauvenargues.

« Élargissez, élargissez vos entrailles. Vous ne
 « savez rien, si vous ne savez que commander,
 « que reprendre, que corriger, que montrer la
 « lettre de la loi. Soyez pères ; ce n'est pas as-
 « sez : soyez mères ; souffrez de nouveau les
 « douleurs de l'enfantement, à chaque effort
 « qu'il faudra faire pour achever de former
 « Jésus-Christ dans un cœur. »

LXXV.

*De différents orateurs qui ont excellé dans le genre
 pathétique.*

Ce seroit avoir une bien fausse idée de l'élo-
 quence sacrée, que d'exiger d'un prédicateur
 des discours remplis de ces élans pathétiques.
 Il seroit même dangereux de vouloir trop mul-
 tiplier ou trop étendre les morceaux touchants.
La commisération doit être de peu de durée,
 dit Cicéron ; *car rien ne sèche plus promptement*
que les larmes (1). L'intérêt se refroidit dès
 qu'on retient trop long-temps l'auditeur dans
 la même situation, sans donner aucun relâche
 à la sensibilité et aucun repos à l'éloquence. Le

(1) *Commiserationem brevem esse oportet, nihil enim
 lacrymâ citiùs arescit.* Ad Herennium. lib. 2, 31.

travail peut rendre le style pur, correct, imposant, harmonieux ; mais l'effort ne produit jamais une véritable onction ; et plus il en coûte à l'orateur pour se montrer animé et pathétique, plus son discours devient languissant et froid. C'est l'accent de l'inspiration qui décèle la vérité du sentiment, comme la chaleur du génie.

D'ailleurs, toutes les matières de nos discours sont-elles susceptibles de mouvements oratoires ? Nos grands maîtres ne le croyoient point. Ils n'ont même quelquefois pas osé suivre cette route, en traitant les sujets qui sembloient devoir se prêter le plus naturellement à l'intérêt de la pitié. Bourdaloue, par exemple, a composé quatre sermons différents sur *la mort de Jésus-Christ* ; et il n'a pas fait une seule *Passion*, dont le caractère propre soit d'être touchante. Son génie envisageoit toujours, sous un autre rapport, l'histoire des souffrances du fils de Dieu ; aussi, dès son exorde, annonçoit-il à ses auditeurs qu'il ne se proposoit nullement de faire verser des larmes. *On vous a cent fois attendris*, disoit-il, *et moi je veux vous instruire*. Bourdaloue attendrissoit néanmoins ; mais il savoit placer avec mesure, de distance en distance, ces morceaux de sentiment, qui n'auroient plus frappé l'auditoire, s'il les eût éten-

du au-delà de l'espace que les faits pouvoient remplir.

Les plus beaux modèles d'éloquence pathétique dans les fastes de la religion, après nos orateurs du premier rang, sont la harangue de l'évêque Flavien à l'empereur Théodose, en faveur des habitants d'Antioche; la requête du vertueux prélat Barthélemy Las Casas à Philippe II contre les meurtriers des Mexicains; le sermon de Cheminai sur *la crainte des jugements de Dieu*, et sa fameuse exhortation pour les prisonniers.

Ce dernier discours est écrit avec autant d'onction que de naturel; mais les idées et les mouvements oratoires ne s'y élèvent jamais jusqu'au sublime. C'est le ton du sujet, ce n'en est pas tout l'intérêt, et bien moins encore toute la profondeur. Le style de Cheminai, plein de douceur et de mollesse, annonce un très heureux talent; ses sermons respirent une éloquence attrayante et affectueuse, dont le charme fait regretter que cet écrivain, condamné par la nature à des infirmités habituelles, n'ait pas assez vécu pour remplir toute sa carrière oratoire. Il sembloit appelé à se montrer le plus touchant des prédicateurs; et le père Bouhours le désigne, avec raison, comme l'*Euripide de la chaire*.

LXXVI.

De la péroraison.

Mais si l'onction est nécessaire à un discours chrétien, c'est surtout la péroraison qui lui est assignée comme son plus riche domaine : c'est là qu'on s'attend à la voir triompher : c'est là que l'orateur doit mettre en jeu tous les ressorts de la sensibilité, et frapper les plus grands coups de l'éloquence. « Il faut, dit Quintilien, réserver pour la péroraison les plus vives émotions du sentiment. C'est ici, ou jamais, qu'il nous est permis d'ouvrir toutes les sources de l'éloquence, et de déployer toutes ses voiles. Il en est d'un ouvrage oratoire comme d'une tragédie : c'est à la catastrophe du dénouement que le théâtre doit retentir d'applaudissements universels (1). »

Tout homme qui sait écrire n'a pas besoin

(1) *Omnes affectus... ut cum ex his plurima sint reservanda. At hinc, si usquam, totos eloquentiæ aperire fontes licet, tota possumus pandere vela... Tunc est commovendum theatrum, cum ventum est ad ipsum illud quo veteres tragædiæ clauduntur. Lib. 6, cap. 1, ad finem.*

d'être orateur, pour prendre le ton de l'éloquence, quand il est bien pénétré lui-même de ce qu'il veut exprimer ou inspirer, pourvu toutefois que son émotion ne domine pas trop puissamment son génie. Un sentiment vrai est toujours touchant, et par conséquent naturellement éloquent. C'est ainsi que Quintilien s'élève fort au-dessus de la gloire de tous les rhéteurs et de la sienne propre, dans l'avant-propos du sixième livre de son *Institution oratoire*, où il fait partager à ses lecteurs sa désolation paternelle, en déplorant avec amour la mort de son fils unique, dont il parle comme d'un prodige. Cet éloge funèbre est sans comparaison le plus beau morceau de son ouvrage. J'exhorterois volontiers les candidats de la chaire, qui veulent se former le goût par d'instructives comparaisons, à se proposer pour modèle une si excellente *étude*, et à traduire, avec les passages les plus animés de Cicéron, ce morceau touchant de Quintilien, depuis les mots *mihi filius minor quintum egressus annum, etc.*, jusqu'à la dernière phrase, dont la rebutante philosophie fait tomber le livre des mains, parce qu'elle est beaucoup trop stoïque dans la bouche d'un bon père, qui ne devoit pas se dire à lui-même, pour se consoler de la perte d'un enfant chéri, que personne n'est long-temps malheureux, si

ce n'est par sa faute. *Nemo nisi suá culpá diù dolet* (1).

On regrette, en admirant une preuve si intéressante de la sensibilité de Quintilien, qu'il ne l'ait pas plus souvent développée dans son ouvrage; qu'au lieu de se borner, dans son *Institution*, à manifester la justesse de son esprit et la délicatesse de son goût, il n'ait pas laissé parler un peu plus fréquemment son cœur et son âme, en écrivant un chef-d'œuvre où l'on voudrait voir ses leçons en action, et le trouver éloquent lui-même, quand il parle si bien de l'éloquence.

Voilà un exemple mémorable de l'art, ou plutôt de l'intérêt, avec lequel un simple rhéteur s'insinue très avant dans les âmes sensibles, par le seul épanchement de sa douleur: voici maintenant comment un orateur sacré a su émouvoir plus vivement encore son auditoire par un récit très court, très simple, et très propre à faire partager sa tendre admiration pour le prince

(1) C'est dans ce même morceau que Quintilien a consigné une triste observation, qui n'est malheureusement que trop bien fondée, au sujet de la mort prématurée des enfants dont l'esprit se montre extrêmement précoce. *Observatum est celerius occidere festinatam maturitatem.*

dont il prononçoit l'éloge au milieu de ses funérailles.

Vers la fin de l'oraison funèbre du duc et de la duchesse de Bourgogne, le père de La Rue fit éprouver toute la puissance des mouvements pathétiques qu'un orateur peut exciter, en terminant son discours. « Quand la consternation et la douleur, dit Thomas, en examinant les oraisons funèbres du père de La Rue, dans son *Essai sur les Éloges*, chapitre 31 ; quand la consternation et la douleur sont dans une assemblée, il est aisé alors d'être éloquent. La Rue fit couler des larmes, et par la force de son sujet, et par les beautés que son génie sut en tirer. » Le panégyriste étoit touché, il toucha profondément son auditoire. Il osa même parler de lui, et se mettre un instant en scène avec ce prince mourant. Mais avec quelle profonde humilité, avec quel sentiment d'admiration et quel accent de douleur ne le vit-on pas révéler, pour la gloire du duc de Bourgogne, l'une de ses confidences religieuses, sans blesser néanmoins la sainte délicatesse que lui imposoit son ministère de confesseur du même prince, dont il prononçoit l'éloge funèbre, après avoir reçu ses derniers soupirs ! « Quelle joie, s'écrie le père de La Rue, quelle joie pour ce prince dans ces moments où, libre

« des affaires, il pouvoit penser à Dieu! *Penser à Dieu*, disoit-il, *y a-t-il rien de plus doux?*
« Et à qui faisoit-il cette confiance? à qui?
« vous ne le saurez que par mes larmes, et
« je n'en attesterai point autrement la vérité.
« *Penser à Dieu*, disoit-il, *y peut-on trouver*
« *de la peine, surtout quand on est affligé!* »

Oh! que cette réponse est à la fois fine et touchante! *Vous ne le saurez que par mes larmes, et je n'en attesterai point autrement la vérité*, me semble un trait sublime de sentiment et de situation. Bossuet lui-même n'auroit pu mieux dire.

Tous les sujets de morale peuvent ainsi aboutir à des mouvements pathétiques. L'attention de l'auditoire, qu'il faut toujours ranimer vers la fin d'un sermon, invite le ministre de la parole à couronner l'instruction par des images touchantes, mêlées à des peintures vives et énergiques qui remuent fortement les consciences, et laissent dans tous les esprits comme dans tous les cœurs une impression profonde.

Quelques rhéteurs établissent, comme une règle de l'art oratoire, qu'il faut rappeler, dans cette partie d'un sermon, ses principaux raisonnements, et en présenter l'analyse. Mais une pareille répétition ne rendroit-elle pas le discours languissant, si elle ramenoit l'esprit de

l'auditeur vers des idées dont il ne peut plus être vivement frappé, quand il en a déjà éprouvé et, pour ainsi dire, épuisé l'intérêt ? Cicéron compare un orateur qu'on voit revenir ainsi sur ses pas, aux circuits d'un serpent qui achève ses circonvolutions en mordant sa queue. On peut donc, sur la foi de Cicéron, s'élever avec confiance contre cette méthode, qui n'a jamais été suivie par aucun des grands maîtres de l'art.

Si une telle récapitulation de preuves pouvoit terminer avec succès un discours, ne seroit-ce pas surtout au barreau qu'on l'auroit employée ? Or, je n'y en connois aucun exemple. En vain voudroit-on nous opposer l'autorité et le succès de Cicéron, dans sa belle harangue des *Supplices* contre Verrès. L'orateur invoque successivement, dans sa péroraison, tous les dieux et toutes les déesses contre les dilapidations de ce brigand, qui avoit pillé leurs temples, et rend ainsi plus frappant le tableau de ses sacrilèges déprédations ; mais ces apostrophes sublimes ne sont-elles donc qu'une simple répétition sommaire ? et ne deviennent-elles pas, au contraire, l'apogée de l'éloquence, et le plus beau triomphe oratoire du plaidoyer ? Cicéron a prouvé d'abord que Verrès étoit dépourvu de toute espèce de talent militaire, et il nous l'a représenté comme également incapable de com-

mander une flotte et une armée. Il a rappelé ensuite les excès de ses débauches, de ses concussions, de son avarice, et de ses cruautés envers un citoyen romain qu'il avoit eu l'insolente lâcheté de faire crucifier sur les côtes de la Sicile, le visage tourné du côté de Rome, afin que les derniers regards de cet infortuné fussent dirigés vers sa patrie, dont Verrès sembloit ainsi braver avec plus d'audace le ressentiment, mépriser le courroux et outrager la puissance. Cicéron oublie tous ces divers attentats, à la fin de son discours, pour soulever uniquement contre cet impie la religion du peuple romain, en ne reprochant plus à l'accusé que ses sacrilèges. Est-ce donc là ne présenter aux juges qu'un simple résumé dans sa péroraison?

Nos plus illustres orateurs ne récapitulent jamais non plus, en finissant un sermon, le plan et les arguments du sujet. Massillon retrace rapidement, il est vrai, quelques-unes de ses preuves, dans la péroraison de son discours sur *la certitude d'un avenir*; mais, loin de s'appesantir sur les contradictions qu'il reproche aux impies, il se livre à tous les nouveaux élans vers lesquels le poussent alors les mouvements les plus pathétiques et les plus impétueux. D'ailleurs, un exemple unique, dont on pourroit même contester à la fois et le succès

et la réalité, ne suffiroit pas sans doute pour établir une règle générale de l'art oratoire.

Eh quoi ! devrions-nous donc imiter Massillon et Bourdaloue lui-même, s'ils s'étoient assujettis à une marche si didactique et si monotone ? Qui ne sent combien de pareils corollaires attiédroient le prédicateur et l'assemblée ? Les résultats d'un discours vraiment oratoire ne se bornent point à de simples conséquences spéculatives. Vous n'avez encore rien fait, ou du moins rien gagné, quand vous avez établi vos preuves ; c'est de ce point qu'il faut partir pour triompher des passions, afin qu'il ne reste plus au pécheur aucune excuse, et que la conviction excite en lui l'émotion qui doit amener le repentir. Or, pour produire de tels effets, laissez là tous vos raisonnements, dès que vous les avez suffisamment développés ; et croyez, sans en faire l'épreuve à vos dépens, qu'on affoiblit tout ce que l'on répète.

Paraphraser plutôt en entier, si l'étendue du texte sacré le permet, ou du moins en partie, quelque psaume relatif à votre sujet ; et dans les regrets ou dans les foiblesses de David, montrez-moi les remords et les misères de tous les hommes. Je veux apprendre de vous le secret le plus intime de mon âme. Or, ces commentaires pieux et dramatiques sont si propres à vous le

révéler, qu'ils ont déjà fourni à l'éloquence de la chaire plusieurs belles et touchantes péréraisons : Massillon me semble en avoir donné avec un heureux à-propos le premier exemple, en appliquant le développement le plus pathétique de tous les versets du *De profundis*, à la péréraison de son admirable homélie sur le Lazare. L'abbé Poulle a su l'imiter avec gloire, à la fin de son sermon sur *le ciel*, par la paraphrase éloquente du psaume *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus*. Le psaume 23, *Domini est terra, etc.*, offrirait le cadre le plus heureux aux derniers mouvements oratoires d'une instruction chrétienne sur l'amour des richesses, matière dans laquelle Bourdaloue déploie éminemment tout le courage de son zèle et toute la véhémence de son génie (1). Le psaume 112, *Laudate pueri Dominum, etc.*, pourroit animer, en la rendant attendrissante et sublime, une péréraison qui remueroit profondément tous les cœurs dans l'un des sujets les plus favorables à l'éloquence de la chaire : je veux dire, à la fin d'un discours d'appareil pour la solennité d'une première communion,

(1) Sermon sur *les richesses* pour le jeudi de la seconde semaine du carême, à l'occasion de l'évangile du *mauvais riche*.

où il seroit si glorieux et si doux à notre ministère d'exalter au plus haut degré la piété filiale des enfants, en interprétant avec vérité, au nom de la religion, leur commune mère, la sainte joie et les déchirantes inquiétudes des auteurs de leurs jours. Le psaume 115, *Credidi propter quod locutus sum, etc.*, semble coupé à dessein pour exposer, avec beaucoup de propriété et d'intérêt, les sentiments les plus tendres et les plus héroïques de la ferveur chrétienne, à l'occasion d'une vêtue ou d'une profession religieuse. Le psaume 30, *In te, Domine, speravi, etc.*, et mieux encore le psaume 90, *Qui habitat in adjutorio Altissimi, etc.*, quoiqu'un peu trop long pour être paraphrasé en entier, offriraient un canevas admirable pour ranimer, avec la progression la plus intéressante de chaleur, d'élévation et d'éclat, la conclusion d'un discours sur la confiance en Dieu ou sur la prédestination. Enfin, quelque sujet que veuille approfondir un orateur sacré, le psautier offrira toujours une touchante péroraison à son éloquence.

Mais, pour produire un grand effet dans ces paraphrases oratoires d'un psaume adapté à la matière qu'on traite, il faut que chaque verset présente un nouvel intérêt, avec une heureuse diversité de couleurs et de mouvements; il faut

qu'une continuelle variété d'idées, de tours, d'images et de sentiments, en écarte l'uniformité et la monotonie; il faut enfin que la terreur et la pitié, l'espérance et la crainte, la force et la douceur, l'onction et la magnificence, l'admiration et l'amour, s'y succèdent tour à tour avec une véhémence rapide. C'est un dialogue de l'âme avec Dieu : chaque auditeur doit y retrouver sa conscience, ses contradictions, sa foiblesse, ses misères les plus intimes, son langage le plus secret, et savoir gré au ministre de la parole de l'avoir peint avec autant de vérité que de charité, en servant à la fois d'interlocuteur éloquent et de fidèle interprète à tous les cœurs.

Enfin, pour varier les tons et les couleurs de vos péroraisons, exhortez, attendrissez vos auditeurs, à l'exemple du père Le Chapelain, vers la fin très pathétique de son sermon sur *l'aumône*; confondez, comme lui, par les répétitions des apostrophes les plus pressantes, les divers états qui composent la société; emparez-vous de tous les cœurs; déployez toutes les richesses de votre talent pour montrer l'intérêt dans le devoir, et pour prouver que le bonheur ne se trouve que dans la vertu. Que dirai-je encore? oubliez les méthodes, oubliez l'art lui-même pour le surpasser; élevez-vous vers Dieu par des prières attendrissantes : c'est le dernier et



le plus puissant moyen d'éveiller le remords, ce ver rongeur du crime, qui réconcilie le pécheur avec Dieu, en armant sa conscience contre lui-même. Massillon, incomparable en ce genre, comme je l'ai déjà montré, vous présente les plus beaux modèles de cette composition oratoire, ainsi que de la manière suppliante de parler pieusement à Dieu, quand il va terminer ses instructions. L'éloquence et la foi rendent alors le juge suprême présent à tous les esprits, et demandent grâce au tribunal de la croix pour tous les coupables. Dites à Dieu avec confiance, au nom du pécheur attendri, tout ce que pourra vous suggérer votre zèle : le pécheur est ému, il ne vous démentira point. Eh ! quel moyen de résister à l'orateur qui fait si bien partager ses sentiments, et souscrire à toutes ses promesses ! Je vous invite à relire, surtout à imiter, comme un chef-d'œuvre de péroration, la prière si remarquable et si entraînant, que ce grand maître tire, à la fin de son sermon sur *le petit nombre des élus*, du développement de ces paroles que lui fournit le prophète Jérémie : C'est vous seul, ô mon Dieu ! qu'il faut adorer. *Te oportet adorari, Domine.* Devenez ainsi l'éloquent intercesseur de votre auditoire auprès de la justice divine ; et que cette multitude, qui résiste encore à toutes les

menaces de votre zèle, soit contrainte de céder enfin aux épanchements de votre charité.

LXXVII.

De la mémoire.

En vain auriez-vous reçu de la nature cet heureux don de persuader et d'émouvoir; en vain auriez-vous perfectionné votre talent par l'étude des règles; en vain même écrieriez-vous avec éloquence; vous ne seriez jamais en chaire un orateur vraiment éloquent, si vous étiez souvent interrompu, dans le débit de vos discours, par les infidélités ou les hésitations de votre mémoire; vous devez même être assez indépendant et assez sûr de cette faculté, pour oser improviser tous les traits heureux que le moment inspire, sans être contraint de négliger votre élocution par la crainte de ne plus retrouver le fil de votre discours, au point fixe où vous cessez de le suivre.

Cicéron appelle la mémoire *le trésor de l'esprit* (1); et il la compte toujours parmi les qualités les plus essentielles à un orateur dans la carrière même du barreau, où elle est bien

(1) *Memoria thesaurus est mentis.* De Oratore. 27.

moins éprouvée qu'en chaire. On récite mal ce qu'on ne sait pas imperturbablement ; on ajoute, par cet embarras, au ton d'apprêt qui n'est déjà que trop sensible en chaire, une inquiète oppression qui fatigue et détache l'auditoire.

Toutes les fois que les auditeurs subissent un si triste déplaisir, ils craignent de s'exposer encore au même mécompte, et n'écoutent plus qu'avec anxiété ; d'où il résulte qu'un défaut de mémoire, qui ne fait aucun tort au mérite de l'orateur, nuit infiniment à l'effet du discours. Le moindre incident, la plus légère cause de distraction, le plus petit bruit dans l'église où l'on prêche, suffisent pour rompre le fil des idées, et pour couper toute espèce de mouvement oratoire. L'auditeur, ainsi séparé de l'intérêt qui l'entraînoit, laisse divaguer ses pensées, quand on l'a troublé dans son attention. Ne regardez donc jamais comme perdu le temps que vous sacrifiez à ce travail, pour ainsi dire mécanique, de la mémoire. Non certes, ce n'est point ce temps fastidieux que vous perdez, c'est au contraire toute la fatigue antérieure d'une composition soignée que vous rendez inutile, si vous n'apprenez, avec la plus patiente exactitude, ce même sermon qui, après vous avoir coûté tant de veilles, n'obtiendra néanmoins aucun succès en chaire, sans ce prestige d'un débit

coulant, et n'y pourra par conséquent produire aucun fruit.

Bourdaloue et Massillon, nés l'un et l'autre avec une mémoire ingrate, et d'ailleurs surchargée d'un si grand nombre de discours, qu'ils pouvoient prêcher toutes les stations, toutes les solennités et presque chaque semaine de l'année, sans jamais en répéter aucun, étoient quelquefois obligés d'avoir recours à leur manuscrit, surtout Bourdaloue, qui ne voulut jamais s'assujettir à l'assistance d'un souffleur, dans l'exercice du ministère sacré; mais il devoit sentir, avec une espèce d'humiliation, combien cet état pénible d'un auditoire déconcerté et interrompu dans la jouissance d'un si beau talent, diminueoit l'intérêt et le charme qu'on trouvoit à l'entendre. L'évêque de Clermont, excédé, disoit-il, *d'apprendre tous les jours sa leçon comme un écolier*, en conçut un tel dégoût pour la chaire, qu'il ne voulut plus y monter pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Il se réduisit, durant tout le cours de son épiscopat, à lire ses discours synodaux dans son séminaire. On sait qu'étant un jour pressé d'indiquer celui de ses sermons dont il étoit le plus content, il répondit avec une ingénieuse franchise, de la manière la plus propre à bien faire sentir à quel point la fidélité de la mémoire in-

flue sur l'effet du débit, et par conséquent sur le succès de la plus belle production oratoire : *C'est celui que je sais le mieux.*

L'usage de réciter par cœur rend, il est vrai, la chaire accessible à la médiocrité et même à la nullité de talent, en ouvrant la barrière à cette foule de prédicateurs, ou d'*échos polysyllabes*, selon le sobriquet donné par madame de Sévigné à l'abbé Roquette, et applicable à tous ses pareils qui, par paresse ou par défaut d'esprit et d'études, répètent misérablement les sermons d'autrui. Pour cette espèce de déclamateurs ambulants, tous les travaux de la chaire se bornent à l'effort pénible et dégoûtant de graver dans leur cerveau des discours, qu'ils n'ont jamais eu la peine ou le plaisir de composer. Cette faconde, purement machinale, met en quelque sorte sur la même ligne tous les orateurs chrétiens, aux yeux du peuple, et sert de supplément extérieur aux facultés naturelles qu'exige le don si rare de l'éloquence. Mais ce léger inconvénient doit exciter d'autant moins de regret, qu'il peut devenir utile à la religion, sans être jamais nuisible aux progrès de l'art ; car il est à présumer que lorsqu'on prêche des sermons où l'on ne met rien du sien, si ce n'est la servitude de sa mémoire, on ne seroit point capable d'en composer, je ne dirai pas seulement

de meilleurs, mais même d'aussi médiocres.

Un semblable expédient ne conduit jamais loin dans cette carrière. On ne sauroit cacher long-temps, surtout au public clairvoyant de la capitale, un personnage si humiliant, quand on veut suivre la route de la prédication. Le danger de répéter le soir, dans la même église, le sermon qu'un autre y aura prêché le matin ; une multitude précoce et dès-lors suspecte de sermons sur toutes sortes de sujets ; l'époque des premières stations qu'on a remplies ; les peintures quelquefois surannées des mœurs et du monde ; les discussions qu'amène la critique de ces pièces d'emprunt dont on ne peut rendre compte ; l'impuissance bien avérée de rien changer, de rien ajouter à ces mêmes discours qu'un véritable auteur retoucherait sans cesse, et surtout d'en faire jamais aucun nouveau ; le souvenir encore présent des orateurs sacrés qui ont eu quelque vogue, et dont les ouvrages n'ont jamais été imprimés ; la notoriété des études et les découvertes de la rivalité ; l'emploi du temps, très jalousement épié ; l'humiliation de se refuser à tout travail de circonstance et à toute épreuve inattendue ; que dirai-je encore ? le langage habituel, ou *l'esprit de tous les jours* ; un compliment commandé par une occasion unique, une lettre, une conversation, et même

le silence prudent auquel se voient réduits les usurpateurs de la vogue, sur les matières les plus communes de leurs discours, suffisent tôt ou tard pour donner la véritable mesure de tous ces pauvres prédicateurs qui, en montrant plus d'esprit qu'ils n'en ont reçu de la nature, et qu'ils ne peuvent en fournir dans la société, se flattent vainement de se faire un nom par des sermons qu'ils ont appris.

Cependant, malgré la possibilité réelle ou supposée d'un pareil inconvénient, qui n'en est même pas un pour l'enseignement de la religion, il faut toujours conserver l'ancienne méthode, et assujettir les prédicateurs à la loi d'apprendre par cœur tous les discours qu'ils prononcent dans les chaires chrétiennes. Si jamais les ministres de l'Évangile vouloient se contenter de lire leurs instructions en chaire, ils n'attireroient plus dans nos temples une si grande affluence d'auditeurs, et leur mission produiroit beaucoup moins de fruit. Un débit de mémoire se rapproche quelquefois d'une inspiration soudaine, au lieu que la froide lecture d'un manuscrit ne sauroit jamais dominer une assemblée nombreuse, avec autant d'empire.

LXXVIII.

De l'action oratoire.

Lorsqu'un sermon est achevé, et même lorsqu'il est appris, il reste encore beaucoup à faire à un prédicateur pour le complément et le triomphe de son apostolat. Le succès de la composition dépend singulièrement de la manière de dire. Cette partie de l'art suffiroit pour fournir seule la matière d'un grand ouvrage. Les anciens regardoient l'action comme une portion très importante de l'éloquence; et ils avoient porté la savante magie du débit à un degré de perfection dont nous n'avons probablement aucune idée, si nous en jugeons du moins par les étonnants effets qu'ils lui attribuent.

Cicéron appelle cet art de la déclamation *une espèce d'éloquence du corps, qui se compose de la voix et des mouvements de l'orateur. Est actio quasi quædam corporis eloquentia, cum constet motu et voce.* L'abbé Dinouart en a fait le sujet d'un traité intitulé, *de l'Éloquence du Corps.* Ce livre, assez peu connu, renferme des leçons élémentaires et communes sur l'attitude et les gestes, ou les mouvements des bras et des mains, qui sont une langue pantomime propre à parler aux yeux. Je ne me jetterai point dans

cette théorie didactique, dont les résultats n'aboutissent presque jamais à des règles usuelles, auxquelles on puisse astreindre l'exercice du ministère de la parole.

Les études les plus instructives en ce genre, consistent à contracter de bonne heure l'habitude de bien lire à haute voix, surtout en société (genre de mérite assez rare), d'abord des livres historiques qui n'ont besoin d'aucune déclamation, ensuite de bons ouvrages dans le genre épistolaire, qui se rapprochent beaucoup plus de la conversation, c'est-à-dire, du ton, de la variété et des inflexions naturelles qu'on devrait, ce semble, retrouver sans le moindre effort, et reproduire le plus qu'il est possible, mais avec beaucoup plus de noblesse et d'éclat, quand on parle en public.

Cet exercice habituel apprend à bien lire les ouvrages de tout genre, quand on commence par les fables de La Fontaine, que je regarde comme l'ouvrage le mieux assorti à ce dessein, parce qu'il réunit au plus haut degré les nuances les plus variées, pour avertir et pour diriger, à chaque ligne, le goût du lecteur par la simplicité et le naturel des récits, le mélange des tons, la rapidité des traits, la pompe de certaines descriptions, l'intérêt d'un dialogue coupé, vif et serré, qui s'élève quelquefois à la plus

haute poésie et à la plus sublime éloquence. C'est après ces premiers essais qu'on peut lire à haute voix, avec autant de confiance que de profit, les poètes et les orateurs, en se bornant à bien articuler ce qui ne doit être que parlé, en déclamant devant des juges éclairés et sévères, tantôt debout, tantôt assis, quelquefois même, comme le demandoit sagement Rollin, pour s'assurer une contenance décente dans les exercices littéraires, en s'appuyant, quand on parle de mémoire, sur une chaise ou sur un bureau, qui deviennent une espèce de tribune aux harangues. C'est ainsi qu'il faut étudier la tactique du barreau et de la chaire, je dirai même de chaque chaire en particulier, en y essayant la portée de sa voix, et en y cherchant les points les plus sonores, pour se mettre d'avance en scène avec les auditeurs, sur lesquels on doit exercer la puissance de la parole.

Toute autre méthode pour apprendre à déclamer un discours, ne seroit guère que l'art mécanique et froid de copier servilement un maître, et de dénaturer son propre talent, sans acquérir celui qu'on chercheroit à imiter. Les bons modèles et l'exercice sont plus instructifs en ce genre que les leçons et les livres.

Si nous voulons imiter la nature, qui doit être toujours le type et la règle de l'art, nous ver-

rons qu'on se recueille au lieu de s'agiter en parlant, quand on expose ses raisons, pour les faire écouter; et si nous savons observer la société, il nous sera facile de nous convaincre qu'on y gesticule encore moins qu'on n'y déclame. Nous en concluons que tout ce qui n'est qu'exposition, preuve ou récit, ne comporte aucune déclamation, et que la multiplicité des gestes n'est jamais noble.

Tout ce qui est de pur raisonnement dans un discours, doit donc être dit avec dignité et simplicité. Mais les mouvements de l'âme veulent être accentués par les inflexions variées d'une voix tantôt élevée, tantôt adoucie, tantôt lente, tantôt précipitée, qui marquent la nuance des sentiments qu'on veut exprimer ou exciter. L'art de la musique se borne à cette seule et savante variété de sept notes dont le retour répété sans cesse, et toujours nouveau, paroît être ce que la nature offre de plus merveilleux dans l'emploi diversifié d'une quantité si restreinte d'éléments primitifs, après toutefois les combinaisons infinies d'un premier idiome donné à l'homme par son Créateur, et formé de si peu de lettres de l'alphabet, avec lesquelles l'esprit humain, réduit à ce petit nombre de sons, qu'il a saisis dans l'organe de la voix, a su créer ensuite toutes les langues et composer tous les livres. Ce même

art de varier les inflexions de la voix est aussi le grand secret de la déclamation oratoire : c'est cette continuité ou cette diversité d'accents, de mesures, de tons et de demi-tons, qui soutiennent et font ressortir les mouvements, les figures et les couleurs du discours. Delille possédoit au plus haut degré le talent enchanteur de ralentir ou d'accélérer son débit, quand il récitoit ses vers : c'étoit son grand secret pour faire ressortir l'harmonie, la richesse et tout le charme de son style avec une magie qui lui étoit propre, et qui enlevait les applaudissements universels.

Je défendrais cependant, avec la plus juste sévérité, aux jeunes orateurs de regarder jamais ni le théâtre comme une bonne école de gestes, ni les acteurs comme les vrais modèles de la déclamation oratoire. L'optique de la scène et les contrastes du dialogue exigent ou du moins comportent une charge, une familiarité, une exaltation et des mouvements que le monologue et l'espace de la tribune sacrée ne sauroient admettre. La différence d'action et de genre est ici très marquée. Rien n'est donc de plus mauvais goût, et plus contraire au ton de la chaire, qu'une manière théâtrale. On en est averti sur-le-champ, quand on a le sentiment et l'habitude du saint ministère ; et ce n'est

jamais à l'avantage du déclamateur qui s'abaisse à ces indécentes imitations.

Je me souviens d'avoir entendu Le Kain lire d'une manière déplorable l'oraison funèbre du grand Condé, en présence d'une société choisie qui s'étoit promis un très grand plaisir de son premier essai en ce genre. Il défiguroit totalement Bossuet, dont les morceaux les plus sublimes, exagérés avec emphase, étonnoient plus qu'ils ne plaisoient dans sa bouche. Le Kain s'en aperçut bientôt, et il ne tarda point à comprendre que l'action oratoire d'un prédicateur doit être moins turbulente, sans être moins animée, que la déclamation dramatique. Il voulut qu'un homme du métier lût devant lui quelques pages de ce chef-d'œuvre, qu'il étoit si loin de faire valoir; et, reprenant ensuite la lecture mieux raisonnée du même discours, il y fit entrevoir quelques lueurs de son talent. La vérité ne me permet de le louer qu'avec cette mesure. Malgré la prévention très favorable avec laquelle on l'écoutoit, il parut à une distance infinie de l'enthousiasme qu'il inspiroit dans ses rôles; et il reconnut qu'un orateur ne doit pas, dit-il, *jouer* comme un comédien.

Vous éviterez la monotonie du débit, qui est le grand écueil du monologue, en vous tenant

souvent debout, quand vous avez besoin de soutenir votre voix dans la même plénitude, en vous asseyant lorsque vous désirez qu'elle baisse, et en changeant d'attitude, toutes les fois que vous voudrez en varier les intonations ou la modulation. Le ton de cet organe, qui dépend, dans chaque période, de la gravité ou de l'éclat qu'on lui donne au commencement de la phrase, a une liaison intime avec toute l'habitude du corps. Or, il n'existe plus de déclamation oratoire sans cette diversité d'inflexions, qu'il faut donc pouvoir nuancer à volonté, en les assortissant à la manière de se dessiner en chaire. Les cloches, dont le timbre est si agréable, et l'uniformité si monotone, n'ont aucune harmonie, précisément parce qu'elles n'ont aucune variété, à moins que les sons n'en soient assez progressivement gradués, pour que la série des notes permette d'en concerter les accords dans toute l'étendue de l'échelle diatonique.

L'attitude du prédicateur, qui est par conséquent une partie très importante de son action en public, dépend surtout en chaire de la position de ses pieds. Les anciens avoient analysé le vrai beau dans ses moindres nuances ; ils savoit combien cet art, si indifférent en apparence, d'affermir les bases et d'assurer les balancements de son corps, influe sur toute la

contenance d'un homme qui parle en public. Relativement aux pieds, dit Quintilien, il y a deux choses à observer, la pose et la marche. *In pedibus observantur status et incessus*. Lib. 2, cap. 3. En effet, sans cette précaution de bien poser ses pieds, un orateur ne peut plus avoir ni assurance, ni aplomb, ni noblesse, ni maintien, ni grâce, ni fermeté dans sa manière de se mettre en scène avec son auditoire, devant lequel la posture qu'il prend doit être naturelle et libre, mais sans abandon et sans familiarité, composée et grave, et néanmoins sans apprêt comme sans gêne. Les jeunes prédicateurs sont loin de soupçonner que les pieds concourent presque autant que les mains à cet ensemble du geste, qui ne constitue point, mais qui relève singulièrement l'action oratoire; et que toute la souplesse du corps dépend de cette position, qui en détermine l'attitude et en règle la mobilité.

Quand vous aurez ainsi assuré le port noble qui se prête le mieux à la liberté de vos mouvements, choisissez et saisissez les intonations les plus propres à l'effet que vous voulez produire. Ne dirigez jamais votre voix vers un espace vide où elle iroit se perdre; mais par la direction des sons que produit votre bouche, donnez - lui pour points de répercussion une

enceinte plus resserrée, des murs pleins, des piliers, des colonnes, des cintres, des corps sonores, qui la fassent retentir dans tout l'auditoire. Parlez habituellement devant vous, sans vous tourner et même sans vous pencher à droite ou à gauche. Votre organe ne peut s'étendre que dans une sphère dont vous êtes le centre. Si vous vous dirigez trop vers un côté, on ne vous entend plus de l'autre, au lieu qu'en vous orientant vers le point central de votre assemblée, vous répandez également les rayons de votre voix dans tout le cercle qui vous environne. L'exercice de la chaire révèle peu à peu tous ces secrets secondaires de l'art aux observations d'un orateur prévoyant qui doit étudier, sous tous ses rapports, le local de chaque église où il veut remplir le ministère évangélique.

Articulez nettement vos paroles, soyez même attentif à les relever par une plénitude ascendante de ton aux finales de chaque période; ponctuez, et, toutes les fois que l'exactitude ou l'usage l'exige, orthographiez, en quelque sorte, le langage; faites vibrer à l'oreille toutes les consonnes qui doivent frapper les voyelles; appuyez sensiblement sur la chute de vos phrases, sans la moindre affectation, mais, en même temps, sans vous permettre ces aspirations gutturales, dont les vagues désinences ne forment

qu'un bruit sourd et confus, sans descendre à ce demi-ton prolongé et inarticulé, qui, en laissant tomber les syllabes, engloutit les mots, et surtout sans aucune des prononciations négligées ou avortées de la société. Ne craignez jamais qu'une articulation pleine et exacte, pourvu qu'elle ne blesse aucune règle de la prosodie, vous donne un mauvais accent de province, que les grands acteurs prennent pourtant quelquefois, à leur insu, dans des situations très animées, parce qu'il est alors le véritable accent de la nature, des passions et de l'éloquence. Tenez-vous le plus souvent debout et toujours droit sans roideur, en évitant également le double excès de lever ou d'incliner immodérément la tête, qui n'a plus de grâce quand elle est trop haute, ni de noblesse quand elle est trop baissée.

On ne sauroit en chaire s'interdire avec assez de rigueur toute continuité de cris pénibles et prolongés. On devient bruyant parce qu'on n'ose pas se fier à un débit calme, sans craindre de devenir ennuyeux et plat. Tout ce vain bruit ne fait jamais paroître un discours meilleur. Loin de vous livrer aveuglément à ces fatigantes vociférations, distinguez le ton grave, le ton moyen et le ton aigu de votre organe; si vous ne savez pas les choisir et les employer alternativement à volonté, l'art de la déclamation

n'existe pas pour vous. C'est le milieu de votre voix que vous devez prendre habituellement, afin qu'elle puisse monter sans devenir criarde, et baisser sans être sourde. Les cris multipliés ne servent qu'à se détruire l'un l'autre, et à distraire l'auditoire ou à l'excéder. Voulez-vous être bien écouté d'une nombreuse assemblée ? diminuez donc le volume de votre voix au lieu de l'enfler. C'est ainsi que l'on fixe l'attention. Il ne faut pas sans doute qu'il en coûte une contention habituelle d'oreille pour démêler vos paroles ; mais il importe qu'on sente le besoin d'une certaine application d'esprit, commandée par l'intérêt progressif des idées, pour suivre sans relâche le fil de votre discours, et que sans gêne, comme sans effort, on craigne la moindre distraction qui en feroit perdre l'enchaînement et l'ensemble.

Un cri perçant, dans la bouche d'un orateur, peut cependant ajouter quelquefois une grande énergie à un trait ou à un mot remarquable, dans un morceau de sentiment et dans une tirade véhémence. Ce n'est donc point cet accent pathétique d'une âme profondément émue que je prétends interdire aux ministres de la parole : c'est uniquement l'abus, c'est-à-dire la fréquence, la réunion et surtout la répétition de ces détonations brusques et discordantes, qu'on

doit éviter en chaire , parce que tous ces éclats de voix diminuent l'effet d'un tableau éloquent, au lieu d'en augmenter la puissance.

J'avoue hautement qu'on peut citer, dans l'histoire de la chaire, de grands exemples qui semblent recommander ces cris aigus et déchirants au triomphe de l'action oratoire : il ne s'agit que de les placer à propos, de ne pas trop les étendre, et de ne les prodiguer jamais. Bossuet, dont l'autorité est législative dans tous les domaines de l'éloquence, avoit saisi la véritable mesure de la perfection dans sa manière de dire, où le naturel faisoit disparaître l'art. L'abbé de Choisy, qui l'avoit très souvent entendu prêcher, rend un hommage bien mérité au nouvel empire qu'empruntoit souvent son génie des élans de son organe. Voici le témoignage traditionnel qu'il nous en a transmis, au milieu de l'éloge de ce grand homme, prononcé en présence de l'Académie Française, et qu'on trouve dans le recueil des discours publiés, en 1704, par cette compagnie. « Son action, dans la chaire
« de vérité, dit-il, étoit si naturelle, *ses tons*
« *si perçants, et en même temps si justes ; ses*
« *peintures si vives, que tantôt, majestueux et*
« *tranquille comme un grand fleuve, il nous*
« *conduisoit d'une manière douce et presque in-*
« *sensible à la connoissance de la vérité ; et*

« tantôt rapide , impétueux comme un torrent ,
« il forçoit les esprits , entraînoit les cœurs , et
« ne vous permettoit que le silence et l'admi-
« ration. »

Les orateurs les plus populaires , tels que Bridaine et le père Beauregard , avoient reçu de la nature , comme Bossuet , un très bel organe. Nous les avons vus s'en prévaloir de nos jours , et même jusqu'à l'excès , si j'ose le dire , pour relever , par des cris aigus et retentissans , le remplissage de lieux communs , dans le débit de leurs sermons. La première explosion de ces inflexions inattendues excitoit une vive émotion dans l'auditoire ; mais , il faut l'avouer , la suite et l'accroissement de ces éclats forcés et monotones , loin de soutenir cette impression de terreur , dégénéroient quelquefois en glapissements aigus et discords , et ne faisoient plus éprouver aux auditeurs qu'une sensation pénible et une fatigue importune.

Je veux , dit Quintilien , que la parole soit coulante sans être précipitée , et qu'elle soit toujours réglée sans être jamais lente. *Promptum sit os non præceps , moderatum non lentum.* Cet habile maître vouloit prémunir également ses disciples contre les pertes inévitables qu'occasionne un débit trop rapide , et contre le dégoût d'une prononciation sans cesse interrompue par

le besoin de reprendre haleine : il connoissoit aussi l'artifice si commun de ces inflexions astucieuses et de ces repos brusques, qu'on appelle, au théâtre, *l'art de battre la caisse*. On éloigne ainsi de soi l'attention de l'auditeur en voulant ravir son admiration, quand on s'expose à la double honte de prétendre la forcer, et de ne pouvoir pas l'obtenir. Or, ce mécompte se renouvelle souvent, quand on fait succéder un repos absolu aux transports les plus véhéments. C'est l'expédient ordinaire de ces orateurs qu'on voit, selon l'observation de Quintilien, s'arrêter tout à coup, et mendier des applaudissements par leur silence. *Sistere subitò, et laudem silentio poscere. De Inst. Orat. lib. 2, cap. 3.* « Tous ces déclamateurs, ajoute plus
 « loin Quintilien, cherchent, par leur manière
 « de débiter, à se faire une réputation d'ora-
 « teur énergique. Ils crient à tout propos, ils
 « mugissent continuellement, en parlant tou-
 « jours, comme ils disent eux-mêmes, *avec*
 « *une main en l'air*; ils tournent de tout côté,
 « haletant, s'agitant, gesticulant, secouant la
 « tête comme des furieux. On les voit bientôt
 « battre sans cesse des mains, frapper du pied,
 « se meurtrir la cuisse, la poitrine, le front :
 « voilà ce qui produit un effet merveilleux sur
 « le menu peuple; mais ce qu'ils appellent de

« la véhémence n'est autre chose que de l'em-
« portement (1). »

Si, sans aspirer aux triomphes éclatants et rares d'une action oratoire, qu'on puisse citer comme un modèle, vos facultés vous restreignent au seul espoir d'apprendre à éviter les défauts les plus ordinaires dans la déclamation, voici les moyens que l'art peut indiquer pour obtenir un succès si modeste. S'exciter à une confiance encourageante, en augurant favorablement du succès de son discours, et en se disant à soi-même, au moment où l'on va le prononcer, qu'on peut se flatter d'intéresser l'auditoire, quelque éclairé qu'on le suppose, parce qu'aucun des assistants n'a la matière que l'orateur va traiter aussi présente que lui à sa pensée ; se pénétrer profondément de son sujet, et se reporter à l'instant de la composition, pour retrouver et reproduire, dans l'esprit des auditeurs, la première impression que firent vos

(1) *Verùm hi pronuntiatione quoque famam dicendi fortius quæerunt. Nam et clamant ubiquè, et omnia levatâ, ut ipsi vocant, manu emugiunt, multo discursu, anhelitu, jactatione furentes. Jam collidere manus, terræ pedem incutere, femur, pectus, frontem cædere, mirè ad pullatum circum facit... At illi hanc vim appellant quæ est potiùs violentia. Lib. 2, cap. 12.*

idées et vos sentiments sur votre âme ; distribuer avec une sage économie , dans toutes les parties du discours , la chaleur dont on est animé , de peur de tomber dans la langueur en épuisant ses forces ; parler avec une religieuse autorité , mais sans aucune teinte d'orgueil , pour captiver à la fois l'attention et la bienveillance de l'auditoire ; éviter toute emphase , et l'astuce trop sensible de glisser rapidement sur un morceau foible , pour appuyer avec prétention sur les traits qu'on croit plus heureux ; s'interdire absolument la déclamation d'un acteur , et craindre d'introduire dans la chaire la pantomime théâtrale , qui n'y réussira jamais ; être bien convaincu qu'on s'expose à ne plus produire aucun effet , quand on veut tout faire valoir ; éviter la multiplicité des gestes , et ne jamais se permettre surtout celui du mot , dans le mouvement général de la période ; se préserver de toute agitation , et ne jamais frapper la chaire ni des pieds ni des mains ; varier ses inflexions à chaque figure , et ses intonations à chaque paragraphe ; imiter , le plus qu'il est possible , les accents simples et passionnés de la nature , dans l'action comme dans la composition elle-même ; mêler enfin , dans le courant du débit , toutes les fois qu'un trait oratoire l'exige , des repos ou des silences toujours frappants , quand ils sont

rares et bien placés : tels sont les innocents artifices qu'un orateur chrétien peut faire contribuer, sans inconvenance, aux saints triomphes de son ministère.

Les stations d'un grand orateur m'ont toujours paru la meilleure école de déclamation que l'on puisse fréquenter. On n'oubliera jamais l'effet prodigieux que produisoit l'action imposante et auguste de Bossuet. Rien n'y annonçoit l'apprêt : il étoit simple et sublime. « La noblesse, « le port majestueux de tout son extérieur, ajoutoient encore un nouveau poids à ses paroles ; cet air de modestie et de candeur, qu'on voyoit répandu sur sa personne ; prévenoit d'avance en sa faveur ; le ton de sa voix douce, flexible, sonore, mais grave, ferme et mâle ; ses mouvements produits sans effort et sans affectation, tout en un mot parloit dans Bossuet, tout étoit animé, grand, persuasif ; et l'on ne savoit ce qu'on devoit le plus admirer en lui, la vie exemplaire, l'éloquence, les choses ou la manière de les présenter (1). » Il se permettoit peu de gestes, quoiqu'il fût très animé ; et l'on voyoit sur tous les traits de sa belle et majestueuse figure cet air persuadé, cette vive émotion d'un orateur qui, pour me servir d'une

(1) Préface des sermons de Bossuet.

heureuse expression des anciens, *portoit la république dans son cœur.*

L'action de Bourdaloue étoit aussi très dominante et très noble. Il avoit une voix pleine et touchante, et toute la dignité d'un prophète. Sa mémoire le préoccupoit et l'inquiétoit si habituellement, que, pour éviter toute distraction dans son débit, il s'imposoit la loi d'avoir sans cesse les yeux fermés : c'est ainsi que tous ses portraits nous le représentent. Il devoit peut-être en partie à cette habitude de ne se permettre aucun regard en présence de son auditoire, ce beau port de tête qui accompagne ordinairement une vue courte. Cependant, malgré cette précaution, il affligeoit encore quelquefois son auditoire par la triste nécessité de recourir à son cahier, qu'il plaçoit toujours humblement à côté de lui sur le siège de la chaire.

Massillon plaisoit infiniment par sa manière de dire : il étoit moins rapide et moins pressant que Bourdaloue, mais ordinairement il avoit plus de charme et d'onction. Il parloit avec beaucoup d'autorité, et il se tenoit presque toujours debout. Son port, quoiqu'il fût d'une taille médiocre, étoit surtout remarquable par son recueillement et par sa noblesse. On croyoit voir et entendre saint Ambroise : il avoit ses mains souvent jointes, d'autres fois il les croisoit quel-

ques instants sur son front avec un merveilleux effet; et avec ses yeux d'aigle il faisoit de son regard le plus beau de ses gestes, qui étoient aussi augustes que rares. Et pourquoi donc les eût-il multipliés? Une lecture oratoire n'en exige presque point pour assurer à l'éloquence tout son effet, quand on sait varier ses intonations, que Cicéron appelle, avec tant d'esprit, *les différentes couleurs de la parole*. La voix de Massillon étoit moelleuse et sonore, elle alloit droit au cœur : quand il la renforçoit, elle devenoit effrayante et lugubre. On disoit que dans certains moments elle étoit pleine de larmes, parce qu'elle faisoit entendre l'accent le plus pathétique de la pitié, de la douleur, du reproche plaintif, et que ses soupirs prolongés alloient remuer jusqu'au fond des cœurs et des consciences.

L'abbé Poulle, et le père Renaud, ancien *oratorien*, ont réuni, de nos jours, à leurs autres talents une très intéressante et souvent très belle manière de dire, quoique l'action, naturellement maniérée, du premier, ne fût pas exempte d'affectation; aucun prédicateur du dernier siècle n'a pu les égaler en ce genre. Le père Renaud étoit si convaincu du prestige que sa *voix veloutée* et la magie de son débit ajoutaient à sa composition, que, malgré tous ses succès, il n'a jamais

osé publier un seul de ses sermons, pas même son panégyrique de saint Louis, prononcé devant l'Académie Française. Quand on le pressoit, dans sa vieillesse, de les faire imprimer : *Très volontiers, répondoit-il, pourvu qu'on imprime en même temps le prédicateur.*

Si un jeune orateur craignoit sagement de s'exposer à perdre l'inappréciable avantage d'une action naturelle, en recherchant l'art de la déclamation, avant de s'être rendu maître de son débit par l'exercice et la sûreté de sa mémoire, je lui conseillerois de ne hasarder d'abord presque aucun geste, d'appuyer ses mains sur le bord de la chaire, de les soulever de temps en temps, durant toute l'étendue d'une période oratoire, de les soutenir l'une et l'autre presque à la hauteur de sa poitrine dans une direction horizontale, et de les balancer très lentement dans les morceaux les plus animés de ses discours. Rien n'est moins périlleux et plus noble que ce maintien grave sans agitation. On ne doit se permettre des gestes, que lorsqu'on est bien assuré de ne pas trop les multiplier : c'est un écueil que les débutants ne sauroient éviter avec assez de soin.

Je conseillerois encore, comme une excellente méthode, le soin de retoucher un sermon chaque fois qu'on le prêche, quand on vient de le com-

poser. La chaire, qui devient une école d'éloquence très instructive et très sûre, en fait aussitôt ressortir les beautés et les défauts; et, pourvu que l'on sache observer l'impression du discours sur l'auditoire, il est aisé à l'orateur de remarquer les morceaux foibles ou languissants, trop peu développés ou trop prolixes, qui réclament un nouveau travail. Qu'il se juge donc lui-même en descendant de la tribune sacrée, moins encore sur la foi d'un censeur, même de très bon goût, que sur ses propres observations, beaucoup plus lumineuses à cette hauteur, et dont le souvenir doit lui retracer tous les jugements muets en apparence, mais non équivoques, du public. C'est en prêchant cinq ou six fois un discours, et en le corrigeant immédiatement, qu'on en juge très bien l'effet et l'ensemble, qu'on en fortifie les mouvements, qu'on en élague les longueurs, qu'on en multiplie et perfectionne les beautés. Tout ce qui a laissé l'auditoire distrait, inattentif, et l'a séparé de l'orateur, doit être réformé sans ménagement et sans regret : au contraire, tout ce qui a été écouté avec un profond silence est encore plus consacré que les morceaux les plus sensiblement applaudis. Ce n'est donc qu'en chaire qu'on apprend à bien apprécier un sermon, et à y mettre la dernière main.

LXXIX.

Des dégoûts que doivent surmonter les orateurs chrétiens.

Ces corrections multipliées coûtent, j'en conviens, un travail d'autant plus pénible aux prédicateurs, qu'indépendamment des épines de la révision, elles décuplent ensuite pour eux les frais de la mémoire, ainsi flottante entre tout ce qu'elle doit apprendre, oublier ou retenir dans le même discours. Cependant, ce qu'il y a de plus triste et de plus effrayant dans notre ministère, ce n'est ni la fatigue qu'exige la composition, ni la rebutante nécessité d'en savoir par cœur toutes les variantes; c'est le découragement qui augmente à mesure que l'on vieillit dans ses fonctions; c'est l'ennui de répéter toujours des sermons, qu'on ne dit presque plus sans répugnance; c'est la certitude de découvrir sans cesse de nouvelles corrections à faire dans ses ouvrages les plus travaillés, sans pouvoir toujours se satisfaire soi-même, et de rester ainsi, je ne dirai pas seulement fort en deçà de la perfection, mais encore au-dessous du sentiment qu'on a de son propre talent; c'est l'irréligion dominante de nos jours, où nous pouvons gémir, avec bien plus de raison que Bourdaloue,

de ce que *l'incrédulité est devenue la véritable hérésie de notre temps* (1); c'est surtout l'indifférence générale de notre siècle pour la religion, indifférence de laquelle il résulte qu'on assiste à une instruction chrétienne, comme à un spectacle profane; qu'on veut réduire notre zèle à sacrifier, et les vérités les plus importantes, et l'éloquence la plus impétueuse, à je ne sais quels sujets frivoles, ou à quelques fleurs de rhétorique; enfin qu'il semble que nous devions nous dégrader également, et comme apôtres et comme orateurs, pour plaire à la multitude.

Ces dégoûts sont amers sans doute : il faut cependant les surmonter. Quand même nous ne parviendrions, dans cette pénible carrière, qu'à procurer du soulagement à une seule famille abandonnée, à ramener un seul homme pervers dans les sentiers de la vertu, à éteindre la fureur de la vengeance dans les profondeurs d'un cœur ulcéré, à préserver un seul malheureux du désespoir, à épargner enfin un seul crime à la terre, que faudroit-il de plus pour ranimer notre ardeur? Quelle âme honnête et chrétienne ne seroit enflammée par une si encoura-

(1) Sermon sur *la prédestination*, deuxième volume du Carême.

geante perspective? Nous aurions rempli notre vocation, en nous rendant utiles à nos semblables. Nous serions dédommagés de toutes nos fatigues et de tous nos sacrifices par leurs progrès dans le bien, autant que par la certitude de leur bonheur qui seroit notre ouvrage. Le doux souvenir des travaux de notre jeunesse viendrait récréer un jour la solitude de nos vieux ans; et, quand la mort s'avanceroit ensuite pour fermer nos paupières, nous pourrions dire avec confiance au juge suprême dont nous aurions publié les lois : « Grand Dieu ! j'ai semé ta pa-
« role sainte sur un champ stérile, où la rosée
« du ciel est venue lui prodiguer les plus heu-
« reux accroissements. Tu m'avois donné tes
« enfants à instruire : je te bénis de m'avoir
« choisi pour les rendre meilleurs. Souviens-toi
« de toutes les grâces que tu as répandues sur
« ton peuple, par le canal de mon ministère.
« Les larmes que j'ai essuyées, ou que j'ai fait
« couler en ton nom, sollicitent en ce moment
« grâce à ton tribunal, pour celui qui, en te
« prêtant sa voix, y mêla si souvent les siennes
« propres. Heureusement pour le genre humain
« ce tribunal si redoutable est une croix, c'est-
« à-dire une source inépuisable de charité, un
« autel d'expiation, un trône d'amour, un si-
« gne sacré de salut, un trésor public d'espé-

« rances. O mon Dieu! ô mon père! j'ai été
« l'organe et l'instrument de ta clémence : ne
« me réduis donc pas moi-même à ta seule jus-
« tice, et n'écoute plus, en me jugeant, que
« ton infinie miséricorde. »

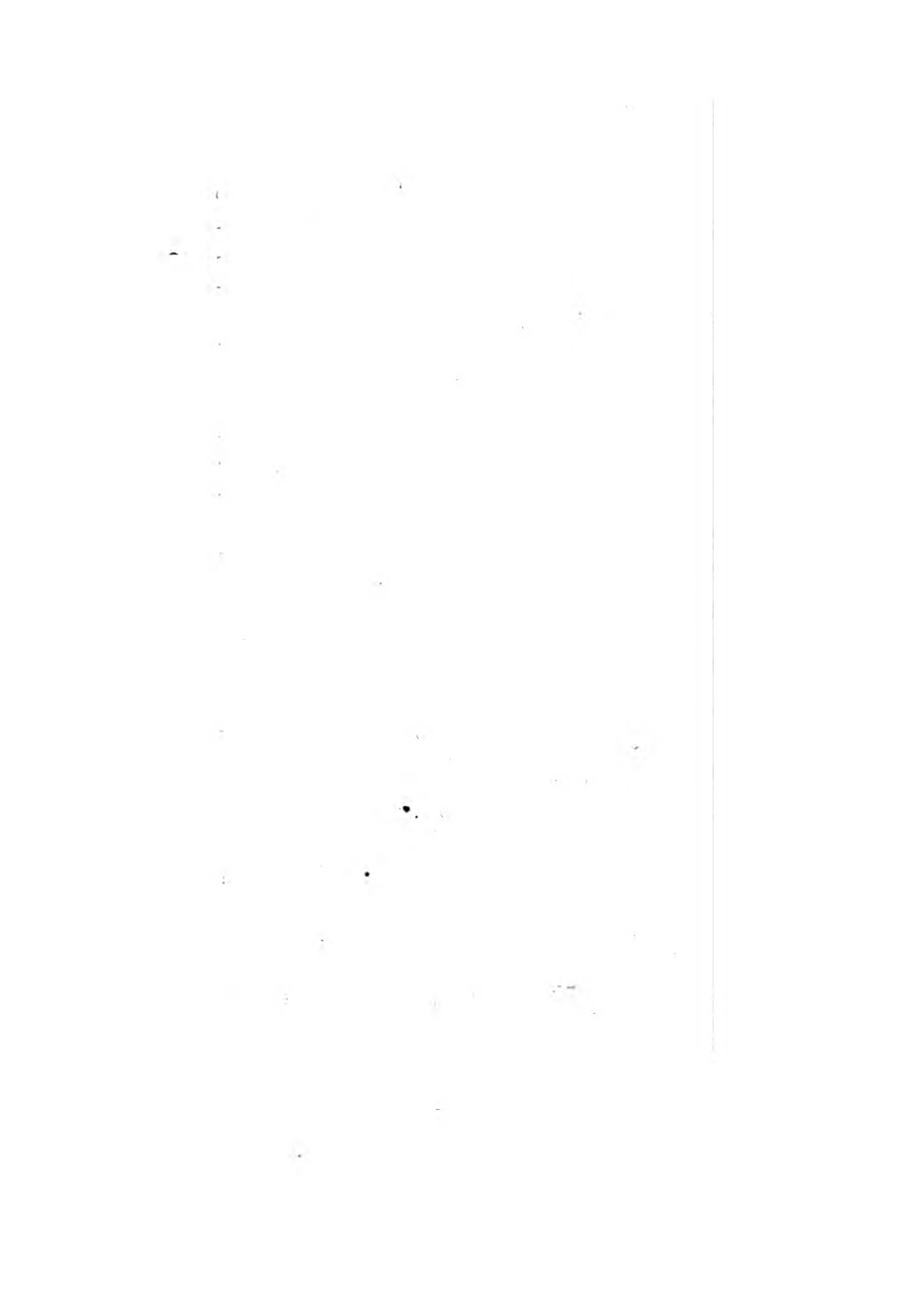
Une vie entière consacrée au ministère de la parole, doit répandre en effet sur les derniers jours les plus douces consolations. Cette carrière laborieuse, que Massillon avait parcourue avec tant de gloire, se retraçoit sans doute à sa pensée avec tous les travaux et tous les mérites dont elle étoit remplie, quand il disoit, avec autant de vérité que d'éloquence, vers la fin de son sermon sur *la parole de Dieu* : « S'il étoit
« permis de nous recommander ici nous-mêmes,
« comme le disoit autrefois l'apôtre à des hom-
« mes ingrats, plus attentifs à censurer la sim-
« plicité de son extérieur et de son langage,
« que touchés des fatigues et des périls innom-
« brables qu'il venoit d'essuyer pour leur an-
« noncer l'Évangile et les convertir à la foi ; s'il
« nous étoit permis d'en parler, nous dirions :
« Mes frères, nous soutenons pour vous tout
« le poids d'un ministère pénible ; nos soins,
« nos veilles, nos prières, les travaux infinis
« qui nous conduisent à ces chaires chrétiens,
« n'ont point d'autre objet que votre salut.
« Eh ! ne méritons-nous pas, du moins, que vous

« respectiez nos peines? Le zèle, qui souffre
« tout pour assurer votre salut, peut-il devenir
« le triste sujet de vos dérisions et de vos cen-
« sures? Demandez à Dieu, à la bonne heure,
« pour la gloire de son Église et pour l'honneur
« de son Évangile, qu'il suscite à son peuple des
« ouvriers puissants en paroles, de ces hommes
« que la seule onction de l'esprit de Dieu rend
« éloquents, et qui annoncent la religion d'une
« manière digne de son élévation et de sa sain-
« teté! Mais, quand nous y manquons, que vo-
« tre foi supplée à nos discours; que votre piété
« rende à la vérité dans vos cœurs ce qu'elle
« perd dans notre bouche; et, par vos dégoûts
« injustes, n'obligez pas les ministres de l'Évan-
« gile à recourir, pour vous plaire, aux vains
« artifices d'une éloquence humaine, à briller
« plutôt qu'à instruire, et à descendre chez les
« Philistins, comme autrefois les Israélites, pour
« aiguïser leurs instruments destinés à cultiver
« la terre; je veux dire, à chercher dans les
« sciences profanes, ou dans le langage d'un
« monde ennemi, des ornements étrangers pour
« embellir la simplicité de l'Évangile, et don-
« ner aux instruments et aux talents destinés
« à faire croître et fructifier la semence sainte,
« un brillant et une subtilité qui émousseroient
« sa force et sa vertu, en mettant un faux éclat

« à la place du zèle et de la vérité. *Descende-*
 « *bat ergò omnis Israel ad Philistiim , ut exa-*
 « *cueret unusquisque vomerem suum et ligo-*
 « *nem.* » I. *Reg.* cap. 13, vers. 20.

Mais à qui viens-je donc appliquer dans ce moment ces réflexions de l'un des plus illustres prédicateurs de la France? Où sont aujourd'hui les successeurs de ces grands hommes, et les disciples destinés à exercer dans leur patrie le ministère de la parole qu'ils ont rendu si difficile? Nos chaires sont presque partout muettes; la plupart de nos maisons d'éducation ecclésiastique sont encore désertes. La génération qui perpétuoit au moins en partie les triomphes de l'éloquence sacrée, va s'engloutir tout entière sous nos yeux dans la nuit du tombeau. Les grandes études et la concurrence, qui soutenoient une si utile émulation dans cette carrière, viennent à peine de se ranimer; et tout nous fait craindre que l'Église de France ne puisse de long-temps remonter à cette éclatante renommée où des orateurs, sans rivaux comme sans modèles, avoient su l'élever, en signalant la tribune évangélique parmi les plus magnifiques monuments de notre gloire littéraire.

FIN DE L'ESSAI SUR L'ÉLOQUENCE.



ÉLOGE
DE
FRANÇOIS DE SALIGNAC
DE LA MOTTE-FÉNÉLON,

ARCHEVÊQUE-DUC DE CAMBRAI,

PRÉCEPTEUR DES ENFANTS DE FRANCE.

DISCOURS

QUI A OBTENU L'*accessit* AU JUGEMENT DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

En 1771.

Antiquū homo virtute ac fide.

Ter. *Adelph.* act. 3, scen. 4.

1100

1

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1100

1

ÉLOGE DE FÉNÉLON.

LORSQUE Louis XIV confia l'éducation de ses enfants au grand homme que je viens célébrer dans le temple de l'éloquence, ce moment fut marqué par le plus éclatant témoignage de l'approbation publique. La société littéraire d'Angers, pressentant les succès de cet immortel instituteur, proposa une couronne académique au poète citoyen dont les chants éterniseroient le souvenir du bienfait que Louis accordoit à son peuple, en lui destinant un roi que Fénelon alloit former.

La première Académie de la nation renouvelle et environne aujourd'hui d'un plus brillant éclat l'hommage décerné au précepteur immortel du duc de Bourgogne par ses contemporains; et elle offre la palme de l'éloquence au talent qui s'élèvera jusqu'à son sujet, pour acquitter la patrie envers cet aimable génie également chéri, également célèbre dans les annales de la religion, dans la carrière ouverte aux instituteurs

des princes, et dans le sanctuaire des lettres. Foibles orateurs, que peuvent nos efforts ? Nos juges nous ont devancés : le choix seul qu'ils ont fait sera toujours plus glorieux pour Fénélon que le plus éloquent de nos éloges. Nous avons à peindre, selon l'heureuse expression de Vauvenargues, *un esprit angélique* et une vertu sublime : ce sera donc à l'âme, plutôt qu'à l'imagination du panégyriste, à guider son pinceau ; celui qui aura le mieux senti Fénélon, l'aura le mieux loué.

L'éloge de l'archevêque de Cambrai ne doit être, en effet, que son histoire écrite par le sentiment et par la vérité. Nous n'avons rien à exagérer, rien à feindre ; et, au lieu d'aspirer à surpasser l'admiration publique dont il jouit, à peine pouvons-nous espérer de l'atteindre, en parlant d'un homme qui fut l'orateur des peuples, et plaida la cause de l'humanité devant les rois ; d'un homme illustre par l'éclat de son nom, l'éminence de ses vertus, la supériorité de ses talents, l'importance de ses fonctions, le caractère de ses erreurs mêmes ; enfin d'un homme dont toutes les pensées eurent pour objet le bonheur du genre humain, qui dut tous ses revers à son génie et à sa vertu, et auquel il ne manqua pour être heureux que d'être un homme ordinaire.

Soit que l'on suive Fénélon dans ses missions en Saintonge, dans le tourbillon de la cour, dans le commerce des lettres, dans sa retraite à Cambrai ; soit que l'on considère en lui l'écrivain, le poète, l'orateur, le métaphysicien, le moraliste, le politique, l'instituteur, l'évêque, l'ami, le sage persécuté, sa vie réunit, dans un degré éminent, tout ce qui est digne d'intéresser un cœur sensible, des talents, des vertus, des malheurs.

Pour me borner dans un sujet si vaste, je rassemblerai tous ces rayons épars de la gloire de Fénélon ; je suivrai dans ce discours le plan que l'admiration publique semble m'indiquer, puisque le nom seul de ce grand homme réveille dans tous les esprits l'idée du génie et de la vertu ; et je développerai tour à tour les talents et l'âme de l'auteur du *Télémaque*.

Je trahirois mon devoir, messieurs, je tromperois votre attente, et je me montrerois en opposition avec mon sujet, si je privois la religion du triomphe que vous lui avez préparé, en proposant l'éloge de l'archevêque de Cambrai. La gloire qu'elle doit en recevoir aujourd'hui est à la fois, et le plus digne tribut de la reconnaissance du genre humain, et le plus juste hommage que puisse décerner le génie.

PREMIÈRE PARTIE.

L'INTÉRÊT qu'inspirent les grands hommes se répand sur le siècle qui les vit naître , et la postérité se plaît toujours à les contempler au milieu de leurs contemporains. Portons donc nos regards sur l'état de la France au moment de la naissance de Fénélon. Les secousses des guerres civiles, qui ne cessèrent d'agiter ce royaume depuis la mort de François I^{er} jusqu'à la majorité de Louis XIV, avoient donné la première impulsion aux esprits ; les factions, nées des sectes, s'étoient enhardies aux plus affreux massacres sous les régences les plus odieuses ; le ministère, ou plutôt le règne de Richelieu, avoit rétabli la paix en dirigeant les orages ; le génie s'étoit déjà élevé sur nos contrées avec Descartes et Corneille ; et ces deux grands hommes, nés au milieu de la fermentation de nos discordes civiles, avoient réveillé l'esprit humain assoupi dans nos climats, où s'est formé si tard ce bon goût qui semble y avoir fixé pour toujours son empire. L'Europe, comprenant enfin que le fléau de la guerre causoit à peu près les mêmes ravages dans chaque État, et retomboit ainsi sur toute l'espèce humaine, l'Europe, lasse de cri-

mes, venoit de tarir à Munster la source de ce fleuve de sang qui avoit inondé la terre pendant cent cinquante années. Une femme et un étranger gouvernoient la France ; et les troubles de la Fronde qui furent utiles à l'État, en rendant les factions ridicules, sembloient marquer le dernier terme de nos dissensions intestines ; une grande révolution s'opéroit à la fois dans les mœurs, dans les idées, dans la langue, dans le gouvernement, dans l'institution publique des ministres de la religion : enfin Louis XIV commençoit à régner, lorsque Fénelon parut.

Je ne m'arrête ni à sa naissance (1) qui fut illustre, ni à son éducation qui parut d'abord très négligée. Quand il s'agit d'un homme de génie qui a honoré sa patrie et son siècle, il ne

(1) Il naquit au château de Fénelon en Périgord, le 6 août 1651 ; il étoit fils de Pons de Salignac, marquis de Fénelon, et de Louise de La Cropte. Son père étoit veuf, et avoit déjà quatorze enfants lorsqu'il épousa en secondes noces mademoiselle de La Cropte, et l'archevêque de Cambrai ne fut que le troisième enfant de ce second mariage ; de sorte que, selon les calculs ordinaires des maisons les plus riches dont les chefs ne se remarient point quand ils ont une famille nombreuse, Fénelon n'auroit jamais dû naître. C'eût été un grand malheur pour cette race illustre, dont il a été le plus bel ornement.

faut parler ni des aïeux dont il descend, ni des maîtres qui l'ont formé. Loin de ce tourbillon de la société, où les âmes perdent bientôt leur énergie, Fénelon passa ses premières années dans la solitude de la province, où le génie fermente, et prit ensuite son essor vers la capitale, où le goût s'épure. Concentré dans la retraite avec l'amour de l'étude, son talent et des mœurs, il acquit bientôt cette constance de méditation qu'il conserva toute sa vie, cette heureuse habitude de réfléchir et de juger, dont il avoit besoin pour dompter une imagination trop vagabonde; et il eut le temps de devenir philosophe avant de savoir lui-même qu'il étoit né poète.

Destiné à l'Église, Fénelon se montre de bonne heure beaucoup plus occupé du besoin de posséder la science et de cultiver l'esprit de son état, que des moyens d'en obtenir les honneurs. En se consacrant à l'étude immense de la religion, il ne veut point d'intermédiaires entre lui et les auteurs sacrés, entre lui et les premiers pères. Il se familiarise avec les idiomes anciens; mais la belle langue des Homère et des Platon, avec lesquels son génie doit rivaliser un jour, n'est encore pour lui que la langue des Basile et des Chrysostôme. C'est dans cette première source de la littérature qu'il va puiser les con-

noissances dont il a besoin pour exercer les fonctions du ministère de la parole. Son zèle même concourt à la perfection de son talent ; et il se forme à la fois pour le goût et pour l'éloquence, en croyant simplement faire une étude approfondie de la religion.

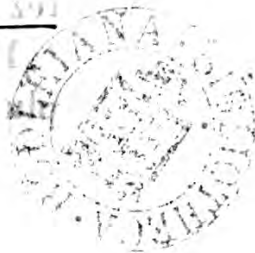
Qu'étoit le christianisme pour Fénélon ? Une philosophie sublime qui démontre l'ordre, l'unité de la nature, et explique l'énigme du cœur humain, incompréhensible sans elle ; le plus puissant mobile pour porter l'homme au bien, puisque la foi, le mettant sans cesse sous l'œil de Dieu, agit sur la volonté avec autant d'empire que sur la pensée ; un supplément de la conscience qui commande, affermit et perfectionne toutes les vertus, règle le présent par la perspective de l'avenir, établit de nouveaux rapports de bienfaisance sur de nouveaux liens d'humanité, nous montre dans les pauvres des créanciers et des médiateurs auprès de la justice divine, des frères dans nos ennemis, dans l'Être suprême un père et un juge ; la religion du sentiment, la seule sanction de la morale, la vertu en action ; enfin un code qui prescrit, protège, récompense tous les devoirs de l'homme dans toutes ses relations sociales, et dont chaque loi devient un bienfait du ciel : voilà ce qu'étoit le christianisme aux yeux de Fénélon.

Nourri de ces principes , s'empressera-t-il de partager avec l'évêque de Sarlat , son oncle , les fonctions les plus brillantes de l'état ecclésiastique , ou d'annoncer la religion dans les palais des rois ? Après avoir laissé mûrir dans la retraite ses talents et ses vertus , Fénelon , pieux pour être plus humain , ministre du ciel pour se rendre plus utile à la terre , supérieur aux idées d'ambition et de vaine gloire , se consacre à l'œuvre des missions dans les provinces éloignées. Mais ce ministère , qui semble condamner ses talents à l'obscurité , devient au contraire le fondement de sa réputation ; et bientôt le missionnaire de la Saintonge jouit de l'admiration de toute l'Europe. Apôtre d'une religion que la persuasion et la charité ont établie , il ne veut point employer d'autres armes pour en multiplier les conquêtes ; il sait que la douceur opère des conversions , au lieu que la violence n'enfante que l'hypocrisie ou le parjure ; et s'il accepte la qualité de chef des missions royales , c'est à condition qu'on instruira les hérétiques sans les persécuter , et que Louvois n'interviendra plus dans cette sainte entreprise , que pour éloigner les légions de Louis XIV de ces provinces désolées , où Fénelon va combattre les calvinistes avec toutes les forces réunies de son éloquence , de son zèle , de sa dou-

teur, de ses exemples et de ses bienfaits (1).

L'état de missionnaire que Fénélon choisit va donc tourner également au profit des lettres et de l'humanité; et aux yeux des sages qui m'écoutent, c'est ici que son histoire littéraire commence. A peine a-t-il contemplé dans les villes le faste des riches, qu'il observe dans les campagnes les victimes qui l'expient, et qu'il voit retomber tout le poids des vices de la capitale sur les habitants des provinces. La douloureuse impuissance de soulager les besoins des pauvres lui fait envier les trésors de l'opulence; mais il partage du moins les peines de l'indigent, il lui enseigne des vertus, s'il ne peut pas encore lui donner du pain; et, ramenant à son véritable objet une religion qui seule n'abuse jamais l'homme, mais le console et le soulage dans la douleur et dans l'infortune, il l'annonce dans les chaumières comme la philosophie du malheur. C'est surtout en parlant au peuple assemblé, en tirant de son âme les expressions enflammées qu'inspire le besoin du moment, que Fénélon s'exerce à la véritable éloquence sur des hommes qui semblent n'avoir que des sens, et qu'il apprend à

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 1.



dominer le cœur humain par le ressort des mouvements, ou par la puissance des images. C'est dans les places publiques, c'est au milieu des campagnes que ce jeune missionnaire, affrontant la rigueur des saisons, forme en lui l'orateur véhément, le moraliste profond, le poète sublime, le pasteur charitable, l'instituteur immortel des princes : l'humble théâtre de son zèle devient ainsi la plus instructive école de son génie.

Fénélon ne s'est encore signalé par aucune production littéraire, et il atteint déjà son septième lustre. Il médite long-temps : il observe les hommes : il amasse des connoissances, et il ne prend la plume qu'après s'être assuré de la maturité de son esprit. Telle est la marche de la nature, souvent violentée par l'impatience de jouir d'un talent qui ne sait pas s'attendre lui-même. Lorsque les eaux à peine filtrées dans le sein de la terre se hâtent de reparoître à sa surface, elles s'exhalent en vapeurs, ou s'écoulent en un foible ruisseau qui va bientôt expirer sur le sable; mais qu'elles séjournent, qu'elles se recueillent dans le flanc des montagnes jusqu'à ce que leur masse s'ouvre une issue : vous verrez sortir un fleuve.

Fénélon ne peut plus retenir son génie ou plutôt sa vertu, qui décèle déjà le penchant de

son talent vers la morale. Faut-il en être surpris ? Le génie s'élance d'abord vers le genre auquel il est le plus propre, et le premier ouvrage de choix indique presque toujours la vocation littéraire d'un écrivain. Fénélon voit ce sexe délicat et sensible, que la nature a formé pour alléger nos peines, idolâtré dans nos mœurs et toujours tyrannisé par nos institutions, condamné par le préjugé à opter entre la honte de l'ignorance et le ridicule du savoir, réduit au don fugitif de plaire, sans oser presque jamais prétendre à suppléer aux charmes par les agréments de l'esprit. Il lutte seul contre son siècle : son *Traité de l'Éducation des Filles* devient aussitôt le manuel des épouses et des mères ; et c'est à cette époque que la société nous présente, en France, les grâces unies aux talents dans plusieurs femmes célèbres, qui ont remplacé par leur influence sur le caractère de notre littérature, l'empire que leur sexe avoit exercé autrefois sur l'esprit national de notre ancienne chevalerie.

Quand on voit Fénélon entrer dans la carrière des lettres, s'imagineroit-on qu'il dût parcourir un jour celle des honneurs ? Ce fut sa destinée, mais non son dessein ; et nous pouvons démentir d'avance tous ces détracteurs indignes de croire à la vertu, qui l'accusèrent de cacher une âme

ambitieuse sous les dehors d'un désintéressement qui n'aspiroit qu'à être oublié. Et à quoi pouvoient le conduire, en effet, des missions et des livres, dans la carrière des honneurs ou de la fortune ?

Cependant aucune espèce de mérite supérieur ne pouvoit échapper alors à la vigilante munificence d'un gouvernement qui savoit faire concourir tous les talents à la gloire de la nation. Louis XIV régnoit ; et ce prince, dont chaque action publique est un exemple pour les rois, vouloit que l'âme de ses petits-fils fût formée par les premiers hommes de son empire. Louis leur donne pour gouverneur ce Beauvilliers, sincère à la cour, pieux dans l'opulence, humain dans les combats, sensible dans l'élévation, né Lacédémonien parmi des François, et qui obtint par ses vertus un avancement que tant d'autres doivent à leurs bassesses (1). Les âmes élevées se recherchent et s'attirent mutuellement. Beauvilliers apprécie Fénélon : assez grand pour ne pas craindre la rivalité d'un grand homme, il demande Fénélon pour collègue. Le choix du monarque est fixé (2) : Montausier et Bos-

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 2.

(2) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 3.

suet ont des émules de sagesse et de gloire.

Il n'appartient qu'au sage, digne d'occuper lui-même un trône, d'élever l'enfant destiné à le remplir. Faire d'un homme un roi, ou plutôt d'un prince un homme; enseigner les droits des peuples à l'héritier d'une couronne, trop tôt instruit des prérogatives de la royauté, pour en étudier les devoirs ou pour en redouter le fardeau; l'environner sans cesse dans son palais du tableau des misères publiques; l'instruire des grands principes de l'administration, sans jamais séparer la politique de la morale; lui montrer dans les lois le fondement et le frein de son autorité; lui découvrir, sous le despotisme, l'avilissement de l'humanité et l'instabilité du pouvoir; le forcer d'étudier ses obligations en visitant des chaumières; lui faire voir ses armées, ses trésors, son peuple, non dans la pompe des cités, bien moins encore dans le faste des cours, mais au milieu des champs fertiles; lui donner les yeux d'un particulier et l'âme d'un souverain; enfin se placer entre lui et l'éclat du trône, et croire n'avoir rien fait, jusqu'à ce qu'il ait besoin qu'on le console du malheur d'être condamné à y monter: c'est sous ces traits divers que je me représente les dignes instituteurs des rois, et que je contemple Fénelon, leur plus parfait modèle.

La cour de Louis XIV! quel séjour pour Fénelon ! Quoi ! c'est au milieu de ces fêtes où l'on célèbre quelquefois, sous le nom pompeux de victoires, la réunion de toutes les calamités humaines !... oui, c'est là même qu'il composera le *Télémaque*. Platon n'écrivoit-il pas ses dialogues dans le palais de Syracuse, Aristote ses traités de morale sous la tente d'Alexandre, Morus son *Utopie* dans l'une des tours de la résidence royale de Saint-James, sous les yeux de Henri VIII ? Fénelon paroît à Versailles avec une douceur de caractère peinte sur son front, et qui réussit plus sûrement dans les cours que les dons de l'esprit, parce que peu de juges savent apprécier les talents d'un homme en place, au lieu que tout le monde est frappé de ces avantages extérieurs qui appellent la bienveillance en fixant l'intérêt. Il y porte la candeur de l'innocence, la sérénité de la modération, des connaissances très étendues, une mémoire heureuse, une imagination brillante, le talent si rare de bien parler élevé au plus haut degré d'enchantement, et l'art de se faire aimer, qui n'est pas le même que l'art de plaire. Avec tous ces titres, une charge importante, un nom illustre, une conduite exemplaire et un succès éclatant, le précepteur de l'héritier présomptif de la couronne n'obtint pas une seule grâce, et vécut plusieurs

années à la cour, dans la plus étroite médiocrité.

Ah ! ce vertueux instituteur s'occupoit bien plus du soin de servir sa patrie , que des moyens d'avancer sa fortune. Étoit-ce donc à lui d'y penser ? Il se souvenoit avec effroi qu'il répondroit un jour du bonheur de la France et du repos de l'Europe. Tout intérêt personnel disparoissoit devant ces grands objets de la félicité publique. Comment Fénélon instruira-t-il ses élèves ? Il est des esprits froids et sérieux , qu'on ne conduit qu'avec le fil d'une métaphysique abstraite ; des esprits droits, qu'on n'éclaire qu'avec le flambeau d'une logique exacte ; des esprits bornés au raisonnement , qu'on ne subjugue que par l'ascendant d'une démonstration irrésistible ; enfin des esprits imitateurs, qui n'obéissent qu'à l'impulsion de l'exemple. Mais il y a dans l'homme , et surtout dans l'enfant, un autre instrument pour agir sur sa raison et sur son âme , une autre faculté plus impérieuse , que la nature a placée entre nos sens et notre intelligence, je veux dire , l'imagination , qu'on pourroit appeler le corps de la pensée : une fois gagnée , rien ne peut plus la détacher d'un sentiment qui devient une affection vive et profonde : les sens , l'esprit , le cœur , tout cède. C'est par là que Fénélon va s'emparer de la raison dominée par l'impétuosité d'un caractère violent, et re-

belle dans l'enfance du duc de Bourgogne (1).

Je me représente ici Fénelon méditant dans la solitude le plan qu'il doit suivre pour former son auguste disciple, et il me semble que je l'entends se dire à lui-même : « La superbe épopée, dédaignant les leçons directes, instruit moins par des maximes que par des exemples : la seule épopée ne rempliroit donc pas mes vues. Puisque la prosodie de ma langue reste au-dessous du langage des muses, je rejetterai le supplément que cherche la poésie dans le joug importun de la rime : je ferai un véritable poëme sans écrire en vers (2). Les mouvements et les situations dramatiques, l'intérêt, l'enthousiasme, l'harmonie, les inventions et les images sont l'âme de la poésie, et peuvent s'allier à l'éloquence comme à la morale. Je ressusciterai donc les brillantes fictions de la mythologie, source intarissable d'idées sublimes. Ma véritable gloire est d'être utile à mon pays et au genre humain. Qu'importe que mon nom ne soit point placé parmi les poètes épiques, si je deviens le premier instituteur des souverains ; si je crée un ouvrage qui, par les charmes d'une instruction

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 4.

(2) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 5.

« dirigée vers tous les devoirs et vers tous les
« dangers du trône, m'associe à l'éducation de
« tous les maîtres du monde qui naîtront après
« moi ? »

Fénélon conçoit que l'impression des images laisse dans l'âme des traces plus profondes que la marche du raisonnement. En effet, l'esprit humain est plus porté au grand qu'au vrai ; et l'un des principaux caractères de la foiblesse des enfants, est de ne pouvoir saisir la vérité sans des allégories qui donnent un corps aux idées. Il sent qu'un beau poëme sur les devoirs des rois seroit plus utile que le meilleur code. La force élude les lois et souvent les brave : la législation elle-même n'établit que l'ordre et la paix parmi les hommes, au lieu que le génie les élève jusqu'à la vertu. Fénélon généralisera donc son sujet pour former en même temps l'homme et le souverain ; et, en rendant son disciple témoin des aventures les plus extraordinaires, il saura lui donner à la fois l'éducation des hommes et celle des événements.

Où cherchera-t-il un modèle ? Il ne peut le choisir que dans l'antiquité, où le merveilleux est en quelque sorte historique. Mais Ulysse est un fourbe ; Énée porte la piété, qui est la réunion de toutes les vertus, jusqu'à la superstition : d'ailleurs ce sont des rois déjà formés. Fénélon

a d'autres vues : il tire de l'Odyssée, qu'il préfère à l'Iliade, un brillant et fécond épisode; et, réunissant l'enthousiasme d'Homère à la sagesse de Virgile, il met en scène, avec le duc de Bourgogne, un prince de son âge. Heureux choix! idée vraiment neuve, d'avoir pris un enfant pour le héros de son poème! car, outre qu'il est dans la vie humaine un point au-delà duquel le caractère devient immuable dans le bien comme dans le mal, le rapport des années est le plus prompt des liens entre les hommes, je dirais presque le seul lien qui renferme toute l'égalité, toute la liberté, toute l'énergie de l'amitié. Deux enfants du même âge se quittent rarement sans se connoître et sans s'aimer dès la première entrevue, tant qu'ils ignorent les aversions de la rivalité et les réserves de la méfiance; et quand il n'existe entr'eux aucune inégalité trop marquée de rang, un empire naturel est bientôt dévolu à la supériorité de l'esprit et à l'ascendant du caractère.

Fénélon fait traduire cette fiction à son disciple, et lui apprend ainsi à la fois la langue des anciens Romains et la science du gouvernement. Jetons un coup d'œil rapide sur cet ouvrage immortel, qu'on prendroit pour une production des plus beaux jours de l'antiquité. Morale, mythologie, politique, administration, agricul-

ture, commerce, géographie, tout y est mis en action sous les yeux d'un jeune prince pour étendre ses connoissances, pour éclairer sa raison, et pour anticiper en sa faveur les leçons trop tardives de l'expérience, qui ne s'acquiert que par des malheurs ou par des fautes. Le Télémaque (1) est le plus beau plaidoyer qu'on ait jamais composé pour le genre humain contre l'indolence et les erreurs des rois, et le génie de son auteur y paroît aussi vaste que son sujet.

Sous quels traits et dans quelle situation Fénelon montre-t-il Télémaque pour nous intéresser? Dans l'adversité. C'est un fils généreux qui court chercher son père au loin, à travers les tempêtes. Quelles prodigieuses ressources exigeoit de l'imagination de l'écrivain cet immense épisode, placé à l'entrée du poëme, lorsque le disciple de Mentor est jeté par les vents dans l'île de Calypso, et fait le touchant récit de ses longues infortunes! Lecteurs sévères, la peinture des amours d'Eucharis et de Télémaque vous alarme peut-être; mais ne falloit-il pas avertir un jeune prince des pièges qui l'attendoient au sortir de l'enfance? L'imagination chaste d'un enfant étoit-elle souillée par une narration où tout respire la simplicité et l'inno-

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 6.

cence du premier âge? La disposition de l'âme détermine l'effet du tableau : ce n'est pas ce qu'on y voit, c'est ce qu'on y ajoute qui rend cette description trop séduisante. Eh! que ne pardonneroit-on pas au poëte, en faveur des conseils paternels de Mentor, et de la victoire déchirante qu'il force Télémaque de remporter sur les premiers transports de son cœur, au moment où il l'oblige d'immoler, au seul espoir de retrouver son père, toute sa tendresse pour Eucharis! Vertueux et sublime instituteur d'un prince destiné au trône, ton âme et ton génie étoient également dignes de se mesurer avec une épreuve si redoutable. La sagesse t'absout d'avoir bravé cette situation si délicate, mais si instructive, que l'enfance de ton disciple excuse sous tes pinceaux. Eh! combien la leçon devient plus frappante encore par l'intervention tutélaire d'une divinité réduite à précipiter le jeune Télémaque du haut d'un rocher, pour l'empêcher de sacrifier les devoirs les plus sacrés de la piété filiale au premier délire de sa passion naissante! O Fénélon! quand le lecteur te blâme dans sa foiblesse d'avoir affronté ce danger, il oublie que tu as su en triompher avec gloire; et il t'impute injustement la tentation d'y succomber lui-même, en se mettant à la place de Télémaque!

Suivons les moralités de ce poëme; nous y verrons tous les devoirs des rois développés par les situations presque autant que par les préceptes : l'amour de la justice, dans le gouvernement de Sésostris; la constance au milieu de l'infortune, lorsque Télémaque est esclave en Égypte; le châtement de la tyrannie, dans les remords de Pygmalion; la protection qu'exige le commerce, dans l'histoire de Tyr; le respect dû à la vérité, quand le fils d'Ulysse aime mieux mourir que de se permettre un mensonge; les causes du bonheur public, dans l'interprétation des lois de Minos; l'amour de la patrie, quand Télémaque sacrifie le trône de la Crète et la contrée d'Arpi au petit royaume d'Ithaque; les ravages de la guerre, dans la défaite de Bocchoris; les avantages de la paix, dans la réconciliation d'Idoménée avec les Manduriens; les inconvénients du luxe, les réglemens d'une bonne police, les bienfaits immenses de l'agriculture reconnue pour le fondement de la grandeur des États, dans la description de Salente; le caractère d'un mauvais ministre, dans le portrait de Protésilas; les dangers de la prévention, dans l'exil de Baléazar et dans le rappel de Philoclès; enfin l'humanité due aux vaincus, dans la conduite de Télémaque envers Éphiclès et Hippas.

Mais franchissons les temps et les lieux , et descendons dans les enfers avec le fils d'Ulysse. Quelle horreur le poëte lui inspire pour la flatterie, en lui présentant l'image sublime de cette furie , qui répète éternellement aux mauvais rois, avec dérision , les mensonges de leurs courtisans, tandis que ces malheureux jouets de l'adulation la plus exagérée et la plus vile sont tourmentés sur la roue d'Ixion ! Quel jugement lui apprend - il à porter de l'inutilité des conseils sans le secours des exemples, en le rendant témoin de ces reproches mutuels et inépuisables entre les pères vicieux et leurs enfants criminels ! Quelle crainte lui inspire-t-il du défaut de caractère dans les rois , en lui dépeignant Minos plus inexorable envers les souverains foibles qu'envers les monarques les plus méchants, parce qu'un prince méchant n'a que ses propres vices , au lieu qu'un prince foible partage tous les vices de sa cour ! Quelle idée lui donne-t-il de la vraie gloire , lorsqu'il lui montre dans l'Élysée les héros guerriers placés fort au-dessous des monarques bienfaisants ! Enfin quel touchant tableau met - il sous nos yeux des droits et des épanchements de la nature, lorsqu'après tant de périls, tant d'instructions, tant de victoires remportées sur les adversités de la vie, sur la puissance des éléments,

et sur son propre cœur, le disciple de Mentor rentre dans Ithaque, et retrouve son père chez le fidèle Eumée ! Le poëme se dénoue par un sacrifice que Télémaque fait à la vertu, en surmontant son amour pour Antiope. Ainsi la tâche de Fénélon se trouve entièrement remplie : ainsi les vœux des peuples sont satisfaits. Alors Minerve quitte la forme humaine ; elle ne dévoile sa divinité qu'à la suite de cet acte religieux qui en amène dignement la manifestation et le triomphe, et donne au jeune prince cette dernière leçon, qu'on ne sauroit trop répéter aux maîtres du monde, *qu'il faut s'attendre à l'ingratitude des hommes, et leur faire du bien.*

Quand on compare cette morale bienfaisante de Fénélon avec les principes inhumains de Machiavel, de Hobbes et de Filmer ; quand on voit ces controversistes politiques autoriser l'abus de la force, les meurtres, les dévastations, le despotisme ; attaquer l'humanité par des syllogismes méthodiques ; montrer à l'homme son concitoyen, son allié, son voisin, son compétiteur, son ennemi, et jamais son semblable ; tandis que notre instituteur, embellissant des grâces de son imagination tous les droits sacrés de la raison, de la justice et de la vertu, est assez courageux pour dire aux souverains les vérités les plus hardies, et pour leur parler sans

cesse au nom du genre humain ; montre dans Télémaque la piété la plus soumise envers les dieux , unie au plus tendre amour pour les hommes ; élève les rois à la dignité de législateurs , au rang de pères du peuple ; combat l'intérêt personnel , et préfère partout le juste à l'utile : oh ! que tous ces malheureux sophistes sont petits à ses côtés ! Quand on pense ensuite que le véritable Télémaque n'est pas le fils d'Ulysse , mais l'héritier de Louis XIV ; que ce jeune prince , livré aux emportements les plus impétueux de la colère , étoit devenu aussi doux , aussi modéré que son instituteur ; qu'il étoit , à son cinquième lustre , l'idole de la cour , de la capitale , de l'armée , de la nation , de l'Europe entière ; qu'on ne trouve pas dans ce chef-d'œuvre de Fénelon une seule maxime , un seul sentiment qui ne lui ait été dicté par son amour pour les malheureux , il est impossible de ne pas s'écrier , avec l'auteur de *Sethos* (1) , que *si le bonheur du genre humain pouvoit naître d'un poëme , il naîtroit du Télémaque.*

Mais je n'ai encore montré dans l'auteur du Télémaque , considéré sous ce point de vue , que le moraliste. Oublié-je donc qu'en lui l'écrivain fut aussi utile à la gloire des lettres , que

(1) L'abbé Terrasson.

le philosophe à la félicité des peuples? Qui a mieux connu que Fénélon le talent d'écrire, et le grand art d'attacher le lecteur, par sa manière de revêtir et de développer sa pensée? Sa mythologie n'est nullement un rêve absurde : c'est une théologie lumineuse qui donne à la vérité les muses pour interprètes, qui met le sentiment et la pensée de l'homme en commerce avec la nature entière, et qui anime en quelque sorte tous les êtres, en créant sous nos yeux un nouvel univers.

Simple sans bassesse, et sublime sans enflure, Fénélon préfère des tableaux éloquents aux brillants phosphores de l'esprit. Il dédaigne ces saillies multipliées qui interrompent la marche du génie, et l'on croiroit qu'il a produit le Télémaque d'un seul jet. J'ose défier l'homme de lettres le plus exercé dans l'art d'écrire, de distinguer les moments où Fénélon a quitté et a repris la plume ; tant ses transitions sont naturelles, soit qu'il vous entraîne doucement par le fil ou la pente de ses idées, soit qu'il vous fasse franchir avec lui l'espace que son imagination agrandit ou resserre à son gré ; et dans ce même poëme où il a vaincu tant de difficultés pour soumettre une langue rebelle, ou pour rapprocher des objets disparates, on n'aperçoit jamais un effort. Maître de sa pensée,

il la dévoile et la présente sans nuages : il ne l'exprime pas, il la peint : il sent, il pense, et le mot suit avec la grâce, la noblesse ou l'onction qui lui convient. Toujours coulant, toujours lié, toujours nombreux, toujours périodique, il connoît l'utilité de ces liaisons grammaticales que nous laissons perdre, qui enrichissoient l'idiome des Grecs, et sans lesquelles il n'y aura jamais de tissu dans le style. On ne le voit pas recommencer à penser de ligne en ligne, traîner péniblement des phrases, tantôt brusques, tantôt diffuses, où l'esprit, sautillant par temps inégaux, manifeste son embarras à chaque instant, et ne se relève que pour retomber : son élocution toujours pleine, souple et variée, enrichie des métaphores les mieux suivies, des allégories les plus lumineuses, des images les plus pittoresques, n'offre au lecteur que clarté, harmonie, facilité, élégance et rapidité. Grand parce qu'il est simple, il ne se sert de la parole que pour exprimer ses idées, et n'étale jamais ce luxe d'esprit qui, dans les lettres comme dans les États, n'annonce que l'indigence. Modèle accompli de la poésie descriptive, il multiplie ces comparaisons vastes qui supposent un génie observateur, en développant les pensées les plus ingénieuses et les plus fines, par les aperçus les plus naturels et par les expressions les

plus simples ; et il flatte sans cesse l'oreille par les charmes de l'harmonie imitative. En un mot , Fénélon donne à la prose la couleur , la mélodie , l'accent , l'âme de la poésie ; et son style toujours vrai , enchanteur , inimitable , trop abondant peut-être , ressemble à sa vertu.

Loin d'exagérer le mérite littéraire de Fénélon , je n'ai pas même encore indiqué tous les genres dans lesquels il a excellé ; et , tout à coup , son talent prend à mes yeux un plus imposant caractère. Né avec un esprit fécond et flexible , il parut changer les ressorts de son génie en variant les objets de ses études. Après s'être montré poète sublime , il devint profond métaphysicien , et transporta les grâces de son imagination , et même la sensibilité de son cœur , jusque dans les déserts de l'ontologie. Il n'y a peut-être pas si loin qu'on le pense des chants de la poésie aux spéculations de la métaphysique. Presque tous les métaphysiciens du premier ordre ont été poètes (1). On se souviendra long-temps que Bossuet , comparant les *mauvaises nuits* que Turenne fit passer au roi d'Espagne , à ces longues veilles que lui coûta la réfutation des écrits apologétiques de Fénélon en faveur des *Maximes des saints* , avouoit sans détour

(1) Platon , Mallebranche , Leibnitz , etc.

qu'un jour de travail de son adversaire le condamnoit à plusieurs semaines d'étude.

A quel usage Fénelon consacra - t - il cette sagacité qu'il a reçue de la nature, pour saisir et développer les idées les plus abstraites? Puisque quelques rêveurs atrabilaires ou corrompus ont osé nier l'existence de la Divinité, Fénelon, dont tous les écrits sont des bienfaits envers le genre humain, Fénelon, l'écrivain le plus digne sans doute de défendre ce dogme de la nature, le démontre et le fait triompher des ténébreux sophismes de Spinoza (1). Il ne s'enfonce point dans un labyrinthe de raisonnements compliqués : il croiroit trop circonscrire et dégrader la majesté divine, s'il n'étoit entendu que d'un petit nombre de philosophes, en prouvant l'existence du premier être. Toujours fidèle à son système, il s'adresse à l'imagination, il dévoile la nature, il parcourt tout l'univers; il assiste à la création; il découvre et montre partout un ouvrier, un dessein, un

(1) C'est avant la régence que Fénelon traita par écrit, avec le duc d'Orléans, cette grande question de la nécessité d'un Être créateur, que Voltaire eut ensuite la gloire de défendre d'une manière très lumineuse, dans les premiers temps de sa correspondance avec le roi de Prusse.

ensemble, une suite uniforme, en un mot, une Providence, pour confondre l'athéisme comme le scandale de la raison et le crime de l'esprit. C'est par des preuves évidentes et sensibles que l'archevêque de Cambrai défend ainsi la cause de Dieu ; je me trompe, c'est celle de l'homme ; c'est la vérité la plus consolante, la plus nécessaire, et heureusement la plus incontestable.

Que ne puis-je suivre Fénélon dans sa lettre (1) et dans ses dialogues sur l'éloquence, qui ne furent pour lui que des récréations littéraires ! Son véritable chef-d'œuvre, c'est l'âme du duc de Bourgogne. Il évoque les morts de la poussière des tombeaux (2), pour mettre en

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 7.

(2) Je suis forcé d'avouer qu'écrivant de mémoire ces *Dialogues des morts*, Fénélon y sacrifie quelquefois l'exactitude historique à la morale, dont il fait le principal objet de ses récits et de ses leçons. Ainsi dans son dialogue entre François I^{er} et Charles-Quint, cet empereur semble prendre une grande supériorité politique sur son prisonnier, en lui objectant qu'il auroit pu neutraliser la journée de Pavie et embarrasser beaucoup son vainqueur, qui n'auroit su que faire d'un captif inutile, si, au lieu de subir les conditions les plus dures pour recouvrer sa liberté, le roi de France eût abdiqué la couronne, ordonné de reconnoître son fils souverain de ses États, et défendu toute espèce de traité pour payer ja-

action , sous les yeux de son royal disciple, les tableaux les plus philosophiques de l'histoire. Convaincu de la certitude et de l'utilité de la religion; persuadé que, fût-elle inutile au reste des hommes, ce qu'aucun écrivain de bon sens n'oseroit soutenir avec une conviction intime, elle seroit toujours nécessaire aux souverains, l'auteur du Télémaque déchire tous les voiles de ses fictions. Ce n'est plus à un enfant, c'est à la conscience du chrétien qu'il s'adresse. Dans quelle situation place-t-il son élève? Il l'appelle à ce moment de vérité, de repentir et de miséricorde, où l'homme, prosterné devant le tribunal sacré, se dénonce lui-même à son juge, qui devient aussitôt son médiateur charitable

mais sa rançon. Fénelon, persuadé sans doute que personne n'avoit eu cette grande idée avant lui, représente François I^{er} comme frappé d'un trait de lumière, qu'il regrette et qu'il est honteux de n'avoir pas aperçu dans sa prison de Madrid, pour se signaler par un sacrifice chevaleresque si digne de son âme et de son caractère. Or, dans son histoire de France, le docte et très exact abbé Garnier démontre, en écrivant le règne de ce prince, que François I^{er} fit littéralement dans sa captivité ce que Fénelon lui reproche de n'avoir jamais imaginé; et il en rapporte toutes les pièces authentiques, qu'il avoit eu le bonheur de découvrir le premier dans les registres du parlement de Paris.

et le réconcilie avec Dieu , au nom duquel il lui pardonne ses erreurs et ses fautes. Le directeur (1) va plus loin que l'instituteur : son cœur s'épanche ; en interrogeant, il accuse ; en énonçant , il démontre ; en avertissant , il frappe. Quand on lit cette instruction paternelle , où les maximes les plus abstraites de l'art du gouvernement deviennent aussi lumineuses que les éternels axiomes de la raison, l'on croit voir l'humanité s'asseoir avec la religion aux côtés d'un jeune prince, pour lui inspirer de concert toute la délicatesse de conscience que l'Évangile exige d'un roi, pour lui révéler tous les dangers, toutes les illusions, tous les pièges dont il est obligé de se préserver, tous les jugements de Dieu et des hommes qu'il est chargé de prévenir, enfin tous les conseils de la véritable gloire qu'il doit ambitionner, et toutes les règles de la morale qu'il doit suivre, s'il veut rendre les peuples heureux. Voilà le but de Fénélon ; et voilà aussi quels furent, dans l'âme du duc de Bourgogne, les bienfaits et les triomphes des *Directions pour la conscience d'un roi* !

C'est par cette immortelle production que Fénélon termine ses travaux littéraires. Revenons maintenant à l'ensemble de ses écrits ;

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 8.

et mesurons la carrière qu'il a parcourue. Quand la nature forme un grand homme, le génie de l'écrivain n'est pas un don absolu qu'elle lui fait : ce n'est qu'un dépôt qu'elle lui confie, et qui appartient tout entier à l'humanité. Or, je demande aux plus injustes censeurs de Fénelon (car, il faut l'avouer pour le triomphe et la consolation de la vertu méconnue, Fénelon eut des ennemis et même des détracteurs durant le cours d'une vie si modeste et si pure), je demande, dis-je, hautement à la prévention et à la haine, si ce grand homme, doué par le ciel d'un si beau talent, ne s'est pas acquitté de la dette que son génie lui imposait envers ses semblables, et s'il n'a pas lié tous ses écrits au bonheur du genre humain ? Tant que ses ouvrages vivront, et ils vivront autant que le monde, les peuples auront un protecteur, les rois un guide, les instituteurs des princes un modèle ; et le génie du bien, fier d'avoir créé le Télémaque, publiera, de siècle en siècle, que les maximes fondamentales de ce poëme méritent d'être gravées en lettres d'or sur les marches de tous les trônes. La gloire de Fénelon ne se bornera même point à l'admiration qu'inspireront ses talents ; et il me semble qu'entre toutes les vertus les plus attrayantes qui honorent vraiment le genre humain, on citera toujours,

comme l'un de ses beaux titres de gloire en ce genre, la vie et l'âme de Fénélon.

SECONDE PARTIE.

PARLER de l'âme de Fénélon, c'est parler de la vertu elle-même. Qu'est-ce donc que la vertu ? C'est la préférence du bien général à l'intérêt particulier ; c'est le sacrifice du penchant au devoir ; c'est un sentiment profond de l'ordre qui dirige nos affections vers tout ce qui est juste, bon et honnête ; en un mot, c'est la raison du cœur. J'ose le dire, si Fénélon n'eût pas été vertueux, si ses écrits n'étoient pas le miroir de son âme, nous devrions tous pleurer sur son génie, et arroser de nos larmes ces chefs-d'œuvre qui nous donnent une si haute idée de l'esprit humain. Des vices dans Fénélon (cette supposition seule est un blasphème) seroient en effet des arguments contre la vertu, puisqu'ils démontreroient qu'on peut la peindre sans la sentir, ou la sentir sans l'aimer ; mais cet excès d'hypocrisie n'est pas donné aux méchants. Il échappe toujours un trait, une réflexion, un mot qui décèlent l'imposture combinée, ou l'exaltation factice d'un écrivain qui joue un rôle étranger à son âme, lorsque sa plume n'est pas d'ac-

cord avec son cœur ; et la vertu a son inimitable accent comme la vérité. Que Fénelon soit donc jugé sur ses propres maximes ; on verra que son génie n'a fait que la moitié de ses ouvrages, et que l'homme, ayant partagé le travail de l'auteur, doit également participer à sa gloire.

Accoutumé depuis long-temps à vivre à la cour, dans ce pays d'illusions, où l'on ne peut avoir qu'une existence précaire, et où l'on perd non-seulement le bonheur, mais la faculté d'être heureux ailleurs, l'instituteur du duc de Bourgogne regarde l'épiscopat comme la plus belle récompense d'une éducation si généralement et si justement admirée, qu'elle sembloit l'appeler dès-lors aux conseils du souverain. Mais ce n'est ni l'ambition qui le tente, ni l'oisiveté qui le séduit ; il sait qu'il ne se réservera que l'exercice habituel de son ministère ; qu'il s'imposera en toute rigueur le fardeau de sa dignité, dans un pays conquis où il doit craindre toutes les préventions d'un diocèse réuni récemment à la France, préventions excusables, qui le feront long-temps regarder comme un étranger dans sa propre Église ; et qu'il entre enfin dans une nouvelle carrière de travail, peut-être même de tribulations, quand il accepte l'archevêché de Cambrai, où le redoutable honneur de succéder à un prélat justement chéri et révé-

en Flandre , et singulièrement considéré à la cour (1), augmente ses modestes inquiétudes , et oppresse son âme du danger le plus cruel qui puisse la menacer, en lui faisant craindre de n'être jamais aimé de son troupeau. Ah ! qu'il est doux de rappeler aujourd'hui , dans son éloge , une si touchante angoisse dont sa vie va bientôt nous le montrer guéri par l'enthousiasme de ses diocésains , transportés autour de lui d'admiration et d'amour !

Ce nouveau prélat , dont l'exactitude à ne blesser jamais aucune loi canonique égale en toute occasion le noble désintéressement (2), ne croit pas qu'il lui soit permis d'occuper deux postes dans l'Église , tandis que le mérite n'en peut souvent obtenir un seul ; il se démet aussitôt volontairement de l'abbaye de Saint-Valery , à laquelle Louis XIV ne l'avoit nommé qu'en s'excusant de lui donner *si peu et si tard*. Viendra-t-il dissiper dans une cour voluptueuse le patrimoine des pauvres ? Quoique l'éducation des princes ne soit pas encore terminée , il se réserve neuf mois de résidence à Cambrai : il oppose aux sollicitations de ses amis , au vœu de ses augustes disciples , aux instances mêmes

(1) Voyez , à la fin de l'Éloge , la note n° 9.

(2) Voyez , à la fin de l'Éloge , la note n° 10.

de son souverain , les lois de l'Église qui ne lui accordent que trois mois de vacances durant le cours de chaque année ; et les lois non moins sacrées de l'humanité , qui ne lui permettent point de se séparer plus long-temps de son troupeau. Hélas ! quand il employoit ainsi toute la fermeté de ses principes , toutes les ressources de son crédit , toutes les insinuations de sa douce éloquence , pour obtenir la liberté de se retirer , pendant trois saisons de l'année , dans son diocèse , il ne prévoyoit pas sans doute qu'un ordre d'exil , près de l'y conduire , dût sitôt l'y reléguer pour toujours. Je le vois ne jamais dédaigner à Cambrai les mêmes fonctions de missionnaire qu'il avoit exercées avec tant d'ardeur et de succès en Saintonge , ne montrer ses revenus que dans ses aumônes , et son talent que dans des catéchismes (1). Des enfants pour auditeurs , des bergers pour disciples , des missions pour fêtes , des pauvres pour courtisans : voilà les plaisirs de l'esprit que goûte de préférence l'auteur du Télémaque ! voilà le genre de vie apostolique auquel Fénelon se dévoue habituellement sur l'un des sièges les plus opulents et les plus décorés de la France !

Oh ! qu'il est beau , qu'il est touchant de con-

(1) Voyez , à la fin de l'Éloge , la note n° 11.

templer au milieu des campagnes du Cambrésis, où le don le plus rare de la parole et le talent le plus signalé pour l'éloquence ne sont plus sur ses lèvres que des épanchements paternels du ministère pastoral, ce même prélat auquel deux chefs-d'œuvre dans le genre oratoire, je veux dire, son discours pour le sacre de l'électeur de Cologne, et son sermon plus sublime encore pour la fête de l'Épiphanie dans l'église des Missions étrangères, ont suffi pour le placer à jamais parmi nos orateurs du premier ordre ! C'est en le voyant avec admiration, et bien plus encore avec amour, dans les chaires de ces temples rustiques, étonnés d'entendre de si sublimes accents, qu'on se plaît à le confronter avec ses propres maximes ; qu'on se rappelle avec attendrissement ces paroles qu'il adressoit à Bossuet, durant leurs tristes débats sur le quiétisme, et dont il justifie alors par ses exemples toute l'énergie apostolique : *Trop heureux si, au lieu de ces guerres d'écrits, nous avons toujours fait notre catéchisme dans nos diocèses, pour apprendre aux pauvres villageois à craindre et à aimer Dieu !*

Déterminé à remplir ainsi tous ses devoirs de pasteur, Fénelon réserve donc à son troupeau cette même voix qui faisoit naguère les délices de la cour, et flattoit souvent le goût de l'Aca-

démie Françoise, laquelle en le consultant, durant son épiscopat, sur les questions les plus intéressantes pour la gloire des lettres, sut forcer quelquefois sa modestie d'illustrer encore sa retraite, et d'enrichir notre littérature par de nouveaux chefs-d'œuvre.

Ramenant alors, par ses relations les plus intimes avec son auguste élève, tous ses travaux littéraires vers l'étude de la morale, Fénelon plie son génie aux devoirs de sa place, et réunit le zèle apostolique d'un évêque à la touchante véracité d'un ami, dans les instructions qu'il adresse encore au duc de Bourgogne. Ce fut ainsi que Cicéron s'éleva, du fond de sa retraite, au-dessus des grands succès qu'il avoit obtenus à la tribune, en traçant des principes et des règles de conduite à son fils, dans les beaux traités de morale dont il sut honorer les derniers jours de sa vie, après la perte de la liberté romaine. Les *Directions* de l'archevêque forment le complément des *Offices* du consul ; et ces deux ouvrages ont été rédigés par ces deux grands hommes, dans le même âge, dans la même situation, dans les mêmes vues.

Plus Fénelon médite sur les obligations et sur les besoins de l'espèce humaine, plus il s'attache à l'étude de la religion, qui peut seule embrasser toute la morale, sanctionner ou consa-

crer tous ses préceptes, et environner sans cesse le méchant du plus incorruptible des témoins, ou plutôt du plus inexorable des juges, la conscience. Mais, en dirigeant ses travaux vers le genre ascétique, l'archevêque de Cambrai se laisse égarer par une sensibilité trop vive, qui va l'honorer jusque dans ses écarts.

La nature a fait l'homme foible. Il lui est difficile de se fixer constamment sur la ligne étroite, et bien moins encore au plus haut sommet de la vertu; et quand même il seroit vrai que la perfection fût accessible à un être créé qui n'est jamais pleinement *confirmé en grâce* durant cette première vie, la persévérance absolue dans un juste milieu, où se trouve toujours la véritable mesure du devoir, seroit encore au-dessus des forces humaines. *La doublure de toutes nos vertus*, dit Montaigne, *est d'ordinaire un défaut auquel on la voit se mélanger, sitôt qu'elle vient à se pousser en delà.* Chaque grande qualité touche en effet à quelque abus; l'extrême justice est cruauté: l'exagération de la bonté devient foiblesse: la fermeté avoisine l'obstination: la douceur finit où la pusillanimité commence: l'écueil du courage, c'est la témérité: le désir de la gloire engendre l'amour des conquêtes: une paisible modération se transforme en molle insouciance: la politique dégénère

en fourberie : le génie entraîne aux systèmes, et la piété peut conduire à la superstition : l'écueil de la vertu, c'est l'excès de la vertu même. Fénelon ne saura ni se méfier de ce danger, ni échapper à ce piège. Dès que le quiétisme est inventé, cette mysticité des illusions de l'amour divin semble avoir droit de le séduire. C'est l'hérésie des cœurs trop sensibles : ce doit donc être la sienne.

Qu'étoit le quiétisme dans son origine ? l'idéologie des âmes pieuses, un système métaphysique et inintelligible de spiritualité, qui bannissoit du service de Dieu le raisonnement, pour n'y laisser que l'amour, sacrifioit l'intérêt inhérent au devoir, pour y substituer une présomptueuse générosité envers l'Être suprême, et faisoit de la vertu un instinct aveugle plutôt qu'un effort réfléchi. Au milieu de cette apathie contemplative, l'homme s'exposoit à succomber tour à tour à l'illusion, au fanatisme, au dérèglement ; il oublioit ses sens pour mieux exalter ses idées, dédaignoit de régler ses actions, par respect pour l'immutabilité des décrets éternels ; et, s'abandonnant à l'impiété du désespoir, il croyoit pouvoir acquiescer d'avance à sa propre damnation, pourvu qu'il aimât Dieu : comme s'il étoit possible d'aimer encore un Dieu dont on n'auroit plus rien à espérer, en lui sacrifiant,

dans un pareil délire, jusqu'à la béatitude éternelle !

Innocent XI s'étoit flatté d'avoir enseveli le quiétisme avec Molinos, dans les prisons de l'inquisition. Mais soit que l'erreur ait des appâts irrésistibles pour la foiblesse et plus encore pour l'orgueil originel de l'esprit humain, soit plutôt que la persécution contribue encore à ses progrès, en inspirant pour l'homme une pitié dont le sectaire profite toujours, d'autres visionnaires (1), confondant les élans de l'enthousiasme avec les mouvements du cœur, supposèrent aussi que l'homme pouvoit être libéral envers Dieu ; et aussitôt la contemplation mystique dégénéra en un état purement passif d'oraison, où les chimères, les extases, le délire de l'imagination, l'abandon de la volonté, ne parurent plus aux âmes tendres qu'une communication plus intime avec l'Être suprême.

Parmi ces ardents prosélytes de Molinos, j'aperçois cette fameuse Guyon, qui sut vaincre dans la dispute les plus célèbres théologiens, fit commenter les pères de l'Église au débauché Tréville, et rendit quiétiste l'épicurien Corbignelli. Tendre amante de Dieu, elle se trompoit

(1) Malaval, Falconi, Cenami, Lacombe, Marie d'Agreda, etc.

d'objet dans les effusions de sa piété ; recherchée des grands, quoique persécutée, assez habile ou plutôt assez dupe elle-même de son imagination, dans les épanchements de son éloquente ferveur, qui ressembloient à des extases, pour séduire les courtisans les plus renommés par leurs sentiments religieux, les plus sages institutrices de Saint-Cyr, madame de Miramion et madame de Maintenon elle-même, elle trouvoit la foi trop servile, l'espérance trop mercenaire, l'amour même trop languissant ; et, dans ses pieuses rêveries, elle croyoit opérer des prodiges, elle osoit même prophétiser l'avenir dans des livres dont les seuls titres (1) annonçoient le délire. Sa tête étoit exaltée, mais son cœur se montra toujours pur ; et je ne sais quel sentiment de respect vient se mêler à la pitié qu'elle inspire, quand on entend Fénelon honorer cette femme visionnaire du titre si glorieux d'*amie*, jusque dans ses ouvrages apologétiques, où il se défend contre Bossuet.

Malgré les adoucissements par lesquels madame Guyon a cru tempérer les dangers du quiétisme, qui n'est plus pour elle qu'une erreur de spéculation, Fénelon aperçoit encore des excès et des écarts jusque dans les modifi-

(1) Le Moyen court ; les Torrents.

cations de ce système, et il entreprend de les réformer. Mais son cœur va entraîner sa raison. Arrête, vertueux auteur du *Télémaque* ! arrête ! vois le piège que ta sensibilité dresse sous tes pas ! Est-ce à un cœur comme le tien à poser les limites de la tendresse que l'homme peut avoir pour Dieu ? Ah ! laisse, laisse marquer le point où commence l'illusion à des écrivains trop froids pour le pouvoir jamais atteindre.

Déjà Fénelon prend la plume. Par une fatalité singulièrement déplorable, il est séduit avant même qu'il écrive. Il ne connoît qu'une édition altérée des œuvres de saint François de Sales (1) ; et, sur la garantie d'une pareille autorité dont il ne peut soupçonner la fraude, en croyant citer les paroles de l'évêque de Genève, il tombe dans une erreur de fait, involontaire et presque inévitable, mais dont ses implacables censeurs sauront cependant se prévaloir pour l'accuser d'être un faussaire.

Dans cette même *Explication des Maximes des Saints* (2), qu'il a publiée pour marquer les écarts du quiétisme, avouons-le hautement à la gloire de sa belle âme, Fénelon est assez pieusement tendre pour s'égarer à son insu ; et

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 12.

(2) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 13.

en tendant une main charitable à l'erreur pour l'aider à se relever, il tombe lui-même dans ses filets. Ce système ravage la capitale, avant que Louis XIV le connoisse encore de nom. Je ne prétends pas assurément lui en faire un reproche ; mais je n'en déplorerai pas moins cette fatalité qui dérobe sans cesse à la connoissance des rois ce qui se passe autour d'eux. Malheureux princes ! condamnés par votre élévation à souvent ignorer les événements dont vous semblez être les témoins, si un jour vous sortiez du tombeau pour lire votre jugement dans nos annales, vous ne comprendriez peut-être pas la moitié de votre propre histoire. Vous vous trouveriez étrangers dans vos États, dans votre cour, dans votre famille, dans vos conseils ; vous apprendriez de la postérité les causes secrètes qui déterminèrent vos plus importantes résolutions, et vous discerneriez avec surprise les mobiles cachés de vos propres actions qui furent pour vous des mystères. Dissipez, tandis qu'il en est temps encore, dissipez tous ces nuages dont vous êtes environnés. Voulez-vous connoître le présent ? étudiez le passé. Voulez-vous même deviner l'avenir ? écoutez ce que vos contemporains disent de vos prédécesseurs. Cette justice inexorable doit vous manifester d'avance le jugement qui vous est réservé, et que vous pouvez

entendre dès aujourd'hui, au milieu de vos flatteurs dont la langue vous trompe, tandis que leur conscience vous juge. Instruisez-vous donc, ô rois ! instruisez-vous ; et que l'histoire devienne enfin utile au genre humain, en vous apprenant à vous connoître vous-mêmes !

Louis XIV, qui ne soupçonna point ces débats mystiques durant quelques années, n'avoit encore pu donner aucun signe d'animadversion au vertueux auteur des *Maximes des Saints*. Mais la haine est plus vigilante et plus active que l'autorité ; et déjà l'envie, qui n'attendoit qu'un prétexte pour punir l'archevêque de Cambrai de ses succès, le livre au glaive d'Innocent XII. Il est juste que Fénélon expie le bien qu'il a préparé aux hommes, en composant le *Télémaque*. Louis, jugeant de l'auteur théologien par l'écrivain politique, ne voit en lui qu'un *bel-esprit chimérique*. Fénélon un chimérique bel-esprit ! Eh ! comment un roi d'un si grand sens, si justement renommé par son habileté et son discernement, a-t-il pu concevoir ou adopter une si étrange opinion ? Seroit-ce donc que l'auteur de *Télémaque*, ne consultant que le droit abstrait de la nature, avoit vu les hommes en philosophe, que l'enthousiasme de l'amour du bien public éblouit et entraîne quelquefois au-delà du but, dans le vaste champ des théories ;

au lieu que le monarque observoit, avec les yeux d'une longue expérience, les hommes tels qu'ils sont, ou plutôt tels qu'il les avoit faits lui-même ? Pardonnons à un souverain éclairé par un règne de soixante ans, de n'avoir pas approuvé plusieurs maximes politiques, impraticables dans nos gouvernements modernes ; mais plaignons-le de n'avoir pas démêlé, de n'avoir pas senti Fénélon.

Eh ! plutôt à Dieu que nous n'eussions aujourd'hui à venger l'archevêque de Cambrai que des seules injustices d'un roi ! Les préventions du pouvoir durent moins l'affecter que les oppositions du génie. Ici, mon cœur se serre, au moment où j'ai à prononcer sur un différend, à jamais déplorable, qui divisa deux grands hommes. Quel parti dois-je prendre dans cette fameuse dispute que la fin du dernier siècle vit s'élever entre Bossuet et Fénélon (1) ? J'imiterai Homère, qui n'a pas craint de peindre toute la grandeur d'Hector, même à côté d'Achille, pour faire mieux ressortir la gloire de son héros.

Au nom de l'évêque de Meaux, l'admiration se réveille, et le proclame comme le plus digne et le plus formidable rival de l'archevêque de Cambrai. Orateur en écrivant l'histoire, le plus élo-

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 14.

quent des hommes, Bossuet réunit dans un degré éminent les talents les plus rares. Mais il n'écrivit jamais uniquement pour écrire; et dans la riche collection de ses ouvrages, on n'en trouve aucun qu'il n'ait composé pour remplir un devoir de son ministère, ou une obligation de sa place. Il avoit appris tout ce qu'il est permis au même homme de savoir; et l'on auroit cru que, pensant à part, il inventoit la langue dont il daignoit se servir. Théologien profond, invincible dialecticien, il lutta contre toutes les erreurs religieuses de son siècle; et l'on vit succomber toutes ces nouvelles doctrines sous la toute-puissance de son génie (1). Il fixa pour tou-

(1) Les controverses de Bossuet embrassent toutes les erreurs religieuses de son temps. Il fut l'oracle de la religion. Son génie réfuta et confondit sans retour, outre le quiétisme, les plus fameux ministres protestants, *Claude*, *Aubertin* et *Jurieu*; tous les adversaires qui attaquèrent l'orthodoxie des quatre articles, les droits ou les libertés de l'Eglise gallicane, le primat de Hongrie, l'archevêque de Valence, et le docteur *Chas* de Perpignan, dont les ouvrages, adoptés par tous les théologiens ultramontains, ont été souvent réimprimés par les presses de la propagande; les sophistiques défenses des religieuses réfractaires de Port-Royal; les erreurs capitales du cardinal Sfondrate, qui, après avoir vainement combattu la doctrine de l'assemblée de 1682,

jours le droit public de l'Église gallicane. Il surpassa en sagacité comme en onction tous les commentateurs des livres sacrés et tous les auteurs ascétiques. Enfin il signala l'originalité de son

excita contre lui les réclamations les plus péremptoires, sur les matières de la prédestination et de la grâce, dans son ouvrage intitulé : *Nodus prædestinationis dissolutus*, mais dont le pape Clément XI, son disciple, laissa faire une justice éclatante à Bossuet, sans vouloir jamais le condamner lui-même; les nouveaux sophismes des rabbins juifs fondés sur la prophétie d'Isaïe : *Ecce virgo concipiet et pariet filium*; les infidélités et les paradoxes de l'ex-oratorien Richard Simon, dans sa traduction française du Nouveau-Testament; les détracteurs de saint Augustin, spécialement Grotius trop favorable au socinianisme, trop hardi dans ses opinions sur l'inspiration des prophéties, et que l'évêque de Meaux sut réduire au silence par sa *Défense de la religion et des saints pères*; les apologistes de la religion et du culte des Chinois, ainsi que les nouveaux docteurs qui attribuoient aux anciens Persans la connoissance du vrai Dieu; les innombrables erreurs de Dupin dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*; enfin tous les casuistes d'une morale relâchée, en rédigeant la mémorable censure de l'assemblée du clergé de 1700, etc.

Ces victoires éclatantes, réunies à une foule de chefs-d'œuvre, ont fait de Bossuet un homme à part, un évêque unique dans l'histoire moderne de l'Église. Aussi, quand je ne sais quels étranges juges d'un si grand talent crurent faire leur cour à l'archevêque de Reims,

talent dominateur, par deux monuments historiques dans lesquels, se montrant toujours l'un des premiers évêques de l'Eglise, il s'éleva au-dessus de tous les historiens modernes : voilà

Le Tellier, en parlant légèrement devant lui de l'immortel évêque de Meaux, dont il ne se montrait nullement l'ami à Versailles, il leur ferma la bouche par la noble franchise avec laquelle il répondit à tous ces détracteurs : *C'est notre maître à tous.*

Bossuet avoit autant de facilité et de fécondité dans l'esprit, que de nerf et de verve dans ses compositions. Ses travaux oratoires ne furent pas moins multipliés, et supposent encore un plus grand talent dans ses ouvrages de controverse. Outre les cinq volumes in-4^o de sermons et les dix oraisons funèbres qui enrichissent la collection de ses œuvres, il composa un grand nombre de panégyriques : on en trouve encore dans son recueil une vingtaine qui ont été conservés en entier, et l'on y admire souvent des traits d'éloquence du premier ordre.

« L'abbé Bossuet, dit Burigny dans la vie de ce prélat, « prêcha, en 1660, le panégyrique de saint Joseph dans « l'église des Feuillants. La reine mère Anne d'Autriche voulut assister à ce sermon. Elle fut si contente « du prédicateur, qu'après l'avoir entendu, elle lui dit « qu'elle vouloit qu'il prêchât le même discours l'année « suivante. Il parloit quelquefois de ce panégyrique, « comme de ce qu'il avoit fait de mieux dans ce genre ; « et on prétend que Santeuil a profité d'une de ses « pensées, dans l'hymne qu'il a faite sur saint Joseph. » C'est en effet un très beau discours. Le plan surtout en est

Bossuet écrivain ! la postérité n'aperçoit autour de ce grand nom que des chefs-d'œuvre. Si nous considérons l'homme en lui, on ne peut nier que la majorité de nos contemporains, entraînés par ce noble sentiment du cœur humain, qui, dans tous les débats, prend toujours le parti du plus foible contre la force et la puissance, ne lui impute encore un zèle trop ardent contre un émule, un ami, un disciple, un confrère, dont l'évêque de Meaux lui-même n'auroit su trop honorer les talents, les vertus et les malheurs. Mais si je venois louer un grand homme, au détriment d'un autre grand homme, l'âme de

original et superbe. Bossuet considère uniquement saint Joseph comme le dépositaire de Dieu sur la terre, sous trois rapports différents ; et il montre dans ce seul titre le fondement de toute sa gloire. *Trois trésors différents*, dit-il, *ont été confiés à saint Joseph : le premier de tous est la sainte virginité de Marie, qu'il doit conserver entière sous le voile sacré de son mariage ; le second et le plus auguste dépôt, c'est la personne de Jésus-Christ auquel il sert de père ; enfin le troisième dépôt est le secret de Dieu, dans le mystère de l'incarnation de son fils ; car c'étoit un conseil de Dieu de ne pas montrer Jésus-Christ au monde jusqu'à ce que l'heure en fût arrivée, et saint Joseph a été choisi non-seulement pour le conserver, mais encore pour le cacher. Ce plan est aussi bien rempli qu'heureusement conçu.*

Fénélon repousseroit mon hommage : « Méfie-
« toi, me diroit-elle, d'une sensibilité qui t'é-
« gare. Ne t'ai-je pas donné l'exemple de la
« modération? Sois juste, sois même généreux,
« en me louant de la seule manière digne de
« moi. Que crains-tu pour ma gloire? elle est
« en dépôt dans tous les cœurs vertueux; et la
« victoire est si loin d'exciter mes regrets, que
« ma défaite elle-même a forcé l'admiration de
« mon vainqueur (1). »

Ce Bossuet, que nous révérons aujourd'hui
comme un père de l'Église, avoit un tel ascen-
dant sur son siècle, qu'il étoit regardé par ses
contemporains comme l'Église enseignante, et
que sa seule présence retraçoit à Louis XIV,
comme ce prince l'avoit lui-même, *un concile*
œcuménique. Les victoires qu'il avoit remportées
sur l'hérésie, la confiance religieuse du monar-
que, sa propre réputation, sa prééminence dans
le clergé, lui permettoient-elles d'être specta-
teur indifférent d'une dispute de religion? Or,
s'il étoit obligé de prendre un parti, le blâme-
rez-vous d'avoir préféré la vérité à l'archevêque
de Cambrai? Ministre d'une religion qui or-
donne d'*arracher l'œil qui scandalise*, il voit
l'erreur enseignée par le sentiment, et le champ

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 15.

de la morale ravagé par une fausse spiritualité : il fait d'abord les plus grands et les plus vains efforts pour ramener Fénelon aux intérêts de sa propre gloire, en réformant lui-même un très grand nombre de propositions, dont l'auteur des *Maximes des Saints* ne pouvoit éluder la censure. Après lui avoir opposé la plus insurmontable résistance, l'archevêque de Cambrai lui témoigne une méfiance qui se refuse à toute discussion. Alors Bossuet se lève; et, de cette main triomphante qui avoit renversé tous les fondements du calvinisme, il disperse les derniers restes du parti de Molinos.

1 Lisez les écrits de l'évêque de Meaux : vous verrez que ce n'est point un vil délateur qui calomnie un sage, mais un juge compétent qui discute et démontre une foule d'erreurs, avec toute l'imposante domination qu'assurent dès long-temps dans le pugilat de la controverse, à cet athlète de la foi, le sentiment de sa force et l'ascendant de la vérité; vous verrez qu'il est impossible de parler de Fénelon avec plus d'égards, avec plus de respect, j'ai presque dit avec plus de tendresse; vous verrez que l'archevêque de Cambrai avoit soumis lui-même son ouvrage au tribunal du souverain pontife, et qu'il avoit soutenu hautement son orthodoxie contre l'évêque de Meaux, avec lequel toute

l'Église de France combattoit ces nouveaux systèmes. Mais si l'on veut absolument que Bossuet ait encore besoin d'apologie au milieu d'un tel triomphe consacré par l'Église universelle, et si l'on s'obstine à l'accuser d'avoir franchi dans cette affligeante dispute les bornes de la modération, eh bien ! je ne sais contester aucune espèce d'intérêt au malheur et à la vertu. Mais sans pouvoir admettre jamais dans l'âme de Bossuet aucune supposition d'envie, dont je m'engage à discuter ailleurs l'invraisemblance (1), je me contenterai de gémir ici, en déplorant avec la douleur la plus profonde la triste fatalité des situations et des circonstances, qui placent quelquefois, sur la ligne et surtout dans la concurrence des devoirs, l'homme le plus modéré et même le plus généreux, entre deux excès dont il ne peut éviter l'un sans se rapprocher de l'autre, avec un égal péril pour sa gloire, soit qu'il reste hors de la lice quand la conscience ordonne d'y entrer, soit qu'il passe le but quand elle ne lui permet que de l'atteindre. Un homme de génie, irrité par les obstacles, est emporté par ses idées, par sa conviction, par son zèle, comme un autre le seroit par ses passions ; et, après avoir conduit la vérité en triomphe, il va

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 16.

sans le vouloir plus loin qu'elle : tant il est difficile de savoir s'arrêter avec sa cause !

L'affaire du quiétisme est donc portée à Rome. Le cardinal de Bouillon, le héros et le martyr de l'amitié, s'efforce, en dirigeant son crédit d'ambassadeur de France, contre le vœu et les ordres de son roi, d'écarter les foudres du Vatican de la tête de Fénelon ; et ce courage, qui l'honore aujourd'hui, lui attire alors la plus sévère disgrâce à la cour de Louis XIV. L'auteur des *Maximes des Saints* sollicite vainement la permission d'aller se défendre lui-même dans la capitale du monde chrétien ; mais, du fond de sa retraite, il prépare à ses ennemis une réponse qui doit les terrasser. Que Rome parle, Fénelon donnera un grand spectacle à son siècle ; et il fera de son humiliation l'époque la plus glorieuse de sa vie. J'entends la voix du souverain pontife. O vous tous défenseurs de la saine doctrine, dirai-je ici, adversaires ou persécuteurs de l'archevêque de Cambrai ? je ne vous reprocherai aucune animosité ; je vous rends grâce au contraire, je vous bénis, ô vous tous qui avez sollicité ce décret avec tant d'ardeur ! Suivez-moi au moment où vous remportez enfin la victoire. Venez contempler cet homme vertueux, dans son abaissement auguste ; et décidez vous-mêmes de quel côté est ici le plus beau

triomphe (1). O jour à jamais mémorable, où Cambrai vit son archevêque percer dans sa métropole les flots d'une multitude innombrable dont il étoit adoré; monter en chaire, son livre d'une main, de l'autre son jugement; faire fondre en larmes toute l'assemblée au moment où il lut d'une voix ferme sa propre condamnation; s'y soumettant sans restriction, sans réserve; joignant son autorité à celle du souverain pontife, pour dire anathème à son ouvrage; et prononçant à genoux une rétractation interrompue cent fois par les sanglots de tout un peuple! C'est ainsi que Fénélon se punit de la plus excusable des erreurs, s'élève au-dessus de tous ses adversaires par sa propre défaite, au-dessus en quelque sorte de la sentence de son juge dont il obtient les plus grands éloges, au-dessus de Bossuet dont il enlève l'admiration, au-dessus de l'auteur du *Télémaque* lui-même dont il éclipe la gloire.

Sublime enthousiasme! immortel monument de cet empire sur soi-même, qui n'est que la résignation d'une piété courageuse! Il n'est donc pas vrai que les caractères doux ne soient capables de sentir ni les grands mouvements du zèle, ni les élans héroïques de l'âme.

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 17.

Qu'est devenu , en effet , ce même Fénélon qui s'offre ici à ma vue , comme un nouvel homme que la cour de Louis XIV apprend à connoître enfin sous le poids d'une censure qui , loin de le déprimer , l'élève au comble de la gloire ? Le voyez-vous vaincu , ou plutôt vainqueur par sa seule conscience , déployer au même instant toute la force d'un grand caractère , toute l'énergie de la foi , tout le courage de la vertu , toute la majesté du génie soumis à la religion , tout l'héroïsme de l'humilité chrétienne , et s'exalter enfin autant qu'il semble s'abaisser ? Le voyez-vous triompher de tout , de lui-même et de l'humanité peut-être , en suivant les transports d'une âme noble et généreuse , à laquelle le ressentiment des dégoûts les plus amers ne fait point méconnoître les droits de la justice et de la vérité ?

L'histoire de sa vie présente d'autres exemples de son courage d'esprit , qui démontrent qu'une rétractation si éclatante , annoncée et promise dès l'origine de ces débats , fut un hommage rendu à la vérité , plutôt qu'une démarche de politique. Cet homme si doux , qu'on auroit pu croire foible , apprend que son palais et sa bibliothèque viennent d'être consumés par un incendie ; et il est si peu abattu par ce désastre , qu'on n'ose pas l'en consoler , parce qu'on

ne l'en croit point averti. Ce même homme qu'on auroit pu croire foible, reçoit sans émotion, au milieu d'un cercle nombreux, l'ordre du prince qui l'exile dans son diocèse (1); et il reprend la conversation avec un front si serein, qu'on ne soupçonne pas sa disgrâce. Ce même homme enfin, qu'on auroit pu croire foible, s'oppose au zèle indiscret qui lui offre des apologies : il déclare publiquement qu'il n'a pas besoin de la plume d'autrui pour se défendre s'il a été mal compris, et qu'il ne veut que se rétracter s'il s'est trompé.

Tous les cœurs se déclarent pour cet illustre infortuné ; que dis-je ! ce n'est que dans sa patrie qu'il trouve encore des censeurs. Malgré l'admiration de l'Europe et la soumission de l'archevêque de Cambrai, le bandeau de la prévention reste encore sur les yeux du monarque ; et, plusieurs années après les disputes sur le quiétisme, le *Télémaque*, ce même chef-d'œuvre qui doit être le manuel des souverains, est consigné aux frontières du royaume, où il ne peut entrer qu'en éludant les défenses. Mais les princes ont beau exercer leur ressentiment au gré de leurs flatteurs, un bon ouvrage

(1) Il fut exilé au commencement d'août 1697, et ne reparut plus à la cour.

est un mur d'airain contre lequel toute la puissance des rois va se briser; et un sage persécuté raconte les injustices qu'il a essuyées, avec la fierté d'un général qui montre ses blessures.

Je me représente quelquefois Fénélon pendant son exil, dans un de ces moments de vérité, où l'âme isolée se replie sur elle-même, et sonde toute la profondeur de ses infortunes. Il parcourt sa vie entière; et il voit ses vertus méconnues, ses talents devenus suspects, ses services oubliés; sa sensibilité lui rend personnels tous les désastres publics dont il est témoin. Le royaume est attaqué par les fléaux réunis de la guerre et de la famine. Le génie de la victoire s'est éloigné de nos drapeaux avec les Turenne, les Condé, les Luxembourg, pour s'attacher pendant dix années consécutives aux armes des ennemis de la France; et, loin de jouir des revers de son souverain, Fénélon ne cesse de l'assister de ses conseils, de sa médiation, de son crédit, disons plus, de ses largesses. Qui pourroit peindre la tristesse amère de l'auteur du Télémaque, lorsqu'il vit la perte de Lille attribuée au duc de Bourgogne; ce prince méconnu par un peuple qu'il devoit gouverner, forcé de répondre des opérations militaires dont il n'étoit pas l'arbitre; arrosant de ses pleurs

les mains de Louis XIV, toujours courroucé contre son instituteur, et en recevant pour toute réponse la défense de lui écrire et de lui parler; condamné à se taire devant un ami qui lui étoit si cher, et osant à peine le consoler en Flandre (1) par un regard? L'ingrate patrie de Fénelon l'accuse publiquement d'avoir élevé dans de faux principes de gouvernement le jeune héritier de la couronne, trop tard connu et ensuite si amèrement regretté.

Ce vertueux écrivain est outragé, dans une multitude de libelles, par cette espèce d'hommes qui dans tous les siècles subsistent de leurs bassesses, vils et impuissants détracteurs dont le nom ne souillera point ici ma plume. Il perd sa place, sa pension, l'accès du trône. Persécuté dans ses écrits, condamné à Rome, calomnié sur la sincérité de sa rétractation, accusé d'ingratitude par un roi trompé, il sait que toute correspondance avec lui est suspecte à Versailles. Tous ses parents sont privés de leurs emplois; tous ses amis sont chassés de la cour (2).

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 18.

(2) Les abbés de Langeron et de Beaumont, neveux de l'archevêque de Cambrai, et sous-précepteurs des enfants de France, Dupuy et de l'Échelle, gentilshommes de la manche, partagèrent la disgrâce de Fénelon.

Fagon (1) et Félix (2) osent seuls le défendre (3). Leur zèle n'est point puni : voilà tout leur succès. Beauvilliers semble toucher au moment où il va expier, par une disgrâce éclatante, l'honorable fidélité qu'il lui conserve dans l'infortune. Beauvilliers ne partage point son exil ; mais il meurt sans l'avoir pu justifier. En est-ce assez ? Non, regardé comme un esprit dangereux pour avoir composé le Télémaque, comme un hérésiarque pour avoir été mystique, l'archevêque de Cambrai n'avait plus qu'un malheur à redouter ; je me trompe : il ne le redoutoit pas, il est déjà condamné à le déplorer. Il voit descendre au tombeau ce même duc de Bourgogne, auquel il avoit transmis toutes ses vertus. Il se survit alors à lui-même. De quel côté portera-t-il ses regards ? Vers sa famille ? Elle est comme lui dans l'exil, elle y est pour lui. Vers son diocèse ? Il est ravagé par une armée ennemie. Vers la gloire ? Hélas ! qu'eut-elle jamais de commun avec le bonheur ? Vers la cour ? Ah ! l'image de son élève précipité des marches les plus hautes du trône dans un cercueil, rouvrirait toutes ses plaies. Au milieu de ces affreuses

(1) Premier médecin.

(2) Premier chirurgien.

(3) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 19.

perplexités, un nouveau désastre vient fondre sur lui : son digne collègue, son fidèle soutien, le duc de Beauvilliers n'est plus; et Fénélon ne trouve plus autour de lui aucun ancien ami dont le cœur entende le sien. C'est alors, qu'entièrement détaché du monde et de la vie, il exprime ses regrets par ces paroles si énergiques, *tous mes liens sont rompus!* On épie sa douleur pour lui en faire un crime (1); et il est obligé de cacher ses larmes, comme s'il eût caché des remords. Son âme triste et abattue n'aperçoit pas encore la justice des siècles qui s'avance pour le couronner. Il ne se repent point sans doute de ses vertus dont il est la victime : il ne se repent pas de ses ouvrages dont il est le martyr; mais, en opposant un courage intrépide aux coups du sort, il doit concevoir en secret, après tant de revers, que le génie, la réputation et la sensibilité qu'il réunit au degré le plus rare, sont les plus redoutables épreuves auxquelles le repos de l'homme puisse être soumis par le ciel, durant le cours entier de sa vie.

(1) Je dis des choses incroyables; mais je ne dis que la vérité. Fénélon étoit environné d'espions, et la douleur que lui causa la mort de son disciple fut très mal interprétée à la cour.

Malgré tant de traverses , il restoit encore à Fénelon , dans sa retraite , un ami véritable qui occupa toujours la première place dans son cœur ; un consolateur assidu , dans le sein duquel il oubloit ses malheurs et son siècle ; un bienfaiteur généreux , qui voyoit avec complaisance toutes les vertus de cette âme pure et sublime ; le seul ami pour lequel , à force de tendresse , il avoit pu s'égarer un moment , et se livrer à des illusions qui empoisonnèrent le reste de ses jours ; l'unique appui que l'envie ne ravisse jamais à l'infortune : c'est de Dieu que je parle ! Dieu seul ne rejeta point les épanchements d'une si vertueuse sensibilité : Dieu seul le dédommagea de l'ingratitude de ses contemporains ; et il fallut que Fénelon , séparé ou privé des principaux objets de ses plus vives affections , pendant les dix-huit dernières années de sa vie , voyant son cœur repoussé ou déchiré dans toutes ses relations et dans tous les sens , allât soulager aux pieds de l'Être suprême le besoin insatiable qu'il avoit d'aimer , et d'être aimé lui-même.

En effet , cet homme sensible , qui se peint si bien par ce vœu touchant , auquel toutes les belles âmes vont se rallier avec amour : *on seroit tenté de désirer que tous les bons amis s'entendissent pour mourir ensemble le même jour.*

Ceux qui n'aiment rien voudroient enterrer tout le genre humain, les yeux secs et le cœur content. ILS NE SONT PAS DIGNES DE VIVRE. Il en coûte beaucoup d'être sensible à l'amitié; mais ceux qui ont cette sensibilité AIMENT MIEUX SOUFFRIR QUE D'ÊTRE INSENSIBLES (1); ce cœur si généreusement aimant, voit périr autour de lui presque tous ses plus proches parents, et tous les hommes vertueux dans lesquels il avoit concentré ses affections les plus intimes. Mais si ses infortunes l'ont privé des douceurs de l'amitié, il se dédommage de ses effusions délicieuses par un autre sentiment, qui, sans avoir la même ardeur, n'a pas moins de charmes peut-être, je veux dire, par les profusions journalières de la bienfaisance. Il est homme; il est l'ami des hommes, et surtout des malheureux : il les soulage de près par ses bienfaits, il les console de loin par ses correspondances; et il entretient des relations bien plus suivies avec les affligés qui lui exposent leurs peines, qu'avec les courtisans dont il n'envie nullement le crédit. Quand on le voit montrer si ingénument son cœur dans ces lettres particulières que la

(1) Voyez les lettres de Fénélon dans l'histoire de sa vie, par Ramsay, page 180, édition de la Haye, 1723.

reconnoissance a publiées , on croit entendre la sagesse donner des conseils à l'infortune ; et l'on se dit à soi - même avec le plus doux attendrissement : Si je tombe un jour dans la disgrâce , ce livre sera mon meilleur ami.

Fidèle à cette belle maxime , qui méritoit de naître dans son cœur : *Je préfère mes amis à moi , ma patrie à mes amis , le genre humain à ma patrie* , l'archevêque de Cambrai n'ignore pas que les éloges qu'on donne à la vertu sont un engagement public de la pratiquer , et qu'on ne la loue dignement que par ses actions. Des impositions exorbitantes arrachent la subsistance aux habitants des campagnes ; et les curés du diocèse de Cambrai , dans l'indigence eux-mêmes , ne peuvent plus soulager la misère publique. Fénélon , qui regarde ces coopérateurs de son ministère comme les plus utiles citoyens de l'État , les décharge du fardeau du don gratuit , et les acquitte envers le prince. La caisse militaire de la garnison de Saint-Omer est épuisée : bientôt les troupes murmurent , parlent hautement de révolte dans cette ville frontière , et menacent , dans leur désespoir , d'aller offrir leurs services à l'ennemi. Fénélon vend tout ce qu'il a de plus précieux , et fixe les défenseurs de la patrie sous leurs drapeaux. Il fait de son palais un hôpital militaire ; et , lorsqu'il ne peut

plus y recevoir tous les malades, il leur fournit à ses dépens d'autres asiles.

Mais si la patrie de Fénélon refuse à ses talents et à ses vertus l'hommage de l'admiration qui leur est due, il est une postérité que l'homme de génie trouve parmi ses contemporains, et dont l'univers répètera les jugements dans tous les siècles. Les peuples de chaque État prononcent sur un étranger avec autant d'impartialité que sur un ancien. Au milieu du choc des empires, dans ces moments affreux où l'ennemi use d'un droit barbare, et cherche à faire tout le mal qu'il craint pour lui-même, Eugène et Marlborough respectent, dans le tumulte des armes, le sage qu'ils envient à la France. La Flandre est dévastée; mais le nom de Fénélon forme une barrière que l'avidité du soldat n'ose franchir. Tous ses domaines sont privilégiés; et l'archevêque de Cambrai, sortant de son palais pour intercéder en faveur de son peuple, trouve l'Anglois à sa porte, veillant à la garde de ce sanctuaire, que le séjour d'un grand homme a consacré. Londres et la Haye applaudissent à cet hommage, qui dès-lors n'est plus celui de deux généraux, mais de deux nations réunies pour honorer l'auteur immortel du Télémaque, ou plutôt pour acquitter la dette du genre humain. L'application historique se présente à tous

les esprits : lorsqu'Alexandre ordonna la ruine de Thèbes, il n'y laissa debout que la seule maison de Pindare.

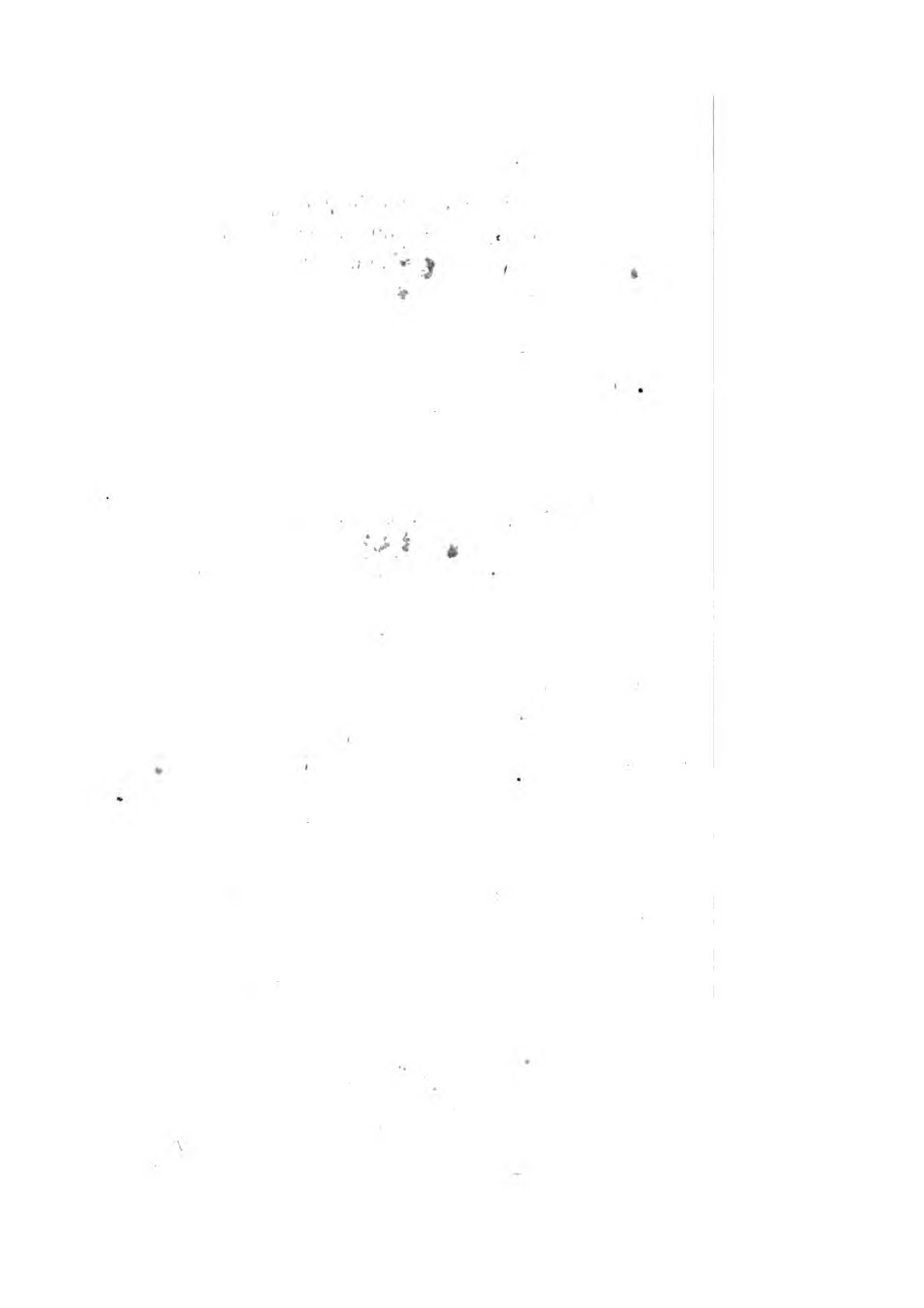
Après avoir obtenu ce tribut solennel de vénération, il falloit que l'archevêque de Cambrai terminât sa glorieuse carrière (1). Il n'y avoit que le règne du duc de Bourgogne qui pût renchérir sur un si bel éloge ; et le duc de Bourgogne n'étoit plus.

Qu'ajouterois-je, en effet, à l'intérêt et à l'admiration qu'inspirent tant de vertus, tant de revers, tant de talent et tant de gloire ? O Fénelon ! Fénelon ! je voudrois honorer ma jeunesse en obtenant quelques larmes des cœurs sensibles auxquels je viens de retracer le tableau de ta belle vie. Lorsque mes cheveux, blanchis par le travail ou par les années, m'annonceront que je touche au terme de mes jours, je rassemblerai autour de moi la nouvelle génération de tes admirateurs ; et je ranimerai ma voix éteinte qui célèbre aujourd'hui ton nom avec tant d'amour, pour dire à tous les François, transportés du même enthousiasme : Puisse naître parmi vous un Télémaque ! Fénelon veille sur les marches du trône, et n'attend qu'un

(1) Voyez, à la fin de l'Éloge, la note n° 20.

disciple. Il n'est point d'homme de génie qui ne s'honorât d'avoir composé ses ouvrages; il n'est point d'homme vertueux qui ne désirât de l'avoir eu pour ami.

FIN DE L'ÉLOGE DE FÉNÉLON.



NOTES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

POUR

L'ÉLOGE DE FÉNÉLON.

NOTE n° 1, page 301.

« Environ l'âge de vingt-sept ans, Fénélon fut choisi
« supérieur des Nouvelles-Catholiques, par l'archevê-
« que de Paris.

« Ses travaux et ses succès dans cet emploi firent voir
« bientôt les talents qu'il avoit pour persuader, et pour
« ramener les esprits. Le roi en fut instruit, et le nomma
« chef d'une mission sur les côtes de Saintonge et dans
« le pays d'Aunis, l'an 1686, pour convertir les pro-
« testants.

« On avoit conseillé à Louis XIV d'employer la force
« militaire pour empêcher la diversité des religions
« dans son royaume. Fénélon, bien éloigné de ces maxi-
« mes, ne voulut jamais *se charger de la mission qu'à*
« *condition qu'on n'y emploieroit point de troupes. La*
« douceur que les protestants de ces cantons éprou-
« voient, tandis que leurs voisins étoient livrés aux
« traitements les plus durs, les disposa à écouter avec
« fruit les instructions du nouveau missionnaire. » (His-
toire de la vie de Fénélon par Ramsay, page 10, à la
Haye, 1723.)

NOTE n° 2, page 304.

Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, ami intime de Fénelon, gouverneur des petits-fils de Louis XIV, né le 24 octobre 1648, mort le 31 août 1714. « Il cachoit
 « sous une grande simplicité de mœurs des vertus rares.
 « Ennemi du faste, guéri de l'ambition, détaché des
 « richesses, il étoit modeste, tranquille, désintéressé,
 « libéral, doux, vrai, poli, mesuré en tout, et par là
 « très propre à gouverner les hommes. Étant ministre
 « d'État, la base de sa politique étoit l'amour de la jus-
 « tice. C'étoit sa vertu dominante. Il lui sacrifioit ses
 « propres goûts, ses amitiés personnelles, et les intérêts
 « même de sa famille. Toutes ces grandes qualités étoient
 « relevées et perfectionnées par une piété éminente,
 « qui rapportoit tout à Dieu. » (*Vie* par Ramsay, p. 14.)

NOTE n° 3, page 304.

Fénelon fut nommé précepteur des enfants de France, petits-fils de Louis XIV, à l'âge de trente-huit ans, en septembre 1689. Il eut pour disciples Louis de France, duc de Bourgogne, père de Louis XV, né à Versailles le 6 août 1682, mort dauphin à Marly le 18 février 1712; Philippe de France, duc d'Anjou, né à Versailles le 19 décembre 1683, déclaré roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V, le 17 novembre 1700 (ce prince abdiqua la couronne le 10 janvier 1724, en faveur de Louis I^{er} son fils, qui ne régna qu'un an, et immédiatement après le décès de son successeur, il remonta sur le trône), mort à Madrid au Buen-Retiro, le 9 juillet 1746; et Charles, duc de Berry, né le 31 août 1686, mort à Marly le 4

mai 1714. Fénélon eut la douleur de voir mourir avant lui les ducs de Bourgogne et de Berry ; et il fut témoin de toutes les vicissitudes qu'éprouva la fortune de Philippe duc d'Anjou, son troisième disciple, sur la tête duquel la couronne d'Espagne chancela pendant treize années très orageuses. Lorsqu'il apprit la mort du duc de Bourgogne, il s'écria en pleurant : *Mes liens sont rompus ! Pauvre France, disoit-il quelquefois les yeux baignés de larmes, je t'avois préparé un demi-siècle de bonheur ; et la mort a détruit toutes mes espérances, par la mort précoce d'un dauphin de vingt-neuf ans ! je n'ai rien fait pour mon pays ; le roi que j'ai formé règne dans une terre étrangère.* On a observé, avec une juste censure, que le père de La Rue, après avoir prononcé l'éloge funèbre de Bossuet en 1704, rendit le même hommage à la mémoire du duc de Bourgogne en 1712, et qu'il ne fit presque pas mention de Fénélon dans ce discours, où l'archevêque de Cambrai encore vivant, mais disgracié, méritoit d'occuper une place si honorable. Il n'y a guère de traits plus frappants dans cette dernière oraison funèbre, que le texte dont l'application est extrêmement heureuse : c'est une espèce de prédiction de la mort du duc, de la duchesse de Bourgogne, et de leur fils aîné, qui furent ensevelis le même jour. *Quarè facitis malum grande contrà animas vestras, ut intereat ex vobis, vir et mulier, et parvulus de medio Judæ ? Jerem. 44. Pourquoi vous attirez-vous par vos péchés un tel malheur, que de voir enlever par la mort, du milieu de vous, l'époux, l'épouse et l'enfant ?* Un si triste spectacle fit souvenir la France qu'elle avoit vu, après nos guerres d'Afrique, transporter à Saint-Denis et renfermer en un seul jour dans le même mausolée,

saint Louis, Isabelle d'Aragon, reine de France, le comte de Nevers, fils de saint Louis, et le comte d'Eu, fils du roi de Jérusalem.

NOTE 4, page 308.

Je n'ai pas cru devoir entrer dans de longs détails sur l'éducation profondément raisonnée du duc de Bourgogne. Ramsay nous a transmis, d'après Fénelon lui-même, des détails admirables sur un si grand intérêt public. Je vais donc transcrire le récit de cet historien.

« Jamais on n'a vu une plus grande harmonie dans une
« éducation, que dans celle de M. le duc de Bourgogne :
« tous ceux qui l'entouroient étoient de concert pour ne
« le flatter jamais, et pour ne le point soutenir quand
« on étoit mécontent de lui. Mêmes discours, mêmes
« principes, même conduite. Il ne trouvoit d'asile que
« dans l'obéissance, et l'accomplissement de ses devoirs.
« Ce prince joignoit à de grands talents de grands dé-
« fauts. Dans sa première jeunesse, il étoit colère, impé-
« tueux, hautain, capricieux. C'est ce même enfant
« qu'on a vu depuis le prince le plus doux, le plus
« compatissant, le plus sensible aux malheurs de l'hu-
« manité. Il se refusoit tout pour soulager les autres :
« il ne se croyoit destiné à la grandeur suprême, que
« pour être l'homme des peuples, et pour les rendre
« bons et heureux. La méthode dont on se servoit pour
« former l'esprit et le cœur de ce jeune prince, est un
« modèle de la plus parfaite éducation. Pour former
« son esprit, on le faisoit étudier, non par règles, mais
« selon la curiosité qu'on avoit soin d'exciter en lui. On
« tournoit par là les amusements en études, et les étu-

« des les plus sérieuses devenoient un amusement. Une
« conversation faite exprès, sans qu'il s'en aperçût, don-
« noit occasion à la lecture d'une histoire, à l'examen
« d'une carte, à des raisonnements à la portée de son âge.
« Les thèmes étoient toujours des instructions solides.
« Quelque histoire ou quelque dialogue, qui appre-
« noient les faits principaux de l'antiquité ou des temps
« modernes, lui faisoient connoître le caractère des
« grands hommes de tous les siècles, et lui inspiroient en
« même temps le goût de la plus pure vertu. Les *Dialo-*
« *gues des morts* et le *Télémaque* furent écrits dans
« cette vue. Pour former son cœur, il falloit corriger
« ses défauts naturels, et lui inspirer le goût des ver-
« tus. L'humeur, l'impétuosité, la hauteur du jeune
« prince, étoient réprimées par un air triste répandu sur
« tous les visages. Quelquefois on le ramenoit à la rai-
« son, par des railleries fines et délicates. D'autres fois
« on lui faisoit sentir ses excès, en le montrant à lui-
« même par quelque fable. Les châtimens usités dans
« les éducations ordinaires n'ont jamais été employés
« en celle-ci. La privation d'un plaisir, d'une pro-
« menade, d'une étude même qu'on lui avoit fait dé-
« sirer, étoient les seules punitions dont on se servoit.
« En rompant ainsi sa volonté, et en domptant ses
« goûts, on lui donnoit une souplesse de cœur et une
« force d'esprit propres à le rendre docile pour écouter
« les bons conseils, et ferme pour les suivre. Dans les
« temps de ses plus fortes vivacités, tous ceux qui l'ap-
« prochoient avoient ordre de le servir en gardant un
« morne silence. Une consternation générale l'environ-
« noit dès qu'il s'étoit livré à un premier mouvement de
« colère. On le laissoit ainsi impitoyablement aux pri-

« ses avec lui-même, jusqu'à ce que, lassé de ne plus
 « trouver personne avec qui parler, il vint demander
 « grâce en reconnoissant sa faute. La candeur à tout
 « avouer étoit la seule condition du pardon; et pour
 « l'accoutumer à cette ingénuité, on avouoit les fautes
 « qu'on pouvoit avoir faites devant lui. Par là, ceux qui
 « présidoient à son éducation tiroient de leurs propres
 « imperfections de quoi instruire leur élève. On lui ins-
 « piroit le goût de la vertu, non par des préceptes secs,
 « ni par des sentences morales, ni par des harangues
 « étudiées, mais par un mot, par un regard, par un
 « sentiment placé à propos. On lui faisoit des leçons
 « à toute heure, sans qu'il s'en dégoûtât ni qu'il s'en
 « aperçût. A table, au jeu, dans les promenades et
 « dans les entretiens, on tournoit tout en instruction;
 « et, par des traits imperceptibles et des tours ingé-
 « nieux, on lui faisoit rencontrer partout les sentimens
 « nobles et les vertus royales. On joignoit à cette con-
 « noissance et à cet amour de la vérité, la grande science
 « de se taire. Pour l'accoutumer de bonne heure au se-
 « cret, on lui faisoit sentir, avec précaution, une con-
 « fiance au-dessus de son âge, sur les choses même les
 « plus importantes. Ce ne sont pas ici des traits que
 « j'invente, mais des faits que je raconte, et que je
 « tiens de M. de Cambrai lui-même. » (*Vie de M. de*
 « *Fénélon par Ramsay, page 13 et suivantes.*) Dès que
 Fénélon observoit un défaut dans son élève, il lui
 dictoit une fable dans laquelle il lui racontoit, sous
 des noms empruntés, tous les travers qu'il avoit aper-
 çus dans le jeune prince; et cet apologue tenoit lieu
 de thème. Il formoit ainsi le caractère de son disci-
 ple en éclairant son esprit; et peu à peu le duc de

Bourgogne devint l'idole de la cour, le modèle des hommes. On sait que, pour l'accoutumer de bonne heure à respecter ses promesses, Fénelon lui témoignoit une confiance illimitée, dès qu'il avoit obtenu de lui l'engagement de se corriger de sa vivacité ou de sa paresse. Ainsi l'héritier du trône avoit-il fait une faute, son instituteur étoit triste et abattu au moment de la leçon : le prince tâchoit de le consoler ; et Fénelon exigeoit alors de lui une promesse par écrit de ne plus lui donner aucun mécontentement. J'ai sous mes yeux les originaux de ces billets d'honneur. Voici les termes dans lesquels ils sont conçus :

« Je promets, foi de prince, à M. l'abbé de Fénelon,
« de faire sur-le-champ ce qu'il m'ordonnera, et de lui
« obéir dans le moment qu'il me défendra quelque
« chose ; et si j'y manque, je me sou mets à toutes sortes
« de punitions et de déshonneur. Fait à Versailles, le 29
« novembre 1689. »

Signé, LOUIS.

« Louis, qui promets de nouveau de mieux tenir ma
« promesse, ce 20 de septembre. Je prie M. de Fénelon
« de le garder encore. »

C'étoit un prince de sept ans qui écrivoit ces billets, qu'on lui représentoit au bout de quelques mois, pour lui faire réitérer ses promesses, lorsqu'il les oublioit. Jamais aucune éducation ne fut fondée sur de meilleurs principes, jamais aucune éducation ne fut suivie d'un plus heureux succès.

NOTE n° 5, page 308.

Quand j'appelle le Télémaque un *poème* en prose, je crains que mon admiration n'aille trop loin, et qu'on ne m'accuse d'abuser des licences d'un panégyriste. Je n'ignore point que j'ai contre moi de fortes raisons, d'imposantes autorités; et j'avoue que Buffon, dont l'opinion étoit prononcée très hautement en faveur de ce système de La Motte, gâtoit étrangement cette cause littéraire, en prétendant qu'on pouvoit mieux rendre en prose, que l'auteur de Phèdre et d'Athalie, les plus belles tirades de Racine. C'est un paradoxe que je suis loin de soutenir. J'avoue que le genre amphibie des prétendus poèmes en prose accuse ordinairement l'impuissance d'être bon poète et bon prosateur. Le Télémaque est un ouvrage à part. Son illustre auteur le composa pour le duc de Bourgogne, comme un supplément d'Homère, écrit dans le goût et dans les grandes formes épiques de l'antiquité, dont il est quelquefois dans ses détails une simple traduction. Ce qu'on a fait depuis sur ce modèle n'y ressemble aucunement, et blesse presque autant les principes littéraires que le bon goût.

J'aime passionnément les beaux vers. Je relis souvent les poètes avec délices; et je suis bien éloigné de vouloir attaquer le genre de la poésie, qui fut toujours la portion la plus précieuse des richesses littéraires chez tous les peuples. Je demande seulement si l'on ne peut pas faire un poème en prose? et j'expose, avec une très juste défiance de mes lumières, les raisons qui peuvent autoriser les gens de lettres à ne point regarder la

mesure des vers, comme absolument nécessaire au langage des muses. La Motte a soutenu, dans sa préface d'OEdipe, qu'il ne falloit pas écrire les tragédies en vers. Son opinion a été fortement combattue par le plus grand poète de ce siècle ; mais La Motte, au lieu de prouver simplement que sans égaler nos grands poètes dramatiques, on pouvoit concilier les suffrages du public à une tragédie intéressante, quoiqu'elle ne fût pas écrite en vers, ce qui eût été beaucoup moins choquant, prétendit que la versification n'ajoutoit rien au style et aux effets du théâtre. Malgré tout l'esprit avec lequel il soutint ce paradoxe, il n'osa cependant point hasarder en prose le touchant sujet d'Inès, qui n'auroit probablement pas été souffert, si l'auteur se fût affranchi du joug importun de la rime. Toutes les difficultés de l'art, qu'il regardoit comme des difficultés péremptoires contre la poésie ou du moins contre la versification, ne prouvent rien contr'elles.

J'ose croire que la versification est moins rigoureusement nécessaire en France au récit d'une action digne de l'épopée, qu'au théâtre de Melpomène, où un trop grand nombre de chefs-d'œuvre écrits en très beaux vers autorisent d'autant plus le public à ne point se contenter de la prose dans ce dernier genre, qu'aucun exemple de succès n'en a encore légitimé l'usage parmi nous.

Lorsqu'on approfondit cette dispute littéraire, on voit que c'est en quelque sorte une simple question de mots, qu'on auroit terminée depuis long-temps, si l'on avoit voulu s'entendre. Qu'est-ce qu'un poème ? Tous les dictionnaires vous disent que c'est un ouvrage en vers. Si cette définition est exacte, le procès est jugé ; mais les compilateurs de ces recueils expliquent sou-

vent mal l'acception littérale des mots, et les définissent plus mal encore. Un poème est le tableau en récit, ou l'imitation d'une action décrite en style poétique; voilà le genre : chaque espèce a ses règles particulières. Toutes les fois que je verrai dans un ouvrage une fable, de l'invention, des formes et des mouvements dramatiques, de l'intérêt, des épisodes, des images, des inversions, de l'harmonie, je donnerai sans hésiter le beau nom de poète (pour me servir de l'expression d'Horace, *nominis hujus honorem*) à l'auteur de cette production. Est-elle écrite en prose? l'âme de la poésie l'élève au rang des poètes. Est-elle écrite en vers? c'est un charme de plus. Que l'auteur soit plus admiré, c'est dans l'ordre; mais qu'on reconnoisse aussi comme dignes, au second rang, des lauriers du Pinde, les grands écrivains qui cultiveront avec succès le même genre sans faire des vers.

La prose, plus assujettie à l'oreille de l'écrivain qu'aux règles de l'art, n'a point de repos fixes : on ne peut pas la scander; elle n'a par conséquent jamais la cadence des vers; mais elle peut en avoir l'harmonie, qui a plus de charmes et qui n'est peut-être guère moins sensible ni moins variée dans Platon que dans Homère, dans Fléchier que dans Boileau, dans Fénelon que dans Racine. Je ne me dissimule aucune des fortes réponses qu'on peut m'opposer. Mais il me semble qu'un beau poème en vers ne cesse pas d'être un poème, lorsqu'il est traduit poétiquement d'une langue en une autre. Or, si la prose n'a pas dénaturé la Jérusalem délivrée, le Paradis perdu, les Saisons de Thompson, pourquoi perdrait-elle ses prérogatives, lorsqu'elle a l'accent original de la pensée? Est-elle donc moins poétique sous le pin-

ceau d'un écrivain créateur, que sous la plume d'un traducteur fidèle?

A ces raisons il est facile de joindre des autorités, quoique je ne puisse nier leur extrême discordance en matière de goût. Nous avons érigé les premiers hommes de génie qui ont écrit, en législateurs des genres qu'ils ont créés : une admiration intolérante en a fait des tyrans qui présentent des fers au génie, au lieu de lui donner des ailes. Il est important sans doute d'avoir des principes fixes sur toutes les questions littéraires ; mais les règles, semblables aux lois pénales, qui, en intimidant les méchants, les éloignent du crime sans les rendre vertueux, font éviter les fautes, et n'apprennent jamais à produire de vraies beautés. Les poétiques sont donc au goût ce que les ordonnances criminelles sont à la vertu. Si quelquefois les préceptes nous épargnent des monstres, ils peuvent aussi nous faire perdre des hardiesses heureuses, des ouvrages originaux qu'Ovide appelle si heureusement *prolem sine matre creatam*, et qu'un génie timide n'oseroit pas soumettre au jugement du public, si la littérature n'en fournissoit aucun exemple consacré par un succès éclatant. Je reviens à mon objet. « La prose, dit Strabon, que j'essaie de traduire (*Geogr. lib. 1*), est une imitation de la poésie. « Plusieurs écrivains, tels que Phérédice, Hécatée et « Cadmus, ont brisé la mesure des vers ; mais ils sont « vraiment poètes, parce qu'ils ont conservé toutes les « autres beautés poétiques. » Dans la description du temple des arts, le même Strabon distingue parmi les poètes ceux qui avoient écrit en vers, de ceux qui avoient écrit en prose, *qui solutâ oratione scripserant*, par opposition à *strictâ oratione*. Aristote, dont la poétique sera

le code éternel du bon goût (quoiqu'il y donne des règles pour faire des pointes), dit dans ce chef-d'œuvre, que l'épopée imite par le moyen de la parole, *soit en prose, soit en vers*. Il refuse ensuite le titre de poète à Empédocle, qui avoit écrit en vers sur la physique. Selon lui, la fable ou fiction, *Mῦθος*, est l'essence de la poésie; et par fable, il entend la combinaison des faits dont se compose une action poétique. *La différence qu'il y a entre un poète et un historien, ajoute-t-il, ne vient pas de ce que l'un écrit en prose, et l'autre en vers. Mettez Hérodote en vers, ce sera toujours une histoire; mettez l'Iliade en prose, ce sera toujours un poème. Un poète est plus poète par la composition de la fable, que par celle des vers.* Denys d'Halicarnasse est évidemment du même avis, ainsi qu'Horace. Or, si l'on pouvoit être poète en écrivant en prose dans les langues d'Athènes et de Rome, qui avoient un mètre déterminé, et avec lesquelles on pouvoit imiter tous les mouvements de l'âme par la durée des sons, devons-nous rejeter les poèmes en prose, nous qui réglons la mesure de nos vers sur le nombre des syllabes, et non pas sur les principes de la prosodie?

On dira peut-être que la méthode des anciens fut contraire à leurs maximes, et qu'en admettant le genre des poèmes en prose, ils les écrivirent toujours en vers. Mais Ésope, ou l'auteur qui a pris son nom, écrivit en prose toutes ses fables. Platon écrivit en prose le Timée. Ce magnifique dialogue n'est, dans le fond, qu'un système de philosophie, comme *la théorie de la terre*, ou *les époques de la nature*, par Buffon. Mais on est tellement ravi des grands tableaux d'imagination et de l'enthousiasme de l'auteur, qu'en admirant un si bel

ouvrage, on croit lire un très beau poème sur la création de l'homme; et, en effet, cette fiction est plus poétique peut-être que l'Iliade.

L'abbé Dubos a fait un chapitre dans ses *Réflexions sur la poésie et la peinture*, pour prouver qu'on pouvoit faire des poèmes en prose; et je ne sais par quel oubli cet excellent critique n'y a pas traité la question. Il dit que cette invention est aussi heureuse que celle des estampes. Il me semble qu'il y a beaucoup moins de distance entre un poème en prose poétique et des vers français, qu'entre une estampe et un tableau. Mais si l'abbé Dubos n'a pas démontré cette assertion, l'autorité d'un amateur si éclairé peut suppléer à la force de ses preuves.

L'un de nos plus grands littérateurs, Marmontel, n'hésite nullement d'adjuger au Télémaque les honneurs de l'épopée, et classe ce bel ouvrage parmi les chefs-d'œuvre du genre. « Si l'on veut, dit-il, faire « usage du *merveilleux* de la mythologie ou de celui de « la magie, il faut prendre son sujet dans les temps et « les lieux où l'on croyoit à ces prodiges. C'est ce qu'ont « fait les deux hommes de génie à qui la France doit la « gloire d'avoir deux poèmes épiques dignes d'être placés à côté des anciens, Fénélon et Voltaire * . »

Le Télémaque me semble donc pouvoir être regardé comme un poème: je n'ose cependant pas le classer, comme Marmontel, parmi les poèmes épiques. Ce n'est pas, comme le prétend La Harpe, parce qu'on n'y trouve point l'imitation d'une action; car l'imitation de l'Odyssée est absolument la même; et aucun

* *Éléments de Littérature*, article *Merveilleux*.

homme de goût n'oseroit dire que ce second monument du génie d'Homère n'appartienne point à l'épopée. Pourquoi donc le Télémaque n'est-il pas un poème épique comme l'Iliade ou l'Odyssée? Parce qu'il est trop didactique, parce qu'on y trouve trop de leçons, surtout trop de leçons directes, et que l'épopée les admet quand elles sont présentées comme des résultats, ou comme des exemples vivants de la vertu en action, mais non pas sous la forme sèche de préceptes moraux. Ce fut le principal et solide reproche que fit Boileau à cet immortel ouvrage, dans lequel il méconnut très injustement une foule de beautés du premier ordre. Mais l'ombre de Fénélon peut se consoler de n'avoir point aspiré aux honneurs de l'épopée, et d'avoir préféré le bonheur des hommes à sa propre gloire. Eh! quel barbare enthousiaste de l'art poétique voudroit retrancher un seul mot de ce chef-d'œuvre, pour en faire un poème épique?

NOTE n° 6, page 311.

Un valet de chambre de Fénélon écrivit le Télémaque sous la dictée de son illustre auteur, et le fit imprimer furtivement d'après une copie qu'il en avoit gardée. Ce grand chef-d'œuvre parut pour la première fois en 1698. Mais l'ouvrage dérobé ne s'étendoit point au-delà du séjour de Télémaque dans l'île de Calypso. Il faut se bien souvenir que Bossuet n'en pouvoit par conséquent connoître encore que les premiers livres, pour expliquer le jugement très succinct qu'il en porte dans une lettre écrite à l'évêque de Troyes, son neveu, le 18 mai 1699 : *Le Télémaque de M. de Cambrai est, sous le nom du fils d'Ulysse, un roman instructif pour monseigneur le*

*duc de Bourgogne. Cet ouvrage partage les esprits : la cabale l'admire ; le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d'un prétre. De rigoureuses défenses empêchèrent l'impression de cette belle production littéraire dans le royaume, pendant la vie de Louis XIV ; et toutes les éditions antérieures à 1720. sont incomplètes. On fit des visites très exactes chez les imprimeurs. On auroit anéanti ce chef-d'œuvre, s'il n'en avoit point existé de copie hors de la librairie de Paris. Lorsque Louis XIV signa l'ordre d'arrêter un écrivain que l'esprit de parti appelle encore *le grand Arnauld*, Boileau dit ingénieusement : *Le roi fait chercher M. Arnauld ; mais le roi est trop heureux pour le trouver.* Dans les dernières années de sa vie, Louis XIV n'étoit plus *heureux* : il trouva le *Télémaque*. On molesta les imprimeurs ; les éditions clandestines furent confisquées et livrées aux flammes. L'envie chercha des allusions dans le *Télémaque* : la postérité, plus équitable, n'y a vu que des leçons utiles au genre humain. On eut l'audace de nommer tous les prétendus personnages que Fénelon avoit voulu désigner, comme s'il eût écrit un libelle sous des noms supposés. Ma plume se refuse à la curiosité du lecteur qui voudroit avoir les clefs de ces prétendues allégories ; on les trouve dans les *Mémoires de madame de Maintenon*, par La Beaumelle. Fénelon n'avoit besoin ni de composer une satire pour être lu, ni de flatter la malignité de ses lecteurs pour les intéresser. La médiocrité attaque les hommes, le génie ne combat que les abus. Plusieurs gens de lettres ont cru que le *Télémaque* avoit été écrit sans ratures, au courant de la plume. J'en ai vu onze manuscrits différents, copiés ou corrigés par Fénelon lui-même.*

Des censeurs prévenus ont très injustement reproché à la mémoire du cardinal de Fleury, d'avoir défendu à Paris, durant tout le cours de son ministère, la réimpression du *Télémaque*. Cette accusation est sans fondement. Le marquis de Fénélon, neveu de l'archevêque de Cambrai et ambassadeur de France en Hollande, fut autorisé à publier la belle édition qu'il vouloit donner en 1734, de ce monument littéraire si honorable pour la France; mais le cardinal de Fleury ne voulut pas permettre d'y insérer, en forme de préface, un long discours préliminaire de Ramsay sur la poésie épique, discours dans lequel l'éditeur rappeloit la querelle du quiétisme, et insultoit Bossuet avec autant d'injustice que d'indécence. Le marquis de Fénélon refusa constamment de supprimer cette diatribe. C'étoit la seule condition exigée par le cardinal de Fleury, pour accorder le privilège que cet unique motif fit suspendre jusqu'à sa mort. Le premier ministre ne s'opposoit donc point à l'impression du *Télémaque*; mais il crut ne devoir et ne pouvoir jamais consentir à la diffamation de l'immortel évêque de Meaux.

NOTE n° 7, page 321.

Nous n'avons point de meilleur livre didactique pour les prédicateurs, que les dialogues de Fénélon sur l'éloquence de la chaire. Toutes les règles de l'art y sont fondées sur le bon sens, sur le bon goût, et sur la nature. Dans cet écrit, l'archevêque de Cambrai se déclare très contraire à l'usage de diviser les sermons. Voltaire est du même avis. Me sera-t-il permis d'opposer avec respect quelques raisons à l'autorité de ces deux grands

maîtres? Les anciens orateurs n'ont pas toujours annoncé leurs divisions. Mais tous leurs discours sont divisés; et il faut bien qu'ils le soient, puisqu'ils ont tous un plan. Je conviens qu'il est ridicule de mettre sans cesse entre les mains de l'auditeur la chaîne des idées qu'on va développer, comme les scolastiques classent la série de leurs sections et de leurs arguments. Rien n'est plus funeste à l'éloquence qu'une marche si compassée. Cependant, pourvu qu'on ne sacrifie jamais le sujet au plan, et qu'on ne cherche point dans ses divisions des antithèses puériles, que Fénelon appeloit des *tours de passe-passe*, pour éblouir par la singularité de ses combinaisons, au lieu de se borner à indiquer l'objet de ses preuves, il me semble que la méthode moderne n'est point nuisible au grand genre oratoire. Il est vrai que ces subdivisions éternelles, qui en imposent à la multitude, éteignent le sentiment, dessèchent le discours, interrompent l'action de l'orateur, arrêtent la propagation des idées, émoussent, brisent tous les traits, et introduisent souvent une multiplicité de sujets dans le même discours, en dirigeant l'attention de l'auditeur vers des objets minutieux ou disparates; mais les abus ne prouvent rien contre les règles. La lettre de Fénelon à l'Académie Française sur l'éloquence est un chef-d'œuvre. En la lisant, on admire l'auteur, disons mieux, on l'aime. On est attendri par l'exquise sensibilité de cet écrivain; et l'on voit, s'il est permis de parler ainsi, que son goût n'étoit que la délicatesse de son âme. Après avoir jeté un coup d'œil critique sur toutes les branches de la littérature, Fénelon cite au tribunal de la langue notre langue elle-même; et il se plaint avec douleur de sa pauvreté. Il n'appar-

tient qu'aux hommes de génie, qui savent combien de fois il leur a été impossible de mettre l'instrument à l'unisson de leur imagination, il n'appartient qu'à eux de gémir de la stérilité d'une langue. Les écrivains froids trouvent dans l'idiome le plus languissant l'expression encore plus forte que leur pensée. Une langue foible porte sans peine des idées communes, mais elle s'élève difficilement à la hauteur du génie. Nourri de la lecture des anciens, que personne n'a mieux connus, n'a mieux sentis, n'a mieux imités que lui, Fénelon se plaît à extraire de leurs ouvrages ces descriptions champêtres dans lesquelles ils ont excellé, ces sentiments simples et attendrissants qui sont devenus aussi étrangers dans nos écrits que dans nos mœurs. « Il faut, dit-il, que Virgile « disparoisse, et que je croie voir ce beau lieu. » (*Ecl.* 7.)

Muscosi fontes, et somno mollior herba.

« Il faut que je désire d'être transporté dans cet autre « endroit. » (*Ecl.* 10.)

... O mihi tùm quàm molliter ossa quiescant,
 Vestra meos olim si fistula dicat amores!
 Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem
 Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ!

« Il faut que j'envie le bonheur de ceux qui sont « dans cet autre lieu dépeint par Horace. » (*Od.* 3, *liv.* 2.)

*Quà pinus ingens albaque populus
 Umbram hospitem consociare amant
 Ramis, et obliquo laborat
 Lympha fugax trepidare rivo.*

« Malheur à ceux qui ne sentent point le charme de
« ces vers ! » (*Ecl.* 1.)

*Fortunate senex, hic inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus captabis opacum.*

« Je suis attendri par la solitude d'Horace. » (*Sat.* 6,
lib. 2.)

*O rus! quando ego te aspiciam? quandoque licebit,
Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda obliviam vitæ?*

NOTE n° 8, page 323.

Félix de Saint-Germain fit imprimer à la Haye, en 1747, les *Directions pour la conscience d'un roi*, par Fénelon. Cet ouvrage, partagé en trente-sept directions, fut le fruit de la correspondance secrète que l'archevêque de Cambrai entretenait avec le duc de Bourgogne, qui lisoit souvent ce recueil, mais en le remettant aussitôt entre les mains du duc de Beauvilliers, dont la veuve le rendit ensuite à la famille de son illustre auteur. Si cet ouvrage se fût trouvé dans le cabinet de l'héritier du trône, après sa mort, madame de Maintenon y auroit probablement aperçu beaucoup plus de prétendues allusions que dans le *Télémaque*. Heureusement le secret de Fénelon lui avoit été bien gardé.

Voici ce que madame de Maintenon écrivit au duc de Beauvilliers, après avoir lu avec le roi tous les papiers que le duc de Bourgogne avoit laissés dans son cabinet, au moment où la France venoit de perdre ce

dauphin d'une si haute espérance : « Je voulois vous
 « envoyer tout ce que j'ai trouvé de M. de Cambrai
 « dans la cassette de M. le dauphin, mais le roi a brûlé
 « lui-même tous ces papiers. Je vous avoue que j'en ai
 « un grand regret. Jamais on n'écrivit rien de si beau
 « et de si bon. Si le prince que nous pleurons a eu quel-
 « ques défauts, ce n'est pas pour avoir reçu des conseils
 « trop timides, ni qu'on l'ait trop flatté. On peut dire
 « que ceux qui vont droit, ne sont jamais confus. »
 Lorsque Louis XIV. défendit à son petit-fils toute espèce
 de correspondance avec son précepteur, il ne prévoyoit
 pas sans doute que ce prince ne transgresseroit cet ordre
 que pour s'instruire de ses devoirs ; et que Fénelon,
 toujours indifférent sur ses propres intérêts, n'entre-
 tiendrait jamais son disciple que des besoins et des mal-
 heurs du peuple.

Je voudrois pouvoir mettre ici sous les yeux du lec-
 teur toutes ces lettres courageusement paternelles que
 Fénelon écrivit au duc de Bourgogne, durant le cours de
 la malheureuse campagne de 1708. On les trouve dans le
 septième livre, tome 3, de l'histoire de Fénelon, écrite
 avec autant d'intérêt que d'élégance, par monseigneur
 de Bausset, ancien évêque d'Alais. Je me bornerai
 à transcrire quelques passages de ces lettres, dont j'ai
 été plus vivement frappé, et qui suffiroient pour assurer
 une gloire immortelle à l'instituteur d'un prince. « On
 « dit que, pendant que vous êtes dévot jusqu'à la sévé-
 « rité la plus scrupuleuse dans des minuties, vous ne
 « laissez pas de boire quelquefois avec un excès qui se
 « fait remarquer..... On se plaint de ce que votre con-
 « fesseur est trop souvent enfermé avec vous, et de ce
 « qu'il se mêle de vous parler de la guerre..... Per-

« sonne n'osera vous dire tout ceci. Pour moi, je l'ose,
« et je ne crains que de manquer à Dieu et à vous.....
« Il me revient encore par le bruit public, qu'on dit
« que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a
« donnée ; que vous avez une dévotion foible, timide
« et scrupuleuse sur les bagatelles, tandis que vous
« négligez l'essentiel. On ajoute que vous êtes inappli-
« qué, irrésolu ; que vous n'aimez qu'une vie particu-
« lière et obscure ; que votre goût vous éloigne des gens
« qui ont de l'élévation et de l'audace ; que vous vous
« accommodez mieux de donner votre confiance à des
« esprits foibles et craintifs, qui ne peuvent vous don-
« ner que des conseils déshonorants..... On dit même
« que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir
« votre zèle pour la conservation des conquêtes du roi ;
« et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux
« instructions que je vous ai données dans votre en-
« fance. Vous savez, monseigneur, combien j'ai tou-
« jours été éloigné de vous inspirer de tels sentiments ;
« mais il ne s'agit nullement de moi, qui ne mérite d'être
« compté pour rien. Il s'agit de l'État et des armes du
« roi, que je suis sûr que vous voulez soutenir avec
« toute la fermeté et la vigueur possibles..... Diverses
« personnes de condition et de mérite dans le service
« se plaignent que vous ne connoissez ni leurs noms, ni
« leurs visages, pendant que M. le duc de Berry les re-
« connoît tous, les distingue et les traite gracieuse-
« ment..... Le public vous aime encore assez pour
« désirer un coup qui vous relève ; mais si ce coup
« manque, vous tomberez bien bas. Pardon, monsei-
« gneur, J'ÉCRIS EN FOU ; mais ma folie vient d'un excès
« de zèle dans le besoin le plus pressant. » Une sem-

blable *folie*, dans la bouche de l'instituteur d'un prince, n'est-elle pas au contraire le sublime de l'éloquence, du courage et de la sagesse ?

Après avoir rapporté en entier toutes ces lettres héroïques de Fénelon, son illustre historien, M. de Bausset, fait cette réflexion aussi vraie que bien écrite et très heureusement placée : *On a souvent exalté, avec un enthousiasme factice, le courage des anciens philosophes, la sagesse de leurs leçons, la sublimité de leur morale, et la noble fermeté avec laquelle ils annonçoient la vérité aux rois et aux grands de la terre. Nous osons demander si, dans tous les écrits qui nous restent d'Aristote, de Platon, de Sénèque, et de tous les autres personnages de l'antiquité, qui ont parlé à des rois, on trouve quelque chose de comparable à la sévère franchise de Fénelon avec le duc de Bourgogne.*

Réal essaye de prouver dans sa compilation intitulée, *Science du Gouvernement*, que l'archevêque de Cambrai n'est point l'auteur des *Directions* ; et il fonde son sentiment sur des allégories supposées. Il faut avoir bien peu étudié l'âme de l'auteur du *Télémaque*, pour ne pas le reconnoître, d'un bout à l'autre, dans ce courageux et admirable ouvrage. Comment un homme de lettres a-t-il pu s'y tromper ? Il n'y a pas deux Fénelon. D'ailleurs, il est très-certain que la copie sur laquelle on imprima ces *Directions* sortoit de l'hôtel de Beauvilliers.

NOTE n° 9, page 327.

Fénélon fut nommé à l'archevêché de Cambrai le 4 février 1695, sacré dans la chapelle de Saint-Cyr le 10 juin de la même année, par Bossuet assisté des évêques de Châlons et d'Amiens. Le grand intérêt qu'inspire Fénélon dans l'exercice du ministère épiscopal, a fait naître en moi le désir de connoître son prédécesseur immédiat sur le siège de Cambrai. Ce fut M. de Brias, gentilhomme flamand, dernier archevêque de cette métropole, nommé par les rois d'Espagne. Fénélon ne pouvoit avoir un plus digne précurseur. Pélisson se trouvoit à la suite du roi, quand Louis XIV assiégea et prit la ville de Cambrai en 1677. Voici comment il parle de ce prélat dans le troisième volume de ses lettres historiques qu'il écrivit, en forme de nouvelles, à mademoiselle de Scudéri, tous les jours de sa vie, pendant plusieurs années : je copie celles du 22 avril et du 15 mai de la même année 1677.

« M. l'archevêque de Cambrai vit le roi en chemin,
« à cheval, et lui fit son compliment d'une manière
« fort respectueuse et fort soumise, mais nullement
« embarrassée. Le roi remarqua lui-même qu'il se pos-
« sédoit à merveille, en ce que le cheval de sa majesté
« ayant donné un coup de tête, comme pour l'écarter, il
« se contenta d'avancer la main pour arrêter la tête du
« cheval, et continua sans s'interrompre. Il avoit ob-
« tenu auparavant la permission de venir, protestant
« qu'il ne se mêleroit que du spirituel, et seroit fidèle
« à celui auquel le ciel l'avoit soumis. C'est un homme
« de belle taille et bien fait : il est du pays d'Artois, et

« se nomme Brias. Il a été évêque de Saint-Omer ; deux
 « de sa famille ont été gouverneurs de Philippeville et
 « de Mariembourg pour le roi d'Espagne. Le matin il a
 « prêté serment de fidélité au roi , à la messe, en la for-
 « me ordinaire. Un moment après , comme le roi conti-
 « nuoit d'entendre la messe , le chevalier de Nantouillet
 « est arrivé , apportant la nouvelle de la capitulation de
 « Saint-Omer. Les plus stupides ont remarqué que c'étoit
 « la seconde fois que le roi recevoit de pareilles nou-
 « velles au pied des autels et dans cette situation. Le
 « roi dit à M. l'archevêque de Cambrai : *Vous voyez*
 « *que vous étiez destiné à être François , à cause qu'il*
 « *étoit évêque de Saint-Omer auparavant , comme je*
 « *vous l'ai dit. En se levant pour sortir de la messe où*
 « *cet archevêque venoit de lui prêter serment de fidé-*
 « *lité , le roi s'est encore approché de lui et lui a dit :*
 « *Après ce que vous venez de me promettre , je ne fais*
 « *point de difficulté de vous promettre aussi , qu'en toute*
 « *rencontre je vous donnerai des marques de mon estime*
 « *et de mon affection. »*

« Sa conduite a plu. Il a fait encore ce matin dire au
 « roi , par M. le cardinal de Bouillon , qu'il ne désa-
 « vouoit pas qu'il n'eût beaucoup d'obligations aux Es-
 « pagnols , et qu'il n'en eût la reconnoissance qu'il de-
 « voit ; mais qu'il supplioit sa majesté de croire que sa
 « parole , son serment et son devoir d'évêque iroient
 « devant tout le reste , et qu'il n'obligeroit jamais sa
 « majesté à se repentir des grâces qu'elle lui faisoit ; et ,
 « pour montrer qu'il ne vouloit manquer à rien , il a
 « fait demander si sa majesté trouveroit bon qu'il con-
 « tinuât la visite qu'il avoit commencée de son diocèse
 « vers Mons , dans le pays des ennemis , qu'il y vît ses

« parents, et entretînt commerce avec eux ? Sur quoi
 « je ne doute pas que le roi ne lui ait donné une entière
 « liberté. Il demanda hier à M. de Louvois, avant que
 « de voir le roi, si, pour la première, fois il ne falloit
 « pas descendre de cheval et se jeter à genoux ; qu'il
 « savoit bien que cela ne se pratiquoit pas tous les
 « jours ; mais qu'il lui sembloit que, pour cette pre-
 « mière fois, on ne pouvoit témoigner trop de respect
 « à son roi...

« Personne n'est ici plus à la mode que M. l'arche-
 « vêque de Cambrai ; et ce qui vous surprendra, c'est
 « par une chose qui n'est peut-être pas trop à la mode,
 « qui est de faire admirablement bien son devoir d'évê-
 « que. Mais la grande vertu se fait toujours admirer.
 « M. de Louvois, le chevalier de Nogent et tous les au-
 « tres qui ont été avec lui à Cambrai durant quelques
 « jours, ont rapporté tant de bien de ce prélat, que
 « le roi a dit publiquement qu'il en étoit ravi, et toute
 « la cour après sa majesté. Il se lève dès les quatre ou
 « cinq heures du matin, va dire sa messe, passe tout le
 « reste de la matinée dans l'église, soit aux offices, soit
 « en oraison, donne à dîner à qui veut, au sortir de là,
 « mais sans excès ni pour la délicatesse, ni pour la quan-
 « tité, passe l'après-dînée à visiter des malades ou des
 « prisonniers ou d'autres affligés, excepté qu'il rend
 « visite soigneusement au moindre capitaine d'infante-
 « rie qui a été chez lui, fait beaucoup d'aumônes, et
 « ne laisse mourir personne dans Cambrai sans l'assister,
 « au moins sans lui aller donner la bénédiction apos-
 « tolique. Cela est tellement établi que les gens du plus
 « bas peuple envoient dire à M. l'archevêque qu'ils se
 « meurent, et qu'il vienne leur donner sa bénédiction. »

Ce récit confidentiel de Pélisson honore d'autant plus le prélat qui en est le sujet, qu'un témoin si digne de foi ne se propose nullement de faire un éloge, en se bornant à remplir ses fonctions d'historien. Il falloit l'épiscopat de Fénelon pour soutenir dignement à Cambrai le parallèle avec cette gloire pastorale dont avoit joui son prédécesseur, M. de Brias, qu'il ne fit jamais oublier, même en s'assurant bientôt une réputation encore plus éclatante.

Dès la seconde année de son séjour à Cambrai, dans une lettre qu'il adresse au duc de Beauvilliers, le premier septembre 1697, Fénelon se rend à lui-même le consolant témoignage de la confiance et de l'amour qu'il inspire à tout son diocèse. Déjà, l'on commence à y soupçonner son exil dont il redoute la publicité, par la seule crainte qu'elle ne le réduise à l'impuissance de faire aucun bien. Voici la lettre dans laquelle il exprime cette inquiétude vertueuse, que les triomphes inouïs de son ministère démentirent ensuite avec tant de gloire :

« Je travaille ici doucement, dit-il, et je ménage les
 « esprits pour me mettre à portée de leur être utile. Ils
 « m'aiment assez parce qu'ils me trouvent sans hauteur,
 « tranquille et d'une conduite uniforme ; et nos bons
 « Flamands, tout grossiers qu'ils paroissent, sont plus
 « fins que je ne veux l'être. On raisonne en ce pays pour
 « savoir si je suis exilé : on le demande à mes gens ; et
 « heureusement on ne me fait point de questions pré-
 « cises. S'il faut n'en plus faire un mystère, je suis tout
 « prêt, et je dirai l'ordre que j'ai reçu. Il ne faut point
 « chicaner avec Dieu, lorsqu'il veut nous remplir d'a-
 « mertume et de confusion ; s'il veut achever de me

« confondre jusqu'à me mettre hors d'état de faire au-
 « cun bien, je demeurerai dans sa maison comme un
 « serviteur inutile, quoique plein de bonne volonté.
 « Je le prie, mon bon duc, de vous conserver et de vous
 « combler de ses grâces. Je suis sans doute fâché de ne
 « vous point voir, vous, la bonne duchesse, et quel-
 « ques autres amis en très petit nombre. Pour tout le
 « reste, je suis ravi d'en être bien loin : j'en chante le
 « cantique de délivrance, et rien ne me coûteroit tant
 « que de m'en rapprocher. Pour M. le duc de Bour-
 « gogne, je prie Dieu, tous les jours, pour lui : c'est le
 « seul service que je puisse lui rendre de loin. »

NOTE n° 10, page 327.

« Les talents de Fénelon, qui éclatoient malgré lui,
 « le mirent à portée des plus grandes places. L'inaction
 « où il se tenoit pour se les procurer, et pour s'insinuer
 « dans les bonnes grâces de ceux qui étoient consultés
 « sur la distribution des bénéfices, fut cause qu'ayant
 « été nommé à l'évêché de Poitiers, il fut rayé de des-
 « sus la feuille, avant que la nomination fût rendue
 « publique.

« Cependant sa réputation alloit toujours en croissant.
 « Enfin le roi lui donna l'abbayé de Saint-Valery, en
 « lui faisant une espèce d'excuse de *ce qu'il lui donnoit*
 « *si peu et si tard*. Quelques mois après, l'archevêché
 « de Cambrai étant venu à vaquer, sa majesté l'y nom-
 « ma. En l'acceptant, il remit l'abbaye sans la deman-
 « der pour aucun de ses amis ni de ses parents. Le roi
 « en parut étonné, et le pressa de la garder; mais il re-

« présenta à sa majesté que les revenus de son arche-
 « vêché étant plus que suffisants, il se croyoit dans le
 « cas où les canons défendent la pluralité des bénéfices.
 « Il se démit en même temps d'un prieuré qu'il tenoit
 « de son oncle. Ce désintéressement si rare lui attira des
 « louanges, mais il indisposa aussi contre lui bien des
 « personnes que son exemple condamnoit. » (*Vie*, par
 Ramsay.)

Ce fut en lui reprochant ce sacrifice volontaire, que
 l'archevêque de Reims, Le Tellier, lui dit : *Monseigneur,*
vous nous perdez.

A la suite de cette notice de Ramsay, pour faire mieux
 connoître l'état de gêne et de malaise auquel Fénelon
 fut réduit pendant si long-temps, je vais copier l'extrait
 de deux lettres adressées par lui, en 1689 et 1691, à ma-
 dame de Montmorency-Laval, sa cousine germaine :
 « Nous voici en un temps où l'on ne peut éviter de faire
 « des provisions. J'ai été obligé de donner pour cela
 « près de cinq cents francs; après quoi il ne me reste
 « plus d'argent que vingt pistoles pour le courant de
 « toute ma dépense..... Je n'ai pas reçu un sou de grâce
 « au-delà de mes appointements, et je ne touche pres-
 « que plus rien de mon prieuré qui est ruiné sans res-
 « source. Aussi ai-je fait dans ma dépense des retran-
 « chements bien nouveaux pour ma place. » Fénelon
 étoit depuis dix-huit mois précepteur des petits-fils de
 Louis XIV, il jouissoit de la plus grande faveur à la
 cour, quand il épanchoit ainsi son cœur dans le sein de
 l'amitié, sans qu'il lui échappât d'ailleurs un seul mot
 qui pût révéler le secret de ses honorables embarras
 domestiques.

NOTE n° 11, page 328.

Nous avons le portrait historique de Fénelon dans les sociétés de la capitale et dans sa retraite de Cambrai ; il fut peint avec beaucoup de vérité par deux de ses contemporains, qui vivoient familièrement avec lui, et qui étoient doués l'un et l'autre d'une rare perspicacité d'esprit, le chancelier d'Aguesseau et le duc de Saint-Simon. Le premier, fidèle amant de la justice, modéré dans toutes ses vertus, calme dans ses jugements, montre partout, dans son admiration même, la sagesse toujours éclairée de ses principes ; le second, journaliste passionné de la cour, donne d'autant plus de prix à ses éloges, qu'on voit souvent dans ses écrits l'esprit de parti, la colère de la prévention, l'humeur et l'âcreté de la censure, le courroux et les emportements de la morgue et de l'orgueil. Voici les couleurs de ce tableau qu'on trouve dans les œuvres de d'Aguesseau :

« L'abbé de Fénelon, depuis archevêque de Cam-
« brai, étoit d'un *commerce délicieux*, l'un de ces hom-
« mes rares destinés à faire époque dans leur siècle,
« et qui honorent autant l'humanité par leurs vertus,
« que les lettres par leurs talents ; un homme facile,
« brillant, dont le caractère étoit une imagination fé-
« conde, gracieuse et dominante, sans faire sentir sa
« domination. Son éloquence avoit en effet plus d'insi-
« nuation que de véhémence ; et il régnoit autant par
« les charmes de son élocution, que par la supériorité
« de ses talents ; se mettant au niveau de tous les es-
« prits, et ne disputant jamais, paroissant même céder
« aux autres dans le temps où il les entretenoit. Les

« grâces couloient de ses lèvres, et il sembloit traiter
 « les plus grands sujets, pour ainsi dire, en se jouant ;
 « les plus petits s'ennobliissoient sous sa plume, et il eût
 « fait naître des fleurs du sein des épines. Une noble
 « singularité répandue sur toute sa personne, et je ne
 « sais quoi de sublime dans le simple, ajoutoient à son
 « caractère un certain air de prophète. Le tour nouveau,
 « sans être affecté, qu'il donnoit à ses expressions,
 « faisoit croire à bien des gens qu'il possédoit toutes
 « les sciences, comme par inspiration. On eût dit qu'il
 « les avoit inventées, plutôt qu'il ne les avoit apprises.
 « Toujours original, toujours créateur, n'imitant per-
 « sonne et paroissant lui-même inimitable. Ses talents,
 « long-temps cachés dans l'obscurité des séminaires et
 « peu connus à la cour, éclatèrent enfin par le choix
 « qu'en fit le roi pour l'éducation de son petit-fils, le
 « duc de Bourgogne. Un si grand théâtre ne l'étoit pas
 « trop pour un si grand acteur ; et si le goût qu'il con-
 « çut pour le mystique, n'avoit trahi le secret de son
 « cœur et le foible de son esprit, il n'y auroit point eu
 « de place que le public ne lui eût destinée, et qui
 « n'eût paru encore au-dessous de son mérite. Un natu-
 « rel si heureux fut perverti, comme celui du premier
 « homme, par la voix d'une femme ; et ses talents, sa
 « fortune, sa réputation même furent sacrifiés, non
 « aux illusions des sens, mais à celles de l'esprit. »

De pareilles louanges ont d'autant plus d'autorité,
 qu'elles sont un témoignage plutôt qu'un éloge. Écou-
 tons maintenant le duc de Saint-Simon, qui parle aussi
 de Fénelon dans ses mémoires.

« Ce prélat étoit un grand homme maigre, bien fait,
 « avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit

« sortoient comme un torrent, et une physionomie telle
« que je n'en ai vu aucune qui y ressemblât , et qui ne
« se pouvoit oublier quand on ne l'auroit vue qu'une
« fois. Elle rassembloit tout, et les contraires ne s'y
« combattoient pas. Elle avoit de la gravité et de la ga-
« lanterie, du sérieux et de la gaité. Elle sentoit égale-
« ment le docteur, l'évêque et le grand seigneur. Ce qui
« y surnageoit, ainsi que dans toute sa personne, c'étoit
« la finesse , l'esprit , les grâces , la décence , et surtout
« la noblesse. Il falloit faire un effort pour cesser de le
« regarder. Tous ses portraits sont parlants, sans toute-
« fois avoir pu attraper la justesse de l'harmonie qui
« frappoit dans l'original, et la délicatesse de chaque
« caractère que ce visage rassembloit.

« Ses manières y répondoient dans la même propor-
« tion , avec une aisance qui en donnoit aux autres , et
« cet air et ce bon goût qu'on ne tient que de l'usage de
« la meilleure compagnie et du grand monde , qui se
« trouvoit répandu de soi-même dans toutes ses con-
« versations. Avec cela il avoit une éloquence naturelle,
« douce, fleurie, une politesse insinuante, mais noble
« et proportionnée , une élocution facile , nette , agréa-
« ble , un air de clarté , de netteté pour se faire enten-
« dre dans les matières les plus embarrassées et les plus
« obscures. Avec cela un homme qui ne vouloit jamais
« avoir plus d'esprit que ceux à qui il parloit, qui se
« mettoit à la portée de chacun sans le faire jamais sen-
« tir , qui les mettoit à l'aise , et qui sembloit enchan-
« ter, de façon qu'on ne pouvoit le quitter, ni s'en dé-
« fendre , ni ne pas chercher à le retrouver. C'est ce ta-
« lent si rare, qu'il avoit au dernier degré, qui lui
« tint ses amis si étroitement attachés toute sa vie , mal-

« gré sa chute , et qui , dans sa dispersion , les réunis-
 « soit pour se parler de lui , pour le regretter , pour le
 « désirer , pour se tenir à lui de plus en plus , comme
 « les Juifs pour Jérusalem , et soupirer après son re-
 « tour , et l'espérer toujours , comme ce malheureux peu-
 « ple attend encore et soupire après le Messie . C'est aussi
 « par cette autorité de prophète qu'il s'étoit acquise sur
 « les siens , qu'il s'étoit accoutumé à une domination
 « qui , dans sa douceur , ne vouloit point de résistance .
 « Aussi n'auroit-il pas souffert long-temps de compa-
 « gnon , s'il fût revenu à la cour , et entré dans le conseil
 « qui fut toujours son grand but ; et une fois ancré et
 « hors du besoin des autres , il eût été bien dangereux ,
 « non-seulement de lui résister , mais de n'être pas
 « toujours pour lui dans la souplesse et dans l'admi-
 « ration .

« Retiré dans son diocèse , il y vécut avec la piété et
 « l'application d'un pasteur , avec l'art et la magnifi-
 « cence d'un homme qui n'a renoncé à rien , qui se
 « ménage tout le monde et toutes choses . Jamais hom-
 « me n'a eu plus que lui la passion de plaire , et au va-
 « let autant qu'au maître . Jamais homme ne l'a portée
 « plus loin et avec une application plus suivie , plus
 « constante , plus universelle . Jamais homme n'a plus
 « entièrement réussi . Cambrai est un lieu de grand
 « abord et de grand passage . Rien d'égal à la politesse ,
 « au discernement , à l'agrément avec lesquels il rece-
 « voit tout le monde .

« Ses aumônes , ses visites épiscopales , réitérées plu-
 « sieurs fois l'année , et qui lui firent connoître à fond
 « toutes les parties de son diocèse ; la sagesse et la dou-
 « ceur de son gouvernement ; ses prédications dans la

« ville et dans les villages ; la facilité de son accès ; son
« humanité avec les petits , sa politesse avec les autres ;
« ses grâces naturelles , qui rehaussoient le prix de tout
« ce qu'il faisoit et disoit , le firent adorer de son peu-
« ple : et les prêtres , dont il se déclaroit le père et le
« frère , et qu'il traitoit tous ainsi , le portoient tous
« dans leur cœur. Parmi tant d'ardeur de plaire , et
« si générale , rien de bas , rien de commun , d'affecté ,
« de déplacé ; toujours en convenance à l'égard d'un
« chacun chez lui ; abord facile , expédition prompte
« et désintéressée ; un même esprit , inspiré par le sien ,
« en tous ceux qui travailloient sous lui dans ce grand
« diocèse ; jamais de scandale , ni rien de violent con-
« tre personne ; tout en lui et chez lui dans la plus
« grande décence. Ses matinées se passoient en affaires
« du diocèse. Comme il avoit le génie élevé et pénétrant ,
« qu'il y résidoit toujours , qu'il ne passoit point de jour
« qu'il ne réglât ce qui s'y présentoit , c'étoit , chaque
« jour , une occupation courte et légère. Il recevoit
« après qui le vouloit voir , puis il alloit dire la messe ; il
« y étoit prompt : c'étoit toujours dans sa chapelle , hors
« les jours qu'il officioit , ou que quelque raison parti-
« culière l'engageoit à l'aller dire ailleurs. Revenant
« chez lui , il dînoit avec sa compagnie toujours nom-
« breuse , mangeoit peu , et peu solidement , mais de-
« meuroit long - temps à table pour les autres , et les
« charmoit par l'aisance , la variété , le naturel , la
« gaîté de sa conversation , sans jamais descendre à rien
« qui ne fût digne d'un évêque et d'un grand seigneur.
« Sortant de table , il demeuroit peu avec la compagnie ;
« il l'avoit accoutumée à vivre chez lui sans contrainte ,
« et à n'en pas prendre pour elle. Il entroit dans son

« cabinet, il alloit faire des visites ou se promener à
« pied hors de la ville.

« Il aimoit fort cet exercice, et l'alongeoit volon-
« tiers; et, s'il n'y avoit personne de ceux qu'il logeoit,
« ou quelque personne distinguée, il prenoit quelque
« grand-vicaire ou quelqu'autre ecclésiastique, s'en-
« tretenoit avec ceux du diocèse de matières de piété ou
« de savoir; souvent il y mêloit des parenthèses agréa-
« bles. Les soirs, il les passoit avec ce qui logeoit chez
« lui, soupoit avec les principaux officiers de ces pas-
« sages d'armées, quand il en arrivoit, et alors la table
« étoit servie comme le matin; il mangeoit encore
« moins qu'à dîner, et se couchoit toujours avant mi-
« nuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate,
« et que tout chez lui répondît à l'état d'un grand
« seigneur, il n'y avoit rien néanmoins qui ne sentît
« l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte.
« Parmi la plus honnête et la plus douce liberté, lui-
« même étoit un exemple toujours présent, mais au-
« quel on ne pouvoit atteindre; partout un vrai pré-
« lat, partout un grand seigneur, partout encore l'au-
« teur de *Télémaque*. Jamais un mot sur les affaires,
« quoi que ce soit qui pût être requis, ou qui sentît le
« moins du monde bassesse, regrets, flatterie; jamais
« rien ne put seulement laisser soupçonner ni ce qu'il
« avoit été, ni ce qu'il pouvoit être encore. Parmi tant
« de grandes parties, un grand ordre dans ses affaires
« domestiques, et une grande règle dans son diocèse,
« mais sans petitesse, sans pédanterie, sans avoir jamais
« importuné personne d'aucun état sur la doctrine. »

Je ne crains point de fatiguer le lecteur, en lui mon-
trant Fénelon dans l'intérieur de sa maison, et dans

l'intimité de sa vie privée. Le tableau des vertus épiscopales de Fénelon offre un spectacle attendrissant aux âmes sensibles. Toutes les semaines, il alloit faire des conférences de piété et des examens théologiques dans son séminaire. Lorsqu'il visitoit son diocèse (et il s'acquittoit exactement de ce devoir), il prêchoit dans tous les villages, mais ses discours étoient ordinairement des exhortations improvisées : *il ne parloit, dit Ramsay, qu'en bon père, pour consoler, pour soulager, pour éclairer son troupeau.* Il accommodoit les procès à ses dépens, reconcilioit les ennemis les plus acharnés, et ramenoit la paix dans les familles. De retour à Cambrai, il confessoit assidument et indistinctement dans sa métropole toutes les personnes qui s'adressoient à lui ; il y disoit la messe tous les samedis. Un jour il aperçut, au moment où il alloit monter à l'autel, une pauvre femme fort âgée, qui paroissoit vouloir et n'osoit lui parler ; il s'approcha d'elle avec bonté, et l'enhardit par sa douceur à s'exprimer sans crainte. *Monseigneur, lui dit-elle en pleurant, et en lui présentant une pièce de douze sous, je n'ose pas, mais j'ai beaucoup de confiance en vos prières : je voudrois vous prier de dire la messe pour moi.* *Donnez, ma bonne,* lui répondit Fénelon en recevant son offrande, *donnez ; votre aumône sera agréable à Dieu.* *Messieurs,* dit-il ensuite aux prêtres qui l'accompagnoient pour le servir à l'autel, *apprenez à honorer votre ministère.* Après la messe, il fit remettre à cette femme une petite somme d'argent, et lui promit de dire une seconde messe le lendemain à son intention. Il ne connoissoit point d'autre récréation que la promenade. Rencontroit-il des paysans ? *il s'asseyoit avec eux sur l'herbe,* les interrogeoit, les consoloit. Quelquefois il

alloit les visiter dans leurs chaumières ; lorsqu'ils lui offroient une petite collation de fruits ou du lait , il l'acceptoit avec joie, et se mettoit à table avec leur famille. Ses vertus donnent à son histoire l'air du roman : aussi son nom ne mourra point, et les Flamands disent encore, en le bénissant, *le bon archevêque !* Ils ne le caractérisent jamais autrement que par ce bel attribut qui distingue l'Être suprême. (*Vie*, par Ramsay.)

En 1709, Fénelon, touché de la disette qu'éprouvoit le royaume, fournit gratuitement du blé aux troupes. Sa table étoit ouverte à tous les officiers, à tous les étrangers. Après les désastres de Hoschtet, d'Oudenarde et de Malplaquet, son palais et son séminaire devinrent l'asile des généraux, des officiers et des soldats malades ou blessés.

« Ils y étoient, dit le duc de Saint-Simon, défrayés et
 « servis comme s'il n'y en eût eu qu'un seul ; et lui ordi-
 « nairement présent aux consultations des médecins et
 « chirurgiens. Il faisoit d'ailleurs auprès des malades
 « et des blessés les fonctions du pasteur le plus chari-
 « table : souvent il alloit exercer le même ministère
 « dans les maisons et les hôpitaux, où on avoit dispersé
 « les soldats ; et tout cela sans oubli, sans petitesse, et
 « toujours prévenant avec les mains ouvertes. Une libé-
 « ralité bien entendue ; une magnificence qui n'insultoit
 « point et qui se versoit sur les officiers et les soldats, qui
 « embrassoit une vaste hospitalité, et qui, pour la table,
 « les meubles et les équipages, demouroit dans les justes
 « bornes de sa place ; également officieux et modeste,
 « secret dans les assistances qui pouvoient se cacher et
 « qui étoient sans nombre, leste et délié sur les autres,
 « jusqu'à devenir l'obligé de ceux à qui il les donnoit,
 « et à le persuader ; jamais empressé, jamais de compli-

« ments, mais d'une politesse qui, en embrassant tout,
« étoit toujours mesurée et proportionnée ; en sorte qu'il
« sembloit à chacun qu'elle n'étoit que pour lui, avec
« cette précision dans laquelle il excelloit singulière-
« ment ; aussi étoit-il adoré de tous. L'admiration et le
« dévouement pour lui étoient dans le cœur de tous les
« habitants des Pays - Bas, quels qu'ils fussent, et de
« toutes les dominations qui les partageoient, dont il
« étoit l'amour et la vénération. »

« Mais Fénélon, ajoute M. de Bausset *, ne se bornoit pas
« à des œuvres de charité envers les particuliers. Ce fut
« à sa générosité personnelle que l'armée du roi dut une
« grande partie de ses subsistances, pendant la campa-
« gne qui suivit l'hiver de 1709. Par respect pour le nom
« seul de Fénélon, les généraux ennemis avoient épar-
« gné les terres et les magasins de l'archevêque de Cam-
« brai. S'ils apprenoient que quelques lieux à portée de
« leur armée lui appartenoient en propre, ils y met-
« toient aussitôt des gardes, et en faisoient conserver
« les grains et les bois avec le même soin qu'ils auroient
« pu apporter à la sûreté des domaines et des palais des
« souverains dont ils commandoient les armées. Les
« bourgs et les villages de Fénélon devenoient des lieux
« d'asile, de refuge et de sécurité pour tous les habi-
« tants des environs.

« Mais le duc de Marlborough porta la délicatesse de
« ses soins pour Fénélon, jusqu'à une recherche de pré-
« voyance et d'attention dont il n'est peut-être pas un
« seul exemple dans l'histoire. A la fin de la campagne
« de 1711, l'armée des alliés se trouvoit, par sa position,

* Histoire de Fénélon, tome 3, liv. 7.

« à la vue des remparts de Cambrai; et elle séparoit
« l'armée de France de la petite ville du Cateau-Cambré-
« sis, principal domaine des archevêques de Cambrai.
« Cateau-Cambrésis étoit rempli des grains de l'arche-
« vêque et de ceux que les habitants de la campagne y
« avoient déposés sous la protection du nom de Féné-
« lon. Marlborough les fit d'abord conserver par un déta-
« chement qu'il y envoya; mais quand il prévint que la
« rareté des subsistances, dont sa propre armée com-
« mençoit à manquer, ne lui permettroit pas de refuser à
« ses soldats la liberté de se pourvoir dans les magasins
« du Cateau-Cambrésis, il en fit avertir Fénélon. On
« chargea sur des chariots tous les grains qui s'y trou-
« voient, et Marlborough les fit escorter par ses propres
« troupes jusque sur la place d'armes (*c'est sûrement*
« *une faute d'impression, il doit y avoir jusqu'aux por-*
« *tes*) de Cambrai, devenu le quartier-général de l'ar-
« mée françoise. Cet hommage honorable, rendu à la
« vertu d'un simple particulier par des étrangers achar-
« nés à la ruine de la France, servit à sauver la France
« elle-même. Fénélon livra tous ses magasins aux minis-
« tres de la guerre et des finances. Il ne se réserva que
« ce qui étoit strictement nécessaire pour sa consom-
« mation, et pour celle des militaires qui venoient lui
« demander l'hospitalité. Le contrôleur-général l'invita
« à fixer lui-même le prix des grains qu'il venoit de
« fournir avec tant de générosité dans un si pressant
« besoin. La réponse de Fénélon dut avertir le ministre
« qu'il avoit trouvé dans l'archevêque de Cambrai un
« munitionnaire-général des armées qui ressembloit peu
« à ceux avec qui il étoit dans l'habitude de traiter : *Je*
« *vous abandonne mes blés, monsieur; ordonnez ce qu'il*

« *vous plaira, tout sera bon.* Il écrivit en même temps
« au duc de Chevreuse : *Si on manquoit par malheur*
« *d'argent pour de si pressants besoins, j'offre ma vais-*
« *selle d'argent et tous mes autres effets, ainsi que le*
« *peu qui me reste de blé. Je voudrois servir de mon ar-*
« *gent et de mon sang,* ET NON FAIRE MA COUR. Tel étoit
« l'homme qu'on avoit eu la perfidie de représenter à
« Louis XIV comme son ennemi.

« Ce fut dans ces temps critiques que la Providence
« offrit à Fénélon une vengeance noble et éclatante des
« procédés peu estimables de l'évêque de Saint-Omer.
« La pénurie absolue d'argent n'avoit pas laissé au gou-
« vernement la possibilité d'acquitter la solde de la gar-
« nison de Saint-Omer. Le mécontentement entraîna
« cette garnison à des actes d'insubordination et de
« licence de la nature la plus inquiétante, dans un
« temps où le Haipaut, la Flandre et l'Artois, se trou-
« voient ouverts aux armées victorieuses des ennemis.
« L'évêque de Saint-Omer (*Valbelle*) qui, dans la vue de
« flatter la cour et les ennemis de Fénélon, avoit montré
« en 1699 un zèle si indécent pour aggraver les malheurs
« et la condamnation de l'archevêque de Cambrai, étoit
« resté témoin passif des mouvements séditieux qui
« agitoient sa ville épiscopale. Il avoit oublié que les
« évêques ont aussi leurs *jours de bataille* (très belle
« expression), et qu'il est des circonstances où ils doi-
« vent sacrifier leurs biens et même leurs vies, pour
« préserver leurs peuples d'un grand malheur ou d'un
« grand attentat. Il ne fut pas assez heureux pour sen-
« tir qu'il eût été plus glorieux pour lui de ramener des
« mutins à leur devoir, par un acte de générosité, que
« de censurer, avec aussi peu de bonne foi que d'équité,

« les expressions édifiantes du mandement de son mé-
 « tropolitain. L'archevêque de Cambrai fit pour la ville
 « de Saint-Omer ce que l'évêque de Saint-Omer ne fit
 « pas, et ce qu'il auroit dû faire. Justement alarmé
 « du sort d'une ville si importante, il ne perdit point des
 « moments précieux à écrire à la cour, ni à exciter les
 « agents de l'autorité dont le zèle auroit pu se trouver
 « enchaîné par le défaut de moyens.... Il trouva dans
 « la confiance qu'inspiroit sa vertu un crédit qui man-
 « quoit au monarque. Il se dépouilla de tout l'argent
 « qu'il avoit à sa disposition ; et il emprunta, sur de sim-
 « ples billets signés de lui, toutes les sommes nécessaires
 « pour solder la garnison de Saint-Omer. Il les fit pas-
 « ser sur-le-champ dans cette ville, et la révolte fut
 « apaisée. C'est sans doute un beau trait dans la vie de
 « Fénélon : il en est un encore plus beau. On peut croire
 « que dans une circonstance semblable, tous les cœurs
 « nobles et généreux auroient disputé à Fénélon le mé-
 « rite et la gloire d'une telle action ; mais il n'apparte-
 « noit qu'à Fénélon de la laisser oublier. Nous avons un
 « grand nombre de ses lettres qui correspondent à cette
 « époque : elles sont adressées à ses amis les plus chers.
 « Il n'y laisse pas échapper un seul mot qui rappelle un
 « dévouement dont tant d'autres auroient eu le droit et
 « la pensée de s'enorgueillir. C'est par une lettre ma-
 « nuscrite du cardinal de Bouillon, que nous avons eu
 « connoissance d'un fait qui avoit échappé à tous les
 « historiens. »

A la suite de ces tableaux dans lesquels M. de Bausset se montre, par son âme et son style, éminemment digne d'être l'historien de Fénélon, je ne saurois mettre à l'écart un autre récit d'autant plus honorable pour la mé-

moire de l'archevêque de Cambrai, que c'est en quelque sorte un rapport domestique, dans la bouche d'un témoin journalier des prodiges de bienfaisance dont sa vie fut illustrée à cette époque de sa plus grande gloire.

« Les mouvements imprévus des armées, dit Ram-
 « say, page 157, et les désordres qui en sont insépara-
 « bles, obligeoient quelquefois des villages entiers de
 « chercher dans les villes une sûreté qu'ils ne trouvoient
 « pas à la campagne. Le palais archiépiscopal de Cam-
 « brai fut la retraite de tous les malheureux à qui l'on
 « put y donner une place. Ni l'horreur de leur misère,
 « ni leurs maladies infectes, ne pouvoient arrêter le zèle
 « de Fénélon. Il se promenoit au milieu d'eux comme
 « un bon père. Les soupirs qu'il laissoit échapper mar-
 « quoient combien son cœur étoit ému de compassion :
 « sa présence et ses paroles sembloient adoucir leurs
 « maux. » (*Voyez la note de l'éditeur, à la fin de
 l'Éloge.*)

NOTE n° 12, page 335.

On imprima les *Entretiens et les Colloques spirituels* de saint François de Sales à Lyon, en 1628. Cette édition fut supprimée par des lettres-patentes du mois de juillet de la même année, *ce livre, y est-il dit, étant supposé, faisant préjudice à la religion et à la mémoire du défunt*. Les bonnes éditions de cet ouvrage sont celles de Lyon, 1631 et 1632, et surtout celle de Toulouse, publiée en 1637, par M. de Montchal, archevêque de cette ville. Fénélon ne connoissoit malheureusement que l'édition de 1628. Bossuet se servoit avec raison de celle

de 1637, et se récrioit que *les passages cités par Fénelon étoient tronqués, supposés, altérés et pris à contre-sens.* Ce mécompte involontaire causa les plus cuisants regrets à l'archevêque de Cambrai. Lorsqu'on reprochoit à Fénelon d'avoir condamné, par sa soumission au pape, la doctrine de plusieurs saints, il répondoit avec autant d'humilité que de raison : *L'Église permet certaines expressions à ses enfants simples. Mais elle en exige d'autres de ses docteurs; et celles dont je me suis servi ne convenoient point à un ouvrage dogmatique.*

NOTE n° 13, page 335.

Le plan de cet ouvrage est très philosophique. Chaque article est divisé en deux chapitres intitulés alternativement, *Chapitre vrai*, et *Chapitre faux*. Dans l'un, Fénelon explique les véritables maximes des saints, et dans l'autre, il expose les conséquences dangereuses qui résulteroient du quiétisme absolu. Les prétendus chapitres vrais n'étoient pas exempts de censure. Fénelon a toujours protesté que les expressions de *trouble involontaire*, en parlant de Jésus-Christ, n'étoient point dans son original, et que ses amis les y avoient ajoutées sans le consulter : Fénelon méritoit d'être cru.

NOTE n° 14, page 338.

Bossuet, toujours ouvert et franc, durant les débats sur le quiétisme, avoit pris pour devise ce mot redoublé qu'il répétoit à chaque page dans ses écrits contre Fénelon, *apertè, apertè*. Il le combattoit avec autant

de dignité que de zèle. *Qu'auriez-vous fait, lui dit Louis XIV après la décision du pape, si j'avois soutenu M. de Cambrai? Sire, lui répondit Bossuet avec une intrépidité vraiment épiscopale, j'aurois crié vingt fois plus haut.* Le roi, frappé d'un si noble courage, ne dissimula point combien sa grande âme en étoit satisfaite.

Durant ces malheureuses disputes sur le quiétisme, les nombreux amis de Fénelon, et, il faut l'avouer à regret, Fénelon lui-même, insinuèrent d'abord et avancèrent ensuite formellement, que Bossuet, occupé de ses grands ouvrages, ou absorbé dans ses controverses, étoit fort étranger à l'oraison mentale, dont on ne pouvoit connoître le véritable esprit que par une pratique habituelle de la plus haute dévotion. Madame de Maintenon partagea cette supposition également fausse et irréfléchie. On est affligé de trouver la même prévention dans les lettres d'une femme dont le jugement étoit ordinairement si sain, l'esprit si juste et la plume tellement circonspecte, qu'elle semble, dans ses correspondances, avoir sans cesse devant ses yeux la postérité pour juge de toutes ses pensées. On ne reconnoît plus son grand sens ordinaire, en y lisant cette phrase qu'on voudroit pouvoir en effacer : *Informez-vous-en à M. l'évêque de Meaux, qui n'est pas dévot, lui.* Eh! que falloit-il donc pour être dévot aux yeux de madame de Maintenon, si Bossuet ne l'étoit pas? Ce grand homme ne s'abaissa jamais à repousser cette accusation personnelle, durant toute la déplorable querelle dans laquelle Fénelon eut le malheur de s'engager, pour défendre une femme visionnaire qui ne méritoit guère d'être appelée par lui du nom d'amie. Mais il est aisé d'exposer les

moyens de défense que la modestie de l'évêque de Meaux ne lui permit pas de rappeler au public. Des mœurs toujours irréprochables; une conduite épiscopale digne des plus grands évêques de la primitive Église; une exactitude admirable à remplir tous les devoirs que peut s'imposer le zèle le plus apostolique; une vie entière consacrée à la défense, à la gloire et à la pratique la plus exemplaire de la religion; les *Élévations à Dieu sur les mystères*, les *Méditations sur les Évangiles*; trois *Carêmes* complets, d'autres sermons et des panégyriques pour toutes les fêtes de l'année, des explications savantes de l'Écriture sainte; des conférences, des exhortations et des retraites pour les religieuses de son diocèse; des exercices de la messe, des prières pour se préparer à la communion et à la mort; un riche recueil de *lettres spirituelles* sur des sujets de la plus éminente piété, et dont nous ne possédons probablement pas la dixième partie; des modèles parfaits pour consoler et assister les mourants, etc., etc., vengent assez Bossuet du reproche qu'on osoit lui faire, d'être étranger à la pratique des prières ou des méditations qui avoient été le sujet d'un si grand nombre de ses ouvrages, et le défendent suffisamment contre l'assertion hasardée avec tant de légèreté par madame de Maintenon, qui ne songeoit guère sans doute, en écrivant cette phrase, qu'elle en seroit un jour responsable au tribunal de l'histoire. Aussi, dans cette controverse sur le quiétisme, ce même évêque, que l'on avoit osé dénoncer au public comme un écrivain qui ne connoissoit l'oraison mentale et les véritables maximes des saints qu'en théorie, au jugement de l'esprit de parti, parut-il un maître consommé dans la doctrine de la plus abstraite

spiritualité, ainsi qu'il l'étoit évidemment dans toutes les autres matières qui intéressoient la religion ; et l'Église entière confirma, par une décision solennelle, les principes professés par Bossuet.

Durant la controverse dont il s'agit, comme dans les sujets de ce genre qu'on l'a vu discuter, ce grand homme a montré que la justesse et la précision étoient, au plus haut degré, les qualités dominantes de son esprit. On en trouve des preuves frappantes, à chaque ligne, dans son chef-d'œuvre théologique de l'*Exposition de la foi*. C'est une singularité très remarquable dans l'histoire moderne de l'Église, que les souverains pontifes, sans cesse en butte à de nouveaux adversaires, ont réfuté, condamné et confondu tous les théologiens et les canonistes qui attaquoient les prérogatives légitimes de la chaire apostolique ; mais lorsque Bossuet défendit les maximes et les libertés de l'Église gallicane, comme une doctrine toujours enseignée librement dans les écoles catholiques, et même professée par le pape Adrien VI, dans son *Commentaire sur le quatrième livre des Sentences*, réimprimé sous ses yeux durant son pontificat, notre immortel oracle exposa ses opinions avec tant de sagesse et de mesure, que Rome n'a jamais pu ni censurer aucune de ses propositions, ni mettre à l'*index* un seul de ses ouvrages. Cette observation honore également le saint-siège et l'évêque de Meaux.

NOTE n° 15, page 343.

Lorsqu'en préparant les matériaux de cet éloge, je méditai sur les démêlés de Bossuet avec Fénelon, ma première idée fut de mettre ces deux grands prélats en

scène devant mes lecteurs. Je me proposois de les confronter l'un avec l'autre, durant la querelle du quiétisme, et de faire un parallèle dans lequel j'aurois toujours donné l'avantage à l'archevêque de Cambrai. Je veux expier ma témérité par l'aveu que j'en fais : il est juste de m'acquitter par un peu de honte, envers un homme de génie que mon aveugle préoccupation étoit tentée de méconnoître. Je compris bientôt, après avoir lu toutes les pièces du procès, que Bossuet, ayant pleinement raison sur le fond de cette dispute, n'avoit jamais eu, quoi qu'on en ait dit, aucun tort essentiel dont on ne puisse le défendre avec succès, ni dans la forme, ni dans ses écrits, ni dans sa conduite, ni dans ses procédés. Je fus convaincu dès-lors qu'il seroit injuste et indécent d'immoler la gloire d'un grand homme à mon admiration pour un autre grand homme, et que, pour élever Fénelon, je ne devois pas lui sacrifier son illustre vainqueur. Je me souvins de l'*Histoire universelle*, des *Oraisons funèbres*, de l'*Histoire des variations*, des *Élévations à Dieu sur les mystères*, et la plume tomba de mes mains. Eh ! de quel droit aurois-je pu me joindre aux détracteurs injustes de Bossuet, pour louer à ses dépens le vertueux et sublime auteur du *Télémaque* ! Malheur à moi, si je cherchois des applaudissements insensés, en les achetant par la plus manifeste injustice envers un prélat irréprochable dans cette querelle, comme durant tout le cours de sa vie, et dont la renommée est d'ailleurs consacrée dans les sanctuaires de la religion et des lettres, par un si grand nombre de chefs-d'œuvre ! Ces deux grands évêques n'ont jamais été mieux peints que dans ce vers :

Le cygne de Cambrai, l'aigle brillant de Meaux.

Ce n'est point Voltaire, c'est Fénelon lui-même qui, en appelant ainsi Bossuet *l'aigle des orateurs*, a eu la gloire de lui appliquer le premier cette comparaison métaphorique, qui peint si heureusement le génie de l'évêque de Meaux. On trouve, dans le dixième volume des lettres, une lettre de Fénelon à Bossuet sur son mémoire contre Élie du Pin, dans laquelle l'auteur du *Télémaque* écrit en ces termes, le 3 mars 1692, à ce défenseur immortel de la religion, que le pape Innocent XII appeloit *le grand évêque, le premier homme de l'Église* : « J'ai été ravi de la vigueur mesurée du vieux « docteur et du vieux évêque. Je m'imaginois vous voir « en calotte à oreilles, tenant le pauvre M. du Pin, « COMME UN AIGLE TIENT DANS SES SERRES UN FOIBLE ÉPERVIER.

NOTE n° 16, page 345.

Des esprits prévenus qui se croient en quelque sorte obligés de haïr Bossuet, par amour pour Fénelon, ne pouvant alléguer aucun grief embarrassant pour les admirateurs de l'évêque de Meaux, durant les disputes sur le quiétisme, insinuent, avec une adroite subtilité, qu'il ne fut animé dans cette guerre d'écrits que par un sentiment secret de jalousie contre l'archevêque de Cambrai. Le poison de l'envie se glisse si naturellement dans le cœur humain, que ce seul soupçon a suffi pour subjuguier l'opinion de plusieurs détracteurs de Bossuet. Quoiqu'il soit très-difficile de pénétrer dans les replis d'une passion si honteuse, je ne m'en suis pas moins livré à toutes les recherches qui pouvoient m'éclaircir ce triste mystère de l'amour-propre. Or, je le déclare en mon âme et conscience, je n'ai rien trouvé, ni

dans les écrits ni dans les procédés de Bossuet, qui puisse confirmer une pareille conjecture. Je n'ai vu en lui que de la franchise, du zèle, de la bonne foi, et une persévérance très légitime à faire prévaloir la vérité, sans aucune apparence de jalousie. Dès qu'il connut les *Maximes des saints*, il entreprit de détromper amicalement Fénelon, qui dès-lors se cachoit de lui; et il lui proposa de mettre quelques cartons à son ouvrage pour en rendre la doctrine inattaquable. Tous ses efforts pour l'éclairer furent inutiles. Il dut souffrir sans doute de la méfiance ainsi que de l'obstination d'un disciple chéri dont il auroit pu, d'un seul mot, empêcher l'élévation, et qu'il avoit sacré lui-même à Saint-Cyr avec l'empressement le plus paternel, empressement dont il se vit obligé de se justifier, en se plaçant à toute sa hauteur, quand Fénelon voulut très injustement l'attribuer à un sentiment de vanité. Lorsqu'il s'aperçut ensuite que pour éluder toute espèce de corrections dans son livre, Fénelon l'avoit déferé lui-même au pape, en se flattant peut-être que cette discussion deviendrait interminable, par les délais ordinaires des congrégations où se traitent les questions doctrinales soumises au jugement du saint-siège, Bossuet fit valoir à Rome comme à Paris ses réclamations; et il y envoya son neveu, depuis évêque de Troyes, lequel, par son animosité ou plutôt par son acharnement contre Fénelon, qu'il eut la folie d'appeler dans ses lettres une *bête féroce*, se montra, je l'avoue, étrangement indigne de servir d'agent au grand homme dont il ne devoit être que l'organe.

On suppose d'autant plus aisément ce ressort de l'envie, caché dans l'âme de Bossuet, qu'on s'imagine aujourd'hui que ces deux prélats immortels étoient, à l'é-

poque des débats sur le quiétisme, ce qu'ils sont maintenant l'un et l'autre dans l'opinion publique, je veux dire, deux grands hommes, justement en possession d'une éclatante renommée, et généralement réérés comme les plus beaux ornements de l'Église de France.

Mais une pareille supposition, qu'on adopte sur parole, est une erreur manifeste.

Bossuet jouissoit dès-lors de toute sa réputation : il avoit composé tous ses chefs-d'œuvre, et il touchoit au terme de sa carrière. Fénelon, au contraire, n'étoit pas encore, au moins pour le public, l'auteur du Télémaque, ouvrage qui lui a fait un si grand nom dans toute l'Europe : il n'étoit pas non plus encore en possession de l'honneur immortel que lui assure le tableau ravissant de son évêché ; il n'avoit fait imprimer que son traité *de l'Éducation des Filles* et ses *Dialogues sur l'Éloquence*, qui annonçoient sans doute un écrivain très distingué, mais qui ne le plaçoient pourtant pas encore dans le premier rang de notre littérature. Or, je le demande à tous les juges éclairés et entièrement exempts de prévention : y avoit-il dans ces deux productions littéraires quelque supériorité de talent, quelque création de génie, quelque titre de gloire, qui pussent exciter la jalousie de Bossuet ? Que l'on suppose l'évêque de Meaux envieux, tant qu'on voudra : il n'étoit du moins ni aveugle ni absurde ; et un si grand homme étoit loin sans doute de se méconnoître assez lui-même, pour descendre au-dessous de sa renommée, par une si basse et stupide jalousie contre un adversaire, dans lequel ni lui ni personne n'imaginoit encore que l'évêque de Meaux dût jamais redouter un rival. Je ne sais si cette observation fera sur tous les esprits désintéres-

sés la même impression qu'elle produit sur moi, mais en confrontant les dates des débats avec la réputation, les ouvrages et les succès des combattants, toute supposition de rivalité, et par conséquent d'envie, me semble tellement injuste, je dirai plus, tellement impossible à motiver ou même à concevoir, qu'on peut défier une critique éclairée et impartiale de l'expliquer jamais. C'est à Bossuet, surtout à cette époque décisive, qu'on peut appliquer avec confiance ce beau vers de Voltaire dans Tancrède :

De qui dans l'univers peut-il être jaloux ?

Au reste, dans le temps même où les amis, injustement prévenus, de l'archevêque de Cambrai, accusoient Bossuet d'être jaloux de lui, dans ce temps de préoccupation où leur chef respectable, M. de Chevreuse, détournait la tête en passant dans la galerie de Versailles pour ne pas le saluer, Bossuet daigna s'expliquer (1) au sujet de cette jalousie qu'on osoit lui attribuer si injustement. *Quid autem erat, dit-il, per Deum immortalem ! quod episcopus Meldensis, antea prono animo fervens, tandem post librum editum invidere cœperit ? Quid enim archiepiscopo invideret ? Inanes argutias ? Vacuam et infructuosam theologiam, sublime ingenium ad ima et vana depressum, sermonis elegantiam vano cultui servientem, Guyonicæ magisterium, quietismi defensionem specie pietatis adumbratam ? Me miserum ! qui hæc enarrare cogar quorum piget pudetque !* Et par quel motif, grand Dieu ! l'évêque de Meaux, au-

* *Avertissement des Lettres sur la réfutation du quiétisme*, tome 13, édition de dom de Foris, page 23.

paravant si porté à favoriser l'archevêque de Cambrai, seroit-il devenu jaloux de ce prélat, après la publication de son livre? Que pourroit-il donc lui envier? Quoi? de vaines subtilités, une théologie vide de choses et sans utilité, un génie sublime rabaissé à des abstractions basses et futiles, une élégance de style ravalée à parer un faux culte, les leçons adressées à la dame Guyon, la défense du quietisme couvert des apparences de la piété? Ah! que je suis à plaindre de me voir contraint à raconter des choses que je déplore et dont je rougis!

NOTE n° 17, page 347.

M. de Noailles, évêque de Châlons, ensuite archevêque de Paris, M. Bossuet, évêque de Meaux, et M. Tronson, supérieur général du séminaire de Saint-Sulpice, s'assemblèrent à Issy, pour examiner les livres de madame Guyon. Après de longues conférences, ils condamnèrent sa doctrine, et fixèrent trente-quatre propositions pour expliquer les vrais principes sur l'état d'oraison.

Bossuet jugea ensuite que ces principes généraux ne formoient pas un corps de doctrine assez développée, pour l'instruction des fidèles. En conséquence, il composa un traité complet sur les *États d'Oraison*, qu'il voulut soumettre à l'examen de l'archevêque de Cambrai, après s'être assuré du suffrage du cardinal de Noailles et de l'évêque de Chartres.

Fénélon avoit dès-lors des maximes différentes sur *la Charité*, et sur *l'Oraison passive*; et, au lieu d'approuver le traité de Bossuet, il publia *les Maximes des Saints*. L'évêque de Meaux crut y apercevoir des

inexactitudes graves, et même des erreurs de doctrine, dont il exigea une rétractation formelle. Fénelon refusa constamment les discussions verbales qui lui furent offertes ; et voyant que l'opinion publique se déchaînoit contre son livre, il prit, avec l'autorisation du roi, le parti de le déférer lui-même au jugement du pape. Bossuet, de son côté, écrivit une longue lettre à Innocent XII, dans laquelle il combattoit la doctrine de Fénelon. Malgré les instructions envoyées par l'évêque de Meaux, et les poursuites de l'abbé Bossuet, son neveu et son agent à Rome, le saint-siège ne se hâtoit pas de prononcer. On fit entendre à Louis XIV que le pape ne condamneroit jamais l'archevêque de Cambrai, tant que celui-ci seroit précepteur des enfants de France. Ce monarque, entraîné par la crainte même des égards qu'on avoit à Rome pour Fénelon, en le supposant honoré de sa confiance, l'exila dans son diocèse, lui ôta sa place de précepteur, et sollicita lui-même sa condamnation à Rome, dès qu'il fut assuré que le traité des *Maximes des Saints*, annoncé comme un préservatif contre les illusions du *quiétisme*, tendoit au contraire à justifier plusieurs des visions ridicules de madame Guyon.

En partant pour Cambrai, Fénelon écrivit la lettre suivante au duc de Beauvilliers, son vertueux collègue et son plus intime ami : « Ne soyez pas en peine
 « de moi, monsieur : l'affaire de mon livre va à Rome.
 « Si je me suis trompé, l'autorité du saint-siège me
 « détrompera, et c'est ce que je cherche avec un cœur
 « docile et soumis. Si je me suis mal expliqué, on ré-
 « formera mes expressions. Si la matière paroît mériter
 « une explication plus étendue, je la ferai avec joie par

« des additions. Si mon livre ne renferme qu'une doctrine pure, j'aurai la consolation de savoir précisément ce qu'on doit croire et ce qu'on doit rejeter. Je ne laisserai pourtant pas de faire toutes les additions qui, sans affaiblir la vérité, pourront édifier les lecteurs les plus faciles à alarmer. Mais enfin, monsieur, si le pape condamne mon livre, je serai, s'il plaît à Dieu, le premier à le condamner, et à faire un mandement pour en défendre la lecture dans mon diocèse. Il ne faut défendre l'amour désintéressé qu'avec un sincère désintéressement. Il ne s'agit pas ici du point d'honneur, ni de l'humiliation profonde que la nature peut craindre d'un mauvais succès. J'agis, ce me semble, avec droiture ; je crains autant d'être présomptueux, entêté et indocile, que d'être foible, politique et timide dans la défense de la vérité. Si le pape me condamne, je serai détrompé ; et par là le vaincu aura tout le fruit de la victoire. Si au contraire le pape ne condamne point ma doctrine, je tâcherai, par mon silence et par mon respect, d'apaiser ceux de mes confrères dont le zèle est animé contre moi, en m'imputant une doctrine dont je n'ai pas moins d'horreur qu'eux ; peut-être me rendront-ils justice quand ils verront ma bonne foi.... Humilions-nous, taisons-nous : au lieu de raisonner sur l'oraison, apprenons à la faire. »

Dans le même temps, il parloit en ces termes à Bossuet dans l'une des brillantes apologies qu'il opposoit aux écrits polémiques d'un rival si redoutable : « Je prie Dieu ; du fond de mon cœur, qu'il ne donne à son parfait amour une pleine victoire sur vous, qu'en vous le faisant sentir avec tous ses charmes. »

Il attendit dans sa retraite la décision de Rome, en se défendant contre l'évêque de Meaux avec une éloquence qui lui gagnoit tous les cœurs, et une facilité qui tenoit du prodige. Dès qu'il eut reçu le bref d'Innocent XII qui le condamnoit, il écrivit à l'évêque d'Arras : *On souffre, mais on ne délibère pas un moment* ; et il publia lui-même, dans la chaire de sa métropole, le célèbre mandement que je vais transcrire.

« François, par la grâce de Dieu, etc. Nous nous de-
 « vons à vous sans réserve, mes très chers frères, puis-
 « que nous ne sommes plus à nous, mais au troupeau
 « qui nous est confié. C'est dans cet esprit que nous nous
 « sentons obligé de vous ouvrir ici notre cœur, et de
 « continuer de vous faire part de ce qui nous touche sur
 « le livre des *Maximes*. Enfin notre saint père le pape
 « a condamné ce livre avec les vingt-trois propositions
 « qui en ont été extraites, par un bref du 12 mars der-
 « nier. Nous adhérons à ce bref, mes très chers frères,
 « tant pour le texte du livre que pour les vingt-trois
 « propositions, simplement, absolument et sans ombre
 « de restriction. Nous nous consolerons, mes très chers
 « frères, de ce qui nous humilie, pourvu que le ministère
 « de la parole que nous avons reçu du Seigneur, pour vo-
 « tre sanctification, n'en soit point affaibli ; et que, non-
 « obstant l'humiliation du pasteur, le troupeau croisse
 « en grâce devant Dieu. C'est donc de tout notre cœur
 « que nous vous exhortons à une soumission sincère,
 « et à une docilité sans réserve, de peur qu'on n'altère
 « insensiblement la simplicité de l'obéissance, dont
 « nous voulons, moyennant la grâce de Dieu, vous don-
 « ner l'exemple jusqu'au dernier soupir de notre vie.

« A Dieu ne plaise qu'il soit jamais parlé de nous, si ce
« n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être
« plus docile que la dernière brebis de son troupeau, et
« qu'il n'a mis aucune borne à son obéissance! Donné
« à Cambrai le 9 avril 1699. »

Quelques suffragants de l'archevêque de Cambrai, réunis en *assemblée provinciale* dans son palais pour adhérer au bref du pape, eurent le tort inexcusable de maltraiter Fénelon. L'évêque de Saint-Omer, Valbelle, vouloit qu'il condamnât, outre l'explication des *Maximes des Saints*, tous ses écrits apologétiques. Fénelon lui répondit avec autant de douceur que de fermeté, comme à son confrère, et non comme à son juge, que les propositions de son livre n'ayant été condamnées que respectivement, et que le pape n'ayant rien prononcé contre ses autres ouvrages, quoiqu'ils fussent très répandus à Rome, il ne croyoit pas devoir aller plus loin que le saint-siège. Cependant, il offrit de conclure le procès-verbal à la pluralité des suffrages, au nom de l'assemblée, contre son propre sentiment; et il le fit.

Quelques mois après son adhésion au bref du pape qui venoit de le condamner, Fénelon voulut perpétuer dans sa métropole le souvenir de son entière soumission au décret du saint-siège. Il fit présent à son église d'un très bel ostensor en vermeil. L'ange qui en formoit la tige, soutenoit avec ses deux mains élevées la *gloire* où le saint sacrement étoit renfermé, et fouloit aux pieds sur le socle plusieurs livres hérétiques dont on lisoit aisément les titres. Parmi ces ouvrages de Luther, de Calvin, etc., Fénelon fit placer un volume intitulé, *les Maximes des saints*. J'ai tenu entre mes mains

en 1789, et j'ai examiné à loisir cet ostensor dans la sacristie de l'église de Cambrai. Quand Fontenelle apprit qu'un si grand archevêque avoit légué, de son vivant, au chapitre de sa métropole, ce monument de sa rétractation, il dit qu'il n'étoit *pas possible de porter plus loin la coquetterie de l'humilité*. Mais si Fénélon excéda la mesure de la réparation, comme Fontenelle semble le faire entendre, il est glorieux du moins pour une si belle âme de n'avoir jamais rien exagéré durant sa vie, que l'humilité chrétienne et l'amour de Dieu.

NOTE n° 18, page 351.

Lorsque le duc de Bourgogne alla faire la campagne de Flandre en 1708, Louis XIV lui défendit de parler en particulier à Fénélon. L'archevêque de Cambrai vint à l'hôtellerie de la poste où ce prince devoit descendre, et fut présent à son dîner. Au moment où le duc de Bourgogne se leva de table, tous les courtisans sortirent de l'appartement. Ce jeune prince, qui étoit dans sa vingt-cinquième année, se voyant seul alors avec Fénélon, lui sauta au cou, les yeux baignés de larmes, et lui dit d'une voix entrecoupée de sanglots : *J'ai fait le plus pénible effort de ma vie. Adieu, mon bon ami ; je sais ce que je vous dois, vous savez ce que je vous suis*. Ce sublime transport honoroit également l'instituteur et le disciple. Il est certain que ce prince étoit absolument subordonné, dans ses campagnes, aux généraux de Louis XIV, et que la nation avoit cependant l'injustice de lui imputer leurs fautes. Ces dégoûts le déterminèrent à quitter l'armée ; et il écrivit la lettre suivante à madame de Maintenon : « Je demande, ma-

« dame, mon retour au roi : je me flatte que vous m'en-
« tendez à demi-mot. Je n'ose en dire davantage, pour
« ne point vous engager à une réponse que je vous sup-
« plie de ne me point faire, en cas qu'elle vous incom-
« mode le moins du monde. » Il resta constamment et
tendrement attaché à son précepteur. « Enfin, mon cher
« archevêque, lui écrivoit-il de Versailles, le 22 dé-
« cembre 1701, je trouve une occasion de rompre le
« silence que j'ai gardé pendant quatre ans. J'ai souffert
« bien des maux depuis; mais un des plus grands a été
« celui de ne pouvoir vous témoigner ce que je sentois
« pour vous, et combien mon amitié augmentoit par vos
« malheurs, au lieu d'en être refroidie. Je pense avec
« grand plaisir au temps où je pourrai vous revoir; mais
« je crains que ce temps ne soit encore bien éloigné. Je
« suis révolté en moi-même contre tout ce qu'on a fait à
« votre égard; mais il faut se soumettre à la volonté di-
« vine, et croire que tout cela est arrivé pour notre
« bien. » On peut voir dans le recueil des lettres de Fé-
nelon celles qu'il écrivoit au duc de Bourgogne, et sur-
tout le chef-d'œuvre d'éloquence qui commence par ces
mots, *Enfant de saint Louis, imitez votre père.* « Le
« public croit, » lui disoit Fénelon dans une de ses let-
tres en 1708, que j'ajoute ici aux extraits déjà con-
signés dans mes notes précédentes, « le public croit
« que vous avez une dévotion sombre, scrupuleuse,
« et qui n'est pas assez proportionnée à votre place; que
« vous ne savez pas assez prendre une autorité modérée,
« mais décisive, sans blesser la fidélité inviolable que
« vous devez aux intentions du roi. Si vous voulez faire
« honneur à votre piété, vous ne sauriez trop la rendre
« douce, simple, commode, sociale... Oserai-je vous

« dire ce que j'apprends que le public dit? Si je suivais
« les règles ordinaires de la prudence, je ne le ferois
« pas; mais j'aime mieux m'exposer à vous paroître in-
« discret que de vous dissimuler ce qui sera peut-être
« utile dans un cœur tel que le vôtre. On vous estime
« sincèrement, on vous aime avec tendresse; mais le
« public prétend savoir que vous ne décidez pas assez,
« et que vous avez trop d'égards pour des conseils très
« inférieurs à vos propres lumières. Comme je ne sais
« point les faits, j'ignore sur qui tombent ces discours,
« et je ne fais que rapporter simplement ce que je ne
« puis démêler... Je vous demande pardon, monsei-
« gneur, de cet excès de liberté qui vient d'un excès
« de zèle. Je n'ai, Dieu merci, aucun intérêt dans ce
« monde; je ne suis occupé que du vôtre, qui est celui
« du roi et de l'État. Je sais à qui je parle, et je ne puis
« douter de la bonté de votre cœur... Il est moins dan-
« gereux de prendre un mauvais parti que de n'en
« prendre aucun, ou que d'en prendre un trop tard.
« Pardonnez la liberté d'un ancien serviteur qui prie
« sans cesse pour vous... Je ne vous parle que de Dieu
« et de vous: il n'est pas question de moi. Dieu merci,
« j'ai le cœur en paix. Ma plus grande croix est de ne
« point vous voir; mais je vous porte sans cesse devant
« Dieu, dans une présence plus intime que celle des
« sens. Je donnerois mille vies comme une goutte
« d'eau pour vous voir tel que Dieu vous veut. *Amen*,
« *amen.* »

NOTE n° 19, page 352.

Quelques jours après que le *Télémaque* eut paru, Louis XIV dit en présence de Fagon son premier médecin, et de Félix son premier chirurgien : *Je savois, par le livre des Maximes des Saints, que M. de Cambrai avoit un mauvais esprit; mais je ne savois pas qu'il eût un mauvais cœur. Je viens de l'apprendre en lisant le Télémaque. On ne peut pas pousser l'ingratitude plus loin. Il a entrepris de décrier éternellement mon règne.* Fagon et Félix, dont la mémoire doit être à jamais chère et respectable aux gens de lettres, combattirent courageusement la prévention du roi. Ils lui représentèrent que tous les ouvrages de morale deviendroient des satires, si la haine y cherchoit des allégories; que Fénelon avoit peint de bons et de mauvais rois, et qu'un grand prince tel que lui devoit se reconnoître plus aisément dans les premiers que dans les derniers; qu'il n'y avoit pas un François qui ne désirât de voir une ressemblance parfaite entre *Télémaque* et M. le duc de Bourgogne, etc. Louis ne répondit rien. La vérité désarma sa puissance; mais elle ne changea pas son cœur. N'oublions pas que le bel exemple de Fagon et de Félix a été courageusement imité de nos jours, par M. d'Argenson, en faveur de Fontenelle.

Madame de Maintenon, qui, pendant trente ans, régna par ses complaisances sur l'esprit de Louis XIV, eut toujours un fond de bienveillance pour Fénelon; mais elle n'osa jamais le défendre auprès du roi. Quand on cherche dans le caractère de ce monarque, ou dans la vie de l'archevêque de Cambrai, les véritables motifs de

cette rigueur persévérante avec laquelle Fénélon fut traité par son souverain, pendant les dix-huit dernières années de sa vie, on les découvre peut-être dans la fameuse conversation qu'ils eurent ensemble avant les disputes sur les *Maximes des Saints*. Fénélon déplut au roi par l'éblouissante facilité de son élocution, et par l'austère singularité de ses principes politiques. Le roi indiqua lui-même ce double mécontentement, lorsqu'il dit, après la conférence, qu'il venoit de s'entretenir *avec le plus bel-esprit et le plus chimérique de son royaume*.

Il est certain que Fénélon étoit l'homme de la cour et du siècle de Louis XIV, qui parloit le mieux : sa conversation étoit noble, facile, abondante, variée et pleine de traits. Or, quoique le roi eût beaucoup d'esprit, quoiqu'il aimât et protégeât les lettres, il ne pouvoit souffrir qu'on fit parade, en sa présence, d'une supériorité qui humilioit son amour-propre. Il eut, pendant plusieurs années, beaucoup d'éloignement pour madame de Maintenon elle-même, qui s'étoit flattée de lui plaire en le surprenant par ses saillies, jusqu'à ce que l'expérience lui eût enfin appris cette manière plus fine de faire sa cour, qui consiste à cacher une partie de son esprit, en cherchant à faire briller les personnes auxquelles on parle, au lieu de vouloir produire soi-même un grand effet. Le roi ne pardonnoit point cette prétention à la gouvernante du duc du Maine ; et quand il parloit d'elle à madame de Montespan, il l'appeloit avec humeur *votre bel-esprit*. Racine, qui fut toujours regardé comme un courtisan très adroit, disoit à son fils que la bienveillance dont il jouissoit à la cour étoit uniquement l'effet de sa constante habileté à laisser croire aux grands personnages avec lesquels il s'entre-

tenoit, qu'ils avoient beaucoup plus d'esprit que lui. Le cardinal de Polignac adopta probablement le même moyen de se concilier les suffrages dans sa jeunesse, au moins en présence de son maître, puisqu'après lui avoir accordé une audience particulière à son retour de Varsovie, Louis XIV dit qu'il venoit de converser pendant une heure avec un homme qui l'avoit toujours contredit, et qui lui avoit toujours plu. Fénelon avoit plus de candeur, et par conséquent moins d'adresse. Il s'abandonna sans contrainte à toute la fécondité de son imagination; et Louis XIV, qui, voulant être toujours roi, aimoit à imprimer beaucoup de respect par la majesté de son rang comme de sa personne, ne goûta nullement cette confiante liberté d'esprit avec laquelle il profitoit de tous ses avantages. Le monarque auroit été plus flatté de cet air d'embarras qu'on éprouvoit ordinairement, et qu'on affectoit quelquefois devant lui. On sait qu'il accorda volontiers une pension à l'officier qui, après avoir balbutié pendant quelques instants au moment où il sollicitoit cette grâce, lui dit en élevant la voix : *Sire, je prie votre majesté de croire que je ne tremble point ainsi à la vue de ses ennemis.*

Dans la même conversation où l'archevêque de Cambrai n'avoit pas su contenir la richesse de son esprit, Louis XIV voulut connoître les principes de gouvernement qu'il avoit enseignés à M. le duc de Bourgogne; et Fénelon, toujours simple et vrai, lui exposa plusieurs maximes du *Télémaque*. Le roi, piqué du contraste que ces maximes lui présentoient avec son administration, regarda l'éducation de son petit-fils comme une censure de son règne, et ne douta point ensuite que Fénelon ne fût un visionnaire en religion comme en politique.

Dès-lors ce prince, auquel nous devons d'ailleurs tant d'éloges et de reconnaissance, eut le malheur de méconnoître et ensuite de persécuter Fénélon. C'est donc au ressentiment de sa vanité, et non pas aux instigations de Bossuet, qu'il faut imputer l'ardeur avec laquelle il poursuivit à Rome la condamnation de l'archevêque de Cambrai.

Madame de Maintenon, qui connoissoit si bien les talents et les caractères propres à la cour, avoit, pour ainsi dire, prévu les orages que devoit y redouter l'archevêque de Cambrai. « L'abbé de Fénélon, écrivoit-elle dès le 28 décembre 1683, lettre 131, est fort bien ici. Tout le monde ne lui rend pourtant pas justice ; on le craint, et il voudroit être aimé, avec tout ce qu'il faut pour l'être. » « J'ai vu, mandoit-elle à sa nièce le 15 avril 1691, j'ai vu encore aujourd'hui l'abbé de Fénélon : IL A BIEN DE L'ESPRIT. On me dit qu'il a encore plus de piété : c'est justement ce qu'il me faut. » Elle le prit pour l'un de ses directeurs, après la mort de l'abbé Gobelin. Cette intimité, qui pouvoit donner à Fénélon la plus grande influence, effraya ses ennemis, c'est-à-dire ses envieux, qui l'estimoient déjà trop pour ne pas s'efforcer de le mettre à l'écart. Il y avoit contre lui plusieurs cabales à la cour. L'affaire du quiétisme déranger toutes ses relations avec madame de Maintenon. Elle avoit pour confesseur ordinaire le vertueux Godet Desmarets, évêque de Chartres, qui se montra fort opposé à la doctrine mystique de l'archevêque de Cambrai.

Mais, quoique l'abbé de Fénélon n'ait jamais été le confesseur en titre de madame de Maintenon, elle lui avoit accordé une si grande confiance, qu'elle entre-

tenoit avec lui, non - seulement de vive voix, mais par écrit, des rapports spirituels qui n'avoient point d'autre objet que d'éclairer et de régler sa conscience. Elle eut plusieurs autres de ces conseillers privés, ou casuistes intimes, qu'elle consultoit dans ses doutes sur les devoirs de sa position. Elle cite à ce sujet, en plaisantant, *une maxime de Saint-Évremond, devenue, dit-elle, une espèce de proverbe parmi les gens de bien, savoir, que pour le service complet des consciences d'un certain ordre, il faut un débrouilleur, un confesseur et un directeur.* Elle raconte elle-même dans ses lettres, qu'elle avoit voulu appeler le père Bourdaloue à son conseil intérieur de piété. « Mais, dit-elle, ce saint et « savant prédicateur me déclara qu'il ne pourroit me « voir que tous les six mois, à cause de ses sermons. Je « compris que tout habile, tout vertueux, tout expéri- « menté, tout zélé qu'il étoit, je ne pouvois pas en tirer « le secours dont j'avois besoin ; mais en me privant du « père Bourdaloue, je redoublai d'estime pour lui ; car, « ajoute-t-elle avec autant d'esprit que de naïveté, la « direction de ma conscience n'étoit point du tout à « dédaigner dans ce temps-là. »

Madame de Maintenon soumit la véracité de Fénélon à une épreuve très délicate, en exigeant de lui par écrit le tableau *des défauts* qu'il avoit pu apercevoir dans son intimité. Voici comment Fénélon exécuta cet ordre singulier, en lui parlant comme son *directeur* ; car il falloit un pareil ministère pour autoriser un langage si apostolique dans une correspondance intime avec l'épouse de son roi.

« Je ne puis, madame, vous parler sur vos *défauts*
« qu'au hasard. Vous n'avez jamais agi de suite avec

« moi, et je compte pour peu ce que les autres m'ont dit
« de vous. Mais n'importe, je vous dirai ce que je pense.
« Vous êtes bonne à l'égard de ceux pour qui vous avez
« du goût et de l'estime; mais vous êtes froide, dès que
« ce goût vous manque. Quand vous êtes sèche, votre
« sécheresse va assez loin : ce qui vous blesse, vous
« blesse vivement. Vous tenez, par un sentiment de mau-
« vaise gloire, au plaisir de soutenir votre prospérité avec
« modération, et de paroître par votre cœur au-dessus
« de votre place. Vous êtes naturellement disposée à
« la confiance pour des gens de bien dont vous n'avez
« pas assez éprouvé la prudence; mais, quand vous com-
« mencez à vous défier, votre cœur s'éloigne d'eux trop
« brusquement. Il y a cependant un milieu entre l'ex-
« cessive confiance qui se livre, et la défiance qui ne
« sait plus à quoi s'en tenir, lorsqu'elle sent que ce
« qu'elle croyoit tenir lui échappe. On dit, et selon
« toute apparence, avec vérité, que vous êtes sévère;
« qu'il n'est pas permis d'avoir des défauts avec vous;
« et qu'étant dure à vous-même, vous l'êtes aussi aux
« autres; que quand vous commencez à trouver quel-
« que foible dans les gens que vous aviez espéré de trou-
« ver parfaits, vous vous en dégoûtez très vite, et que
« vous poussez trop loin ce dégoût. On dit encore que
« vous vous mêlez trop peu des affaires. Ceux qui vous
« parlent ainsi sont inspirés par l'inquiétude, par l'envie
« de se mêler du gouvernement, et par le dépit contre
« ceux qui distribuent les grâces, ou par l'espoir d'en
« obtenir par vous. Le zèle du salut du roi ne doit point
« vous faire aller au-delà des bornes que la Providence
« semble vous avoir marquées. Ce n'est pas la fausseté
« que vous avez à craindre, tant que vous la craignez.

« Les gens faux ne croient pas l'être ; les gens vrais pensent toujours n'être pas assez vrais..... »

« Comme le roi se conduit bien moins par des maximes suivies que par l'impression des gens qui l'environnent et auxquels il confie son autorité, l'essentiel est de ne perdre aucune occasion pour l'obséder par des gens vertueux qui agissent de concert avec vous, pour lui faire accomplir dans leur vraie étendue *ses devoirs dont il n'a aucune idée*. Le grand point est de l'assiéger puisqu'il veut l'être, *de le gouverner puisqu'il veut être gouverné*. Son salut consiste à être assiégé par des gens droits et sans intérêt. Vous devez donc mettre toute votre application à lui donner des vues de paix, et surtout de soulagement des peuples, de modération, d'équité, de défiance à l'égard des conseils durs et violents, d'horreur pour les actes d'autorité arbitraire, enfin d'amour pour l'Église, et de zèle à lui chercher de saints pasteurs. »

Il falloit du courage, il falloit avoir un titre sacré, je le répète, pour parler ainsi à madame de Maintenon d'elle-même, et bien plus encore pour oser lui écrire ce dernier paragraphe, dans lequel Louis XIV n'est certainement point du tout flatté. »

Le bonheur public n'étoit point oublié dans les lettres de confiance intime que Fénelon adressoit à la fondatrice de Saint-Cyr. On est, pour ainsi dire, encore effrayé en les lisant, de la véracité avec laquelle il juge Louis XIV, dans ses relations secrètes avec la compagne de sa vie.

Voici une autre lettre écrite à madame de Maintenon par le même prélat, et qui étoit pour elle un noble supplément d'un contrat de mariage. « Vous êtes, ma-

« dame, la sentinelle de Dieu au milieu d'Israël. Aimez
 « le roi ; soyez-lui soumise comme Sara l'étoit à Abra-
 « ham. Respectez-le du fond du cœur : regardez-le
 « comme votre seigneur dans l'ordre de Dieu. Il est
 « vrai, madame, que votre état est une énigme ; mais
 « c'est Dieu qui l'a fait : vous ne l'avez pas désiré, vous
 « ne l'avez pas choisi, pas même imaginé ; c'est Dieu
 « qui l'a fait : il vous cache ses secrets et en cache aussi
 « au public, qui le surprendroient étrangement, *si vous*
 « *les lui disiez comme à moi.* C'est le mystère de Dieu :
 « il a voulu que vous fussiez élevée pour sanctifier ceux
 « qui naissent dans l'élévation. *Vous êtes à la place des*
 « *reines*, et vous n'avez pas plus de liberté et d'autorité
 « qu'une petite bourgeoise. »

NOTE n° 20, page 358.

Fénélon termina sa carrière à Cambrai le 7 janvier 1715, huit mois avant la mort de Louis XIV. Il avoit survécu trois ans à son auguste élève, et avoit vu mourir ses plus intimes amis, les confidants de son cœur. *Tous ses liens étoient rompus ; rien ne l'attachoit plus à la terre.* L'archevêque de Cambrai venoit de faire une visite pastorale ; il se mit en route à l'entrée de la nuit. Tandis que son carrosse traversoit un pont, une vache, qui paissoit dans un ravin, effraya ses chevaux : la voiture versa, et fut fracassée. Fénélon reçut une commotion très violente, qui devint la cause de sa mort. « Sa
 « soumission, dit Ramsay, sa douceur, le silence et l'at-
 « tachment qu'il avoit toujours marqué pour l'Église,
 « pendant tout le temps de son exil, avoient fait peu à
 « peu une telle impression sur l'esprit du roi, qu'il re-

« vint entièrement de ses préjugés contre lui. Il le faisait
« consulter en plusieurs occasions, et il avoit pris enfin
« la résolution de le rappeler à la cour. » Ce témoignage,
si consolant, de Ramsay, nous est encore confirmé par
le marquis de Fénelon, son neveu, qui affirme que
Louis XIV dit en apprenant sa mort : *Il nous manque
au moment où nous aurions pu le consoler et lui rendre
justice.*

« Sa maladie dura six jours et demi avec des douleurs
« très aiguës. Pendant ce temps, il donna toutes les
« marques d'une patience, d'une douceur, d'une fer-
« meté vraiment chrétiennes. Il laissa voir jusqu'au der-
« nier soupir la tranquillité d'une âme qui s'abandonne
« à l'amour infini. » Le cinquième jour de sa maladie,
se sentant affoiblir de plus en plus, il dicta une lettre
pour le confesseur du roi, mais destinée à être mise
sous les yeux de sa majesté. On y lit ces paroles si dou-
ces, si pieuses, si dignes en un mot de la candeur de son
âme : « J'ai reçu la condamnation de mon livre avec la
« simplicité la plus absolue. Je n'ai jamais été un seul
« instant en ma vie, sans avoir pour la personne du roi
« la plus vive reconnoissance, le zèle le plus ingénu, et
« l'attachement le plus inviolable. » Il finit, il est vrai,
par demander deux grâces à sa majesté ; mais elles ne
sont ni pour lui, ni pour aucun des siens : c'est pour
avoir un successeur pieux, un successeur qui le fasse
revivre ; c'est pour assurer la stabilité de son séminaire,
que Fénelon implore Louis XIV, et il dit en terminant
cette lettre : « *Je souhaite à sa majesté une longue vie
« dont l'Église aussi bien que l'État ont également be-
« soin. Si je puis aller voir Dieu, je lui demanderai
« souvent cette grâce. »*

« C'est ainsi, ajoute Ramsay, que ce prélat mourant
 « réunit dans un seul trait tous les sentiments de son
 « cœur et toutes les vertus de sa vie ; un grand désinté-
 « ressement pour sa famille , un grand respect pour son
 « roi , une docilité absolue pour l'Église , une tendresse
 « paternelle pour son troupeau. Après sa mort, il se
 « trouva sans argent et sans dettes. Il mourut pauvre
 « comme il avoit vécu. »

La postérité a vengé hautement l'archevêque de Cambrai des injustices de ses contemporains : son nom devient de jour en jour plus cher et plus grand dans toute l'Europe. L'Académie Française a proposé son Éloge pour sujet du prix d'éloquence en 1771. Le gouvernement vient de le choisir pour l'un des quatre grands hommes auxquels il fait ériger annuellement des statues au Louvre. M. le comte d'Angivillers, qui réunit à un zèle très vif pour la gloire des talents, un goût très éclairé pour les beaux-arts, a mérité la reconnaissance de tous les François, en procurant ce nouvel honneur à la mémoire de Fénelon.

NOTE de l'éditeur.

« Tandis que Fénelon* se promenoit autour des tables
 « qu'il avoit fait dresser dans tous ses appartements,
 « pour nourrir ces infortunés habitants de la cam-
 « pagne, il vit un paysan, jeune encore, qui ne man-
 « geoit point, et qui paroissoit profondément affligé. Fé-
 « nelon vint s'asseoir à ses côtés pour le distraire ; il
 « lui dit qu'on attendoit des troupes le lendemain,

* Cet alinéa se trouvoit page 401, à la fin de la note 11.

« qu'on repousseroit les ennemis, et qu'il retourneroit
« bientôt dans son village. *Je n'y retrouverai plus ma*
« *vache*, répondit le paysan; *ce pauvre animal me*
« *donnoit beaucoup de lait, et nourrissoit mon père,*
« *ma femme et mes enfants.* Fénelon promit alors
« de lui donner une autre vache, si les soldats enle-
« voient la sienne. Mais après avoir fait d'inutiles efforts
« pour le consoler, il voulut avoir une indication pré-
« cise de la chaumière qu'habitoit ce paysan, à une
« lieue de Cambrai. Il partit ensuite à dix heures du
« soir, à pied, avec son sauf-conduit et un seul domesti-
« que; il se rendit à ce village, ramena lui-même la
« vache à Cambrai vers le milieu de la nuit, alla sur-
« le-champ en donner avis à ce pauvre laboureur, et
« dut goûter un bien doux repos après une si bonne ac-
« tion. C'est peut-être le plus beau trait de sa vie. Mal-
« heur aux cœurs durs qui pourroient l'entendre ra-
« conter sans en être attendris! De pareils détails bles-
« seront peut-être la délicatesse de quelques lecteurs
« qui ne savent admirer que des actions d'éclat, et qui
« dédaignent la simplicité si touchante de la vertu; mais
« il me semble que Plutarque auroit cru honorer les
« plus grands hommes de l'antiquité, s'il avoit pu enri-
« chir leurs *vies* d'un si touchant récit. »

Or, voici maintenant ce qu'on lit dans la note 21^e du Panégyrique de saint Vincent de Paul, par M. de Boulogne, évêque de Troyes, imprimé à Paris en 1822:
« C'est à peu près dans ce sens, et par je ne sais quel
« faux enthousiasme et quelle fausse humanité, que
« les philosophes avoient répandu la fable de la vache
« égarée après laquelle couroit Fénelon, pour la rendre
« au paysan désolé de l'avoir perdue: fable puérile,

« où il y a encore plus de niaiserie que d'absurdité, et
 « qui ne feroit guère plus d'honneur à ceux qui la croi-
 « roient, qu'aux ridicules philanthropes qui l'ont in-
 « ventée. Cependant, que de gens d'esprit et même bien
 « pensants s'y sont laissé prendre, sans s'être jamais
 « demandé dans quels mémoires, ni quel manuscrit, ni
 « quel monument authentique, ils ont trouvé une anec-
 « dote aussi invraisemblable qu'inconvenante! Nous
 « trouvons moins ridicule Diogène, sa lanterne à la
 « main, cherchant un homme, que Fénelon cher-
 « chant, à travers les champs et les ténèbres, une vache
 « perdue. C'est ce qu'a si bien senti l'illustre auteur de
 « *l'Histoire de Fénelon*, qu'après avoir d'abord adopté
 « ce conte, son excellent esprit le lui a fait retrancher
 « dans la seconde édition de ce bel ouvrage. »

Ces réflexions se trouvent dans la même note, où l'évêque de Troyes reproche à l'abbé Maury de s'être tant *plu à faire valoir le dévouement plus qu'invraisemblable, moralement impossible, d'une humanité même exagérée* (ce sont ses propres expressions), par lequel saint Vincent de Paul se substitua à la place d'un forçat, pour lui procurer sa liberté.

Ce fait des galères est discuté et approfondi dans une des notes qui accompagnent le panégyrique de saint Vincent de Paul, inséré à la fin du troisième volume. Les pièces du procès étant ainsi sous les yeux des lecteurs, chacun pourra juger entre le *maître et le disciple*, je veux dire entre le cardinal Maury et M. de Boulogne.

Mais, pour revenir au sujet qui doit uniquement m'occuper ici, je dirai d'abord que c'est bien le cardinal Maury, que l'évêque de Troyes censure avec si peu de mesure, en feignant une sainte colère contre ces

ridicules philanthropes qui avoient inventé, dit-il, *la fable de la vache de Fénelon*. Seulement, ce n'est plus sur la vanité du cardinal Maury, comme orateur, que tombe la réprimande; on ne l'accuse cette fois-ci que d'être l'inventeur d'un conte puéril, où il y a encore plus de niaiserie que d'absurdité.

M. de Boulogne ne se seroit-il point, par hasard, jugé lui-même, en s'exprimant de la sorte? Et qui donc, si ce n'est l'évêque de Troyes, s'est avisé de travestir, de la manière la plus burlesque, ce trait d'une bonté si touchante? Ce ne fut pas avec la lanterne de Diogène que Fénelon alla chercher, à travers les champs et les ténèbres, une vache perdue. Ce fut après avoir pris une indication précise de la chaumière qu'habitoit le paysan, à une lieue de Cambrai, avec un sauf-conduit qui étoit pour lui seul, dont nul autre ne pouvoit faire usage, et accompagné d'un domestique, qu'il entreprit cette œuvre éminente de charité.

Le cardinal de Bausset, ajoute l'évêque de Troyes, avoit d'abord adopté ce conte, qu'il a jugé à propos de retrancher dans la seconde édition de l'histoire de Fénelon. Il ne dépend pas de moi d'user de la même condescendance. Mais le cardinal Maury ayant ignoré l'attaque dirigée contre lui, et ne m'ayant rien laissé d'écrit à ce sujet, je vais reproduire ici, pour suppléer à son silence, la lettre par laquelle il dédia, en 1777, ses premières œuvres à son bienfaiteur, M. Léon-François-Ferdinand de Salignac de La Motte-Fénelon, évêque de Lombes.

« MONSEIGNEUR,

« Je dois à mes premiers essais dans le genre de l'élo-

« quence les bontés particulières dont vous voulez bien
 « m'honorer, et vous acquérez aujourd'hui de nou-
 « veaux droits sur ma reconnoissance, en me permet-
 « tant de vous présenter quelques fruits de ces travaux
 « que vous avez encouragés. Si vos bienfaits, monsei-
 « gneur, ne rendoient peut-être suspect d'adulation
 « le juste tribut de louanges que j'aurois à vous offrir,
 « il seroit bien doux pour mon cœur de décerner un hom-
 « mage public aux vertus que j'admire en vous, depuis
 « que j'ai l'honneur d'être associé aux fonctions de votre
 « ministère. J'aimerois surtout à célébrer cette bien-
 « faisance qui vous a gagné tous les cœurs, et qui s'est
 « soutenue avec tant de persévérance pendant la lon-
 « gue durée du fléau qui vient de ravager votre diocèse.
 « On vous a vu parcourir sans relâche tous les hameaux
 « où pénétroit la contagion; empêcher les émigrations
 « par vos largesses; offrir des consolations au mal-
 « heur, des soulagemens à la misère, des ressources
 « au désespoir; rendre la vie au laboureur qui doit à
 « votre charité ses charrues et ses moissons; déployer
 « enfin cette sensibilité, plus touchante que les bien-
 « faits, cette généreuse sensibilité qu'on avoit droit
 « d'attendre d'un prélat digne de porter le beau nom
 « de Fénelon, que l'immortel archevêque de Cambrai,
 « votre oncle, a consacré par tant de vertus, et qui doit
 « être à jamais précieux aux lettres, à la religion et à
 « l'humanité.

« Je suis avec respect, etc. »

Cette seule épître auroit dû, ce me semble, avertir le tact de M. de Boulogne que si ses réflexions atteignoient l'écrivain, elles respectoient encore moins la famille de

l'archevêque de Cambrai. Et qui, en effet, moins que M. de Boulogne, devoit être surpris que le cardinal Maury, adopté en 1771 par le neveu de Fénélon, eût été initié dans les traditions domestiques, qui devoient former si souvent, en famille, le sujet des plus doux entretiens? L'évêque de Lombez avoit connu Ramsay, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1743, à l'âge de cinquante-sept ans; Ramsay, le disciple, l'ami du *bon archevêque*, celui-là même qui vient de nous le montrer *assis sur l'herbe avec les paysans, entrant chez eux pour les consoler dans leur misère et partager leur frugal repas*. L'évêque de Lombez avoit également connu le petit neveu de Fénélon, tué à Rocoux, le 11 octobre 1746; son autre petit neveu, qui avoit été élevé sous les yeux de l'archevêque de Cambrai, dont il étoit devenu *le fils adoptif*. Enfin le cardinal Maury a lui-même été lié intimement avec le charitable et vertueux abbé de Fénélon, surnommé *le père des enfants savoyards*, qui périt victime de la terreur; lequel, étant né en 1714, non-seulement avoit vu Ramsay, mais avoit dû converser aussi, dans sa jeunesse, avec les amis et les serviteurs de l'archevêque de Cambrai. Est-ce devant de tels juges que l'auteur se seroit permis d'inventer une histoire fabuleuse, que la famille de Fénélon auroit repoussée aussitôt, au lieu de l'accueillir, en prenant sous sa sauvegarde l'ouvrage où elle étoit consignée? J'ai encore un témoignage vivant des glorieux suffrages de toute cette illustre maison; c'est le manuscrit autographe *du seul sermon*, dit le cardinal de Bausset *, « que Fénélon « ait cru devoir composer par écrit, et selon la méthode

* Vie de Fénélon, deuxième édit. 3 vol. liv. 4, page 269.

« ordinaire, le discours qu'il prononça pour le sacre de « l'électeur de Cologne. » Il fut donné au cardinal Maury, à cette même époque, par le neveu de l'archevêque de Cambrai, qui l'avoit nommé en 1771 chanoine de sa cathédrale, vicaire-général et official de Lombez.

Le cardinal Maury a toujours dédaigné de rompre des lances pour sa propre cause ; tellement que, dans la collection de ses œuvres, on ne trouvera pas un mot de récrimination contre les plus injustes de ses détracteurs. Moi-même, tout imbu que je suis des maximes que j'ai eu le bonheur de puiser à son école, lorsqu'ayant perdu, à la fleur de mes ans, mon père et tant d'autres des miens, qui furent massacrés à Orange et à Avignon, il m'envoya prendre pour me sauver du naufrage ; moi-même, dis-je, je me serois conformé religieusement à ses préceptes ; mais j'ai cru qu'il me pardonneroit ici de les avoir oubliés une fois. Bien plus : comme les ouvrages que je réimprime ont fourni à La Harpe l'occasion de dire, dans la 67^e lettre de sa *Correspondance avec le grand-duc de Russie*, que « l'abbé Maury avoit dû travailler jusqu'à l'âge de « quarante ans dans l'obscurité et dans la pauvreté, « sans pouvoir vaincre ni l'une ni l'autre, » il est à propos, puisque les jugemens d'un auteur restent pour honorer ou accuser sa mémoire, il est à propos de faire expier à La Harpe la honte de celui qu'il a porté avec tant d'irréflexion. Mais c'est la voix du cardinal Maury lui-même que je veux emprunter ici, pour ne faire entendre que les paroles qui auroient pu sortir si convenablement de sa bouche : « Vous calomniez, « auroit-il donc pu dire à son détracteur, vous calom-

« niez mon âge mûr, et cependant vous n'avez pas
 « même le droit de mépriser ma jeunesse ; *nemo ado-*
 « *lescentiam meam contemnat* * . »

« A dix-huit ans, mes études terminées en province ,
 « je redevins le disciple de Le Beau , qui parfois dai-
 « gnoit aussi m'associer à ses leçons, en me faisant mon-
 « ter dans sa chaire , au Collège-Royal. A vingt-quatre
 « ans, le cardinal de Luynes, qui m'ordonna prêtre ,
 « intervertit l'ordre des examens, pour me mettre au
 « rang des examinateurs. A vingt-cinq ans, je vous dis-
 « putai, à vous, La Harpe, la palme de l'éloge de
 « Fénélon ; et, si vous fûtes couronné par l'Académie
 « Française, elle me décerna un prix inusité, en me
 « nommant aussitôt pour prêcher le panégyrique de
 « saint Louis, en même temps que l'évêque de Lombez
 « me combloit de bienfaits. En 1772, l'Académie, au
 « sortir de la chapelle du Louvre, délibéra d'envoyer
 « une députation au ministre de la feuille des bénéfices,
 « pour solliciter une récompense en ma faveur :
 « M. de Montazet, archevêque de Lyon, voulut bien
 « lui servir d'interprète ; le cardinal de La Roche-
 « Aymon accueillit ce vœu favorablement, et je fus
 « nommé par Louis XV à l'abbaye de la Frénade.
 « En 1773, je prêchai à Versailles, et je devins pré-
 « dicateur ordinaire du roi. En 1775 enfin, je pronon-
 « çai le panégyrique de saint Augustin, devant l'as-
 « semblée générale du clergé de France. Alors, riche
 « en apparence des biens de la fortune, je restai pour-
 « tant, je l'avoue, toujours pauvre ; mais je ramassois
 « le fruit de mes sueurs pour rendre à mon père et à ma

* *Epist. I B. Pauli ad T'moth. cap. 4, vers. 12*

« mère, avec usure, les nobles avances de mon éducation.
 « *Hæc sunt veneficia mea*, ou plutôt *hæc sunt meæ ima-*
 « *gines, hæc nobilitas, non hæreditate relictâ, sed quæ*
 « *ego plurimis laboribus et periculis quæsi.*

« Maintenant, La Harpe, que j'ai aidé ta mémoire,
 « songe que tu étois mon ancien, et mesure la carrière
 « que nous avons à cette époque parcourue l'un et
 « l'autre. Je te livre ma vie entière; mais, crois-moi, les
 « injures sur parole n'ont jamais déshonoré que leurs
 « vils auteurs; la passion et la haine ont un terme; et
 « si nos noms ne doivent pas demeurer ensevelis dans
 « notre commun tombeau, la postérité qui prononce
 « en dernier ressort, nous assignera à tous deux la place
 « que nous aurons méritée, *suum cuique decus posteri-*
 « *tas rependit* *.

En finissant cet article, quoique le cardinal Maury m'ait recommandé, *ne patrum mihi fuisse, aut obli-*
viscerer unquam, aut nimium meminissem, me sera-t-il permis de répondre à un prétendu fait, qu'on vient d'imprimer dans une *Histoire de France*, qui n'est pas même encore publiée en entier. Voici ce qu'on y lit :
 « Ce champion de l'ancien régime n'eut réellement en
 « vue que ses intérêts pécuniaires, et il se rangea du
 « côté du régime de Napoléon, aussitôt que ses intérêts
 « furent favorisés et garantis par le nouveau maître de
 « la France. » De plus, il est dit dans une note : « Il
 « reçut en divers paiements la somme de 250,000 francs,
 « partie avant la révolution, partie en 1788 et 1789, en
 « attendant qu'il fût pourvu d'un évêché; à condition
 « qu'il combattroit les projets de l'assemblée nationale,

* La Harpe étoit né en 1739.

« et qu'il n'abandonneroit point le parti de Malouet ,
« de Mounier , du saint archevêque de Paris , et du fi-
« dèle cardinal de La Rochefoucauld. »

Je déclare d'abord que je me crois assuré de la fausseté de cette assertion ; car le fameux *livre rouge* , dont on invoque ici le témoignage , fut lu , commenté et imprimé pendant la session de la première assemblée , et jamais semblable reproche ne fut , ni alors ni depuis jusqu'à ce jour , imputé à l'orateur du côté droit , que certes on n'épargnoit guère , pour le rabaisser autant qu'il se pouvoit. Je ferai observer ensuite que le fait en lui-même paroît plus qu'invraisemblable , je dirai même qu'il semble avoir été inventé à plaisir , pendant la durée de nos troubles politiques , et par des motifs qu'il est facile de deviner. Tous ces noms mis sur la même ligne , à côté les uns des autres , doivent , en effet , être bien étonnés de se trouver ensemble , et il suffiroit d'un pareil rapprochement pour démentir l'accusation.

Mais , sans entrer dans une discussion qui seroit totalement déplacée ici , et qui n'offriroit d'ailleurs qu'un très mince intérêt , je dirai aux personnes justes , impartiales : Ce fait seroit-il constant , ce n'est pas moi qui devrois en rougir pour la mémoire du cardinal Maury ; et je m'enorgueillirois au contraire , qu'au moment où il disoit à Marmontel : « Ma résolution est prise de périr
« sur la brèche ; je n'en ai pas moins la triste cer-
« titude que la place sera prise d'assaut , et qu'elle sera
« livrée au pillage * ; » qu'au moment où il perdoit sa fortune si légitimement acquise , son souverain , au-

* Là se termina la session de l'assemblée constituante , et ce fut alors que s'éloigna de moi cet ami , qui , dans les travaux et les périls de la

quel il avoit consacré et sa vie et tous les foibles talents qu'il avoit reçus de la nature, eût daigné subvenir à ses besoins, en lui donnant des marques de sa munificence. J'ajouterai avec une noble franchise : Oui, l'abbé Maury a reçu des présents de son roi. Voulez-vous les connoître ? Louis XVI lui donna, en 1790, une boîte avec un portrait en émail, de Henri IV, peint par Petiteau, en l'accompagnant d'une lettre tout écrite de son auguste main, et conçue en ces termes : « Henri IV est le père des Bour-

tribune, avoit si dignement rempli ses devoirs et mes espérances, et qui venoit d'être appelé à Rome pour y être comblé d'honneurs, l'abbé Maury, cet homme d'un talent si rare et d'un courage égal à ce rare talent.

En vous parlant de lui, je ne vous ai donné, mes enfants, que l'idée d'un bon ami, d'un homme aimable ; je dois vous le faire connoître en qualité d'homme public, et tel que ses ennemis eux-mêmes n'ont pu s'empêcher de le voir, invariable dans les principes de la justice et de l'humanité ; défenseur intrépide du trône et de l'autel ; aux prises tous les jours avec les Mirabeau et les Barnave ; en butte aux clameurs menaçantes du peuple des tribunes, exposé aux insultes et aux poignards du peuple du dehors, et assuré que les principes dont il plaidoit la cause succomberoient sous le plus grand nombre ; tous les jours repoussé, tous les jours sous les armes, sans que la certitude d'être vaincu, le danger d'être lapidé, les clameurs, les outrages d'une populace effrénée, l'eussent jamais ébranlé ni lassé. Il sourioit aux menaces du peuple ; il répondoit par un mot plaisant ou énergique aux invectives des tribunes, et revenoit à ses adversaires avec un sang-froid imperturbable. L'ordre de ses discours, faits presque tous à l'improviste, et durant des heures entières, l'enchaînement de ses idées, la clarté de ses raisonnements, le choix et l'affluence de son expression, juste, correcte, harmonieuse, et toujours animée, sans aucune hésitation, rendoient comme impossible de se persuader que son éloquence ne fût pas étudiée et préméditée ; et cependant la promptitude avec laquelle il s'élançoit à la tribune et saisissoit l'occasion de parler, forçoit de croire qu'il parloit d'abondance.

J'ai moi-même plus d'une fois été témoin qu'il dictoit de mémoire, le lendemain, ce qu'il avoit prononcé la veille, en se plaignant que, dans ses souvenirs, sa vigueur étoit affoiblie et sa chaleur éteinte : « Il n'y a, di-

« bons, et vous en êtes le plus éloquent, le plus in-
 « trépide défenseur. Je vous envoie son portrait : por-
 « tez-le par vénération pour sa mémoire, et par amitié
 « pour moi. » Cette boîte fut malheureusement volée
 au cardinal Maury, au milieu des désastres qui tant de
 fois vinrent fondre sur lui. Mais je conserve, comme le
 plus précieux de tous les bijoux, une autre boîte en
 écaille, qui est pour moi un souvenir précieux, et pour
 lui une marque de la plus glorieuse estime. Lorsque

« soit-il, que le feu et la verve de la tribune qui puissent nous rendre
 « éloquents. » Ce phénomène, dont on a vu si peu d'exemples, n'est
 explicable que par la prodigieuse capacité d'une mémoire à laquelle rien
 n'échappoit, et par des études immenses. Il est vrai qu'à ce magasin de
 connoissances et d'idées, que Cicéron a regardé comme l'arsenal de l'ora-
 teur, Maury ajoutoit l'habitude et la très grande familiarité de la langue
 oratoire, avantage inappréciable que la chaire lui avoit donné.

Quant à la fermeté de son courage, elle avoit pour principe le mépris de
 la mort et cet abandon de la vie, sans lequel, disoit-il, une nation ne
 peut avoir de bons représentants, non plus que de bons militaires.

Tel s'étoit montré l'homme qui a été constamment mon ami, qui l'est
 encore, et le sera toujours, sans que les révolutions de sa fortune et de la
 mienne apportent aucune altération dans cette mutuelle et solide amitié.

Le moment où, peut-être pour la dernière fois, nous embrassant, nous
 nous dîmes adieu, eut quelque chose d'une tristesse religieuse et mélanco-
 lique. « Mon ami, me dit-il, en défendant la bonne cause, j'ai fait ce
 « que j'ai pu ; j'ai épuisé mes forces, non pas pour réussir dans une as-
 « semblée où j'étois inutilement écouté, mais pour jeter de profondes
 « idées de justice et de vérité dans les esprits de la nation et de l'Europe
 « entière. J'ai eu même l'ambition d'être entendu de la postérité. Ce n'est
 « pas sans un déchirement de cœur que je m'éloigne de ma patrie et de
 « mes amis ; mais j'emporte la ferme espérance que la puissance révolu-
 « tionnaire sera détruite. »

J'admire cette infatigable persévérance de mon ami ; mais, après l'avoir
 vu lutter inutilement contre cette force qui entraînoit ou qui renversoit tout
 ce qui s'opposoit à ses progrès rapides, je conservois peu d'espérance de
 vivre assez pour voir la fin de nos malheurs. (*Mémoires de Marmontel*,
 tom. II, liv. 14 et 17.)

l'abbé Maury se rendoit à Rome, où l'immortel Pie VI l'avoit appelé pour le faire cardinal, en lui faisant écrire le 26 octobre 1791, par le cardinal Zelada, secrétaire d'État : « Je brûle d'impatience de vous voir, la
 « reconnoissance m'en fait un besoin; et vous ne pouvez
 « vous refuser à mon impatience, *sans faire semblant*
 « *de méconnoître, je dirai de mépriser presque mes bon-*
 « *tés;* » il eut l'honneur de voir en passant Louis XVIII, connu alors sous le nom de comte de Provence. Son altesse royale daigna lui dire qu'elle regrettoit de *n'avoir rien à lui offrir. Eh bien ! monseigneur,* répondit-il, *je vous supplie de me donner votre portrait sur une tabatière ordinaire. C'est ce portrait que j'ai. Le roi est peint en uniforme de colonel de carabiniers.*

Madame Victoire de France, qui honora toujours le cardinal Maury d'une bonté, je dirois presque, d'une amitié si tendre, qu'ayant été admis par elle à lui faire ma cour à Trieste, peu de jours avant sa mort, elle me présenta son auguste main à baiser, et puis elle voulut m'embrasser elle-même, en me disant : *Ceci est pour mon bon cardinal, et vous lui direz que je ne l'ai point oublié;* cette vénérable princesse donna également son portrait au cardinal Maury. J'ai le bonheur de le posséder, ainsi qu'un reliquaire qu'elle avoit tenu dans ses mains défaillantes, et qu'elle lui fit remettre à Venise, par madame la comtesse de Chastellux, sa première dame d'honneur, qui fut son amie et sa fidèle compagne, pendant toute l'émigration.

Passons enfin à cette autre assertion, qu'on a tant répétée. Que dit ce nouvel historien, M. de Montgaillard, puisqu'il faut le nommer? Il prétend lire jusque dans la pensée du cardinal Maury. Mais si le

cardinal Maury avoit tant de penchant à se vendre au pouvoir , il fut donc bien aveugle de livrer sa vie presque entière aux fureurs des orages, au lieu de se réfugier dans le port dont l'entrée sans doute ne lui auroit pas été fermée, s'il avoit voulu y chercher un asile, même des premiers ! Cependant, tandis qu'on n'oseroit dire qu'il fut un de ceux qui portèrent la cognée sur l'arbre de la monarchie, on incrimine sa soumission tardive, comme si elle n'eût été qu'un calcul du plus vil intérêt. Sans me perdre dans de longs raisonnements pour expliquer sa conduite, qu'il me seroit d'ailleurs, ce me semble, si aisé de justifier, je dirai ; Quand il écrivit à Napoléon, il ne fit que se conformer aux ordres du pape Pie VII ; et voici la copie littérale du formulaire nouveau qui lui fut transmis officiellement pour lui servir de règle. On eut même l'attention d'y joindre le protocole de la lettre qui lui étoit commandée, et Napoléon pourtant n'étoit encore que premier consul, lorsque Rome lui déféroit le même *trattamento* usité dans son cérémonial, pour les anciens rois de France.

In cima. — Illustre general, primo console.

Incorpo. — *Ella.* (Cet *Ella* ne peut se rapporter à *vostra signoria*, qu'on s'abstient de lui donner pour ne pas le placer dans la classe commune ; et par là on fait entrevoir que le nom de *Bonaparte* sera bientôt changé en celui de *Napoléon.*)

Chiusa. — Mi rassegno con rispetto.

Sotto. — Di Lei, illustre general primo console.

Soscrizione. — Umilissimo, divotissimo, ed obbligatissimo servitore.

Soprascritta. — All' illustre general, primo console della repubblica francese, Napoleone Bonaparte.

Carta da sovrani.

Sigillo minimo. (C'est le cachet dont les cardinaux se servent pour cacheter leurs lettres au pape.)

Je m'abstiendrai de rapporter le protocole de la lettre. Il est, comme de raison, calqué sur le formulaire lui-même, dont il n'est ainsi que la simple application. Que devoit faire le cardinal Maury, après avoir reçu un pareil ordre ? En s'y conformant, il ne fit même que suivre la volonté d'un haut personnage qu'il voulut consulter, comme un dernier oracle; et il dit encore dans une circonstance mémorable, pour qu'on connût sa pensée tout entière : *désenchanté de toute illusion, ennemi de tout déguisement, etc.* Et il avoit certes bien le droit de s'exprimer ainsi : car sa conduite a toujours été publique ; jamais en aucun temps son nom n'a paru mêlé dans la moindre intrigue ; et de la tribune nationale, il alla se confiner au fond d'une solitude, d'où il ne seroit jamais sorti sans les événements extraordinaires qui ne lui permirent plus de se tenir éloigné de la scène du monde.

J'ai abrégé cette digression le plus qu'il m'a été possible, en courant sur les faits comme sur des charbons ardents. Pouvois-je ne pas saisir cette première occasion, après laquelle j'avois tant soupiré, de faire entendre le langage de la vérité ? Il étoit donc un homme

foible, celui qui tant de fois a vu, sans pâlir, les poignards et la lanterne levés sur sa tête? Il avoit donc l'âme vile, celui qui résista noblement aux instances de Pie VI, pour faire seul toute la dépense du cardinalat, que ce généreux bienfaiteur vouloit mettre à la charge de la *chambre apostolique*? Avoit-il, enfin, une âme vénale, celui qui préféra de rester à Venise, dans une terre d'exil, tandis que l'empereur Paul I^{er} lui avoit fait offrir, de son propre mouvement, un asile dans ses États, où il l'auroit, disoit-il, dédommagé de tout ce qu'il avoit perdu? Mais je retombe dans la faute pour laquelle j'ai déjà eu besoin d'indulgence. *Professione pietatis adhuc ero excusatus.*



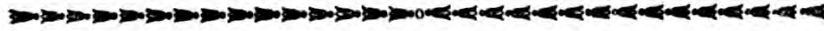


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.



	Pag.
LVIII. De Massillon.	1
LIX. Des talents oratoires de Fénelon.	21
LX. Des prédicateurs françois du second rang.	38
LXI. D'un discours du père Guénard, jésuite.	42
LXII. De Saurin.	69
LXIII. De l'éloquence angloise.	83
LXIV. De Tillotson.	108
LXV. De quelques autres orateurs anglois.	115
LXVI. Des sermons de Hugues Blair.	117
LXVII. Des prédicateurs espagnols et italiens.	133
LXVIII. Des ouvrages oratoires de Thomas.	155
LXIX. De l'emploi de l'Écriture sainte.	190
LXX. Des pères de l'Église.	211
LXXI. Des citations profanes.	224
LXXII. Des lectures du prédicateur.	228
LXXIII. De l'onction.	231
LXXIV. De l'onction de Fénelon.	240
LXXV. De différents orateurs qui ont excellé dans le genre pathétique.	242
LXXVI. De la péroraison.	245
LXXVII. De la mémoire.	257
LXXVIII. De l'action oratoire.	263

	Pag.
LXXIX. Des dégoûts que doivent surmonter les orateurs	
chrétiens.	284
LXXX. Conclusion de l'ouvrage.	289
Éloge de Fénelon.	291
Notes historiques et littéraires pour l'éloge de Fénelon.	363
Note de l'éditeur.	428



FIN DE LA TABLE.





